

UNIVERSITÉ PARIS XII Val-de-Marne

Littérature générale et comparée

THÈSE EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ès LETTRES

LE MONDE CARCERAL DANS LA LITTÉRATURE AFRICAINE : LECTURE DE
***Toiles d'araignées* d'Ibrahima LY, *Prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine BANGUI**
et *Parole de vivant* d'Auguste MOUSSIROU MOUYAMA, *Le mort vivant* d' Henri
DJOMBO

OPTION : LITTÉRATURE FRANCOPHONE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PAR : _____ SOUS LA DIRECTION DE :

M. ARNOLD NGUIMBI _____ MR LE PROFESSEUR PAPA SAMBA DIOP

Membres du jury :

Mr .Grégoire BIYOGO (Président)

Mr. Romuald FONKOUA(Rapporteur)

Mr. Papa Samba DIOP (Directeur de thèse)

14 MARS 2008

REMERCIEMENTS

C'est avec une grande émotion et beaucoup de sincérité que nous voudrions remercier toutes les personnes ayant soutenu et apprécié notre travail.

Nous avons été très honoré lorsque **Le Professeur Papa Samba Diop**, après une année universitaire 2002-2003 balbutiante, a bien voulu nous accorder la chance de mettre en valeur ce qui a toujours constitué notre rêve : préparer une thèse en Littérature francophone. Professeur, vos conseils, votre méthode de travail, la rigueur, les séminaires de Paris 12 ont forgé en nous, un esprit de recherche et d'équipe sans faille. Nous vous serons toujours redevable de cet apport.

Nous remercions vivement, Le Docteur **Pierre Ndemby Manfoumbi** pour la lecture attentive et les remarques qui nous ont permis d'avancer dans les recherches.

A notre compagnon de toujours, **Armel Gildas Mouloungui**, qui a bien voulu mettre ses compétences en informatique, notamment en bureautique, au service de ce travail.

A notre ami, **René Lakissi Makossot** qui, malgré ces effectifs pléthoriques du Lycée Nazaire Boulingui de Tchibanga(Gabon), a humblement apporté sa touche à travers diverses remarques..

Nous ne pouvons oublier dans cette entreprise les enseignants de l'Université Omar Bongo de Libreville au(x) nom(s) desquels, M.Mme **Nicolas Mba Zué**, Feu **Pierre Monsard**, **Bernard Ekome**, **Léa Ntsame**, **Honorine Ngou**, **Fortunat Obiang Essono**, **Grégoire Biyogo**, **Pierre-Claver Nang Eyi**, **Gervais Sima Eyi**, **François Dikobou Kombila** et **Maurice Okoumba Nkoghé**.

Nos parents, Feu **Lucien Nguimbi, Caroline Samouana, Rufine Maganga, Mariane Tsonga, Abbé Jean-Jacques Kombila, Denis-Claude Mousseleky, Claudine-Séraphine MOUNGUENGUI**, ...parce qu'ils ont toujours cru en nous, merci.

A nos amis, frères et compagnons de route, **Didier Koumba Mabert, Achille Manfoumbi M'vé, Noël Bertrand Boundzanga, Serge Moukagni, Josiane Mahouili, Marielle M'vé, Gaëlle M'vé, Edna Yembi, Ghislain Mbadinga Ilagou, Stephane Ibinga, Patrick Gabin Goulou, Joël Nguimbi, Jean-Robert Ndong Essono, Pierre Mendome...**sincères reconnaissances.

A nos parents par alliance, **Aurèlie Boutogou, Odile Mbina, Basile et Flore Mouloungui Kassa** vos soutiens furent d'un grand apport.

A tous ceux que nous avons oublié mais qui ont toujours apporté une pierre à l'édifice, soyez entre les mains de l'Emmanuel.

AVANT-PROPOS

Les questions de prison sont obsédantes dans les littératures du continent africain. Qu'il s'agisse des pays anglophones ou francophones, de ceux de l'Afrique du Nord, le Maroc notamment, de l'Afrique occidentale, orientale, centrale ou australe, tous les cas de figure sont représentés. Ainsi peut-on rencontrer la prison pendant la période coloniale, celle vécue par exemple par Meka¹ au soir de la cérémonie de la remise des médailles. Il y a également la prison pendant la période postcoloniale, celle de Dadou² accusé de meurtrier à cause de son refus des méthodes d'aviissement ambiante. On peut aussi souligner les détenus politiques tel Wolé Soyinka qui passe deux ans dans les geôles du Nigeria. Plusieurs autres personnalités ont fait l'expérience de la prison. C'est le cas de Léopold Sédar Senghor, enrôlé en 1936 comme officier de l'armée française dans la 59^e division d'infanterie coloniale, puis arrêté un an plus tard. Il est fait prisonnier par les Allemands à la Charité-sur-loire, puis à Poitiers dans un camp réservé aux soldats noirs. Il y passera deux ans, temps qu'il consacrera à la rédaction de ses poèmes.

Au delà des figures historiques, la représentation du monde carcéral passe par les témoignages. Dans les écrits sur *Tazmamart*³ (Maroc), le souvenir se constitue en un livre - écran pour présenter les horreurs et la violence du pouvoir royal dans la société marocaine au cours des années qui suivirent l'indépendance. Il y a également les récits qui effleurent la question de la prison par souci de faire une impasse sur ce passé douloureux. Ceux-là convoquent ainsi la mémoire sélective où l'oubli est nécessaire. En revanche, plusieurs autres textes mettent à nue ce monde par son extraction de la dimension spéculative. La prison

¹ Oyono (Ferdinand), *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, Julliard, 1960

² Labou Tansi (Sony), *L'anté-peuple*, Paris, Seuil, 1983

³ El Yasami Abdelali et Zekri Khalid en parlent dans l'ouvrage collectif, *Ecrire la prison* (Etudes Littéraires africaines), Paris, Karthala, 2005, 94 Pages. Dossier réalisé par Florence Paravy. Dans la rubrique : « Dossier littéraire », le titre de l'article est : "*Sous le bâillon, les témoignages*".

devient un monde à part, bien qu'on convient que l'on peut vivre enfermé dans un monde ouvert. Les rapports humains se détériorent à cause des conditions de vie qui sont souvent détestables. L'autre devient dans certains cas de figure, un objet assujéti aux violences les plus extrêmes. Dans l'Afrique ancienne précoloniale, les situations de guerre servaient des « monnaies » d'échange. Il fallait échanger les personnes capturées. Ainsi, dans *Le monde s'effondre*⁴, le jeune Ikemefuna est-il donné comme monnaie d'échange afin d'effacer le crime commis par le village voisin à celui d'Okonkwo. L'enfermement comme mode de punition n'était pas organisé de la même manière que de nos jours. Sauf si l'on considère que plusieurs autres formes de prison existaient tel « le veuvage » en Afrique centrale.

La veuve passait plusieurs semaines voire des mois « enfermée » dans une salle aménagée pour la circonstance. Cela se faisait un peu à l'image de la « sixa » présentée par Mongo Béti⁵, cette sorte de cloître édifiée pour recevoir les jeunes filles vierges qui voulaient se marier selon l'orthodoxie catholique romaine. Il en est ainsi dans *Tante Bella*⁶ du camerounais Joseph Owono où les veuves sont séquestrées près de trois mois dans une case sans se laver ni se soulager, se nourrissant mal et en cachette. Elles vivaient dans des conditions hygiéniques propices aux maladies. Cette société misogyne enfermait la femme dans un espace ségrégationniste.

Ce que l'on compte proposer ici n'est nullement une étude exhaustive sur ce vaste sujet, mais une réflexion et un travail critique sur les réalités carcérales telles que les écrivains africains de langue française notamment, les présentent. Voilà pourquoi on pense recentrer la prison sur ses réalités et sur ses non-dits. Ceci permet d'évacuer certaines images invraisemblables. Les personnages qui sont des macrosignes, c'est-à-dire des carrefours de sens, donnent une vision plus

⁴ Achebe (C), *Le monde s'effondre*, Paris, Présence africaine, 1966

⁵ Béti (Mongo), *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Robert Lafont, 1956

⁶ Owono (Joseph), *Tante Bella*, Yaoundé, Au Messager, 1959

complète de la prison et de tous ses corollaires. Il est certain qu'appréhender la prison sous un autre angle que celui de la torture est une gageure.

A cet effet, ce travail consistera à lire la société à travers les textes surtout dans une ère marquée par l'isolement du texte comme le préconisent les adeptes de la post-modernité. On va s'investir dans cet exercice de dialogue avec le texte pour montrer une autre dimension de la prison et de ses représentations au sein de la société africaine en particulier.

INTRODUCTION GENERALE

Dès les premières années de la conquête coloniale, la prison a joué un rôle central dans le contrôle de la population. L'étude de la naissance des prisons indique que le déploiement des peines administratives s'appuie presque immédiatement sur la propagation et la banalisation de l'usage de la prison pénale. Selon Ibrahima Thioub :

Dans les colonies anglaises, les autorités décrètent diverses *prison ordinances*⁷ et construisent des geôles dans les nouveaux postes. Au Bungalow et au Nigéria du Nord, les autorités traditionnelles sont autorisées à ouvrir des prisons locales⁸.

Dans les colonies anglaises, la politique occidentale ne prône pas explicitement l'assimilation. Il était alors de bon aloi que les chefs indigènes construisirent eux-mêmes des nouvelles formes de prison pour apporter des solutions aux nombreux problèmes de délinquance, du refus de payer l'impôt local, les crimes et la révolte.

Dans les colonies d'Afrique occidentale française par contre, les dispositions pénales du Code de l'indigénat⁹, promulgué une année avant le Congrès de Berlin de 1888, prévoient une peine d'emprisonnement d'un maximum de quinze jours. Il s'agit d'une sanction disciplinaire administrative. Cette peine est prononcée sans jugement par tout administrateur d'autorité. Dans les cercles sous administration civile, les fonctionnaires font construire tout naturellement des cachots de fortunes

⁷ On peut le traduire par "les prisons par décret"

⁸ Cité dans l'ouvrage collectif dirigé par Bernault (Florence), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, Du 19^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 1999. (Ibrahima Thioub, « Sénégal : la prison à l'époque coloniale... »)

⁹ Le code de l'indigénat fut adopté le 28.06.1881. Le gouvernement français l'imposa à l'ensemble de ses colonies en 1887. Il assujettissait les autochtones et les travailleurs immigrés aux travaux forcés, à l'interdiction de circuler la nuit, aux réquisitions, aux impôts de capitation (taxes) sur les réserves et à un ensemble d'autres mesures tout aussi dégradantes. Le gouvernement français distinguait deux catégories de citoyens : les citoyens français (de souche métropolitaine) et les sujets français, c'est-à-dire les Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais et les Mélanésien. Le code est aboli en 1946. Jacques CHEVRIER dans *Les Blancs vus par les Africains*, Lausanne, Favre, 1998, dit à la page 57 que : « le XIX^e siècle finissant se traduit par l'irruption du Blanc sur la scène africaine. Cela correspond aussi au partage de l'Afrique lors de la conférence de Berlin en novembre 1884 et février 1885. Les 14 nations européennes partenaires entreprennent en effet l'occupation effective des territoires acquis (Grande-Bretagne, Allemagne, France. L'espace africain devient ainsi l'objet d'un investissement politique, économique et culturel qui va aboutir en ce qui concerne l'espace francophone, à la définition de deux grands ensembles (AOF, AEF)... »

dès les premiers temps de leur installation, aménagés parfois dans une salle des locaux administratifs. Le désir d'harmoniser les politiques pénales entre la métropole et les colonies a fondé l'idée d'introduire en Afrique une autre conception de la prison. On assiste alors à un certain enfermement des hommes et des territoires dans la mesure où il faut concentrer un maximum de personnes dans un endroit bien défini pour mieux les contrôler. On passe alors des politiques du bannissement, de l'exil ou de la lapidation, au système pénitentiaire balbutiant certes, mais différent. L'Africain se sent alors de plus en plus en dysharmonie avec son milieu à cause de l'introduction de la prison et de toutes les autres formes d'oppression, même avec l'acquisition des indépendances.

L'exaspération du détenu Bissou en est la preuve quand, se trouvant dans un cercle vicieux, il dit à Yoro, l'un des co-détenus :

Tout est difficile pour nous. Nous sommes entre le marteau et l'enclume. Vous qui avez été formés à l'école des Blancs, vous nous opposez à notre milieu, les marabouts nous opposent à nous-mêmes. Nous devenons fous furieux. Les prisons sont pleines à craquer. Avant, dans notre société traditionnelle, de telles maisons n'existaient pas. Le criminel recevait la correction qu'il méritait et tout était oublié. L'argent nous a fait trop de mal¹⁰.

Selon ce détenu, l'Occident et le capitalisme ont inauguré une nouvelle forme de vie qui contraint l'homme à la réclusion. Enfermé dans des vérités contradictoires, ce même détenu va voir dans l'organisation sociale traditionnelle une autre forme de prison :

La malédiction selon moi n'était autre chose que la prison de l'Afrique traditionnelle. Tout enfant qui s'opposait à ses parents, et donc à la société des vieux, était maudit, c'est-à-dire mis à l'écart de la communauté. Tout malheur qui lui arrivait par la suite apparaissait comme un anneau de la chaîne du châtiment divin ou des forces occultes au service des anciens¹¹.

¹⁰ Ly(Ibrahima), *Toiles d'araignées*, Paris, Actes Sud, réédit.1997, p331-332

¹¹ *Op. Cit.* p359

Il renvoie dos à dos les deux sociétés puisqu'elles participent toutes les deux, selon lui, du malheur de ses membres. Le capitalisme occidental et le conseil des anciens sont présentés comme les bourreaux par ceux qui se sentent stigmatisés, incarcérés et avilis par les pratiques mises en place. Mais il sait aussi que les nouveaux responsables politiques qui ont instauré et perpétré un dispositif pénal avec la prison comme épice sont responsables de leurs difficultés. Ils participent aux souffrances qu'ils endurent dans les prisons du Béléya et dans bien d'autres localités. Car, pour reprendre une expression utilisée par Eric Moukodoumou¹², ces « indigènes évolués » ne font que remplacer leurs anciens maîtres. Ils ne changent rien au fonctionnement de la société qu'ils sont censés débarrasser des archaïsmes.

Par ailleurs, les nouveaux dirigeants ne semblent pas vouloir s'inspirer de certaines pratiques anciennes comme le rite de la circoncision. Celui-ci, au départ, pouvait être perçu comme inhumain, mais qui au fond, concourait à la formation de l'individu. Ainsi, comme l'éducation coutumière cherche à incorporer les individus au groupe social, à la communauté, elle utilise diverses épreuves. Les rites varient, mais ils se pratiquent dans les deux types d'espace, l'ouvert et le fermé. A ce sujet, on apprend de Claire L. Dehon dans son ouvrage, *Le réalisme africain "Le roman francophone en Afrique subsaharienne"*¹³ que :

Accompagnés par les aînés, les jeunes entreprennent un voyage symbolique lorsqu'ils quittent la protection du village et lorsqu'ils reviennent. Entre ces deux étapes, ils vivent enfermés dans un endroit spécial. Si l'espace ouvert leur donne l'occasion de fuir les coups ou de se défendre, par contre la réclusion a pour objectif de les protéger grâce à l'enseignement de formules ésotériques et grâce au renforcement de la solidarité. Ainsi, les néophytes doivent ou subir sans réagir ou, au contraire, prouver leur rapidité de réaction. Ils démontrent et renforcent à la fois leur

¹² Moukodoumou Midépani (Eric), *Les indigènes évolués dans l'oeuvre romanesque de Tchicaya U tamsi*, Thèse de doctorat, Université Val-de-Marne ParisXII, Créteil, Décembre 2006

¹³ Dehon (Claire L.), *Le réalisme africain "Le roman francophone en Afrique subsaharienne"*, Paris, L'harmattan, 2002, p188

adaptabilité, leur courage, leur capacité morale et physique et leur résistance à la douleur

L'enfermement traditionnel avait différentes visées. Il pouvait avoir une portée pédagogique tout comme il pouvait aussi être contraignant et inhumain. L'administration coloniale modifia cet usage en créant la prison selon les principes chrétiens "qui mêlent inextricablement crime et péché, châtement et expiation". Elle l'instaura pour garder les prévenus avant leur comparution devant un tribunal et pour punir les coupables.

La prison moderne gérée par les Africains eux-mêmes a souvent été le lieu où plusieurs romanciers francophones passèrent des mois, voire des années à cause de leurs écrits ou de leurs activités politiques. On peut citer: Yves-Emmanuel Dogbé, Ibrahima Issa, Ahmadou Kourouma, Seydou Badian Kouyaté, Ibrahima Ly, Abdoulaye Mamani, Puis Ngandu Nkashama, William Sassine, René Philombe.

A. 1 Choix du sujet et justification

C'est une constante dans la littérature africaine que la prison, corps étranger inoculé dans l'espace africain, constitue un milieu hostile et inconnu. Elle a toutes les allures d'une ville secrète dans *Remember Ruben*¹⁴. Tandis qu'elle est un lieu inconnu dans *Les soleils des indépendances*. Dans *Une vie et demie*, elle est comparée à une université. Bernard Blindin Dadié, lui, voit en ce milieu une léproserie à travers *Carnets de prison*¹⁵. Dans tous les cas, le premier contact avec ce milieu correspond à une tragédie et crée une frustration.

Le choix de ce sujet repose sur le désir de proposer une large réflexion sur la centralité de la prison dans le dispositif pénal en Afrique.

¹⁴ Mongo (Beti), *Remember Ruben*, Paris, UGE, 1974, réédit. L'Harmattan, 1982

¹⁵ Dadié, Bernard, *Carnets de prison*, Abidjan, CEDA, 1981

Si la prison semble occultée dans les projets politiques à cause du dilemme qu'elle pose, à savoir, allier la sécurité des populations au respect de la dignité humaine, il est urgent de rappeler qu'elle fait partie de l'arsenal juridique. Ce dernier peut permettre de juguler un certain nombre d'injustice, d'incivisme et de barbarie.

"Le monde carcéral dans la littérature africaine" est un sujet qui met en lumière la difficile cohabitation entre les valeurs universelles des droits humains et les exigences sécuritaires des opinions nationales. Il inaugure aussi l'idée de parodier un milieu craint, mal compris et concrètement avilissant. A travers cette étude, le triomphe des valeurs justes apparaît comme la préfiguration d'une parole transformatrice et réparatrice des individus opprimés.

A.2 Intérêt du sujet et originalité

L'intérêt de ce sujet réside dans sa capacité à couvrir plusieurs aspects de la société africaine. Les pouvoirs moderne et traditionnel, la place de la femme dans la société, les politiques pénales, le rôle de l'élite intellectuelle, la démocratie et l'organisation sociale sont autant de sujets périphériques que l'on aborde. On va parler à la fois de la société close et de la société ouverte.

Concernant la société close, on va se rendre compte qu'elle est légèrement reproduite sur le modèle de la société ouverte, à la différence que les valeurs sociales ne sont pas forcément les mêmes. La promiscuité, le dérèglement de la notion du temps, la dictature des geôliers et les corvées constituent l'essentiel des obligations de ceux qui vivent dans la société close. L'initiation avec cette dernière n'est pas facile à cause de l'individualisme qui contraint chacun à se prendre en charge, loin des habitudes communautaires de la société dite ouverte. Dans les textes qui traitent de la spatialisation dans la littérature

africaine, il est souvent question des oppositions ville/village, cité administrative/quartier indigène, village / forêt. Cependant, il est rarement fait mention de la société close. Au mieux, son traitement est parcellaire et moins étendu.

Heureusement que dans le texte d'Ibrahima Ly, on rencontre une description presque exhaustive, similaire à un journal intime, sur les atrocités du milieu clos. Cette connaissance du milieu clos donne des éléments de comparaison avec le milieu dit ouvert. Pour ce qui est de la société ouverte, ce travail aura pour vocation de démontrer que l'on peut aussi vivre une prison à cause notamment des conditions d'existence qui sont détestables.

Le monde carcéral va désigner ici l'ensemble des facteurs qui ne favorisent pas l'expression des libertés et l'épanouissement de l'homme même si l'on peut rencontrer quelques poches de liberté. Ce monde est à la fois celui de l'organisation sociale du système pénitentiaire et le grand ensemble que constitue la nation. Aussi, peut-on dire que le monde carcéral est, avant de parler de la dimension métaphorique, la prison. Cette dernière est « l'établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté ou des prévenus en instance de jugement »¹⁶.

On convient que les peines alternatives, la privatisation des maisons d'arrêt et les autres lieux d'exercice de la loi pourraient permettre de résoudre considérablement la question liée à l'inflation de la population carcérale. Or, le manque d'outils d'analyse en la matière évite de constituer un catalogue sur le monde de la prison. En revanche, l'originalité de ce travail est sa permanence et l'actualité des constats et des résultats. Tout comme on le verra plus tard, la prison est une institution qui ne peut disparaître et qui va toujours susciter toutes les allusions possibles.

¹⁶ Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007, p2025

A.3 Problématique

La problématique de ce travail tente de démontrer comment les pesanteurs de la société agissent-ils sur l'homme. Autrement dit, comment l'homme est-il maltraité, torturé et emprisonné par ceux qui détiennent le pouvoir dans la société. Ce sera l'occasion de montrer que toute possession d'une parcelle de pouvoir en Afrique peut s'accompagner d'une violation des droits humains, y compris jusque dans le cadre familial. On veut principalement se demander à quoi sert la prison et à qui profite-elle ? Pourquoi ce milieu social est-il si souvent décrié et ignoré ?

Le sujet que l'on traite rentre dans la modernité sociale africaine puisqu'il s'inscrit dans un espace et dans un temps récents. L'acculturation du système pénitentiaire aurait pu susciter un intérêt croissant chez une partie de la société souvent ostracisée à cause des handicaps accumulés. Cette acculturation manquée se fait au détriment du plus grand nombre. Le fonctionnement du système pénitentiaire ouvre une brèche sur la critique de la société africaine contemporaine. Elle donne la possibilité de mesurer les efforts pouvant permettre de concilier les valeurs démocratiques et les exigences d'autorité prônées par les responsables politiques. Les ouvrages, *Toiles d'araignées*, *Le mort vivant*, *Prisonnier de Tombalbaye* et *Parole de vivant* constituent le corpus de base.

Toiles d'araignées d'Ibrahima Ly raconte l'itinéraire d'une jeune fille de seize ans, Mariama, qui s'oppose à ses parents. Ces derniers veulent la marier au vieux Bakary conformément aux us et coutumes du Béléya. Elle s'oppose d'abord à ses parents, puis à tout le corps judiciaire, ce qui va la conduire dans la prison de la ville de S...Malgré toutes les intimidations, la répudiation et le viol, elle demeure inflexible. Sa mère, Hawa, qui tente de conjurer le sort en allant consulter le marabout ne

peut rien face à la détermination de sa fille qu'elle ne reconnaît plus. L'idée de refuser ce mariage remonte au jour où son « prétendant » est allé en ville. Elle continue à nourrir le désir de faire sa vie avec ce jeune Lamine. Mais le désir personnel n'est pas pris en compte dans une société où seul le groupe social dicte les règles à suivre. Les idées personnelles ne sont pas prises en compte. Voilà pourquoi la famille, le corps judiciaire et les geôliers vont tenter de rappeler à la jeune fille les valeurs cardinales du Béléya qui se structurent autour des mots simples comme la soumission et l'impuissance. Depuis le jour où « Baba » commandant lui a dit qu'elle irait en prison, elle a un nouveau statut, c'est celui de détenue. En prison, elle est accueillie par Tounkara, le geôlier le plus sévère qui lui administre des sévices corporels douloureux. D'ailleurs, la vie de Mariama se construit désormais entre les corvées et les violences jusqu'au point de se faire hospitaliser. La vie en prison avec des détenus lépreux et fous va entraîner la mort de l'héroïne.

Quant à *Le mort vivant*, Henri Djombo décrit les contradictions de l'Afrique. Joseph Niamo, à travers un récit épistolaire, retrace son « odyssée ». Il se rend aux obsèques de sa sœur quand, quelques jours plus tard, il se retrouve impliqué dans un complot contre le Chef d'Etat du pays voisin, Son Excellence Nzetemabé Bwakanamoto. La police des frontières l'interpelle et l'embarque menotté comme un gibier. La machine judico-militaire va se mettre en marche. Il se retrouve en prison après une parodie de procès. Son avocat paie aussi les frais de sa défense qui est considérée comme une offense aux autorités. Il est condamné aux travaux forcés. Joseph Niamo, quant à lui, passe plusieurs années en prison parce qu'il ne se soumet pas au plaider-coupable qui lui est demandé. Il passe de cellule en cellule et de sévices en sévices.

Après l'annonce de la nouvelle de la mort du Président Nguiza, du pays voisin et ennemi de son Excellence Nzetemabé Bwakanamoto, ce dernier le gracie. Il lui remet une importante enveloppe pleine des billets

de banque pour le dommage causé. Avec cet argent, il retourne dans son pays où il est plutôt mal accueilli par les membres de sa famille. Ces derniers le considèrent comme un mort vivant à cause de son absence inexplicquée et prolongée de trois ans durant. Il est poursuivi par la foule qui le considère comme un revenant. Il trouve refuge dans un commissariat. De là-bas, il prend la décision de porter plainte à son oncle, Akwéyi, qui a initié la lapidation publique. Il gagne le procès face à cet oncle désigné comme héritier. Dans cet élan de confiance à l'institution judiciaire, il porte également plainte à son ancien employeur qui l'avait déjà licencié. Là encore, il gagne le procès et décide de reprendre la totalité des activités de son ancienne entreprise.

Le prisonnier de Tombalbaye est le témoignage d'Antoine Bangui, ancien ministre de Tombalbaye en rupture idéologique avec son ancien chef. Pour avoir tenu un discours contradictoire à celui du Président Tombalbaye, il est écarté des affaires publiques. Il devenait gênant pour le Président qui regardait d'un mauvais œil les éloges que son ministre recevait des puissances étrangères. Son sens de la morale politique lui valait l'admiration des institutions financières internationales. Après avoir été démis de ses fonctions, il décide de rentrer dans son village natal. Malheureusement pour lui, il est embarqué à bord d'une Land Rover pour une destination inconnue. Il est en fait incarcéré et ceci trois ans durant. Il passe exactement mille trente jours en captivité. Il fait l'expérience de la vie en prison. Pendant sa captivité, les gardiens de prison le réveillent nuitamment pour répondre à l'appel du Président. Ce dernier organise lui-même les interrogatoires. Pour tenter d'humilier son ancien collaborateur, il lui propose même une confrontation publique. Face à la détermination de Bangui, il renonce à ce projet. Mais il continue à impliquer Antoine Bangui dans un prétendu complot mené contre lui. Les faux témoignages sont légion pour plaire au Président. Même le Président de l'assemblée nationale qui avait lui-même subi une peine de prison consent à témoigner contre Antoine Bangui. La

tyrannie est si pesante sur les populations qu'il est renversé lors d'un coup d'Etat orchestré par la junte militaire.

Enfin, le récit de *Parole de vivant* d'Auguste Moussirou Mouyama se construit autour du jeune héros, Ytsia-Moon. De retour de Fouturama, ce dernier tombe sous le coup de la politique de prévention du Demi-pays à sa descente d'avion. Il est identifié comme étant un élément dangereux. Il est soupçonné d'espion au service des forces étrangères. L'alibi qui pèse sur lui est qu'il ne semble pas normal qu'un étudiant soit en vacances en milieu d'année et non pas en été comme tous les autres. Les agents de la Sécurité intérieure l'arrêtent au nom de la loi. Plus tard, l'article 29 de la loi sur la Sécurité intérieure relatif au faux témoignage lui est appliqué. Il est incarcéré à titre préventif avant le procès. Pendant la captivité, il est privé du strict minimum. Le procès auquel il a droit n'est rien d'autre qu'une mise en scène qui va, logiquement, le conduire en prison. Il devra lui aussi sa libération au coup de force perpétré par des jeunes officiers.

Si le code pénal place l'enfermement au centre du dispositif judiciaire et généralise la peine privative de liberté, est-ce par conviction ou par suivisme ? Comment mieux concevoir et harmoniser le système pénitentiaire en Afrique ?

Si « l'arbre à palabres » a cédé la place, dans une certaine mesure, au Tribunal moderne, quand il est utilisé, comment traite-t-il ceux qui se sont fait coupables d'un acte condamnable ? On va s'intéresser à cette catégorie qui se retrouve souvent dans une autre société : la prison. L'espace clausttral devient un lieu où les individus sont appelés à s'accommoder. Comme dans toute société moderne, les citoyens ayant enfreint les lois sont envoyés en prison. La réappropriation de ce système par les africains n'est pas sans heurts sur ces derniers. A défaut de s'y adapter, certains périssent. L'espace clos devient une donnée couramment utilisée dans nos sociétés pour résoudre des problèmes de

plusieurs ordres notamment ceux qui touchent à la violence. Mais paradoxalement, la même violence est utilisée dans l'espace claustral comme la réponse appropriée à celle employée par le coupable. Cette vision de la gestion de la société se trouve dans une impasse. Ce qui laisse justifier quelque fois l'exagération sur la vie en prison par les écrivains.

Dans le corpus de base, il est fait souvent mention de la violence extrême. Celle-ci entraîne la mort ou encore, des peines de prison à l'infini quand il ne s'agit pas d'une privation drastique de nourriture. La littérature de prison qu'on consulte ne ménage pas le système pénitentiaire, alors qu'il faut bien composer avec lui. C'est pourquoi on a le désir d'explorer la possibilité de regarder la prison autrement. Il n'est certes pas question de négliger ses impacts sur les humains, mais il est intéressant de voir dans quelle mesure l'incarcéré peut-il la dominer afin de mieux se reconstruire. Surtout dans une situation où il n'est nullement envisagé de politique de réinsertion. Quand Fama¹⁷ et ses co-détenus sortent de prison, ils ne savent pas ce qu'il faut faire de leur liberté. Ils ignorent également les motifs réels de leur incarcération. La resocialisation passerait alors par la phase d'oubli de toutes les cicatrices causées par le quotidien de la prison. Cette hypothèse aurait l'avantage de réconcilier les anciens détenus avec eux-mêmes comme l'a fait Joseph Niamo, le héros de *Le mort vivant* de Joseph Niamo. Celui-ci trouve des circonstances atténuantes à ces bourreaux. Mais ceci nous emmène à délimiter notre champ d'analyse.

A.4 Hypothèse de recherches et délimitation du sujet

Il se passe rarement une décision sans que la prison ne soit présentée comme la solution miracle ou comme une finalité. C'est pour cette raison qu'on va s'intéresser essentiellement à ce legs colonial pour voir comment s'organise-t-il au sein de la société africaine. Après la prise

¹⁷ Kourouma (Ahmadou), *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1966

en main par les Africains eux-mêmes du destin de leur pays, la prison est certainement gérée différemment. Malgré la présence des formes complexes de contrainte par le corps, de la captivité, et les effets brutaux de la traite des esclaves, il n'est pas attesté dans l'Afrique du XIXe siècle la présence d'outils pénaux comparables aux prisons de la réforme apparue dans l'Europe du XVIIIe siècle.

La colonisation inaugure alors une nouvelle pratique à laquelle les Africains semblent mal s'accommoder. La légitimité de la prison ne fait pas, même de nos jours, l'unanimité dans la pensée occidentale, comme l'atteste les nombreux rapports parlementaires ou ceux de la commission européenne des droits de l'Homme. La légitimité de la prison l'est moins dans le quotidien des africains. Pour mieux appréhender cet héritage complexe, on va délimiter le travail essentiellement et prioritairement à la période post-coloniale. Cette périodicité a l'avantage de s'inscrire dans une trajectoire qui touche la vie quotidienne des Africains contemporains.

La prison ayant une place indiscutable dans l'organisation de nos sociétés, il est important de s'interroger sur le regard que chacun pose sur elle. Les références historiques viendront étayer l'idée de son statut dans le temps et dans l'espace actuels, en comparaison au passé.

Cette période choisie ne peut se faire sans les ouvrages de base qui sont, eux-mêmes, postérieurs à la colonisation. Ces quatre ouvrages ne constituent pas les seuls points d'appui aux analyses, mais ils en forment la principale orientation. Il s'agit essentiellement des romans. Le roman a conquis ses lettres de noblesse et apparaît comme le genre littéraire le plus pratique à exprimer des situations concrètes en relation avec les bouleversements que connaît aujourd'hui l'Afrique. Cette étude se base sur la lecture de quatre ouvrages d'auteurs différents dans le but d'avoir un regard varié et consistant sur l'espace francophone aux

contours culturels, sociologiques, politiques, religieux pas forcément identiques comme l'on pourrait le penser.

A.5 Grille méthodologique

Mais seule une méthode critique peut valider les analyses que l'on fera de ces ouvrages. Pour ce faire, on a opté pour la sociologie de la littérature préconisée par Pierre Zima. Cet auteur est le principal théoricien de cette démarche préconisée, même s'il n'est pas exclusif.

L'objectif de la sociologie de la littérature n'est pas d'expliquer le texte à partir de l'auteur, ni d'ailleurs le contraire. Il s'agit pour elle, d'analyser les rapports complexes et mouvants entre l'auteur, ses textes et son univers social. Elle sort, tout comme d'autres approches textuelles, de l'illusion fallacieuse de l'explication du texte. Ses rapports sont générateurs de valeurs sociales, c'est-à-dire reconnue pour tous ceux qu'elle concerne et relie objectivement : « en l'occurrence, la valeur est plus spécifiquement littéraire : auteur, œuvre et société interagissent en s'octroyant de la valeur littéraire, en se dévalorisant mutuellement selon des principes évolutifs propres à l'univers littéraire »¹⁸.

La sociocritique de Pierre Zima se définit comme une sociologie du texte. La perspective de Pierre Zima revendique son caractère critique à l'égard de la société. L'activité scientifique ne peut se couper de toute valeur éthique et politique. Pour lui, qu'on le veuille ou non, nos démarches présupposent des valeurs. Il défend une rationalité critique définie par l'équilibre précaire entre l'engagement idéologique et la « distance autocritique ». Il dit à cet effet que :

Ce n'est que lorsque la théorie se fait dialogique, intradiscursive, car ouverte à des discours hétérogènes, et réflexive, consciente de

¹⁸ (Dirkx Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000, p13

sa propre contingence, qu'elle saura éviter de se figer elle-même en un discours idéologique, qui prend pour naturelles et données ses propres constructions d'objet¹⁹ .

Sa finalité est de décrire comment des problèmes sociaux ou des intérêts particuliers se trouvent-ils inscrits dans les structures du texte. Il est ainsi attentif aux travaux des sémioticiens comme Greimas, Eco ou Kristeva. Pour rendre compte du rapport entre texte et société, sa méthode privilégie la langue. Il faut pour ce faire, déchiffrer le contenu de vérité inclus dans le langage même de chaque œuvre, langage ambigu et/ou polysémique. D'ailleurs, peu de théories de la littérature, qu'elles soient sémiotique, marxiste, psychanalytique ne sauraient se passer d'un certain engagement idéologique ou d'une motivation politique. Il dit à ce sujet que « même le plaidoyer de Max Weber en faveur de l'objectivité scientifique, de la *Wertfreiheit*, est fondé sur un engagement : sur la volonté individuelle et individualiste (libérale) d'éviter toute complicité avec les mouvements politiques de l'époque. Greimas a donc raison d'insister sur le fait que tout projet scientifique en sciences sociales « ne peut qu'être idéologique »²⁰ .

L'idéologie par rapport à la théorie et au niveau linguistique serait avant tout un langage collectif, un sociolecte qui formule les intérêts et les valeurs de groupe. La société apparaît ici comme un univers conflictuel que « chaque sociolecte construit et reconstruit à sa manière en articulant les intérêts et les valeurs d'un groupe particulier à

¹⁹ Korthals (Liesbeth) et al., *Études littéraires*, « Ethique et littérature », Volume 31 N°3, Montréal, Été 99, p10

Dans cet ouvrage critique, Pierre Zima traite du rapport entre le critique et l'éthique. Contrairement à Edmond Cros qui valide l'idée d'une dissociation entre l'éthique et le critique : Il dit ainsi que : « pour Edmond Cros, au contraire, il n'y a aucun doute sur le fait que l'éthique ne devrait guère jouer de rôle dans l'attitude du critique, alors qu'elle appartient à l'objet de recherche, dans la mesure où « elle sature, sous des formes multiples, les discours redistribués dans et par le texte littéraire ». Héritière des sophistes dans son plaidoyer pour « une autonomie discursive », la sociocritique selon Cros prend ses distances du moralisme platonicien puisqu'elle veut rester à l'écart des jugements de Bien et de Mal, descriptive et non normative » P10.

²⁰ *Op. Cit.* p17

travers un répertoire lexical, des taxinomies sémantiques et des parcours discursifs spécifiques »²¹.

Il est assez périlleux d'analyser le texte littéraire en utilisant une méthode unique dans la mesure où l'on peut s'enfermer dans une vision dogmatique qui ne permet pas de s'ouvrir à toutes les possibilités que le texte donne. C'est dans ce sens que Puis Ngandu Nkashama dit que :

En réalité, une science de textes ne peut être effectuée que dans le cadre d'une pluridisciplinarité. Du reste, une critique et surtout une théorie cohérentes doivent pouvoir s'appuyer sur les domaines littéraires connexes susceptibles d'apporter des éléments plus véridiques comme l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, la philosophie du langage²²

La sociologie de la littérature est réceptive de cette vision car la société que le texte décrypte contient plusieurs champs d'action. Il est peu évident de dégager des impressions d'un texte comme *Parole de vivant* par exemple sans se référer à sa dimension anthropologique, philosophique ou théologique. Naro-Alexandre propose également que la méthode critique soit englobante, sans figer le sens et qu'elle soit ouverte à l'interdisciplinarité pour « donner accès à tous les niveaux textuels »²³. L'interdisciplinarité ou encore une idée d'éclectisme semble appropriée pour rendre compte de toutes les sensibilités du texte. Les textes africains ne se revendiquent pas encore une idée d'incommunicabilité ou de blancheur, pas moins que celle de neutralité. C'est de ce point de vue qu'au niveau du personnage (qui est un macrosigne), Reuter et Glaudes disent qu' : « aucun récit n'est absolument neutre, car il propose une certaine représentation de la réalité, parmi, d'autres possibles ; à ce titre

²¹ *Op. Cit.* p17

²² Ngandu Nkashama (Puis), *Ruptures et écritures de violence. Etude sur le roman et les littératures africaines contemporaines*, Paris, L'harmattan, 1997, p11

²³ Tani (Naro-Alexandre), *Roman africain de la langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral*, Paris, L'harmattan, 1995, p19

il porte les marques d'une vision du monde qu'elle soit manifeste ou latente »²⁴.

Ce travail qui tente de lire un monde, en l'occurrence le monde carcéral, ne peut échapper à la tentation d'examiner cette dimension engagée. Le plus important, dit Bakhtine, est qu' :

Une compréhension active, dit-il, ne renonce pas à elle-même, à sa propre place dans le temps, à sa propre culture, elle n'oublie rien. L'important dans l'acte de compréhension c'est pour le comprenant sa propre exotopie dans le temps, dans l'espace, dans la culture par rapport à ce qu'il peut comprendre²⁵

La culture carcérale mise en parallèle avec celle des sociétés ouvertes permet d'éclairer le fonctionnement complexe et divers de ce phénomène.

A.6 Annonce du plan

Pour mener à bien cette étude, on se propose de l'organiser autour de deux parties. La première partie sera consacrée à une présentation des caractéristiques du monde carcéral alors que la deuxième partie se chargera de la dimension métaphorique de la prison et de l'écriture qui en découle. Dans la première partie, on étudiera les différentes facettes de la prison dans leur logique visible, tangible. Il ne s'agira pas de spéculer sur des présupposés conceptuels de la prison, mais de s'étendre prioritairement sur le fonctionnement au quotidien du système pénitentiaire. En effet, la prison étant avant tout cette maison close qui accueille des personnes ayant commis un acte délictueux vis-à-vis de la société, il est important de saisir cet espace de vie pour décoder son fonctionnement et son organisation. La présentation que le narrateur

²⁴ Reuter (Y) et Glaudes (P), *Le personnage*, Puf, 1998

²⁵ Bakhtine (M), *L'esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p342

de *Toiles d'araignées* fait de la prison du Béléya s'inscrit dans l'approche d'une structure désormais présente dans l'existence des Africains :

Pour un observateur non averti, rien ne distingue la prison d'une maison ordinaire. Le mur qui donne sur la rue, face au nord, est des plus ordinaires, fait de pisé et crépi au ciment ; des contreforts [...]. Un élément insolite pour tout Africain attire rapidement l'attention : une porte massive en fer rouillé, invariablement fermée entre treize et quinze heures et, le soir, à partir de dix-huit heures. Dans le Béléya, les portes, toujours ouvertes le jour, sont soit en bois, rarement cependant car l'humidité les gonfle et rend leur fermeture impossible en saison des pluies, soit en feuille de tôle ondulée²⁶...

Toutes les prisons ne sont pas comme celle du Béléya, mais à travers cette dernière on peut constater qu'une nouvelle structure a changé le décor de l'habitat en Afrique. La prison est si proche et si éloignée des populations qu'elle se trouve étrangement au milieu d'elles comme une inconnue, celle qui « ferme ses portes quand celles de toutes les cases sont ouvertes toute la journée ».

Bien que ses fonctions originelles soient peu lisibles, sa présence par contre reste intacte. Ce sera alors l'occasion de déterminer le rôle de chacun au sein de cette nébuleuse. On se rendra compte que chaque décision, chaque activité obéit à un canevas élaboré par des gardiens de prison. Ceux-ci sont au contact direct des prisonniers, ce qui leur confère un comportement particulier. Entre les violences physiques et les corvées, les gardiens de prison ne lésinent pas sur les moyens pour maintenir les prisonniers dans une pression permanente. Tout ceci se fait en conformité aux indications qu'ils reçoivent de ceux qui sont appelés ici les Chefs, dans la hiérarchie qu'on établit. Les détenus sont souvent perçus par les populations comme des enfants maudits. D'ailleurs dans *Toiles d'araignées*, leur menu est souvent composé de la viande impropre à la consommation. On les fait passer pour des charognards en guise de punition pour les mauvais actes qu'ils ont causés à l'ensemble de la

²⁶ LY (Ibrahima), *Toiles d'araignées*, *Op. Cit.* p33

société. Le détenu dans ce milieu est la principale victime. La société qu'il a offensée sait que le coupable est appelé à vivre dans la souffrance extrême ce qui occasionne une infantilisation de celui qui devrait logiquement prendre ses responsabilités vis-à-vis de la dite société.

Cette première partie sera structurée de la manière suivante : Les acteurs du monde carcéral (Chap1), La prison et la violence (Chap2), La prison : une espace moderne (Chap3), Les fonctions de la prison (Chap4) et la prison : un espace de mort (Chap5).

Dans la deuxième partie, on va se pencher principalement sur des aspects moins évidents. On sortira des murs de la prison et de son fonctionnement interne. On verra toutes les actions que l'homme peut mener pour maintenir son prochain dans un « état d'enferment ». Aussi, doit-on démontrer que des valeurs intrinsèques peuvent prendre le dessus sur toute forme d'oppression.

La prison comme métaphore se construit autour de l'idée que l'on peut vivre enfermé dans un espace libre tout comme se retrouver dans un espace clos sans raison apparente et se bâtir une idéologie qui dépasse les souffrances du milieu dans lequel l'on est jeté. La littérature post-indépendance est marquée par un tournant important qui se structure autour de la thématique du pouvoir tyrannique. Des écrivains tels que Sony Labou Tansi, Ahmadou Kourouma...seront les plus virulents dans la critique de ce nouveau mode de gestion des Africains et de leur espace. Le pouvoir, parce qu'il est clientéliste, pour reprendre un terme de Pierre N'da, cherche à opprimer les peuples. Toute une sémantique de l'onomastique va voir le jour. C'est ainsi que l'on peut entendre un dirigeant se faire appeler « Le Guide éclairé », « Le Guide providential », « Le Chef de canton »... Ces appellations sont le symbole d'une « incarcération des peuples » car elles sont chargées des projets de société à dimensions nombrilique et vicieux. Antoine Bangui dans

Prisonnier de Tombalbaye est la victime de cette rage d'opprimer qui anime son ancien patron. Il est pour cela aussitôt envoyé en prison. Les jeunes Ytsia-Moon dans *Parole de vivant* et Joseph Niamo dans *Le mort vivant* sont eux aussi victimes des politiques du « tout sécuritaire » respectivement dans le Demi-pays et au Tchad. Ceux qui sont susceptibles d'apporter une quelconque contradiction aux règles très strictes mises en place sont condamnés soit directement soit par contumace. L'autre aspect qu'on examinera dans cette même partie est une trajectoire peu abordée quand la prison et ses déclinaisons sont évoquées. Il s'agit du dépassement idéologique et symbolique de ce milieu. La prison serait un cheminement vers des valeurs de justice et de démocratie. Mais avant cela, le statut de la femme n'est pas reluisant. La banalité avec laquelle cette question est élaguée fait dire à Ibrahima Ly que :

Quant à l'oppression de la femme en Afrique, elle est si évidente que je n'ai nul besoin d'insister. La femme est presque toujours traitée en enfant. Une victime de nos sociétés. Je demeure convaincu qu'il n'est pas de progrès sans libération de la femme et la prise en charge par elle-même de son destin²⁷

La superposition automatique des valeurs traditionnelles dans la gestion des nations dites modernes conduit à l'éclatement de certains de ces principes afin de libérer les forces positives. Au titre de celles-ci, les droits de la femme et la prise en main de son destin constituent des valeurs ajoutées à la bonne marche de la société.

Dans ce monde moderne aux principes traditionnels qui fait de l'oppression une valeur cardinale, l'explosion du héros est génératrice d'une paradoxale vitalité, celle de ceux qui subissent diverses défaites. Ils sont écrasés mais non pas épuisés. La lutte des peuples et des héros n'est donc pas inutile si elle donne à une destinée alternative la possibilité de survivre dans le cœur des hommes opprimés.

²⁷ Magnier (Bernard), *Entretien avec Ibrahima Ly, in Paroles pour un continent*, Paris, L'Harmattan, 1990, p78

L'écriture de ces ouvrages offre un objet thérapeutique qui combat des maladies de la nation, des corps et de l'âme, car la violence que subissent les héros n'est pas démunie de signification. Elle peut être fondatrice. Telle la circoncision, génératrice de la fraternité d'un groupe et dont les membres deviennent des adultes. Ils défient les anciens et représentent les forces vives de la démocratie traditionnelle. L'écriture carcérale peut aussi aider à imprimer, à travers le parcours « initiatique » des héros, des valeurs d'une nation démocratique. Le silence de Mariama, par exemple, sous les coups des fouets des geôliers ne signifie pas l'insensibilité à la douleur physique, mais il est la manifestation des valeurs transcendantes de l'humain et des valeurs universelles qu'elle incarne face à la brutalité. Pour analyser cette deuxième partie, on va mettre l'accent sur : Le pouvoir et le monde carcéral (Chap1), Le pouvoir traditionnel : un monde carcéral ? (Chap2), La prison comme un cheminement (Chap3), La prison est-ce un exutoire ? (Chap4) et La prison : un espace d'écriture (Chap5).

Première partie :
LES CARACTERISTIQUES DU MONDE
CARCERAL

Mis en forme : Centré, Bordure :
Encadrement : (Ombree Simple,
Automatique, 0,5 pt Épaisseur du
trait), Motif : Transparente (Gris -
12,5 %)

Le monde carcéral tel qu'on l'envisage dans cette partie renvoie à une organisation sociale bien établie. Il est constitué de façon pyramidale. Il comprend d'une part, des responsables directs ou indirects, des collaborateurs et d'autre part, au bas de la pyramide, des détenus. Une relation de dominants à dominés rythme cette société. Elle met en lumière une société moderne où démocratie ne rime pas forcément avec ouverture et liberté. Le monde carcéral est celui d'une Afrique dont les chemins de la modernité sont jalonnés des systèmes sociaux fortement à moderniser. Pour l'instant, le monde carcéral est dominé par la présence des systèmes pénitentiaires²⁸ dont le pilier central est la prison. Une prison en agonie et qui semble ne pas mettre celui qui est condamné à l'abri de la société. Sa façon d'appréhender la vie et surtout le sens de l'acte condamnable posé ne semble pas être au centre du dispositif carcéral. L'expérience carcérale est par contre dominée par les violences, le ravalement de l'homme à l'état d'animal, loin des nobles fonctions théoriques dévolues à cette institution. Les garants de l'institution (magistrats, geôliers...) s'activent au contraire pour pousser les détenus à nier et effacer leur ego. Auquel cas, l'isolement sans limite les fait sombrer dans une déchéance physique et mentale sans fin.

Des acteurs du monde carcéral aux différentes formes de morts en passant par l'étude de l'espace carcéral, de ses fonctions, la prison offre un terrain fertile à la réflexion.

²⁸ Ensemble des structures de détention des personnes condamnées par la justice pénale ou en attente d'être jugées.

CHAPITRE I : LES ACTEURS DU MONDE CARCÉRAL

Les acteurs du monde carcéral dont on va parler à travers ce chapitre sont essentiellement constitués de trois catégories : les administrateurs (Chefs), les geôliers et les prisonniers. On s'intéressera particulièrement à ceux qui vivent dans la prison notamment les geôliers et les détenus et dans une certaine mesure les décideurs. Ce monde divisé comprend d'un côté, ceux qui appartiennent directement au monde ouvert supposé libres et de l'autre, ceux qui sont claustrés. Cette hiérarchisation de la société carcérale qui, a priori, tient sur le binôme fort/faible est au centre de son fonctionnement. On traitera ce chapitre en l'articulant autour des points suivants : L'administration carcérale : une structure hiérarchisée (1.1) ; Les chefs (1.1.1) ; Les subalternes (1.1.2) ; Les détenus : étude des cas (1.2) ; Le cas de Mariama (1.2.1) ; Le cas d'Ytsia-Moon (1.2.2) ; Le cas de Joseph Niamo (1.2.3) et Le cas d'Antoine Bangui (1.2.4).

1.1 L'administration carcérale : une structure hiérarchisée

L'administration carcérale se compose de toutes les personnes morales ou physiques qui exercent un ascendant direct sur les prisonniers, souvent passifs. Les chefs pénitenciers et leurs subalternes constituent les visages découverts de l'iceberg. On rencontre une société à forte influence. Chacun cherche à marquer son territoire afin de ne pas se laisser écraser par l'autre. Dans ce monde fantasmé par les populations pour son opacité et pour sa mauvaise réputation, ceux qui se trouvent enfermés dans les différentes maisons d'arrêt sont sous l'autorité directe d'une administration qui a pour rôles de veiller avec fermeté au « bon » fonctionnement du système. Dans celui-ci, les détenus sont évidemment la base de la pyramide. On nommera certains, les Chefs (donneurs d'ordre), les autres les Subalternes (exécuteurs d'ordres). On se focalisera particulièrement sur chacun des héros car chacun d'eux est la figure type du détenu.

1.1.1 Les chefs

Plusieurs éléments rentrent en ligne de compte dans l'organisation pénitentiaire. Les rôles sont si bien définis qu'il y a d'un côté, des chefs et de l'autre côté, des subalternes. Dans *Toiles d'araignées*, Ibrahima Ly les distingue clairement par son souci d'indexer le fonctionnement et la particularité de ce phénomène. Ainsi, le juge, le commandant, le médecin, le régisseur et les sergents constituent-ils le sommet de la hiérarchie carcérale. Même si par ailleurs, quelques personnages de haut rang interviennent

indirectement dans la gestion de cette administration. Les chefs sont ceux qui ont le pouvoir de décision et qui sont considérés comme libres par la société. Ils n'ont pas de contraintes ni temporelles ni spatiales comme les détenus dont les mouvements obéissent à un canevas prédéterminé. On rencontre aussi des « chefs » encellulés comme l'ancien ministre Antoine Bangui, mais qui n'ont pas une réelle emprise sur le déroulement des activités dans la prison exceptés ceux qui sont responsables des cellules qu'ils contrôlent de main de maître. Leur pouvoir ne dépasse pas souvent la grande porte des maisons d'arrêt, quand bien même ils peuvent avoir de l'influence sur certains gardes. Mais celle-ci est toujours au bénéfice de la hiérarchie pénitentiaire qui trouve ainsi un moyen de mieux contrôler toute la structure par une maîtrise des microstructures (dont l'organisation est sous le modèle de la société ouverte).

En parlant essentiellement du texte du Malien Ibrahima Ly, on peut ressortir aisément la catégorie des chefs à travers le parcours de l'héroïne Mariama. Ayant refusé de s'unir au vieillard Bakary, son père et sa mère vont très vite se désolidariser de la jeune fille. En effet, l'organisation sociale qui régit le quotidien de l'adolescente ne permet pas ce genre de dérive solitaire. Toutes les tractations de sa mère, Hawa, auront pour objectif, de faire fléchir sa fille. Chacun des parents sait que toute la société risque de se ruer sur eux, s'ils ne la dissuadent de renoncer à sa décision. Les plus hautes autorités ne pourront pas, en effet, comprendre le parricide symbolique ou le déni du père opéré par une adolescente censée avoir reçu une éducation irréprochable. Tuer symboliquement le père, c'est tuer la tradition comme semblent l'expliquer les différents tribunaux auxquels Mariama fait face (tribunal traditionnel, puis devant le juge Salamanta). Pour elle donc, les chefs sont par ordre d'apparition : la famille, le fortuné prétendant, le commandant, le juge et les hauts gradés de la prison. A chaque étape, les

raisons avancées par la jeune fille sont renvoyées aux calendes grecques car elles n'ont aucun fondement social.

Le contexte d'apparition de ce récit est à cheval entre les traditions et la modernité. Selon Pierre ZIMA, l'idéologie s'exprime à travers un langage. Car « la société est un ensemble de langages collectifs »²⁹. Le langage qui prévaut dans ce texte consolide l'idée d'une société séculaire qui tente de s'accommoder des nouvelles exigences. Elle reste, *in fine*, fortement dépositaire des valeurs traditionnelles. Ainsi, dans une société qui dicte tout, il est en effet difficile de convaincre dans la mesure où il y a une opinion dominante. Cela importe peu si elle se trompe ou si elle fait preuve de totalitarisme. Le plus important étant de conserver l'équilibre des valeurs sociales. Pour ce qui est des parents, la situation est simple. Mariama doit accepter le mariage ou être reniée. Ainsi, le père, perçu dans la société comme le « patriarche » n'hésite-t-il pas à la mettre en garde sur un ton menaçant :

Si j'entends de toi la plus petite objection, je te maudis, tu quitteras la maison et aucun de mes parents ne te recevra ! (...) Le père la saisit par la peau de la nuque et alla l'enfermer dans le grenier³⁰.

Cette mise en garde faite par le père de la jeune fille est le prélude à une réelle rupture entre les deux. La première autorité, le Chef, a déjà rendu son verdict. Ce qui fait que toute opposition est alors synonyme de guerre ouverte et donc, équivaut à un bannissement total. Celui-ci se fait sans compromission, puisque aucun autre membre de la famille ne peut intervenir. L'usage par le père de la violence vis-à-vis de sa jeune fille ne peut augurer des lendemains plus raisonnables. Plus encore, le père donne une dernière injonction à sa fille en tentant de

²⁹ Zima (Pierre), *Manuel de Sociocritique*, Paris, l'Harmattan, 2000

³⁰ LY (Ibrahima), rééd. (1997), *Toiles d'araignées*, Paris, Actes Sud p58

l'intimider et de faire valoir son inéluctable autorité. Au fur et à mesure que la situation évolue, les punitions s'enchaînent : mise en quarantaine dans un grenier et viol. Le grenier qui est un espace hautement symbolique dans la vie des communautés du Béléya parce qu'il accueille la récolte ancienne et prélude de la semence future, et la figure de l'espérance va contraster avec la tournure que va prendre le destin de toute la famille. On a d'un côté, le Père (Chef) qui doit perdre de sa crédibilité et tous les avantages matériels et financiers découlant de cette union, de l'autre côté, la vie de la jeune qui appartiendrait désormais à tout le monde sans la moindre protection. Ainsi, la figure du Père étant incontournable, Mariama est-elle automatiquement expulsée du circuit social.

Contrairement à Okonkwo, personnage de Chinua Achébé dans son ouvrage intitulé, *Le monde S'effondre*³¹, qui est recueilli par une tante lointaine, l'exil avant-coureur auquel Mariama est vouée, n'a d'autre nom que la prison. Dans ce contexte, partir de son milieu de vie est, en soi, un acte sacrificiel marqué par un avenir incertain et qui conduit à la déperdition. Okonkwo qui était parti après avoir commis un crime femelle, c'est-à-dire involontaire et malgré tout réprimé par la société, est accueilli sans l'auréole et l'aura qu'il espérait et qu'il avait auparavant durement acquises. Les sept années que durera son exil seront une véritable désillusion d'autant plus que tous ses plans de reconquête de la gloire perdue, et toute opération de charme furent voués à l'échec. La trajectoire de Mariama ne peut connaître cette même configuration dans la mesure où son statut n'est pas identique à celui du titré Okonkwo même si tous deux sont liés par un destin qui fera d'eux des parias dans leur société respective. Dans l'univers social de chacun d'eux, l'exil est la forme de prison la plus usuelle car elle ne met pas un terme à la vie physique des individus.

³¹Achebe,(Chinua), *Le monde s'effondre*,Op. Cit.

Les chefs des clans ou le conseil des anciens ne se préoccupent guère de toute forme de dépouillement psychologique dans la mesure où leur verdict est sans appel et leur décision est jugée noble pour le reste de la société qui en ressort grandie et qui échappe, par la même occasion, à la contamination par quelques fauteurs de troubles comme Mariama. Les chefs traditionnels et ceux qui représentent la nouvelle société militent tous en faveur d'un châtement exemplaire en l'encontre des contrevenants. Harouna, le père de Mariama qui le savait, malgré tout l'amour qu'il porte ou qu'il semble porter à sa fille, ne peut agir autrement. Il est le premier à qui l'exemplarité sociale est demandée, c'est la raison pour laquelle le commandant du cercle lui fait sa reconnaissance en ces termes :

Ta fille a osé contredire l'autorité. Nous t'aurions arrêté et maltraité si nous ne te savions discipliné et honnête. Nous savons que tu condamnes Mariama autant que nous. C'est une gamine qui ne mesure pas la gravité de ses actes. Nous t'aurions fait disparaître, toi et toute ta descendance si, encore une fois, nous n'étions convaincus de ta parfaite collaboration. Nous te donnons l'occasion d'amener ta fille à la raison, au bon sens...³²

La bonne collaboration dont il fait preuve avec les autorités est le gage de sa bonne foi et cela le dispense d'un châtement capable d'atteindre tous les autres membres de la famille. Le commandant, un autre Chef dans la hiérarchie carcérale selon l'itinéraire de Mariama, qui est le représentant direct du pouvoir central, a toutes les prérogatives. Il se charge d'un tel acte hautement répréhensible et considéré comme une trahison dans cet univers social où l'homme est reconnu exclusivement au nombre de biens et richesses qu'il possède et l'attachement aux dogmes sociaux. Le commandant censé être le garant de l'unité et de la tranquillité, jouit ici d'un pouvoir sans limite, pouvant alors décider de décimer toute une génération. «Les soleils des

³²*Op. cit.* p81.

indépendances » ont fait naître des *Fama*³³. Ils sont des maîtres absolus qui sont loin de se soucier des préoccupations des populations ou de produire des lois qui pourraient participer à une refonte sérieuse de la société, loin des schémas calqués sur l'oppression et la domination. Ces *Fama* ne procèdent pas à un exercice de concession du pouvoir surtout dans des sociétés où le chef doit impérativement se faire respecter. Cette société oligarchique se veut exemplaire, c'est ainsi que la réponse du Père de Mariama est sans équivoque quand il tient le propos suivant au commandant :

Mon commandant, c'est pour moi un grand honneur de pouvoir rentrer dans ce bureau et de pouvoir y parler. C'est là un témoignage de ta bonté et du respect que tu éprouves et manifestes pour les vieux. Mais chez nous, même si c'est ton fils qui détient le pouvoir, tu lui dois une obéissance absolue. Dieu seul dispense le pouvoir et il nous commande instamment de suivre qui le détient. Tu es donc ici notre Père à nous tous. Mariama nous a humiliés, nous ses parents, peut-être parce que nous sommes pauvres, mais toi, tu as les moyens de la redresser. Sa mère et moi avons essayé d'être pour elle les berges du fleuve de sa vie. Nous nous sommes efforcés de la conduire, malgré les méandres indispensables et les chutes nombreuses, vers le bonheur de la vaste eau, la société où chaque goutte existe mais la solitude est ridicule, absurde et suicidaire. Elle a changé de lit et s'est fourvoyée dans une plaine où elle ne sera qu'un marais fangeux où chacun videra ses détritiques. Nous remettons Mariama entre tes mains. Harnache là pour qu'elle ne perde pas le sens de l'honneur, du bonheur et de la dignité. Doumbia était flatté, mais pas surpris³⁴ ... »

Dans ce plaidoyer, on est en mesure de faire ressortir trois articulations. La première est celle où le Père se désolidarise de sa fille et affiche un attachement radical aux institutions mises en place.

³³Ibrahima Ly emploie le mot *Fama* qui signifie ici **Roi**, Chef à la page 77 quand le chef d'arrondissement central, Konaté, fit les présentations des fiancés peu avant le début de la cérémonie de mariage au cours de laquelle il demanda à chacun des fiancés s'ils avaient versés pour la dot des montants dépassant les vingt mille francs autorisés par la loi, et un griot, en signe d'approbation répondit : « qui oserait désobéir à un fama ! ». Et d'ailleurs le *Fama* d'Amadou Kourouma est aussi le roi des Malinkés, le chef, le prince qui « mangeait à satiété et qui couchait toutes les belles femmes qu'il voulait », avant les bouleversements sociopolitiques survenus dans ce qui était jadis son royaume. Même si son existence se compare désormais à celle d'un charognard à cause de la nouvelle donne sociale.

³⁴ *Op.cit.* pp 81-82

La deuxième tient de l'obéissance naturelle et absolue que toute la société observe pour garantir la stabilité ou assurer le respect des forces visibles et invisibles qui ont confié des responsabilités à ceux qui les détiennent. La troisième, enfin, s'inscrit dans l'ordre de la passation de pouvoir. Le Père de Mariama s'étant justifiée de son attachement à l'autorité, il revient donc à l'autre autorité, celle des nouveaux chefs, de prendre en main la destinée de l'adolescente. Aux yeux du père, elle a déjà consommé sa malédiction et ses lendemains seront entachés de souffrance et de morosité.

Dans la société décrite par Ibrahima LY, les décisions prises dans les sphères familiales et coutumières sont entérinées tout comme celles prises par les autorités administratives sont exécutoires dans l'immédiat. Le commandant du cercle qui représente la République ne manque de le lui rappeler : « si tu réponds *non*, je considérerais cela comme un affront à ma personne et, à travers moi, à toute la République »³⁵. Les choses deviennent plus claires pour la jeune fille qui se retrouve confrontée à son troisième obstacle après celui des parents et des autres membres de la communauté villageoise. Le commandant de cercle qu'elle a toujours considéré comme un Père, le père de la légalité et de la justice nouvelles, joue la même note de musique que les autres, tout en la remettant entre les mains de la gendarmerie avec des consignes claires de la torturer jusqu'à ce qu'elle change d'avis ou qu'elle meurt. Manquer de respect aux autorités envers lesquelles tout le monde porte une considération absolue relève d'une véritable gageure.

Les traitements que lui fera ensuite subir le très violent géôlier, Sangaré, est la réponse à son entêtement. Il fallait au plus vite taire toute velléité de révolte surtout venant d'un personnage qui porte dans son essence deux handicaps fondamentaux : celui de naître femme dans une société misogyne et celui d'être, de surcroît, une enfant.

³⁵ *Op.cit.* p83

La psychanalyse freudienne qui met en lumière le *complexe d'Œdipe*³⁶ peut être convoquée pour analyser ce qui taraude l'esprit de la jeune face à la loi des principaux Chefs de la société d'Ibrahima Ly.

Selon la théorie du complexe d'œdipe de Freud, l'enfant est animé d'un désir de se détacher de l'autorité de ses parents pour accomplir son développement personnel. L'enfant qui au départ admirait ses parents acquiert un esprit critique suivi d'une prise de conscience de la rivalité sexuelle. Se croyant évincé du couple parental, il imagine une autre filiation différente de la lignée familiale réelle. Mais la société dans laquelle baigne l'Être de Mariama ne peut accepter cette vision du monde qui n'est que de la pure machination sinon de la folie ou de la malédiction des dieux comme semble se l'imaginer sa mère Hawa en allant consulter un charlatan : « Tiéblin se pencha sur les homuncules, comme un myope sur une page, heureux. Après avoir répété trois fois "Ouhoum !" qui firent sursauter la mère, il fit l'éloge de Djitoumou Balla, le patron des féticheurs. (...) Hawa tenait, harponnées à son égard, les vingt-quatre figures dont dépendaient son avenir et celui de sa fille ³⁷». Il n'est pas alors question de laisser naître au sein de la communauté du Béléya des marques de frustration. Ils usent de tous les moyens, même l'incantation des forces invisibles.

Après le passage chez les gendarmes, les autres figures de la chefferie, le juge est appelé à prendre une décision pénale. Le juge Konaté représente une personnalité très importante dans cette société

³⁶ D'après le *Dictionnaire de Psychanalyse*, " Le complexe d'Œdipe, qui apparaît dans le stade phallique, correspond à l'ensemble des investissements affectifs que l'enfant porte aux deux parents. Cette période, dite œdipienne, est d'une importance fondamentale. L'enfant atteint en effet entre quatre et six ans un stade de développement qui lui permet pour la première fois d'éprouver un attachement émotionnel de type amoureux pour le parent de sexe opposé ; il réagit simultanément comme le rival de son parent du même sexe. L'immaturité physique et la pression sociale de l'image parentale (le triangle père-mère-enfant) condamnent l'enfant à refouler ses désirs dans le non-dit, le non-fait, c'est-à-dire l'inconscient, et transforment son premier pas vers l'âge adulte en un échec. Ce refoulement inexplicable par l'enfant provoque chez lui la peur de ses fantasmes. La solution que l'enfant invente face à cette crise émotionnelle et le niveau de persistance de ses attachements, de ses frayeurs et de ses fantasmes détermineront l'essentiel de sa vie affective adulte, en particulier ses choix d'objets amoureux".

³⁷ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p63

car il est aussi considéré comme un Père : «Allez la maudite ! Notre père, le juge, veut te voir. Que dis-je, tu n'as même pas de père, toi, sale catin³⁸ ! »

Mariama devient le seul Être dépourvu de père dans une société où celui-ci est non seulement une fierté mais aussi et surtout un signe et une garantie de protection et de survie. Personne ne pouvait vouloir du mal à quelqu'un qui avait son Père. Cette faiblesse, Mariama l'apprit à ses dépens tout au long de son itinéraire, c'est-à-dire des geôles traditionnelles à la prison centrale du Béléya. L'autre juge, Salamanta se sent investi d'un pouvoir qu'il faut encore affirmer car déjà, pour lui, se retrouver face à une jeune fille comme Mariama était un défi sans précédent et face auquel il faut impérativement réagir avec la plus grande sévérité :

Je ne sais pas sur qui tu comptes en haut lieu, mais tu plieras l'échine comme tout le monde. Tu as tenu tête à toutes les autorités, mais la prison t'éclaircira les idées. Ton petit godelureau t'y retrouvera, ficelé comme un panier de colas. On ne défie pas impunément la loi [...] Cette fille a la tête très dure. Elle n'a aucun respect pour sa famille, ce qui est un crime pour tout citoyen de ce pays. Comment considérer le chef de l'Etat comme un père quand on bafoue celui qui nous a donné le jour ? Ses oreilles sont restées closes aux sages conseils du commandant. Les corrections de la gendarmerie ont eu sur elle l'effet d'un pet d'âne. Notre beau pays ne saurait être une pétaudière. La prison reste le dernier recours, pour que cette fille ne soit pas perdue à jamais (...) j'enverrai demain un ordre de mise à disposition³⁹.

Le juge Salamanta résume bien la situation de Mariama. Il situe le degré de responsabilité de chaque autorité, du rôle de chacun, du Père au Chef de l'Etat (dont il parle mais qui n'est pas présent) en passant par le commandant. Il est insoutenable que Mariama trahisse les règles élémentaires de savoir-vivre et de citoyenneté. La prison reste la seule et valable sentence puisque, paradoxalement, elle a pu quand

³⁸ *Op. Cit.* p 94

³⁹ *Op. Cit.* pp 98-99

même dépasser la peur et affronter avec détermination chacune des étapes. C'est pourquoi la prison semble être le dernier recours pouvant punir convenablement l'ingrate et maudite fille. Le juge cherche par son verdict sans appel, à inculquer une leçon exemplaire à tous ceux qui s'aventureraient dans la voie de la désobéissance civique.

Les chefs dans l'œuvre de Ibrahima Ly sont bien organisés. Ils ne prennent pas des décisions qui pourraient mettre en péril l'équilibre de la société. La mise en place de la prison répond effectivement à des situations comme celles de Mariama. Elle symbolise en effet la folie de la société car son acte, qui pourrait passer pour un exemple de liberté et d'émancipation, est interprété au contraire comme une sorte d'exclusion volontaire et égoïste du circuit social. Elle s'auto-exclue en refusant d'accepter les propositions des différents chefs qui véhiculent des valeurs citoyennes d'obéissance et de fraternité.

Auguste Moussirou Mouyama, dans *Parole de Vivant* présente une hiérarchie carcérale légèrement différente de celle de Ibrahima Ly. Le parcours du héros, Ytsia-Moon, est parsemé d'embûches aux antipodes de Mariama dans ce sens qu'il est directement confronté à la haute hiérarchie étatique bien qu'utilisant des intermédiaires. Dès son arrivée de Fouturama, il est accueilli au bas de la passerelle par les membres de la sécurité intérieure du pays. Il est aussitôt embarqué pour des raisons d'enquête. La police des polices représentée par le redoutable Van der Volk, qui est aussi conseiller du chef de Canton tient un précieux suspect. Personnage peu apprécié, mais incontournable dans le dispositif de la sécurité intérieure, il est une icône de la violence à cause de ses traits de caractère jugés envoûtants par le narrateur :

Il n'était plus jeune, Van der Volk, et sa démarche calculée et patiente eût attendri les cœurs les plus durs, si l'indifférence de

son regard ne s'était ajouté à ce dos voûté qui se moquait des morts grinçant à son passage⁴⁰.

Van der Volk concentre plusieurs pouvoirs. Il pense que les médias étrangers lui sont défavorables et il s'en prend sans concession à toute l'organisation sociale et politique de Fouturama, son pays d'origine:

Ils n'ont plus de valeur, ces gens de Fouturama. Couchés, tous. Perdus dans leur droit-de-l'hommisme alors que le Fouturama a, aujourd'hui, plus que jamais, besoin de retrouver son Empire et toute sa grandeur. Avec ce Bicentenaire de leur foutue Révolution, c'est encore pire, le droit de-l'hommisme. Bicentenaire, bicentenaire, bicentenaire...pissentenaire, fa⁴¹

Il est nostalgique de la période royale de Fouturama avec ses visages historiques et emblématiques tels Napoléon ou le Roi Soleil. Cet homme qui vit dans l'illusion du passé a la ferme conviction qu'il peut participer à la grandeur du Demi pays. D'ailleurs, il prétend animer l'antenne extérieure de son parti DOS-National de Fouturama.

La mélancolie de la gloire ancienne se répercute sur son comportement vis-à-vis de ceux qui veulent introduire des germes de révolte ou de révolution dans la société. Il devient par la même occasion, le bourreau en chef de la République. De toute son action au sein de l'organisation sociopolitique et militaire du Demi-pays, un fait semble inédit, l'attribution par les dirigeants politiques de la sécurité du pays à un individu doté d'un profil douteux et largement discutable. Il est sans doute celui qui a une connaissance ou au mieux, une bonne expertise de l'organisation et de la gestion de ce type d'opération, c'est-à-dire la répression. Son mépris des droits fondamentaux de l'homme est un argument qui fait de lui, l'homme de la situation en période de crise. Il ne peut que trouver grâce aux yeux des dirigeants car il participe efficacement au maintien de méta psychose et de peur viscérale, tous

⁴⁰ Moussirou Mouyama (Auguste), *Parole de vivant*, Paris, 1992, L'Harmattan, p 72

⁴¹ *Op. Cit.* p74

ceux qui oseraient s'en prendre à un membre du parti au pouvoir. Il est officiellement la courroie de transmission entre les plus hautes autorités et les subalternes. Mais son champ d'action dépasse largement ses prérogatives, du moins par la tonalité menaçante de son discours. L'intrusion par l'auteur, dans le récit, d'un tel personnage atypique peut être perçue comme une stigmatisation de l'ingérence de forces extérieures dans les affaires d'un pays longtemps géré par « les missionnaires catholiques et protestants ».

Cependant, cette situation peut aussi s'expliquer par le fait que l'exercice du pouvoir est une tâche qui exige loyauté et engagement, atouts que remplit radieusement l'officier technique Van der Volk en étroite intelligence avec la voyante principale du chef de canton.

Bien que la présence de Van der Volk soit d'un apport inestimable, il n'en demeure pas moins que les forces occultes participent à la consolidation de la gestion de la société. C'est dans cet état d'esprit qu'évolue l'univers social de Ytsia-Moon. Il n'est pas question que Madame Zoreye, *nganga* attitrée et respectée du chef de canton ne soit pas consultée. Ses prédictions sont prises en compte dans tous les projets concernant l'avenir du Demi-pays : « Qui pouvait mieux éclairer le Chef de canton que le miroir de son *nganga* ? Et pourquoi devait-on sous-estimer les signes avant-coureurs aux mains de la police ⁴² ? »

Les *nganga*, au premier rang desquels Madame Zoreye occupent une place de choix dans le dispositif sécuritaire du Demi-pays. Aucune enquête, scientifique fût-elle ne pouvait surplomber l'art divinatoire de cette dernière. Le rôle de Chef qu'on lui assigne dans le fonctionnement de la prison tient compte de tous ces paramètres qui conduisent l'homme à une lente et certaine déchéance. Il n'est pas

⁴² *Op. Cit.* p65

question de penser que toutes ces pratiques sont arriérées ou rétrogrades, puisqu'elles occupent une place considérable dans l'inconscient collectif des acteurs sociopolitiques de l'univers dans lequel évoluent les personnages. Le chef de Canton étant une composante de cette société, il ne peut que logiquement baigner dans ces croyances qui accordent un statut particulier au *nganga*⁴³, non seulement parce qu'il travaille en étroite collaboration avec les plus hautes personnalités, mais aussi parce qu'il a le privilège d'être le médiateur patenté entre le séculier et l'invisible.

En revanche, ici le grand chef, le Chef suprême est directement indexé. Il participe de façon prononcée et directe à la vie sociale. Il n'est pas iconifié comme chez Ibrahima Ly, où, même son évocation relève du « crime » de lèse-majesté. Pour ce qui est du Chef de canton, son implication dans le système sécuritaire du Demi-pays lui permet d'avoir une mainmise sur l'ensemble des structures de la société dont il la gestion. Il fait certes confiance aux forces de l'ordre qui lui sont par ailleurs soumises, mais il sait mesurer la fragilité de son pouvoir. C'est ainsi qu'il ne fait rien pour mettre Ytsia-Moon hors de cause dans l'accusation qu'on lui porte puisqu'il ne cherche qu'un acte de repentance de la part du jeune condamné. Il se fait représenter par : « le délégué du gouvernement cantonal [qui] était venu ce jour-là entendre les ultimes déclarations du jeune étudiant avant sa mise en liberté ou son inculpation⁴⁴ ». Aussi, n'hésite-t-il pas à faire condamner certains de ses collaborateurs directs tels Mouzabakani et Moukokou-Mbaka bien que

⁴³ Il désigne presque partout au Gabon la fonction de devin-guérisseur et chez les Mitsogho on retrouve des corporations initiatiques de *nganga* relativement indépendantes du Bwiti. Cependant le terme *nganga* est aussi utilisé pour désigner certains acteurs du rite, même si leur rôle est plus ponctuel que celui des *nganga* du Bwiti fang. Dans le Bwiti Ndéa des fang le *nganga* acquiert le statut de ministre du culte qu'il a partout ailleurs, mais ce n'est pas une fonction stable. On désigne le *nganga* à l'occasion de chaque cérémonie.

⁴⁴ *Parole de vivant, Op. Cit.* p64

présupposés innocents. Au contraire, son corps inerte est même utilisé pour des rites sacrificiels.

Dans le récit épistolaire d'Henri Djombo, les chefs sont par ordre d'apparition : les hauts gradés de l'armée, le Juge d'instruction, le Chef de l'Etat, puis Akwéyi, l'oncle de Joseph Niamo. Le choix porté à ces différents personnages comme chefs dans l'administration carcérale s'explique par le fait que le protagoniste, avant, pendant et après son incarcération passe par des étapes bien précises et auxquelles il doit faire face. Au plus profond de son chagrin, Joseph Niamo, pour rester sain de corps, tente de pratiquer du sport conformément à ses habitudes. Mais le sort qui lui est réservé est triste quand, se trouvant dans le territoire de ses ancêtres, il est pris dans une sorte de traquenard visiblement irréversible. Il est en effet interpellé par les forces de l'ordre de Yangani, le pays voisin. Il est automatiquement identifié comme un commandant, le commando de Boniko voulant tenter une mission de mercenariat dont la principale victime est Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto, le Président du pays voisin sous l'instigation de Nguiza, le Président de Boniko. Il fait successivement face au zèle d'un caporal-chef et du lieutenant Blanc avant d'être présenté au Général. Joseph Niamo est pris de confusion face à cette manœuvre absurde. Il est pris malheureusement pour un autre sans qu'un effort d'identification véritable ne soit effectué par les membres de la sécurité intérieure :

Des mercenaires entraînés au Boniko se préparaient à envahir le Yangani afin de renverser les institutions en place grâce aux appuis dont ils jouissent chez nous. Malgré la faiblesse des effectifs du poste, nous avons réussi à repousser les agresseurs et à capturer le chef du commando, le commandant J.N. Joseph Niamo...quelque chose...Massaragha ! Le nom...Voilà, oui mon général ! C'est bien les initiales du légendaire mercenaire qui toujours réussi à nous échapper au dernier moment. Maintenant que nous le tenons...⁴⁵

⁴⁵DJOMBO (Henri), *Le mort vivant*, Paris, Présence Africaine, 2000, p 43

Joseph Niamo se retrouve pour la deuxième fois brisé. La fatalité est loin de le lâcher dans la mesure où, du douloureux deuil de sa sœur, il doit être conduit pour subir des interrogatoires. Il cherche à être innocenté de ce malheureux malentendu. Pourtant ce qui paraît comme un quiproquo pour lui, devient une opération d'une grande portée pour ses détracteurs. Il se trouve comme un animal pris dans un piège tendu pour un autre. En tout état de cause, sa parole n'a aucune importance. Le lieutenant Makaki, le Blanc, dévient un héros et pouvait s'attendre à une importante récompense.

L'image du Blanc peut être associée à celle de Van der Volk, l'autre Blanc dans *Parole de vivant*, pour faire une fois référence à l'ingérence qui peut trouver une pluralité d'interprétations. On peut citer : la neutralité, la technicité, l'expertise, le mercenariat et la coopération. La neutralité intervient quand il s'agit de trancher une décision pour laquelle les autochtones tergiverseraient, les « Blancs » agiront sans concession. Cette neutralité est souvent associée au mercenariat dans la mesure où les décisions qu'ils prennent sont souvent dénuées de toute humanité. Ils peuvent sans regret passer à trépas un individu gênant pour le système qu'il sert. C'est pourquoi, dans le traitement physique des prisonniers, certains agissements sont d'une telle dureté qu'on pourrait les comparer à une représaille militaire menée par des soldats surentraînés ou dopés. Mais à côté de ces méthodes peu louables, leur technicité et leur expertise ne souffrent d'aucune contestation. Ils savent organiser les systèmes de défense et d'attaque. En revanche, leur savoir-faire n'est pas mis au profit de l'organisation du système carcéral qui souffre de manquements graves et préjudiciables à l'espèce humaine. C'est plutôt dans ce domaine que la coopération devrait être effective. Pour pallier le manque de savoir-faire dans le traitement des détenus, leur expertise, la technicité et la coopération passent au travers des problèmes d'organisation sociale dont

souffrent des zones géographiques comme le Demi-pays, Yangani ou encore Boniko.

Le général quant à lui se charge de donner des directives. C'est lui également qui reçoit Joseph Niamo à Bocaville pour procéder à un interrogatoire digne d'un hiérarque militaire :

Allons, allons ! Commandant, m'interrompit Mortoni. Où voulez-vous nous conduire avec ce roman de mauvais goût ? Dites-nous la trame du complot. Surtout plus d'histoires indigestes, d'histoires à dormir debout, entendons-nous bien ! (...) –Donnez-nous votre parole d'officier de dire toute la vérité. Nous pouvons vous assurer, en revanche, que vous jouirez du traitement dû à votre rang...⁴⁶.

Il est en effet l'épine dorsale de la sécurité du territoire. Ce faisant, il est de son devoir de s'imprégner de toutes les informations nécessaires afin de mieux organiser, au besoin, l'état d'alerte et répartir les soldats en fonction des nécessités partout dans le pays. Un personnage d'une telle importance ne saurait manquer au titre des chefs dans l'administration carcérale. Il peut avoir droit de vie ou de mort sur tout individu. Seulement, son pouvoir dépend beaucoup de l'humeur de l'Excellence. Mais tant qu'il peut encore jouir de sa confiance, il ne s'en prive pas.

Le juge d'instruction qui est le symbole de l'égalité entre les individus et qui incarne l'Etat de droit ne peut rendre exécutoire ses décisions car elles ne sont valables qu'avec l'approbation de l'exécutif. On peut le placer dans la rubrique consacrée aux subalternes, mais son importance dans la société donne la possibilité de scruter ses silences, et ses réactions souvent emprunts de soutien au discours officiel :

Le juge d'instruction n'insistait pas sur les détails de cette affaire pourtant réputée d'intérêt national (...). Il se contentait chaque

⁴⁶ *Op. Cit.* p 49.

fois de conclure, avec des propos parfois chargés d'allusions et de sous-entendus (...).

Le magistrat ne croyait pas plus à ses propres questions qu'à mon récit. Il consentait peut être que chacun, dans cette arène, dût jouer simplement son rôle⁴⁷.

Le juge ne pouvait avoir besoin des preuves puisque le rapport de Makaki était suffisamment accablant et très achalandé :

Même s'il l'avait voulu, comment eût-il pu demander justification à l'Ordre dont il n'était que le serviteur ? Comment l'eût-il pu, dès lors qu'il était interdit de contredire le lieutenant et le général de la haute assistance technique ? Il se contentait de boire leurs paroles, de suivre leur logique d'évangile, lui qui respectait son serment d'hypocrite et s'accrochait à l'obligation de réserve pour ne pas mécontenter le tout puissant Etat. Le juge ne faisait que son travail, rien que son travail. ⁴⁸

On peut de prime abord affirmer qu'il est, lui aussi, enfermé dans un système. Ses marges de manœuvre ne lui permettent pas de mettre au service de la société toutes ses compétences. En revanche, son degré d'enfermement ne se situe pas au même titre que les autres. Car il est acteur de la toute puissante machine qui véhicule les valeurs de soumission vis-à-vis des citoyens. Sa souffrance est certainement intérieure, avec des conséquences ravageuses indubitablement. Pourtant officiellement, il baigne dans la grande hypocrisie générale qui maintient des individus dans le désarroi, la crainte et l'enfermement.

Le Chef de l'Etat, son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto est directement lié à l'arrestation de Joseph Niamo qu'il accuse d'être le mercenaire au service de son rival, Nguiza. Le dispositif sécuritaire, la recherche effrénée des informations pour accuser les membres de l'autorité voisine sont mises en place sous son autorité. La psychose dans laquelle baignent les citoyens de son propre territoire est entretenue et voulue. On dit de lui qu'il est plein de bonté, à condition de collaborer.

⁴⁷ *Op. Cit.* p 73

⁴⁸ *Op.cit.* p 73

Une chose est sûre, il est un être insaisissable capable aussi bien du meilleur comme du pire. Il cherche pour la circonstance, à rencontrer le commando Joseph Niamo qui a voulu renverser son pouvoir. Pendant les différents interrogatoires, il passe facilement d'un ton paternel, compréhensif et semblant même regretter l'incident, à un ton menaçant et déterminé :

Mon fils, me dit-il, promettez que vous ne me direz que la vérité. C'est moi qui ai forgé ce pays, autrement dit, je suis le père de tous les Yaganiens. J'ai donné à toutes les filles et à tous les fils du Yangani les mêmes chances de s'épanouir (...) Le président se mit en colère et dans un état de rage dont ses collaborateurs et le pays tout entier redoutaient souvent les conséquences. Dans sa furieuse transe, Nzétémabé Bwakanamoto menaça de me crever les yeux avec sa canne -qu'il ne cessait de brandir- si je continuais à mentir et à me moquer de sa magnanimité de bon père à la recherche effrénée de la vérité⁴⁹.

Il tente de marquer la conscience du jeune homme pour obtenir une réponse à ses certitudes. Une réponse positive aux allégations qui pèsent sur lui était très attendue par toutes les parties prenantes de cette organisation locale de sécurité. L'emmurement dans le silence du jeune homme ne peut le mettre en odeur de sainteté avec le Chef. C'est ainsi qu'il fait tout ce qui était de ses compétences pour tirer une réponse positive et surtout, ne pas prendre une décision qui soit préjudiciable au commando. De l'amour à la haine, le pouvoir du chef savait se servir des deux registres. Toutes les interrogations qu'il faisait passer au jeune homme ne lui permettent pas de se faire une idée sur la véracité des accusations qui lui ont été rapportées. Mais il reste persuadé qu'il est en présence d'un commandant mandaté par son frère ennemi, dans le but de l'éliminer physiquement. Heureusement pour Joseph Niamo, il reçoit la grâce présidentielle du magnanime Chef de l'Etat. Pris entre plusieurs feux, sa mise en liberté assortie d'une importante récompense financière n'est pas perçue comme une aubaine sur les terres de ses ancêtres. Il fallait compter sur l'oncle Akwéyi.

⁴⁹ *Op. Cit.* p 91

Obnubilé par sa nouvelle situation sociale, Joseph Niamo croit bien faire de repartir dans son village pour reprendre la place qui était la sienne. Il ne pensait pas que le temps savait à la fois être ami de l'homme et son pire ennemi. Est-il possible, dans des sociétés fortement influencées par des éléments culturels et culturels de se faire accepter après trois ans d'absence ?

A cette interrogation, la scène d'accueil de Joseph plaide en faveur de la négation. Comment faire comprendre à des individus qui ont fait le deuil, avec tout ce que cela représente comme partage de biens et autres rites sacrificiels, qu'il était encore vivant ? Personne n'a vu sa tombe certes, mais il est effacé de la mémoire de tous. Le minimum de trois ans est largement suffisant pour que son identité lui soit refusée. Et pour cause, son oncle avait, conformément à la tradition, hérité de ses biens. Sa femme s'était remariée et avait été dépouillée de l'héritage. Joseph Niamo a eu la vie sauve grâce à l'intervention des forces de sécurité qui l'ont recueilli dans les locaux du commissariat. Toute la foule qui s'était subitement retrouvée à l'appel de l'oncle Akwéyi voulait en finir avec le mort vivant qui veut venir hanter le quotidien des villageois. La détermination de la bande à Akwéyi était telle qu'un manque de lucidité de son neveu aurait été fatal. Les valeurs villageoises de solidarité avaient paradoxalement disparu.

Aussi, le culte fait au mort, ou pour reprendre le poème *Souffles*, de Birago Diop⁵⁰ semble s'inscrire hors de cette logique quand il affirme que :

*« Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire
Et dans l'Ombre s'épaissit.
Les Morts ne sont pas sous la Terre :
Ils sont dans l'Arbre qui frémit,
Ils sont dans le bois qui gémit,*

⁵⁰ Célèbre poème de Birago Diop, *Souffles* dans lequel il célèbre l'osmose, la symbiose entre l'Africain et les ancêtres. Il pense en effet, que la mort dans la tradition africaine n'est pas définitive puisque les morts continuent à intercéder pour les vivants dans plusieurs circonstances et plusieurs domaines de la vie courante : récolte, maladie, changement de saisons...In *Leurres et lueurs*, Paris, Présence africaine, rééd.2000

*Ils sont dans l'Eau qui coule
Ils sont dans l'Eau qui dort
Ils sont dans la Case, ils sont dans la Foule :
Les Morts ne sont pas morts »*

Ici, ce poème ne trouve pas un écho favorable surtout qu'il dessert le garant de ces mêmes valeurs. *A priori*, l'oncle Akwéyi n'était pas très motivé à l'idée de voir son neveu revenir parmi les vivants. Surtout que son statut était voué à un important changement. Contre tout et contre tous, Joseph Niamo décide de poursuivre son oncle maternel en justice. Malgré tous les présupposés traditionnels auxquels tout le monde faisait allusion, le jeune homme est rétabli dans ses droits au détriment de son oncle qui trouve refuge dans l'alcool.

Tout comme le père de Mariama, la figure de l'oncle maternel représente le père. Cet oncle n'hésite pas à livrer son neveu à la vindicte populaire quand une situation de crise apparaît. Et là, le foyer parental peut être perçu comme la première étape de l'enfermement. Du moins à la lecture de ces deux textes, il vient de penser que quand le cordon ombilical se coupe, les lendemains sont parsemés de difficultés terrifiantes pour ceux qui sont dans l'obligation d'affronter les forces extérieures sans soutiens internes.

Dans le quatrième texte du corpus, Antoine Bangui, à travers son récit –témoignage est très virulent vis-à-vis du pouvoir « tyrannique » au sein duquel il était membre. Encore une fois, l'administration carcérale ne se singularise pas aux seuls membres des établissements pénitentiaires, mais elle englobe les acteurs qui pensent, condamnent, véhiculent, exécutent, tranchent en faveur d'un quelconque enfermement. Dans ce sens, et au titre des pionniers de ces méthodes d'incarcération, Antoine Bangui privilégie le Président Tombalbaye et, dans une certaine mesure, le responsable de la gendarmerie. Ainsi, le nom patronymique de ce responsable n'est pas mentionné dans sa totalité. Il est par contre rapporté qu'il s'appelle : « Ge..., un Français

rond et empourpré, responsable au sein de la gendarmerie de la Brigade Spéciale d'Intervention »⁵¹.

Il prend ses distances quand il voit Bangui qu'il a sûrement connu par le passé. Il n'ignore pas les soutiens que cet ancien ministre, tombé en disgrâce avec sa hiérarchie, entretient avec le monde extérieur. Il dit tout de suite qu'il n'est pas informé des raisons de son arrestation :

Je ne sais pas, me répond-il, c'est le Président lui-même qui a ordonné votre arrestation. On m'a demandé des gendarmes, je les ai fournis...Pour le reste, je ne suis au courant de rien. Son regard habituellement perçant me fuit, ses paroles sortent mollement, à regret⁵².

L'officier supérieur chargé des opérations délicates et de la formation de l'élite militaire nationale est avant tout un Occidental. Il affirme obéir aux ordres du Président Tombalbaye. Tout comme Van der Volk, le lieutenant, et maintenant, le responsable de la gendarmerie de la Brigade Spéciale d'Intervention. Cette crème Occidentale constitue un dispositif de sécurité de luxe. Ils sont toujours sollicités même quand tout est fait pour conduire plusieurs personnes vers la souffrance la plus atroce. Le « général » Ge peut tout faire pour paraître gentil ou irréprochable aux yeux de Bangui, il n'en demeure pas moins qu'il se rend coupable des exactions reprochées à Tombalbaye par l'opinion internationale. Et d'ailleurs, que pourrait penser cette opinion si elle apprenait qu'un étranger était au centre d'une machine à torturer ? Cette question est imputable à ceux qui les emploient. On pourrait, dans une analyse radicale, les attribuer à une autre forme d'emprisonnement ou à un refus délibéré de l'autogestion de la société par des hommes et des femmes libres ayant des grandes ambitions pour leur pays. Bangui quant à lui démontre aussi que les décisions, les tortures et les machinations émanent essentiellement de Tombalbaye qu'il connaît bien

⁵¹ Bangui-Rombaye (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, 1990, Hatier. p 20

⁵² *Op. Cit.* p 20

pour avoir partagé une vision commune du pays, bien que souvent empêtrée par quelques oppositions entre les deux hommes. S'interrogeant toujours sur les mobiles de son arrestation, Bangui n'obtient pas de réponse car rien ne pouvait présager un tel coup surtout après qu'il eut décidé de rentrer dans son village après son éviction du gouvernement. Il pense être enfin libre quand la land Rover vient, avec à son bord, une équipe de la brigade de la gendarmerie. Tombalbaye précise enfin qu'il est à l'origine de cette arrestation :

C'est moi qui t'ai fait arrêter, j'ai tenu à ce qu'on t'amène ici les menottes aux poignets ! Et j'ai spécialement choisi les gendarmes qui sont partis te prendre, ce sont tous des Ouaddaïens. » (...) Si tes parents avaient tenté de réagir, ils avaient pour mission de les carboniser tous ! ⁵³.

Il est enfin fixé sur l'ordonnateur de son arrestation. Dans ses pensées les plus lointaines, il se souvient qu'il avait demandé une confrontation publique à cet homme d'Etat dont il n'ignorait pas les colères. Cet engagement frontal ne pouvait rester impuni. Aussi, se souviendra-t-il qu'il était étiqueté comme un pro occidental, donc un ennemi de la Patrie. Tombalbaye prend enfin sa vengeance sur son ancien collaborateur dont l'esprit de liberté et de révolte mettait à chaque fois son pouvoir en péril. Enfermer Bangui était la solution idoine pour toute la République. Dans une société qui cultive les germes de l'enfermement, toute défiance conduit à la prison. Les chefs de l'administration carcérale aiment se faire passer pour des victimes alors qu'ils sont souvent à l'origine du dysfonctionnement du système pénitentiaire. Quand Tombalbaye décide de régler les comptes aux modèles de liberté de la société dont il est le maître incontesté, le populisme qu'il cultive en rendant public toutes les captures des présumés ennemis de la Nation, lui confère une porte de sortie honorable. Il veut, comme tous les autres, créer une dynamique basée également sur la distance, le mystère, et le complot.

⁵³*Op. Cit.* p 24

Certes, chacun de ces ouvrages présente une figure de l'administration carcérale quelque peu différente, mais tous ceux à qui on a accordé le statut de Chef tournent autour de la famille c'est le cas dans *Toiles d'araignées* et dans une moindre mesure dans , *Le mort vivant*. L'image du Chef de l'Etat n'est pas directement associée au drame que connaîtra Mariama, quand on la (figure du chef) retrouve de façon plus explicite ou plus prononcée dans les autres textes. Mais aborder une telle question en mettant de côté tous ceux qui permettent, de façon immédiate, l'accomplissement de tous ces actes d'emprisonnement dans toutes ses échelles serait traiter la question partiellement. C'est dans ce sens qu'on va examiner le rôle de ceux qui seront désignés sous le vocable de Subalternes.

1.1.2 Les Subalternes

Du Latin *de alternus*, *alter* signifiant Autre ; le subalterne est celui qui occupe un rang inférieur, qui dépend d'un autre⁵⁴. Il est secondaire, subordonné à un autre plus important. L'étude du monde carcéral met bien en relief cette hiérarchisation des tâches et des responsabilités. Le choix de ce classement, s'inscrit dans le même sillon que celui des chefs, c'est-à-dire en fonction de la « performance » et du rôle des héros. Placer les parents de Mariama par exemple dans la rubrique « Chef » au même titre que le commandant de cercle, le juge, ou implicitement le Président, relève uniquement du point de vue de l'héroïne et du rang social. La société participe aussi à l'enfermement de l'adolescente. Mais celle-ci vient uniquement renforcer les décisions déjà arrêtées par ses parents et les autres responsables de toute la chaîne : à savoir le commandant et juge.

Cette répartition des rôles définit quant à elle, l'économie générale du corpus. Dans le but de donner une vision globale de l'identité de ces personnages secondaires, on va procéder par regroupement textuel. Ainsi, hormis *Toiles d'araignées* dont les subalternes sont chargés de l'organisation et du fonctionnement des

⁵⁴ Le Robert Pratique de la langue française, Éditions France Loisirs, 2000.

maisons d'arrêt, les trois autres ouvrages privilégient les autres personnages qui mettent leur connaissance au service de leurs chefs. Ils ne tiennent pas toujours les rênes d'un quelconque lieu tangible d'incarcération. C'est également dans cette optique que l'on peut mieux saisir les facteurs dominants et tous les acteurs qui concourent au « bon » fonctionnement du milieu carcéral. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'univers carcéral dans la littérature africaine subsaharienne ne se limite pas exclusivement aux seules prisons. Elle inclut aussi l'espace social dit ouvert parce que c'est elle qui décide du sort de chacun des détenus.

La structure du texte de Ibrahima Ly a la particularité de présenter le cadre communautaire ouvert (Béléya) et le milieu fermé : la prison. Dans chacune des parties, on trouve des personnages qui incarnent certaines valeurs d'obéissance et de soumission comme le silence de Hawa, la mère de l'héroïne, ou encore tous ces prisonniers qui étaient restés longtemps dans les geôles, complètement ignorés. Certes, ceux qui détiennent le pouvoir dans le milieu claustral sont sous l'influence des chefs-sinon on ne parlerait pas de hiérarchisation – mais ils ont la lourde responsabilité de prendre en charge tous ces individus incarcérés.

Toukara, Mody, les dix caporaux et les trois sergents et bien d'autres gardes, secondés à leur niveau par les responsables des cellules constituent les principaux subalternes au sein de la prison. Comme on l'a déjà affirmé, tous ces personnages sont des chefs mais au palier inférieur. Toukara est réputé pour sa capacité à administrer des sévices violents. Quand il a su que la rebelle Mariama était admise au sein de ses services, il ne l'a guère ménagée :

Toukara, heureux de se trouver en face d'une bête sans défense, mais rétive. Il y avait là matière à dompter (...) Les coups lui pleuvaient dessus, serrés comme une grêle, avec une violence inouïe

et la régularité d'un piston. Tounkara s'acharnait sur la base du cou, et, par moments, crachait sur le visage de la suppliciée⁵⁵.

Décidemment, les propos du juge ou du commandant de cercle trouvent leur plein aboutissement dans le comportement de ce gardien de prison. C'est en responsable imprégné des méthodes carcérales qu'ils font comprendre à l'héroïne que la prison se chargerait de la corriger. Ils parviennent à constituer les subalternes en boucs émissaires. Ces courroies de transmission poursuivent par ailleurs l'action militaro-judiciaire de la société dite ouverte. Cependant, la vérité est que les principaux responsables – qu'on a aussi appelé les chefs – ne sont pas, aux yeux des détenus, responsables directs de la désocialisation dont sont souvent victimes les détenus. Les valeurs sociales sont si fortes qu'elles trouvent des défenseurs partout. Ainsi, peut-on entendre Mody, le garde toujours propre dire :

Ce que je te reproche, c'est d'avoir désobéi à tes parents, à cause de leur pauvreté. Malgré leur relative misère, ils t'ont tout de même élevée et fait de toi la jeune fille sur laquelle s'est porté le choix de l'homme le plus riche du cercle. Par-dessus tout, tu devais leur obéir, tu les as humiliés⁵⁶.

Mody persiste sur les reproches faits à Mariama. Il est, à son niveau, le porte-voix des valeurs sociales pour lesquelles la jeune fille s'est déclarée opposée. Toute la brutalité du garde s'origine alors dans la déchéance qu'elle aura elle-même orchestrée. L'écho et la prédiction des chefs se réalisent à travers les réactions et le comportement de ces gardes. S'il est vrai que les sévices et autres corvées sont le lot quotidien des détenus, les chefs d'accusation qui pèsent sur la jeune fille n'ont pas la même signification que ceux attribués à un voleur de bêtes par exemple. Humilier, stigmatiser, caricaturer la jeune fille devient le leitmotiv des gardes pour lui exprimer la gravité de son acte. Les dix caporaux et les trois sergents auxquels on fait allusion sont ceux qui

⁵⁵ *Op. Cit.* p 103

⁵⁶ *Op. Cit.* p 127

apparaissent en renfort, quand les détenus Bakary et N'Tie s'essayent à une aventure périlleuse : la cavale : « les dix caporaux-chefs et les trois sergents entourèrent alors Bakary et N'Tie »⁵⁷ . Après avoir été rattrapés, ils reçoivent des fouets pour avoir tenté de contrevenir aux dispositions réglementaires de la prison du Béléya. La hiérarchie veille à la bonne marche de la société, quitte à maintenir les transgresseurs avérés ou présumés dans une souffrance permanente. Ce vaste monde de la torture et de l'enfermement a besoin de se s'imposer afin de mieux se faire respecter des détenus.

Des personnages, hiérarchiquement importants, réagissent de façon secondaire au mode de fonctionnement de leur univers. On les décèle souvent au sein de l'entourage des Guides très éclairés des peuples. Et c'est cet aspect qu'ont voulu mettre en avant *Parole de vivant*, *Mort vivant* et *Prisonnier de Tombalbaye*. Bien sûr que l'on rencontre des sous-officiers de l'armée ou de la gendarmerie qui interviennent pour exécuter des décisions, mais on compte s'intéresser exclusivement à la classe intermédiaire (par leur rôle), celle qui côtoie les grands chefs. A cet effet, le récit d'Auguste Moussirou Mouyama donne une belle illustration de l'organisation cantonale qui entretient la flamme du système pénitentiaire:

L'assemblée des fidèles partait donc de ces trois piliers. Immédiatement à gauche, se tenait le commissaire à l'Information suivi du commissaire à l'Éducation des masses et à la jeunesse. C'étaient eux qui entonnaient les chants avant que la foultitude de commissaires les reprenne en chœur. L'harmonie de la cérémonie était entre leurs bouches soutenues par les doigts du commissaire à la Culture. A droite du Père du canton, se trouvaient le sous-chef et le vice sous-chef qui étaient chargés de surveiller le feu devant le Chef de canton. (...). De part et d'autre de ces personnages supérieurs canton, s'alignaient donc tous les autres commissaires, hommes et femmes confondus⁵⁸.

Tous les commissaires sont au service et à la disposition du Chef de Canton qui, à certains moments, apparaît comme un être

⁵⁷ *Op. Cit.* p189

⁵⁸ Moussirou Mouyama (Auguste), *Parole de vivant*, Paris, l'Harmattan, 1992, p107

suprême. Le choix lexical est révélateur de cet état de fait, car le lexème « Père » est en majuscule contrairement à celui du pays ou de la région « canton » qui s'orthographe en minuscule. Toute la nation est soumise et organisée de telle sorte que les subalternes travaillent de façon partisane pour espérer, dans un sens, demeurer aussi longtemps que possible dans les bonnes grâces du Chef. C'est dans cet élan que le commissaire chargé de l'Éducation et de la jeunesse prend la décision, en collaboration avec le commissaire chargé de la Sécurité intérieure, de condamner, emprisonner « en trois jours sept cent quatre-vingt écoliers (...) parce qu'ils avaient été trouvés par grappe dans les rues des grandes villes du canton. Parfois, ils n'étaient que deux à casser les badâmes, au bord de la route. D'autres avaient été trouvés plus nombreux à mener la guerre aux mandariniers. »⁵⁹. La grève étant interdite, les jeunes élèves ne pouvaient, peut être naïvement, s'imaginer une telle réaction.

Dans le récit- témoignage d'Antoine Bangui, les subalternes qui interviennent dans la mise en place et l'accomplissement des stratégies carcérales proviennent essentiellement de l'entourage de Tombalbaye. Les inspecteurs, le Ministre de l'intérieur, le Président de l'Assemblée Nationale, sont les principaux émissaires du Président Tombalbaye. Bangui, le suspect, le paria non déclaré, est surpris d'apprendre et de retrouver des coopérants français enfermés:

Ta femme est étrangère- dit Tombalbaye – N'en parlons pas ! Allez me chercher Madame Bl... Des inspecteurs en civil nous quittent aussitôt pour se ruer chez Madame Bl...J'imagine son émotion quand elle verra surgir ces émissaires. J'ignore encore que son mari est arrêté.⁶⁰.

Les inspecteurs sont naturellement chargés de ce type de missions qui causent l'enfermement des coopérants étrangers. Loin des idées reçues sur la place privilégiée des Occidentaux, Tombalbaye met

⁵⁹ *Op. Cit.*, p64-65

⁶⁰ Bangui-Rombaye (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier, 1990, p 25

tout le monde dans les verrous de la torture. Malgré le fait que Monsieur Bl...soit « président des Forces Françaises Libres, et travaille à la mairie », des suspicions lui vaudront une incarcération effectuée par des inspecteurs en civile. Travaillant comme des agents secrets, ces inspecteurs n'hésitent pas à décimer toute une famille en cas de résistance pour répondre aux attentes du Chef Tombalbaye.

L'efficacité de leur opération (par rapport au commanditaire, Tombalbaye) suscite de l'admiration aux yeux de tous ceux qui bénéficient des largesses du système Tombalbaye. Ainsi pendant les interrogatoires que Tombalbaye mène lui-même, il est souvent assisté de plusieurs membres de son gouvernement notamment le Ministre de l'intérieur, Douba Alifa, réputé tortionnaire. Il prend part aux séances d'aveu organisées continuellement par le Président. Il intervient au besoin, pour agresser physiquement tous ceux qui tentent de se défilier lors des dites séances et il est souvent assis à coté du Directeur de la Sûreté Nationale. Ils sont tous deux les principaux stratèges de la sécurité intérieure du pays. Ce qui leur donne le droit de s'asseoir l'un à la droite du Père, l'autre à sa gauche. Cette symbolique préfigure, pour les tenants de l'incarcération systématique, la nostalgie ou le désir d'immortalité. Le Président de l'Assemblée Nationale rentre aussi dans les grâces de Tombalbaye car :

Abbo Nassour, Président de l'Assemblée Nationale, lui qui a pourtant entendu sa condamnation à mort, siège à la droite de son ancien bourreau. Il a fait 9 ans de prison, mais il acceptera toutes les compromissions et deviendra l'ombre fidèle de Tombalbaye. Ils ne se quitteront plus, comme il sied à deux amis que rien n'a jamais séparés ! A la tête du « Comité d'Action », qui couvre les « Comités de Vigilance »(...) qui sont chargés de les (populations) pourvoir en suspect...⁶¹

Ce représentant du « peuple » est le parfait exemple d'un subalterne (au mieux collaborateur) fidèle et dévoué à la cause de son

⁶¹*Op. Cit.* p22

chef. Il ne lésine pas sur les moyens pour arriver à plaire à son ancien bourreau. Sa réhabilitation par Tombalbaye l'assagit et le rend idéologiquement intraitable. Bangui est surpris de se retrouver en face d'un ancien paria de la République. Mais peut-être qu'il est le seul à ne pas comprendre que tout individu peut changer sans motif visible apparent. Peu importe les dérives autoritaires de son Chef surtout que toutes les allégations au sujet du pouvoir de Tombalbaye ne sont que des âneries de quelques personnes étrangères et locales en manque de tribune. Le Président de l'Assemblée Nationale l'a bien compris, c'est pourquoi il n'hésite pas à aller vers l'opinion nationale expliquer les réactions de son dirigeant. Le monde carcéral, pour ce personnage, n'est qu'une illusion que les méchants fils du pays scandent pour discréditer, déstabiliser le généreux et irréprochable gouvernement.

Concernant le texte de Henri Djombo, les méthodes sont presque identiques aux deux ouvrages précédents. Certains collaborateurs du Président n'hésitent pas à le défendre comme c'est le cas du haut gradé de l'armée qui est de la même appartenance ethnique (le kizawa) que Joseph Niamo. Il essaie alors de faire porter l'étiquette de la méchanceté à l'entourage et au groupe ethnique du Président :

Vois-tu, ici les gens agissent comme si tous les ordres venaient du président. A peine hier, le ministre de l'Intérieur a fait battre à mort un ingénieur, un cadre de ce pays, pour un petit lopin de terre que sa tante convoitait à l'honnête homme. (...). Les gens se disent que ce sont les hommes du président, donc c'est lui qui est en cause⁶².

Pour l'officier Kizawa, les subalternes de Nzétémabé Bwakanamoto, surtout quand ils sont de la même région, sont plus intraitables et salissent l'image de ce débonnaire chef du peuple. Les subalternes seraient alors plus royalistes que le roi. De plus en plus

⁶² DJOMBO (Henri), *Le mort vivant*, Paris, Présence Africaine, 2000, p135

tortionnaires, ils transforment le sol Yanganien en une terre carcérale et non au havre de paix qu'il a toujours revendiqué pendant des années.

Aussi, à chaque fois qu'un détenu est-il entre les mains des gardiens de prison, ces derniers affirment-ils leur autorité en torturant de leurs proies : « affaiblis, les détenus devenaient des proies faciles pour nos gardiens aux ventres bedonnants »⁶³. Les gardes, comme partout où la prison prend corps, se posent en véritables araignées toujours prêtes à bondir sur la première prise. Bien qu'étant sous les ordres des Chefs de la Sécurité intérieure, les gardes continuent à outrepasser toutes les règles de respect du détenu parce qu'ils savent qu'ils détiennent un pouvoir, même s'ils sont des exécutants des chefs.

En somme, les différents textes montrent que les subalternes ont, non seulement une parcelle de pouvoir du fait de leur rapprochement avec les véritables chefs du processus d'incarcération et de l'enfermement des individus, mais aussi qu'ils tentent avec les moyens dont ils disposent, d'être des vrais continuateurs de ce phénomène.

Mais quels sont les profils et les figures qu'incarnent ceux qui vivent claustrés ?

⁶³ *Op. Cit.* p 123

1.2. Les détenus : étude de cas

La littérature africaine au Sud du Sahara décrit plusieurs personnages qui vivent des situations qui leur sont imposées. Plusieurs écrits, surtout les romans, décrivent des itinéraires proches des méthodes d'avilissement de l'homme, comme lors des siècles derniers.

Il y a eu l'émergence dans les années qui ont suivi les indépendances, d'une écriture de la contestation. Les classes dirigeantes étaient la principale cible. Les principaux motifs de ces positions véhémentes tournaient autour de la prison, les libertés d'expression, de pensée et d'association. Tout cela a révélé un profond malaise qui s'exprimait à travers l'exil ou le découragement de certains personnages. Mais le thème de la prison est associé à un ensemble des réseaux complexes dont les rêves et les atteintes aux droits fondamentaux de l'homme. Les détenus permettront de mieux comprendre les particularités du monde carcéral ainsi que le prototype particulier de ceux qui sont enfermés. On va, pour ce faire, s'intéresser aux principaux protagonistes : Mariama (1.2.1) ; Ytsia-Moon (1.2.2) ; Joseph Niamo (1.2.3) et Antoine Bangui (1.2.4) parce qu'ils sont largement représentatifs de ce milieu. Par ailleurs, l'étude des personnages

principaux semble judicieuse parce que le personnage est un macrosigne, c'est-à-dire un carrefour de sens. Il est le signe le plus mobile, le plus producteur de signes et de significations que tous les autres. Il est en mouvement, livre ses états d'âme, donne du sens à la construction narrative et à l'organisation sociale et culturelle.

1.2.1 Le cas de Mariama

L'héroïne de *Toiles d'araignées* occupe une place importante dans l'analyse qu'on va mener sur la situation des détenus dans l'univers carcéral. On va privilégier trois orientations qui tiennent compte des différentes figures auxquelles elle peut être associée. On se penchera sur les idées, les valeurs et succinctement sur les combats qu'elle mène tout en y associant toute sa personnalité. Ainsi, veut-on souligner non seulement le portrait de la jeune fille, mais aussi montrer la lutte inter-générationnelle, puis l'image de la femme dans sa société.

Mariama est dans le récit de Ibrahima Ly la fille d'Harouna et d'Awa. Ils vivent une vie assez paisible. Aimée de son père et de sa mère, Mariama devenait, selon les critères propres à sa communauté tels que le changement morphologique, l'apparition des premières menstruations, une femme. Et une femme ne peut rester seule sans penser à rejoindre un homme pour fonder ensemble un foyer. L'attachement de Mariama à ses parents devient de plus en plus grand.

La complicité qui règne chez Harouna est telle que l'on ne peut envisager une quelconque rupture. Cependant, Mariama ne s'était pas encore imprégnée des réalités qui l'environnent. Pour elle, sa société avait changé. Celle composée de ses adorables parents s'était effondrée.

Tout lui paraissait inconnu, innommable, méconnaissable. Avait-elle changé de monde, se demandait-elle ? Elle se posait toutes les questions existentielles possibles. A ces questions, son horizon d'attente s'obstruait au fur et à mesure que la situation s'enlisait. Personne ne la comprenait, et elle non plus ne pouvait comprendre la position de ses proches. Un langage de sourds s'établit dans les deux camps. Mariama qui est à sa toute première aventure amoureuse du fait de son jeune âge : « tiens ! tiens ! nous avons une nouvelle locataire, une pucelle de seize ans »⁶⁴ avait quand même aimé le jeune Lamine qui est parti étudier loin du Béléya. La jeune fille vit sa première prison. Son jeune âge pouvait présager un relatif relent de naïveté qui la conduit dans l'insouciance et la révolte. Elle ne peut comprendre que le vieux Bakary, « âgé de soixante-dix ans et de surcroît tuberculeux⁶⁵ » avait couvé, pendant près de sept ans, ses parents, des présents qui ne pouvaient être remboursés. La relative ingratitude qu'elle manifeste prouve encore qu'elle n'est qu'une gamine qui doit obligatoirement se désister et revenir à la raison commune. Celle qui véhicule des valeurs sociales incontestablement bonnes pour tout le monde.

Aimée de ses parents, elle n'avait jamais pensé qu'«elle épouserait ce vieillard, plus âgé que son père⁶⁶». Elle est jeune, et donc pour elle, la logique veut que seul un homme de son âge la désire. Cette vision du mariage est une expression de l'utopie chez la ravissante fille dont le narrateur ne tarit pas d'éloge sur son portrait physique :

Mariama était assurément belle. Dans le pays, on disait que sa mère devait être présente quand le bon Dieu dessinait le portrait du futur enfant. Après chaque touche, il demandait l'avis de Hawa. Aimes-tu ce front, ce nez, les yeux te plaisent-ils ? (...). Seigneur, faites seulement qu'elle soit belle !... Dieu eut la gentillesse de faire d'elle une beauté bien de chez nous, une vraie beauté du terroir. Il la fit aussi rouge que la latérite du Béléya ;

⁶⁴ LY (Ibrahima), *Toiles d'araignées*, Paris, réed. (1997), Actes Sud, p 43

⁶⁵ *Op. Cit.* p50

⁶⁶ *Op. Cit.* p54

sa peau aussi douce et tendre que celle qui recouvre le fruit du rônier...⁶⁷

Par ce portrait, elle est inéluctablement une charmante jeune fille qui intéresse tout le monde. Était-elle consciente de sa beauté ? La seule certitude c'est qu'elle ne pouvait épouser le respectable nanti du Béléya pour des motifs aussi discutables que sincères comme son âge et son état de santé. Tuberculeux et vieux, l'avis de l'adolescente sur Bakary n'est pas basé sur son discernement - bien qu'elle ait en tête le prétendu Lamine-, « un jeune homme, Lamine, lui avait dit un jour qu'il l'aimait, et il était parti loin, dans la capitale »⁶⁸ sans tenir compte de la valeur marchande du prétendant. Elle est certainement irrésistible comme l'illustre son portrait physique :

Des yeux noirs, couleur d'eau profonde. La gazelle de Cuvier elle-même les lui envierait. Des cils longs, fils indigo qui frangent le fin rideau de ses paupières. Des sourcils, unis comme la surface d'un miroir, font penser, entre le front et les yeux, aux ailes d'un oiseau planant au dessus d'un grand lac. Ses lèvres sont aussi grosses que l'auriculaire de sa main aux doigts fins et moulés. Ses dents, aux dimensions des ongles de ses doigts sont aussi blanches que le coton et aussi bien rangées que les graines du gombo dans leur gousse. La bouche se ferme facilement (...). Un sourire très fin et très beau, véritable nouvelle lune (...). Ses cheveux frisés et noirs (...). Autour de son cou long, un simple fil blanc devient aussi beau qu'un collier de diamants...⁶⁹

Elle est fortement convoitée. L'admiration féerique dont elle fait l'objet la conduit dans un état d'autarcie, un repli sur soi mental. Déjà, la sensibilité et la fragilité qui la caractérisent ne sont pas de nature à faciliter le dialogue tant souhaité par tous les acteurs de « la crise » qui secoue les institutions de la communauté.

Tout cela débouche sur un portrait complexe de la jeune fille, car sa beauté conjugée à la sensibilité aurait, au contraire, le parfum

⁶⁷ *Op. Cit.* p51

⁶⁸ *Op. Cit.* p52

⁶⁹ *Op. Cit.* p51

de la soumission. Or, tous ces atouts physique et mental forgent un caractère insaisissable et ôté de toute emprise sociale. Ce qui donne à penser que ses intentions sont à chercher du côté de la révolte qui trouve tout son sens dans le désir de changer les règles sociales en l'endroit de la femme et aussi de favoriser une place plus lisible des jeunes dans la communauté. Autrement dit, Mariama, consciente ou pas de ses qualités physiques, elle en profiterait pour imposer un nouvel ordre social afin de chercher à sortir certaines catégories de la société dans la prison masculine et celle des aînés représentant la loi.

Mariama devient ainsi l'incarnation des combats féministes et de celui des générations. A l'instar de certaines féministes de la littérature africaine subsaharienne aux premiers rangs desquelles Calixthe Bélyala dans *C'est le soleil qui m'a brûlée*⁷⁰, Angèle Rawiri avec *Fureurs et cris de femmes*⁷¹ et du combat des générations incarnées par Seydou Badian, Guillaume Oyono M'bia ou Maurice Okoumba N'koghé... ; Ibrahima Ly utilise son héroïne pour remplir cette double mission. Bien que sa prison commence avec le rejet de ses parents, la condamnation par les autorités officielles du Béléya à une peine d'emprisonnement automatiquement exécutée par les gardiens de prison, Mariama entraîne avec elle tous ces combats.

Dans des sociétés où l'opinion d'un enfant ou d'un adolescent n'est ni souhaité ni considéré, Mariama n'a que son amour propre pour se venger de sa marâtre, du silence coupable de son père et venger les horribles souffrances de sa mère. Par son statut, il lui faut montrer avec pugnacité tout ce dont est capable une enfant pour briser les tabous, denier les langues afin de changer l'orientation des règles qui incluraient certains aspects de la vie comme la monogamie, source de stabilité. De son point de vue, cette situation devenait intolérable, invivable,

⁷⁰ Bélyala (Calixthe), *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock, 1987

⁷¹ Rawiri (Angèle), *Fureurs et cris de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1989

dégradante et contraire aux valeurs familiales de respect et de solidarité. Ce monde qui devient "autre", différent pour Mariama offre une place moins reluisante à la femme. Ainsi, pour Hawa, son bonheur passait uniquement ou exclusivement par le mariage de sa fille comme le lui demandaient les règles sociales. D'ailleurs elle-même n'avait pas consenti à épouser le père de sa fille, pourtant elle gérait tant bien que mal cette situation.

Sa position peut, de prime abord, paraître radicalement condamnable dans la mesure où elle pense comme toutes les autres que les sentiments évoluent avec le temps. C'est dans cette optique qu'elle propose à sa fille de laisser le temps laisser faire son œuvre : transformer les cœurs arides en cœurs soumis. Il y allait aussi de sa renommée, de sa capacité à transmettre à ses enfants ce qu'elle avait reçu de plus vital : le bonheur par filiation. A cet effet :

Cette femme de trente-trois années à peine était déjà vieille. Le bonheur avait pour elle, à présent, un seul sens : marier ses enfants, être grand-mère, porter ses petits-enfants sur le dos et être respectée de ses beaux-fils et belles-filles⁷².

Le statut de la femme semble parfaitement enrégimenté, endoctriné, enfoui dans cette logique immuable, cimentée par avance. Que chercher de plus, si ce n'est donner la vie et veiller à ce qu'il y ait une régénérescence continue et identique ? Mariama passe naturellement pour une méchante et ingrate jeune fille qui a profité honteusement de toutes ces dispositions sans qu'elle ne songe à rendre cette morale reçue. C'est le cas de Hawa qui reconnaît avoir refusé, sans le dire ouvertement, le mariage d'avec Harouna, mais qu'au fur et à mesure que le temps passait, l'absence de plaintes ou de sévices corporels de la part de son mari étaient vécus comme un affront ou un manque visible d'affection. Toutes les raisons que pouvait avancer la

⁷²*Op. Cit.* p54

jeune fille étaient balayées dans la mesure où elle était, selon les autres, dans l'erreur.

Toutefois, la position de Mariama était la petite et innocente voix qui criait déjà, haut et fort pour l'émancipation de la femme. A l'instar de Tanga, l'héroïne de *Tu t'appelleras Tanga*⁷³ de Calixthe Bélyala, le corps ou le sexe est non seulement banalisé, mais surtout utilisé à un objectif idéaliste. Mariama est victime d'un viol organisé par ses proches pour satisfaire les besoins du prétendant Bakary. Elle est également victime des normes sociales qui veulent que toute mariée justifie de sa fidélité. Malgré la pression de la machine sociale, elle ne s'avoue pas vaincu. Où tirait-elle toutes ces forces au sein d'une société où la prison, la contrainte étaient, à tout le moins, la pratique la plus courante ? Son corps violé, sa dignité bafouée, ses liens filiaux rompus, Mariama se réfugie dans un martyr qui fait d'elle une sorte d'avant-gardiste de la lutte féminine. Surtout que son jeune âge et son innocence plaident en faveur d'une conciliation, un compromis, un silence et, ce que sa maman appela de la patience. L'esprit de la jeune fille avait choisi la lutte. Car manifestement, elle était consciente que son âme au moins ne pouvait connaître la corruption sociale et la prison. Elle est libre. Cette liberté est durement vécue certes, mais elle est triomphalement exprimée.

Ainsi, malgré les tortures et les humiliations qu'elle subit, Mariama se sait forte et gagnante sur tous les fronts dans la mesure où, ni l'administration carcérale, ni la famille, ni les richesses de Bakary n'ont pu avoir raison d'elle. Par son jeune âge, la lutte de Mariama peut aussi être perçue comme celle des générations. Et, à ce titre, la pièce de théâtre de Guillaume Oyono M'Bia, *Trois prétendants un mari*⁷⁴ ou le roman de Seydou Badian, *Sous l'orage*⁷⁵ mettent en avant cette lutte

⁷³ Bélyala (Calixthe), *Tu t'appelleras Tanga*, Paris, Stock, 1988

⁷⁴ OYONO M'BIA (Guillaume), *Trois Prétendants un mari*, Paris, Classiques africaines.

⁷⁵ Badian (Seydou), *Sous l'orage*, Paris, Présence africaine, 2000 (réédition)

entre les aînés et les jeunes générations qui, à tort ou à raison, marquent une scission importante de ces pratiques. A tort, pourrait-on dire, parce que le mariage revêt une dimension sacrée dans la mesure où il engage les légendes, l'histoire des deux familles. Cela se justifie par le fait que les critères de choix d'une femme ou d'un homme sont fonctions de la nature des relations que les lignées entretenaient entre elles. Car il n'est pas question de marier son enfant dans une famille de renommée belliqueuse ou ayant un passé peu recommandable comme gérer des pouvoirs mystiques nuisibles, perdre tous ses enfants ou de problèmes moraux (infidélités répétées..).

Les jeunes générations veulent placer l'amour au centre de toute relation. Nyota et Amando, deux jeunes amants de *La mouche et la glu*⁷⁶, de Maurice Okoumba N'Koghé, qui s'opposent au clientélisme du père de la jeune fille, N'Gombi. Celui-ci veut marier sa fille à son ami et chef M'poyo. Pour des raisons personnelles plus précisément, il veut ouvrir une épicerie, avoir des faveurs du riche M'poyo et pour le « bien de sa fille ». Un bonheur intéressé car il fait référence aux biens matériels comme source de bonheur. Cela dénote d'un comportement capitaliste, mais qui a tout de même le mérite de reposer sur quelque chose de perceptible et socialement respectable. Si ce père, au même titre que Harouna, le père de Mariama, jette son dévolu sur celui qui a les moyens, c'est aussi parce qu'il sait que seul ce moyen peut résoudre les nombreuses difficultés auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.

De ce point de vue, la société étant attachée à ces valeurs, les parents des différentes jeunes filles sont dans une logique de conformité. Le conflit de génération, évoqué entre autre par Seydou Badian, avec un dénouement heureux des jeunes présage sans aucun doute un rejet et une nouvelle lecture de la société basée sur le consentement libre et

⁷⁶ Okoumba N'koghé (Maurice), *La mouche et la glu*, Paris, Présence africaine, 1984

mutuel des conjoints loin des intimidations de la famille. S'y opposer équivaut incontestablement à l'expression de condamnation, d'enfermement, de prison des uns envers les autres. Toujours dans cette logique de lutte des générations, on peut aussi évoquer l'ouvrage de Guillaume Oyono M'bia, *Trois prétendants un mari*. Pour ce faire, Juliette, qui, malgré les injonctions de son père préfère son étudiant Oko. Guillaume Oyono M'bia, par l'entremise du genre théâtral- apprécié pour ses fonctions à la fois ludiques et pédagogiques- tente de corriger les mœurs de sa localité d'origine Sangmélina.

En somme, la lutte de Mariama est aussi celle des jeunes générations confrontées à des choix de vie souvent dictés. L'amour est souvent mis au centre de ce qui paraît comme des débats publics. Les uns parce qu'il y a transgression des lois en violant le « contrat social », les autres les rejettent parce qu'elles n'obéissent à aucune explication rationnelle sur ces choix du cœur. L'école est souvent indexée par les Anciens pour dénoncer ces dérives sociales. Les contes de fées ou la philosophie shakespearienne de l'amour, par Roméo et Juliette, semble séduire les jeunes générations. Mariama qui donne l'impression d'être naïve et pas très instruite par son jeune âge et sa seule connaissance du cadre strictement familial, s'inscrit malgré tout dans cette logique, peut être pas forcément sans cette influence, faisant d'elle une avant-gardiste. La prison, milieu triste et sombre tente de rééquilibrer cette tendance à la désolidarisation de la jeune génération. Son statut de prisonnière dans la prison centrale du Bényéla se vit dans une atmosphère d'hostilité et d'humiliation. En effet, après le jugement rendu par toutes les hautes autorités, elle est accueillie en prison par une meute de geôliers qui vont s'acharner sur elle. De Tounkara à Mody en passant par les caporaux qui veillent au fonctionnement de la maison d'arrêt, les coups pleuvent, jusqu'au point de la laisser dans sa tenue d'Ève, à leur plus grand bonheur. Le quotidien de la jeune fille dans ce nouvel univers est très

étroit. Les coups, les moqueries, les absurdités se relaient au fur et à mesure des journées.

Ytsia-Moon, l'étudiant, quant à lui, se bat sur un autre front. Mieux, il est le symbole et la victime d'une autre forme plus moderne de prison. Celle des libertés.

1.2.2 Le cas de Ytsia-Moon

Des douces paroles de Mâ-Kandu, la grand-mère, qui savait si bien rendre audibles les paroles les plus inaccessibles, elle ne pouvait plus bercer son petit-fils, Ytsia-Moon. Ce dernier était parti sous d'autres cieux parfaire ses études. Fouturama en était la destination. Ne pouvant infiniment rester dans ce vaste et complexe territoire, le jeune profite des vacances hivernales pour retrouver ses racines, et surtout profiter de la sagesse de la grand-mère bien qu'étant très vieille. De ce rêve de ressourcement à la réalité sociale de Demi-pays, le jeune étudiant franchit la frontière. Dès son arrivée, il est inhabituellement accueilli au bas de la passerelle par des militaires zélés. L'incarcération commence pour lui, dès ce moment là. De l'étiquette d'étudiant, il prend celle, peu honorable de détenu. De la joie à la tristesse, de la lumière à l'ombre, le jeune homme fait l'expérience de l'ambivalence de la vie.

S'il a souvent connu de telles péripéties, celles qu'il vit depuis son arrivée au Demi-pays sont d'une autre portée. Ainsi, ayant dans un premier temps vécu chez les missionnaires afin d'avoir une chance de réussir. Le jeune homme est pris en otage par ces derniers. Ils lui réclament une caution qu'il ne peut avoir. Mâ-Kandu, la grand-mère, ne pouvait laisser son petit-fils loin d'elle. C'est ainsi qu'elle consent à souffrir en vendant tout ce qui était à sa portée pour réunir le montant demandé. Cet épisode d'apparence bénigne était déjà un traumatisme certain pour l'adolescent qu'il était.

En revanche, on peut le considérer comme nécessaire parce que ces missionnaires ont tout de même participé à son éclosion intellectuelle. C'est à cause de cet apport qu'il est devenu *persona non grata* dans le Demi-pays alors qu'il ne demande qu'à voir sa grand-mère. Les chefs et les subalternes de ceux qui animent l'administration carcérale lui collent l'étiquette de fauteur de troubles. Pour donner une

valeur juridique à l'arrestation, les détracteurs de l'étudiant lui apprennent qu'il est tombé sous les dispositions de l'article 29 de la Loi sur la sécurité intérieure. Ce qui fait que sa parole était condamnée d'emblée. Il est pour ce faire pris pour un éclaireur à la solde des forces étrangères comme toute l'élite locale qui aspire impertinemment au changement : « pensez donc, un étudiant en plein mois d'avril ! Ce ne pouvait donc être qu'un éclaireur ⁷⁷ ». Il leur est hautement impensable que le jeune étudiant vienne au Demi-pays pour des raisons personnelles. Il est obligatoirement le relais entre les lobbys étrangers et les locaux qui veulent déstabiliser les institutions de la République de Demi-pays pensent-ils. Ces capitalistes, comme les qualifient Van der Volk, exerceraient un dangereux ascendant sur les intelligences locales. Ytsia-Moon, comme détenu, est la conjugaison de deux éléments principaux : figure de l'intelligentsia et de la jeunesse. Contrairement à Mariama dont l'instruction ne dépasse guère le cadre des connaissances acquises dans le cadre de l'éducation familiale et sociale, Ytsia-Moon est instruit. Et, c'est à ce titre qu'on peut le considérer comme un intellectuel. L'intellectuel est celui « qui a un goût prononcé pour les choses de l'esprit ⁷⁸ ». Les choses de l'esprit quant à elles, seront considérées comme l'ensemble des activités scolaires auxquelles il est astreint ou engagé.

D'ailleurs, lui-même ne s'en prive pas. Il n'hésite pas à défendre le passé de l'Afrique, tous les clichés liés au continent bref, à mettre en avant toute la rhétorique utilisée jadis par les tenants de la Négritude. Il sait prendre position vis-à-vis de ceux qui évoquent ce sujet à Fouturama. Sa position d'étudiant « militant » ne change point quand un homme des corps, un gendarme, évoque la mission civilisatrice de l'Afrique par les Occidentaux :

⁷⁷ Moussirou Mouyama (Auguste), *Parole de vivant*, Op. Cit. p64

⁷⁸ Le Robert, Dictionnaire pratique de la langue française, Décembre 2004, Éditions France Loisirs.

Voyons, c'est une entreprise de civilisation ! Vous vous imaginez un peu dans quel état vous seriez si nous n'étions pas venus vous apporter la civilisation ? (...) « D'accord, d'accord, je connais le refrain : que vous vous portiez bien, que nous avons fait tout le mal de la terre (...). Ça fait des années qu'on me le répète. (...) Mais enfin, qu'on me prouve que sans la pénicilline et la voiture, ces pauvres gens de la brousse se porteraient mieux ! »⁷⁹.

Et Ytsia-Moon, de rétorquer :

Mais Monsieur, à quoi peut servir le progrès s'il n'est au service de l'homme ? Vous nous donnez d'un côté ce que vous reprenez – en vitesse – de l'autre. Ce serait si facile d'être civilisé, s'il fallait seulement savoir conduire une voiture ou même s'asseoir dans une voiture, tenir comme il faut une fourchette à table ou dormir dans une maison en dur (...) Non, la barbarie est dans le cœur, Monsieur, et il ne sert à rien de se croire civilisé quand on a que du bitume glaireux à la place de la cervelle...⁸⁰.

Ytsia-Moon comme de nombreux étudiants des années cinquante et soixante-dix étaient férus des intérêts de l'Afrique. Non pas que ceux de nos jours ne le font pas ou le font moins bien, mais il est important de signaler que ceux de la période précitée et davantage ceux des années 50 en ont fait une idéologie. Ytsia-Moon est dans la même lignée. Cette reconquête de l'âme Noire ne peut que le pousser à défendre des idées avec conviction et entrain. Il sait développer des débats d'idées. Ce qui peut, à juste titre, faire de lui un jeune homme très engagé. Il réclame une centralité de l'homme dans tout projet social. En remarquant le sort peu reluisant réservé à l'homme en général et au Noir en particulier, il croit que les droits de l'homme devraient constituer un contrat social à protéger. Visiblement, les deux individus n'ont pas la même interprétation de la colonisation. Pour le premier, le peuple Noir descendrait de Canaan assujetti à l'esclavage originel, pendant que le second réfuterait cette lecture. Une pareille lecture qui intervient longtemps après la décolonisation ne peut que le révolter. Heureusement que Ytsia-Moon sait se maîtriser. Il se souvient

⁷⁹ *Op. Cit.* p32

⁸⁰ *Op. Cit.* p 33

néanmoins de tous les enseignements religieux que son peuple a reçu pendant la période coloniale et qu'il continue encore à recevoir, en les intégrant dans leur mode de vie.

L'étudiant Ytsia-Moon relance par ses prises de position les débats sur la colonisation et le néo-colonialisme. Comme tout défenseur de la réhabilitation de ses origines, il ne manque la moindre occasion pour défendre tout comportement tendant à les discréditer. Il stigmatise leur absence ou leur action inopérante vers le processus d'exploration scientifique des pans de la civilisation Noire. Celui qui défend sa civilisation sait aussi que la situation politico-sociale au Demi-pays est toujours en état d'alerte, sinon un appel au secours, à cause des violations des droits de la personne. Cette personne qu'il met au centre de toutes les perspectives révolutionnaires est court-circuitée par les méthodes peu orthodoxes des dirigeants du Demi-pays. Il paie les frais en tant que jeune et intellectuel : «Monsieur Ytsia-Moon et les petites merdes comme vous, ne passeront pas dans cette terre que j'aime ⁸¹» dit Van der Volk, le très influent officier technique. Il sait que le jeune étudiant porte une vision de la société qui n'est ni celle du pro colonialiste, ni celle imposée par les autorités du Demi-pays où règnent la peur et la suspicion. Il s'agit là d'un regard plutôt idyllique pour le stratège et coopérant Van der Volk.

Le cas de Ytsia-Moon comme détenu est donc la résultante de cette double incarnation : la jeunesse et l'intellectualisme. Sa détention obéit à un schéma classique : encellulement, sévices corporels et jugement sommaire.

Pour ce qui est de l'encellulement, il découvre des cellules aux dimensions criardes et surtout qu'il se rend compte que certains sous-sols des administrations renferment à leur sein des cellules qui

⁸¹ *Op. Cit.* p 71

échappent à tout soupçon. Il est fait prisonnier : « c'est ainsi que l'on vint chercher Ytsia-Moon dans sa cellule d'isolement alors qu'il n'avait pas encore achevé son régime frugal⁸² ». En plus de son incarcération dans un contexte d'inquisition généralisée, il est également contraint à une restriction alimentaire digne d'un prisonnier dangereux. Aussi, devrait-il recevoir des sévices corporels pour son manque de coopération à l'opération de vérité et de réconciliation qu'on lui proposât. Ytsia-Moon est étonné de constater qu'un jeune officier s'était mis à déshabiller publiquement un prêtre catholique pour lui signifier son manque de respect vis-à-vis des valeurs cantonales, de coopération et de fraternité : « un jeune lieutenant eut l'idée géniale de déshabiller les deux religieux. Même les bêtes effarées commencèrent à être hilares et l'hilarité gagna pratiquement toute la cour »⁸³ .

C'est dans cet élan que survient avant même le jugement, son statut de prisonnier. Celui qui a désobéi à l'article 29 relatifs à la Sécurité intérieure ne passe que logiquement devant la justice du Demi-pays. Celle-ci, comme on le verra dans le chapitre y afférent, organisait une audience qui se voulait exemplaire pour tous ceux qui s'essayeraient dans cet esprit de déstabilisation des institutions du Demi-pays. L'audience est qualifiée de parodique, de carnavalesque parce qu'elle ne répond pas aux normes basiques qui veulent qu'il y ait au moins un avocat pour l'accusé. Le représentant du pouvoir judiciaire sait qu'un accusé bénéficie aussi de la présomption d'innocence tant que la ou les preuves de sa culpabilité ne sont pas établies. Mais les preuves étaient, d'après les plaignants, nombreuses et irréfutables.

⁸² *Op.cit.* p65

⁸³ *Op. Cit.* pp69-70

Son arrivée en plein mois d'avril n'était-elle pas une preuve suffisante pour comprendre que ce jeune étudiant était le bouc émissaire des puissances étrangères⁸⁴ qui jugent à tort, les choix politiques et sociaux du Demi-pays ? Tout un processus d'identification, d'étiquetage, d'indexation, de catalogage est mis en place pour condamner les jeunes et les intellectuels voire toute personne supposée activiste ou gênante.

⁸⁴ La référence par l'auteur à travers Van der Volk des « juifs » fait sans l'ombre d'un doute au fameux « complot juif » qui fait de ce peuple des grands dirigeants capitalistes se trouvant à la tête des institutions et des multinationales les plus puissantes de la planète ; et surtout le musellement par eux, du monde des médias. A travers certaines confréries comme Sion, ils dirigeraient le monde par leur influence dans les politiques de certaines grandes puissances. Voilà pourquoi, Van der Volk, cet amer des valeurs des droits de l'homme s'en prend fréquemment au peuple « juif » qui influencerait aussi les jeunes intellectuels africains.

1.2.3 Le cas de Joseph Niamo

Le protagoniste de *Le mort vivant* traverse manifestement des étapes tragiques. De la séparation d'avec Gloria au profit de son cousin et ambassadeur Francis en passant par la mort de sa sœur Carmélia jusqu'à son enfermement à Yangani, Joseph Niamo connaît une existence difficile. Cet ancien étudiant désormais admis dans le monde professionnel et au gabarit d'athlète connaît un sort presque identique à celui de Ytsia-Moon, l'étudiant recueilli dès son arrivée à l'aéroport par la Sécurité intérieure comme fauteur de troubles. Joseph Niamo est pour sa part interpellé à la frontière du pays voisin au sien par la police des frontières. Ce parallèle qu'on tire avec Ytsia-Moon conduit à définir la figure qu'incarne Joseph Niamo avant d'analyser son statut de prisonnier.

En effet, il incarne la jeunesse instruite. A l'origine il ne fait pas de politique. Il est aussi très réservé par rapport aux us et coutumes. Il va jusqu'à refuser la jeune femme de son oncle qu'on lui présente. Il opère une sorte de parricide culturel qu'il faut réparer en droit, par un rite sacrificiel. Il choisit donc de donner une importante somme d'argent qui contente toutes les parties offensées. Face à cette difficulté de satisfaire des coutumes en même temps que de faire le deuil de sa sœur, il préfère s'adonner à cœur joie à une randonnée en solitaire. Dans un temps de régénérescence et de quiétude absolues, un facteur impensable vient mettre un terme à toute possibilité de rêverie : l'interpellation.

Le jeune homme va connaître aussi passivement que possible son premier rôle de commando dans une armée ou milice imaginaire, fabriquée de toute pièce par des personnages illuminés de l'armée. Joseph Niamo naguère calme et précautionneux est désormais au centre d'une affaire de complot à l'égard de l'appareil étatique. La question légitime qu'il pourrait bien se poser est celle de savoir si son apparence

physique faisait systématiquement de lui un comploteur. Et, qu'est-ce qui a pu faire croire à ces hommes d'armes qu'il était un commando, et donc un condamnable ? Bien sûr que l'absence de pièce d'identité est un mobile juridiquement acceptable pour prétendre arrêter un individu tout comme l'illustre pour sa part Jean-Marie Adiaffi dans *La carte d'identité*⁸⁵. Le commandant de cercle, Kakatika, demande la carte d'identité à Mélédouman. Il se sent anéanti, en désarroi et bafoué. Il est soumis à la recherche de ce qu'il a de plus profond, son âme. Cette pièce qu'il cherche comme il le ferait de son ombre le dépouille. Ainsi, vit-il comme un prisonnier dans un espace ouvert mais qui n'est plus le sien.

Ces méthodes de l'administration coloniale font écoles dans la nouvelle organisation administrative. Il n'y a rien de plus facile que de justifier une arrestation par ce type de délit. Qu'à cela ne tienne, Joseph Niamo est professionnellement arrêté et il est de son devoir de s'expliquer même s'il affirme avoir été arrêté de l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire à Boniko dans son propre pays. Que pouvait-il y penser ? Quels arguments pouvaient le disculper ? Rien ne l'innocentait. Il se rend juste compte que la machine de la pression et de l'oppression s'était mise en marche. Nulle ne peut l'arrêter. Tout devenait comme un éclair :

Je me rendais compte que j'étais victime d'une étrange et monstrueuse machination qui me plaçais dans un piège, comme un gibier que les chasseurs devaient ramener vivant au village (...). Je protestai encore, quand une matraque s'abattit sur mes côtes et me coupa la parole⁸⁶.

Ce jeune qui se dit victime l'est peut-être par les valeurs qu'il véhicule. Souvent pointés pour leur attitude frondeuse vis-à-vis des autorités, les jeunes instruits doivent, où qu'ils soient, toujours se justifier au meilleur des cas. Autrement, ils doivent passer devant les institutions compétentes pour fournir les preuves de leur innocence

⁸⁵ Adiaffi (Jean-Marie), *La carte d'identité*, Paris, Collection Monde Noir, 1980.

⁸⁶ DJOMBO (Henri), *Le mort vivant*, *Op. Cit.* p43

quand ils ne sont pas purement et simplement rendus directement coupables. Cette dernière option sied à la situation du « commandant » Joseph Niamo.

De plus, il n'est même plus question qu'il apporte une quelconque explication car aucune d'elle ne pouvait s'offrir le luxe de contredire celle consignée par les « faucons » de la sécurité. Il est flagellé. Joseph Niamo rentre de plain-pied dans les méandres du système carcéral ; fait des sévices et des humiliations de toute sorte. Le détenu Joseph Niamo suit le processus sinueux de détention qui consiste à être interrogé d'une manière brutale. Après ces interrogations souvent surprises, se succèdent l'encellulement avec son lot de privations, puis le jugement et encore des enfermements dans des prisons différentes. On le considère, à cet effet, comme un prisonnier de guerre, en entendre le général : « Commandant, commença le général, dites-nous toute l'histoire, maintenant que vous êtes prisonnier...prisonnier de guerre en quelque sorte.⁸⁷ ». Le Yangani serait-il en guerre contre un autre pays ?

Pour répondre à cette question qui est la conséquence de la manière dont est traité Joseph Niamo, chef de bataillon supposé d'un pays ennemi, les paroles du Président Nzétémabé Bwakanamoto sont appropriées. Comme il le fait souvent, le Président n'hésite pas à interroger directement les prisonniers les plus féroces. Dans cet élan, on peut l'entendre dire au détenu Joseph : « saviez-vous au moins que notre armée est parmi les meilleures du continent ⁸⁸ ? ». A travers cette question centrale, il tente d'intimider son « interlocuteur muet » en lui présentant toutes les armes de destruction qu'il possède. Il veut faire capituler psychologiquement le détenu pour mieux lui arracher les informations qui seraient à sa possession. Il veut les faire coïncider avec celles qui sont contenues dans le rapport des experts militaires. Cette tentative d'aliénation ne va guère changer la version de Joseph quoique

⁸⁷ *Op. Cit.* p 49

⁸⁸ *Op. Cit.* p 90

se sachant en mauvaise posture. La gestion du pouvoir en Afrique passe aussi par des accusations de basse catégorie comme celles-ci dans le but de faire du Chef, un invincible. C'est la raison pour laquelle bien qu'avec un petit brun de peur, le Président brandit le dispositif offensif et défensif qu'il possède. Il aime à se savoir inaccessible, invincible, craint, divinisé pour mieux asseoir son emprise sur les mentalités de toutes les populations même de celles des pays voisins. Et cela, Joseph Niamo le vit à ses dépens.

Ensuite, après avoir brandi toutes les richesses destructrices qu'il possède, il continue sa séance de questions par une accusation directe de son frère ennemi, le Président du pays voisin, Nguiza :

Dites, allez, dites ! C'est votre Président, n'est-ce pas ? C'est Nguiza, je le sais ! Il m'en veut toujours, ce jaloux qui ne m'approche même pas à la cheville. Ce n'est pas ma faute, s'il est fils de paysan et moi de forgeron. Oui, là est la raison d'une différence culturelle fondamentale entre lui et moi (...). Au lieu de me jouer des coups bas en cachette, que Nguiza se présente et nous allons nous mesurer ! Il n'oserait le faire car il connaît l'issue de l'épreuve⁸⁹.

Après l'évocation ostensible de son artillerie lourde, il nomme sans autre forme de procès, le véritable commanditaire de l'attentat : Nguiza, le Président du Boniko dont est originaire le « commando » Joseph Niamo. Par ailleurs, il arrive lui-même à répertorier sous forme de litanie, les raisons de cette opération : jalousie, ignorance, pauvreté, faiblesse, lâcheté... On pourrait même penser aux sept péchés capitaux. Seul l'étonnement gagne le jeune homme car il sait que certes les deux présidents se disputent le leadership régional, mais pas jusqu'au point de se haïr avec autant d'animosité. Il est alors établi que toute personne possédant des valeurs comme celles de Joseph Niamo et de surcroît originaire du pays de Nguiza ne pouvait être qu'un de ses nombreux émissaires impertinents qui lui veulent du mal. Le jeune homme était ce

⁸⁹ *Op. Cit.* pp 94-95

chien qu'il fallait noyer car il souffrait d'une rage identitaire, culturelle et régionale.

Le jugement qui suit n'est pas à l'avantage de Joseph Niamo. La condamnation et les conditions difficiles d'incarcération sont significatives de l'esprit de la prison tel que vécus par la plus part des détenus dans la littérature africaine subsaharienne. Le jeune homme qui est quand même acquitté et dédommagé traverse gratuitement des moments douloureux. Ses réflexions autour de la personnalité et des agissements de Nzétémbé Bwakanamoto ne changent en rien le sort de plusieurs autres détenus qui n'ont pas toujours la chance de connaître la fraîcheur des brises du matin. L'ancien étudiant et actuel professionnel fait la connaissance d'un milieu dont la professionnalisation est plus que souhaitée. Car être violemment frappé sans aucune preuve nécessite des réflexions qui vont au-delà de la magnanimité supposée du Président Yanganien.

Le cas de Joseph Niamo est parfaitement adapté pour démontrer la banalité des motifs qui conduisent dans une prison. Le détenu n'a plus le visage d'antan, c'est-à-dire un brigant fortement recherché, ou quelqu'un ayant commis un acte pénalement réprimandé. Il est désormais un anonyme qui peut servir de bouc émissaire pour des causes intestines. Nul n'est alors à l'abri de la prison. Antoine Bangui est de ceux-là.

1.2.4 Cas de Bangui

Si l'on peut parler des différences dans la caractérisation des détenus évoqués dans le corpus, on peut, dans une certaine mesure, l'évoquer avec Antoine Bangui. Son témoignage qui a un relent autobiographique est loin de ressembler aux autres, du moins par le statut des protagonistes. Resté longtemps proche collaborateur de Tombalbaye, Bangui devient un paria au sein de la grande famille dirigeante de l'Etat Tchadien. Épinglé souvent pour la radicalité de ses opinions, Bangui dérange. Une atmosphère funeste et animalière vient encrasser les relations entre les deux hommes aux idées antonymiques. Et le Tchad des années 70 comme le montre Antoine Bangui était loin de véhiculer des valeurs de liberté d'expression. Plusieurs autres États africains d'expression française au sud du Sahara ne toléraient pas une éclosion des libertés fondamentales. C'étaient des sujets tabous où tout contrevenant s'exposait à des sanctions sévères allant du bannissement à l'exécution en passant par l'exil ou l'emprisonnement. Voici planté, le décor dans lequel a vécu Bangui.

On s'en tiendra au contexte politique de ce témoignage en associant les oppositions tribales et religieuses qui rendaient le climat plus délétère. Bangui qui appartient à la population non islamisée est pour Tombalbaye, dans le souci de mieux contrôler tout le territoire, un choix stratégique. Il faut en effet contrôler toutes les sensibilités régionales. De cette politique dépendait l'autorité de tout dirigeant, soucieux de paraître comme rassembleur. Le nationaliste-marxiste dont il se revendique doit, à cet effet, marquer une véritable rupture avec la vision politique imposée par les puissances coloniales. Mais entre ce désir de rompre avec tout ce qui est considéré comme un legs et les dérives totalitaires, son peuple souffre du manque d'identification. Cette souffrance, certains de ses collaborateurs la ressentent. Tel est le cas de

Bangui, qui, du reste n'hésite pas à l'exprimer toujours à ses risques et périls :

Tu veux discuter avec moi, mais dans quel autre pays un ministre peut-il discuter avec un président ? A partir du moment où il a détenu le pouvoir, il s'est senti invulnérable, infaillible aussi⁹⁰.

L'intellectualisme et la liberté d'esprit affichés lui valent toutes les démêlées qu'il a avec Tombalbaye. Ces différends vont tout naturellement pousser le Président à l'enfermer, le condamner, l'incarcérer. L'itinéraire de sa vie se dessine à l'aune de cet « handicap ». Pour Tombalbaye, Bangui qui ose le défier en le contrariant publiquement remet en cause le schéma d'aliénation des populations mis en place. Tombalbaye qui a vécu dans une culture de respect à l'autorité, autrefois traditionnelle, hier coloniale et aujourd'hui lui-même, ne peut accepter cette nouvelle donne. Celle-ci ne s'inscrit ni dans le temps ni dans l'espace tant qu'il est le Président invulnérable et infaillible du Tchad. La mentalité du Président ne s'accommode pas de cette révolution surtout qu'il tente de couper son pays au reste du monde et vivre en autarcie :

Loin de se préoccuper des problèmes vitaux de développement, il ne pensait qu'à enfermer notre pays dans un système féodal, qui lui assurerait un pouvoir encore plus absolu, avec droit de vie et de mort sur ses concitoyens, non pas sujets, mais « enfants » à corriger⁹¹.

Bangui est malheureusement déjà rentré dans la logique de mort à cause de l'arbitraire de son arrestation et du mauvais rôle qu'on lui attribue. Il brillerait par l'impertinence de ces propos. Pendant que l'un cherche à consolider, à affermir ses prérogatives, l'autre se préoccupe des intérêts du plus grand nombre. Par conviction ou par une naïve gouvernance, Bangui se fait le défenseur de ses concitoyens pour justifier le choix du nationalisme – marxisme de son Chef contre le gré

⁹⁰ Bangui-Rombaye (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, *Op. Cit.* p38.

⁹¹ *Op. Cit.* p39

de ce dernier. Ceci va constituer la base de la rupture entre les deux hommes comme l'affirme Antoine Bangui :

Sa suspicion à mon égard ne datait pas de cette année charnière 1972. Très sensible à l'opinion des journalistes, il supportait mal qu'un étranger émit un avis favorable sur l'un de ses collaborateurs, à plus forte raison qu'il eût l'air de le mettre en avant. Or, en 1969, j'eus le « malheur » de passer sur les écrans français à la suite d'une enquête effectuée par Croce Spinelli sur les événements du Tibesti. J'avais accompagné l'équipe de télévision et, à notre retour à Fort-Lamy, je leur avais accordé une interview. Ce reportage fut diffusé quelques mois après. Tombalbaye sut contenir son dépit. Ainsi qu'il devait le proclamer publiquement en 1974⁹².

Cet extrait est révélateur du caractère de Tombalbaye. Il cherche à tout centraliser tout en expulsant du circuit de la gloire, toute personne qui ferait preuve d'autonomie. Il est aisé de comprendre dans ce genre de situation les différents dilemmes auxquels les collaborateurs de Tombalbaye sont confrontés. Tombalbaye n'accepte pas l'opinion extérieure qui est, selon lui, synonyme de critique virulente à son égard, et donc tout ministre qui reçoit des ovations est affilié à cette même opinion. Cette haine pour l'extérieur est très fréquente chez des dirigeants de la trempe de Tombalbaye ou des officiers techniques comme Van der Volk. On peut la justifier par leur jugement rigoureux vis-à-vis des pouvoirs où les libertés sont respectées. Pour défendre son action, le responsable cherche à les discréditer dans l'opinion nationale. Et la reconnaissance par cette opinion internationale des actions menées par Bangui est vue par Tombalbaye comme une machination et une conspiration. Être arrêté par les officiers et passer plus de trois ans dans différentes geôles de Fort-Lamy n'est donc pas un fruit de hasard. Au contraire, la sanction est proportionnelle au chef d'accusation. Parler de Bangui comme détenu, c'est d'abord évoquer les circonstances qui ont causé son incarcération. Un intellectuel de sa dimension ne pouvait avoir une place à la droite du père. La place qui lui sied est la prison,

⁹²*Op. Cit.* pp 39-40

milieu triste et sombre. Son statut passe très vite de celui de ministre à celui d'ennemi de la République :

J'ai l'honneur de vous informer que les trois arrêtés qui sont Marc Dounia, Antoine Bangui, et Ahmed Koulamallah. Pourquoi garder ceux qui gaspillent le Tchad ? Si vous ne voulez pas les tuer, que je vienne vous montrer comment tuer un bandit. Couper son oreille droite ou gauche, lui faire manger et lui faire des interrogations. Après l'interrogation prendre le fusil et mettre en position, et au feu. Moi, Joseph Django, je suis ennemi des gens qui réduisent le Tchad⁹³.

Le chef de canton aussi est sollicité pour procéder aux arrestations des présumés coupables.

Tombalbaye va d'ailleurs lui-même procéder à l'interrogatoire en espérant l'exposer à la vindicte populaire. Il essaie, entre deux prisons, de pousser Bangui aux aveux. Cette stratégie ne donne pas les résultats escomptés puisque que ce dernier ne laisse échapper aucun mot compromettant. Il ne veut non plus que Tombalbaye se venge de l'offense, malgré les violences et les influences subies.

Tombalbaye a compris que seule la prison, avec son espace clos et ses privations pouvait l'aider à se venger de son adversaire. Les sévices physiques (dans une moindre mesure) et psychologiques le maintiendront pendant mille et vingt jours. Bien que Bangui soit différent des autres détenus de ce corpus par son statut d'ancien ministre du Tchad, il passe presque par le même schéma carcéral que les autres. Un schéma carcéral ponctué par la barbarie humaine qui maintient son semblable dans une oppression sans précédent. D'où est venue cette façon de punir les hommes ? La prison et la violence sont de toute évidence, un groupe nominal fermement lié, surtout quand elle se vit en Afrique subsaharienne.

⁹³*Op. Cit.* p83

CHAPITRE II : PRISON ET VIOLENCE

Le système pénitentiaire⁹⁴ s'est imposé petit à petit à partir du XVI^e siècle en Occident comme le moyen le plus sûr de punir les coupables des actes délictueux sous l'inspiration, sans aucun doute, des cachots du Moyen Age. Les temps contemporains sont donc aussi ceux de la naissance de la prison à côté des grandes innovations techniques et technologiques comme le cinéma ou la machine à vapeur.

Si l'existence d'une telle pratique sociale n'a jamais été la panacée dans le traitement des problèmes communautaires, la présence de la prison est une donnée qui a bouleversé la vie des Africains. Tout problème qui pouvait trouver une solution sur une base consensuelle est désormais affecté à ce système. Le voleur, le violeur, le criminel, le traître, l'adultère, l'insoumis...sont traités à la même enseigne : l'emprisonnement. Cette habitude qui s'incruste dans la mentalité populaire est accompagnée des débordements sans précédents. La fonction de la prison se trouve altérée. Une peine de prison est systématiquement ou presque, liée à la violence. Il n'est plus possible, sinon presque, de parler de prison sans mettre en avant son caractère violent. Le contact avec les geôliers est systématiquement ou presque accompagné des coups de fouets. La violence excessive poserait le problème de l'intérêt d'un tel système qui viole la dignité humaine. Les détracteurs du système carcéral dénoncent cette emprise de certains hommes sur d'autres comme cet homme sans loi ni foi présenté jadis par Jean-Jacques Rousseau dans son essai philosophique, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*⁹⁵ même si l'homme ne vivait pas dans des conditions d'enfermement semblables à

⁹⁴ Dans la Grèce et dans la Rome antiques, la prison n'était pas d'un usage très répandu : on lui préfère de beaucoup à l'atimie (privation des droits civiques), le bannissement ou l'exil, voire la peine capitale. La mort sociale suffisait à défendre la cohésion de la communauté.

⁹⁵ Rousseau (Jean-Jacques), *Discours sur l'origine et les fondements des inégalités parmi les hommes*, Paris, LGF Livre de poche, 1996, 157pages

celles de la prison. D'ailleurs, cet « héritage » semble encore plus difficile à porter que tous les autres apports du passage de la colonisation à cause de son aspect trop frontal avec les individus, dont l'avenir est souvent moins reluisant au sortir de ce milieu.

Dans le monde carcéral, la violence est une donnée qui constitue le quotidien de ceux qui y vivent. La violence est la forme la plus complète de la déshumanisation des prisonniers. Les violences exercées par les geôliers sont de plusieurs ordres. La violence corporelle ou physique et la violence psychologique sont les plus courantes. Tout ceci dans le but quelque fois de rechercher une forme d'affirmation de soi. Voilà pourquoi, on organise cette partie de manière suivante : Les sévices corporels (2.1) ; Les tortures psychologiques (2.2) ; La violence comme une affirmation de soi (2.3) et De la déshumanisation (2.4)

2.1. Les sévices corporels ou physiques.

La violence est un concept présent dans toutes les sociétés. Pour les Africains, la violence renvoie souvent, à tort ou à raison, à la traite négrière. En effet, et pour remonter dans l'histoire du continent, la traite des esclaves a occasionné une perte importante en vies humaines au même titre, et de façon plus grande, que les guerres qui ont parsemé l'histoire de l'humanité. La violence a toujours été décriée parce qu'elle véhicule une image moins honorable de l'homme. Celui-ci se révèle sous son aspect le plus animalier. Mais la violence peut aussi découler d'une envie (très militaire) d'imposer un respect aux lois en vigueur dans une société. Si on revient à l'histoire de la traite négrière pour élucider les éventuelles raisons de la violence, on peut mettre au premier rang, le désir des esclavagistes de se faire respecter ainsi que la peur des représailles qui pouvaient arriver, à tout moment, comme c'est le cas dans *Tamango*⁹⁶ de Prosper Mérimée.

Les esclaves se révoltent à bord d'un négrier français, l'Espérance. Ainsi, le capitaine Ledoux et son équipage ayant quitté le port de Nantes un vendredi, le navire fait sa première escale sur la côte des Esclaves, à Jaole, en Afrique. Là, Tamango, guerrier fameux et vendeur d'hommes a vendu au capitaine environs trois dizaines d'esclaves. Ayant arrosé la transaction par une eau-de-vie, le vendeur d'esclaves se rend compte le lendemain qu'il y a parmi la marchandise, une de ses épouses préférées, Ayché. Fou de colère, le robuste homme suit le bateau et se fait prisonnier. Heureusement que son épouse, entre temps devenue la serveuse du capitaine Ledoux, lui donne une lime qui lui permet de s'affranchir de ses chaînes, en prenant le soin de détacher tous les autres esclaves. Une guerre larvée va se déclencher entre les deux camps dans l'Espérance et tout l'équipage du capitaine est victime

⁹⁶ Mérimée (Prosper), *Tamango*, Paris, Magnard, 2001 (classiques)

de la détermination et du besoin humain de liberté de Tamango et de ses compagnons. Pour prévenir ce genre de situation, il était nécessaire de prendre des dispositions sécuritaires. La violence exercée sur les esclaves s'inscrivait dans cette optique de prévention et de dissuasion.

Cet épisode relaté à travers la nouvelle de Prosper Mérimée est significatif d'une réalité à laquelle les négociants des esclaves pouvaient constamment faire face, en raison du comportement impulsif de leurs sujets. La violence n'est pas uniquement attachée à un événement historique, c'est-à-dire qu'elle ne s'origine pas exclusivement à travers l'esclavage. Selon les termes de Kant cités par Jean-Marie Muller : « il y a en chacun de nous une inclination naturelle à la violence vis-à-vis de l'autre homme qui vise à satisfaire nos propres besoins, et une exigence morale qui nous invite au respect de l'autre homme en étant attentif à ses besoins⁹⁷ ». La violence est donc le propre de l'homme, elle est enracinée en lui. La violence peut conduire à la non-violence même si Alain Refalol dans l'entretien qu'il accorde à Jean-Marie Muller dit que : « l'homme est un animal juridique, c'est-à-dire qu'il a besoin de raisonner pour justifier, à ses yeux, aux yeux des autres, son attitude et son comportement. Mais l'homme est également un animal violent (...) la violence est le propre de l'homme »⁹⁸. Cependant, la même société est très exigeante sur les cas de violence qui suscitent souvent la désapprobation de tous.

Si l'on considère l'Afrique post-coloniale, du moins sur le plan littéraire, on constate que des écrits romanesques parlent de la violence faite aux hommes. Dans *Le cercle des tropiques*⁹⁹ d'Alioun Fantouré, il décrit un système politique où toute opposition au pouvoir en place entraîne toutes sortes de sévices. Ainsi, dans la République des Marigots du Sud, toute opposition se heurte-t-elle à l'appareil politico-policier du Président Baré koulé. Le parti règne par la terreur sur les esprits

⁹⁷ Muller Jean-Marie et Alain Refalol, , *Vers une culture de non-violence*, St-Jean-de-Braye, Ed. Dangles, 2000, p29

⁹⁸ Muller Jean-Marie (en collaboration avec Alain Refalol), *Vers une culture de non-violence*, Op .Cit . p21

⁹⁹ Fantouré (Alioune), *Le cercle des tropiques*, Paris, Seuil,), 1972

rebelles à l'endoctrinement du messie-koïsme, ². Dans *La vie et demie*¹⁰⁰ de Sony Labou Tansi, un homme est détenu dans le palais présidentiel pour le restant de ses jours et pour la simple raison que le Guide Providential ne veut plus tuer de ses mains par lassitude d'avoir tué des millions de corps. Il en est de même dans *Un piège sans fin*¹⁰¹ de Bhély-Quenum, où l'acharnement animal sur le corps du prisonnier se poursuit même quand le corps, qui a fini par capituler, ne répond plus à la douleur, pour ne citer que ces quelques ouvrages. Une véritable épée de Damoclès¹⁰² pèse sur ceux qui ont le malheur de se retrouver dans une prison malgré les quelques moments de relative convivialité entre les prisonniers et les geôliers (ce qui pouvait aussi arriver dans la mesure où ces derniers sont souvent des individus appartenant au même environnement social que les détenus).

Les sévices physiques constituent à cet effet la forme punitive la plus répandue dans les prisons. Les ouvrages consacrés à cette étude tentent de rendre de la façon la plus exhaustive possible, les souffrances qu'endurent les prisonniers. La description de ces punitions montre des hommes, en Afrique, très durs envers leurs semblables. Ceux qui ont une petite parcelle de pouvoir dans la société torturent sans pudeur. La consolidation des acquis matériels fait partie des causes les plus courantes de cette violence. Tous ceux qui ont le malheur de se retrouver en prison pour le viol, le vol et la révolte subissent des sévices corporels répétés, infligés essentiellement par les geôliers comme on le verra plus tard. Le milieu carcéral s'illustre par sa capacité à redresser et à faire usage du fouet. La douleur de ces fouets est vécue presque de la même façon par tous les prisonniers. En prison, le corps de chaque détenu est

¹⁰⁰ Sony Labou Tansi, , *La vie et demie*, Paris, Seuil, 1979

¹⁰¹ Bhély-Quenum (Olympe), *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1978

¹⁰² Damoclès (v. 370 av. J.-C.- ?), courtisan de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse (Sicile). Selon une légende rapportée par Horace et Cicéron, Damoclès s'extasia un jour sur la magnificence et le bonheur des princes et gouverneurs. Denys l'invita alors à un banquet grandiose, où Damoclès fut reçu comme un prince et profita des riches plaisirs de la table jusqu'au moment où son attention fut attirée au-dessus de lui : une épée tranchante était suspendue au-dessus d'e sa tête, retenue par un simple crin de cheval. Par ce signe, Denys entendait montrer à son courtisan la fragilité du bonheur des plus fortunés, menacés par une insécurité permanente. D'où l'expression proverbiale, « une épée de Damoclès ». *Encyclopédie Microsoft ® Encarta ® 2004*. © 1993-2003 Microsoft Corporation.

la propriété privée des gardes qui trouvent tous les prétextes possibles pour le violenter et punir énergiquement. C'est ainsi que Mariama se retrouve avec : « le corps à vif meurtri par les fouets et toutes les saletés de la terre. Elle était, elle-même, une énorme cicatrice que blessait la brise la plus anodine »¹⁰³. La jeune fille est sévèrement traitée par les gardes qui la frappent sans pitié. La violence qu'elle subit est si grande qu'elle ne peut supporter de se regarder dans un miroir. Elle vit l'enfer que tous les autres ont déjà vécu ou vont vivre à travers l'image de la prison. D'un corps adulé, choyé à un corps cicatrisé, la belle adolescente est passée entre les mains des spécialistes de la défiguration.

Le corps subit la dictature de la violence et donc, il ne peut être poétisé comme le suggérerait le poète Léopold Sédar Senghor¹⁰⁴ en référence au continent africain. Il est aussi, à travers cette violence, contraint d'éluder la question de son émancipation, puisqu'il ne sert plus à rien. Les géoliers qui s'en prennent au corps de la jeune fille presque de la même façon que ceux des autres détenus veulent les flageller afin des les banaliser. Le corps est alors aux antipodes de *la Femme Noire* telle que parfaitement auréolée par le poète de la Négritude. La reconnaissance de la beauté du corps renvoyant à l'image idyllique de l'Afrique où la femme est la meilleure façon de refléter sa beauté et ses valeurs. Le corps ici est une cicatrice. Celle-ci ne ressemble pas à la balafre, cette estafilade faite au visage en guise d'identité, d'appartenance à une tribu, à un clan.

Ainsi, un visage balafré revêt-il une dimension esthétique, parce qu'il est un signe de fierté et de reconnaissance contrairement à la cicatrice due à la violence qui, elle, est une plaie ouverte au monde de la

¹⁰³ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p31

¹⁰⁴ Senghor (Léopold Sédar), *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, (4 rééditions : 1964, 1973, 1979, 1984, 1990), Le poème que nous citons est celui tiré de *chants d'ombre*, et intitulé : « Femme noire ». Il se décline de la façon suivante : Femme nue, Femme noire/ Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté/ j'ai grandi à ton ombre ; à la douceur de tes mains bandait mes yeux/ (...)/ Huile que ne ride nul souffle, huile calme aux flancs de l'athlète, aux flancs des princes du mali/ Gazelle aux attaches célestes, les perles sont étoiles sur la peau ...p16

souffrance et de la déchéance. Du corps idéalisé ou poétisé au corps cicatrisé, la propension à vouloir enfermer des hommes pour les éduquer atteint l'interdit. La sacralité du corps se trouve aux prises à la déraison humaine. Dans une Afrique où l'homme occupe encore une place importante et non pas la machine, les exactions subies par les détenus sortent quelque peu de l'ordinaire. La modernité africaine se donne à lire à travers ces méthodes sociales qui ne peuvent être comprises par une génération assoiffée des libertés. Le contexte social ayant pour principal référent les codes occidentaux pendant la période coloniale, les autochtones qui les ont succédé ne pourraient alors que suivre cette même trajectoire.

La prison est la parfaite illustration de ce que représente le comportement excessif de l'homme face à son prochain. Cette violence ne change encore rien au fonctionnement de la prison. Les geôliers frappent et torturent les détenus quelque fois de façon gratuite. L'environnement ne leur permet pas de se demander pourquoi agissent-ils ainsi. Mais le sens du devoir bien accompli est sans nul doute leur motif légitime. Cela est dû par le fait que la valeur de chacun des chefs semble se dessiner à la lumière des violences qu'ils manifestent vis-à-vis des prisonniers. Comment s'exerce alors le cycle de la violence à travers le corpus ?

La mise en place des corvées par l'administration carcérale est appréciée de façon relative par chacun des détenus. Pour certains, elles créent des conditions de liberté et pour d'autres, elles sont une véritable aliénation corporelle. Il est vrai que l'aspect psychologique est plus affecté au contact du reste de la société car les détenus sont des hommes à tout faire. *A priori*, la disposition des prisons a souvent été faite de telle sorte qu'elles ne soient pas très éloignées du centre administratif pour faciliter l'évacuation de cette main d'œuvre bon marché. Les corvées leur sont imposées toute la journée, quel que soit l'état de santé

du détenu, et dans des tâches aussi variables et diverses que le commerce, les tâches ménagères, la voirie. Dans ce cycle infernal, les fouets et les corvées sont souvent liés :

A six heures, la foule des prisonniers s'alignait sur deux colonnes devant la porte de sortie pour recevoir la distribution des coups de fouet et des corvées. Ces corvées permettaient au préfet et à ses adjoints d'utiliser une main-d'œuvre gratuite pour le travail de leur champs de mil, d'arachides, de riz ou de coton. Mais si les récoltes rapportaient de gros bénéfices à ces responsables, les prisonniers qu'on obligeait à peiner si rudement n'avaient pour salaire que les maigres rations alimentaires¹⁰⁵....

Les détenus sont exploités en toute légalité. Le système mis en place ne favorise pas une récompense équitable des fruits de leur travail. Ils ne sont payés que très en deçà de ce qu'ils pourraient légitimement percevoir. Les corps sont abîmés et battus avant les corvées et ils ne récoltent que les fruits de la haine et de la brutalité des gardes. A chacune des séances, l'atmosphère est délétère :

L'inquiétude constante, suscitée par la crainte du fouet et des corvées émasculantes, avait sur le feu intérieur de chaque prisonnier l'effet d'un vent soutenu sur une bougie. (...) Bien des détenus mouraient de fatigue et de troubles trophiques graves ou gardaient la colonne vertébrale aussi raide qu'un sac bourré de riz. Il fallait courir constamment du camion à l'entrepôt, de celui-ci à celui-là, sous l'œil vigilant et impitoyable des surveillants. Nulle part où se cacher, reprendre un peu de souffle, relaxer ses muscles endoloris, meurtris, ankylosés. Les fouets volaient, bourdonnaient comme des abeilles qui interdisaient tout mouvement des membres supérieurs. Les côtes de chaque forçat étaient semblables aux sillons d'un guéret qu'aucune pluie n'arroserait. Les yeux étaient caves, effrayants. Les visages meurtris, tourmentés de sillons profonds, étaient froissés et ratatinés comme un cœur qui avait cessé de battre¹⁰⁶.

Les corvées sont si physiques que les corps des détenus s'en trouvent affectés au fur et à mesure des séances. Aucune partie du corps n'est épargnée par cette déchéance physique, car une vie précaire leur

¹⁰⁵ *Prisonnier de Tombalbaye, Op. Cit.* p128

¹⁰⁶ *Toiles d'araignées*, pp 136-137

est imposée en prison par des rations alimentaires pauvres et déséquilibrées, et dans le même temps, les geôliers leur exigent des performances démesurées. Ils travaillent jusqu'à ce qu'ils s'épuisent. Alors que les corvées pouvaient être considérées comme des moments de prise de contact avec l'extérieur, elles leur réservent, au contraire, des moments de violence.

La main d'œuvre au sein du système pénitentiaire est une aubaine pour les fonctionnaires pénitentiaires et les entreprises privées :

Les prisonniers étaient sollicités de partout. C'étaient, en fait, les seuls agents de l'Etat qui travaillaient. Ils restauraient les bâtiments publics et assuraient tous les travaux de voirie de la ville. Un groupe de détenu était nécessaire pour déplacer une table dans un bureau de cercle, transporter un ventilateur d'une pièce à une autre, sortir une armoire pour en nettoyer les coins les plus sales. (...) Un détenu était commis au blanchissage du linge des gardes et de leur famille. C'était lui qui devait puiser de l'eau et la porter aux toilettes, pour tout garde qui désirait se laver... ¹⁰⁷.

Les corvées, comme on le constate ici, sont de plusieurs ordres, mais elles ont toutes pour dénominateurs communs : l'épuisement et l'aliénation des prisonniers. Ils sont des hommes à tout faire. Tous les aspects de leurs êtres sont sollicités. La violence telle qu'elle se répercute sur les prisonniers renvoie à l'image de soumission absolue et à celle des esclaves de l'époque moderne.

De ce fait, les méthodes esclavagistes de violence sont réactualisées dans le milieu carcéral. L'écoute, le pardon, ne sont pas courants. Seule l'expiation semble prendre le pas sur d'autres formes de punitions, par rapport aux fautes commises. Il faut à cet effet recevoir un châtiment exemplaire pour donner un sens à la peine que l'on purge. Les politiques pénales en Afrique donnent l'impression, en référence à toute cette violence, que l'enchaînement des prisonniers les uns aux

¹⁰⁷ *Op. Cit.* pp 137-138

autres est l'expression du « devoir de mémoire » auquel chacun des fils du continent est convié. Cette violence avait aussi cours dans les sociétés africaines précoloniales, le romancier dramaturge nigérian, Chinua Achebe présente à travers des nombreux écrits, la vie des ibo pendant cette période. Le malheureux Ikemefuna dans *Le monde s'effondre*, n'était-il pas le sacrifice offert en guise de réparation au meurtre subi par les habitants des neuf villages d'Umofia ? La violence s'exerçait aussi dans cette société dénuée de toute prison de type moderne.

Les agents de sécurité et les gardiens de prison n'hésitent pas à frapper pour assouvir leur soif de violence. Joseph Niamo, par exemple, se retrouve entre les mains de gendarmes qui le frappent pour extirper de sa bouche des aveux concernant le complot pour lequel il est accusé. Bien qu'étant encore présumé innocent, les coups eux, pleuvent et traduisent déjà la culpabilité :

L'adjudant se mit à me flageller. Mon dos, mon ventre et les côtes étaient devenus les cibles préférées et les centres de mes douleurs. Mon corps se couvrit de sueur. Le sang me descendit dans la tête. Des millions d'étoiles peuplèrent mes yeux, ma vue se brouilla. Mes oreilles entendaient les « han han » qui, du ventre de l'adjudant, sortaient sous l'effort des coups, puis, de loin en loin, des sons amplifiés de conversations. (...) Mon corps continuait à absorber les redoutables coups qu'il encaissait, sans que ma bouche eût cédé un seul cri à ceux qui avaient fermé leurs oreilles à la vérité¹⁰⁸... .

Pour reprendre et répandre la culture de la peur (autrefois attribuée au Blanc) de l'autorité, l'adjudant se plait à frapper avec une violence inouïe un détenu dont les preuves ne sont basées que sur des soupçons. L'autorité en Afrique, du moins dans cette Afrique « carcérale », s'illustre par des actes préjudiciables. Les corps humains sont tuméfiés. La flagellation étant une véritable dissuasion, les gardiens de prison et les autres forces de l'ordre sont poussés à la violence extrême. Ces professionnels de la torture appliquent toutes les

¹⁰⁸ *Le Mort vivant, Op. Cit.* pp 52-53

méthodes qui leur permettent de sortir l'inculpé de son dernier retranchement. Des charges électriques aux fouets via les sévices les plus perniciox comme la brûlure des parties sensibles du corps, ces experts débordent de génie dans le domaine. Le « mercenaire », Joseph, expérimente de façon tangible les violences qui lui sont étrangères et dont l'applicabilité lui paraissait auparavant inimaginable, mais pourtant :

Avec des mégots incandescents, ils me brûlaient les pieds, les mains, le pubis, le dos, le ventre. Tout mon corps fut constellé de taches noires. Ils me coinçaient ensuite les doigts de la main, les lèvres, les oreilles ou le « bijou familial » contre la porte, en appuyant progressivement sur le battant. Ces organes étaient étrangement tuméfiés ¹⁰⁹

Les organes génitaux sont aussi pris pour cibles par les tortionnaires. Ils veulent à tout prix s'illustrer dans l'art de la torture pour bénéficier d'un statut particulier au sein de la société ; à savoir celui de bon collaborateur des chefs.

Le jeune étudiant, Ytsia-Moon, connaît également le même sort. Les policiers se ruent sur lui sans aucune forme de procès ou une quelconque pitié. Ils veulent aussi lui extirper un aveu. En l'absence de l'aveu escompté, il est sévèrement molesté :

Une heure de bastonnade. Sans pitié, comme disaient les jeunes policiers et lieutenants. Les coups partaient dans tous les sens, ils sifflaient dans tous les rangs et les cris des prisonniers se mêlaient aux rires et aux chants des policiers. Il y en avait qui savouraient le délire, le ventre collé à l'arrière contre le mur qui n'en pouvait plus de supporter ces corps repus, puant l'alcool et allant même jusqu'à dégueuler sur les prisonniers ¹¹⁰.

Les jeunes policiers, par immaturité ou par sadisme, trouvent du plaisir à porter des coups à des individus qui font l'objet d'une simple enquête.

¹⁰⁹*Op. Cit.* p54

¹¹⁰*Parole de vivant, Op. Cit.* p70

Dans ce climat de violence, les hommes sont traités comme des êtres sans aucune importance à l'image de Mariama, l'héroïne de *Toiles d'araignées* :

Une bourrade, donnée d'un pied à toute volée, la rejeta à terre. Mody la prit alors par les pieds et la traîna jusqu'à la rigole, le "Styx", qui drainait alors les urines et toutes les eaux-vannes des toilettes. Il l'y plongea entièrement. Aucune partie de son corps ne fut épargnée, pas même les talons. Il l'y maintient jusqu'au moment où des bulles montèrent à la surface, il la tira par les cheveux et la ramena au milieu de la cour. Une nuée de mouches s'abattit sur elle, comme des charognards sur une bête en putréfaction. Les mouches heureuses dansaient, chantaient, applaudissaient. L'odeur qui émanait de la jeune fille et qui était plus forte qu'un canari (...) les enivrait¹¹¹.

L'expression du corps, du moins dans sa phase de déchéance doit s'accompagner de celle de l'esprit. Un corps torturé dans un esprit froissé. Tel peut se résumer le supplice de Mariama et de tous ceux qui passent par la prison. Le système pénitentiaire fait subir des sévices corporels aux détenus par respect aux normes qui sont les leurs. En effet, il semble que la réglementation en milieu carcéral voudrait que tout nouvel entrant reçoive des sévices corporels en signe de baptême ou de brimade. Cet état d'esprit se justifie par le langage des gardes qui rappellent aux néophytes qu'ils allaient s'imprégner des valeurs de la communauté carcérale par un ensemble, (quelque fois) organisé des exercices brutaux à leur rencontre. Le cas de Mariama est significatif de cette situation. De plus, tous les arrivants, peu importe les motifs, sont accueillis à quelque différences près, de la même manière. Ces derniers ne sont pas animés par des idées de révolte à cause de la peur viscérale qu'ils manifestent vis à vis des geôliers.

D'ailleurs, les détenus N'Tie et Bakary qui ont osé prendre la fuite l'ont durement payée. Tout un escadron avait été mobilisé pour les retrouver, les ramener dans les geôles et les frapper copieusement. La

¹¹¹ *Toiles d'araignées, Op. Cit* p129

dimension de l'opération serait, d'après eux, adaptée au châtement qu'ils ont reçu. Les détenus sont soumis à un régime de type totalitaire, maniant l'art de la répression. Il est certes vrai que l'admission dans une prison réduit totalement ou partiellement (selon les condamnations) tout espace de liberté (temps, espace et idée), mais la dignité humaine devrait être préservée. La résignation à cette violence corporelle est le signe de l'inadéquation entre les valeurs sociales de protection de l'homme à celles de la prison. Personne d'autre que le geôlier n'est au courant de ce qui se passe là-bas, donc il peut-il ainsi agir en toute quiétude.

Somme toute, le corps est un objet de défoulement pour les geôliers. Frapper avec application et sévérité est un moyen d'exister dans la mesure où ils évoluent dans un milieu où seul Dieu peut être épargné par les fouets. La torture corporelle est assimilée par ailleurs à un acte banal au cours duquel les prisonniers sont des simples objets car il suffit que le geôlier se sente vexé par le comportement jugé prétendument irrévérencieux d'un détenu, pour qu'il se mette à le frapper, quelque fois, jusqu'à ce qu'il périsse.

Les détenus sont donc les seules cibles des méthodes utilisées par les geôliers et instituées par les instances dirigeantes de l'institution pénitentiaire. Ce monde de la douleur et de la honte fait croupir le peuple, notamment les détenus, dans un supplice permanent. Chaque prisonnier se trouve ainsi enchaîné par la peur qu'il ne peut ôter même au nom de la solidarité qui régit nos sociétés. Si le quotidien des détenus est marqué par des sévices corporels graves, comment agissent les geôliers quand un détenu pose un acte préjudiciable ?

En examinant le cas des évadés (acte grave et légitimement répréhensible), les sévices qui leur sont infligés sont forts poignants :

Aucune partie du corps n'est épargnée ; le sang giclait partout. Paupières tuméfiées, sourcils éclatés, hélix lacérés, visages balafrés. Aucune partie du corps n'était épargnée. Le dos avait l'aspect du foie grillé, sanguinolent. Bakary et N'Tie criaient à devenir fous, à fendre le cœur. Le cri était une humilité, une humiliation. C'était une satisfaction donnée au tortionnaire, la reconnaissance de sa victoire, de son infinie puissance. Cette victoire le soulait¹¹².

Ils ne tuméfient pas les corps pour rappeler simplement à ceux qui oseraient s'enfuir de la sentence qui les attend, mais fondamentalement pour exprimer, encore une fois, leur supériorité. Ils ne se préoccupent de l'impuissance des détenus face aux violences qu'ils subissent. Pour les geôliers, ils ont une possibilité unique d'exercer un ascendant sur eux, puisqu'ils n'ont pas de défense. En vérité, que l'acte posé soit condamnable ou pas, les sévices corporels sont le seul langage véhiculé par les geôliers et certains autres chefs pour imposer leur vision du monde ainsi que leur personnalité comme on l'examinera dans le point relatif à l'affirmation de soi. Un corps zébré est l'acte par excellence le plus visible de cette bipolarisation de la société composée des dominants et des dominés. Pour les dominants, il faut alors violenter le corps et traumatiser le psychique, pour mieux s'affirmer. Les concepteurs du monde carcéral ne lésinent pas sur les méthodes pour matérialiser l'idée qu'ils se font de ce système social assez particulier.

¹¹² *Op. Cit.* p190

2.2 Les tortures psychologiques

A côté des tortures physiques qui confèrent à la prison une dimension pathétique, les sévices psychologiques viennent donner une tournure encore plus meurtrière à cette forme de punition. Pour les personnages qui évoluent dans un cadre de vie fermée, il est nécessaire qu'ils se dotent d'un moral fort et irréprochable. En effet, ils doivent solliciter les dernières ressources dont ils disposent pour faire face à des conditions de détention et de vie exécrables. Dans la plupart des cas, la soumission est la seule solution. Elle a le mérite de réconcilier le bourreau avec lui-même, dans la mesure où il arrive à imprimer sa marque de supériorité. Les sévices physiques qui constituent la matérialisation de la violence ne pouvant plus suffire pour régler tous les cas d'indiscipline, les gardiens de prison savent qu'il faut aussi torturer l'esprit pour que l'action soit totale. Parfois, les tortures psychologiques interviennent pour intimider, quand elles ne sont faites pour humilier. Le détenu qui se trouve entre les mains d'un gardien de prison ou d'un membre de la sécurité intérieure reçoit souvent les deux formes de sévices qu'on a énumérés. L'un venant à la suite de l'autre ou vice versa.

La première difficulté d'ordre psychologique à laquelle se trouve confronté le détenu est l'appréciation de son cadre de vie. Dès qu'il est au contact de l'architecture de la prison, un sentiment de grande peur l'habite. Même s'il a déjà entendu parler de la prison et de toutes ses difficultés sociales, notamment l'adaptation, le premier contact cause toujours un choc grave. En effet, le détenu est face à un milieu qui n'existe souvent que dans l'imaginaire collectif ou personnel. Il se trouve alors démuné de tout argument, de toute possibilité pouvant lui permettre de mieux organiser son séjour. Cela est aussi valable pour ceux qui s'étaient déjà essayés dans la réalité carcérale. Chaque contact est généralement comme une première fois. Les appréhensions sont

souvent les mêmes. Les odeurs, la perte de la notion du temps, les immondices de tous genres participent aussi de cette renommée qui ébranle le moral des détenus. Pour ce qui est de l'architecture, même quand le bâtiment paraît banale, anodin, la frayeur est toujours la même, le désarroi demeure identique.

On observe une grande inadéquation entre l'homme et son milieu. Au contact des structures carcérales, chaque détenu est choqué par cette atmosphère lugubre et menaçante qui souvent, se répercute négativement sur le comportement. Le détenu est tenté de se recroqueviller sur lui-même sans avoir la possibilité de se faire sa propre idée sur le milieu dans lequel il est appelé à vivre. Il met d'emblée une distance et il éprouve des peurs qui ont leur légitimité à cause de l'étrangeté du milieu. Aussi, le bruit des clés de la grande porte des cellules constitue-t-il une vraie torture pour les prisonniers. Avant même de recevoir des coups, le détenu est habité par le sentiment des tortures psychologiques. La fréquence du bruit des clés de la grande porte cause une violence dont seuls les prisonniers connaissent les conséquences.

Ainsi, l'héroïne de *Toiles d'araignées*, Mariama, qui est enlevée du milieu chaleureux de ses parents pour passer dans les mains des plus hautes autorités du Béléya, vit-elle une torture psychologique. Celle-ci était si traumatisante qu'il lui était quasiment impossible de mieux apprécier toutes les propositions de renoncement qui lui étaient faites. Elle n'a pas le temps de réfléchir qu'une autre voie est envisageable par rapport à la décision qu'elle a prise. Au contraire, plus les coups s'envolent, plus son désir de durcir sa position se précise. Déjà violée, ne voyait-elle pas en chaque homme le reflet de cet abus sexuel ? Finalement, à quoi lui servait son appareil génital devenu cette grosse cicatrice qui ne pouvait guérir ?

Effectivement, Mariama ne pouvait vivre sans penser à cette séance douloureuse (le viol) qui s'était incrustée dans sa mémoire. Elle vit avec cette plaie ouverte. Elle savait que cette plaie était inguérissable. La signification n'avait de sens que par la léthargie dont elle faisait montre. Elle avait le sentiment de renvoyer un message fort à ses détracteurs. Et, sur ce point, l'adolescente avait tenu son pari. Son appareil génital servait quand même à discréditer toute une société dont les pouvoirs ne souffraient d'aucune contestation. Une fois son hymen volé, elle est pétrifiée :

Du sang coula sur le petit pagne blanc étendu au milieu du lit (...). Mariama sentit comme un gros rat qui fouinait dans son intimité. Elle tremblait comme saisie par le mal de Parkinson, et sombra dans l'inconscience. Mariama ne reprit connaissance qu'avec le chant du coq (...). Elle commençait à sentir une vive douleur physique et morale¹¹³.

La jeune fille est confrontée à une incroyable destruction psychique qui fait d'elle une véritable loque. Ce qui paraissait un geste d'une faible importance crée, chez Mariama, une maladie. La raideur musculaire issue de la perte de lucidité entraîne chez l'adolescente un évanouissement. Bakary et ses petits beaux-frères pensent avoir agi conformément aux droits qui sont les leurs sans se soucier de l'espace de liberté de la jeune fille. Qu'importe, ils ont atteint l'objectif recherché par toute la communauté, violenter Mariama même si elle doit être au bord de la démence. Plus de deux jours sans repères dans un monde qu'elle croyait connaître est une expérience inédite pour l'adolescente. Cette même expérience se poursuit quand elle arrive dans la prison centrale du Béléya, où après plusieurs sévices, « Mariama resta quarante-huit heures sans bouger de sa place et sans même ouvrir la bouche¹¹⁴ ». Cette attitude est la résultante du chef d'œuvre de Sangaré, l'un des plus virulents des gardiens de prison, pour qui, tant que l'individu ne défèque pas, il faut continuer à lui administrer des coups. Il s'oppose également à

¹¹³ *Op. Cit.* p71

¹¹⁴ *Op. Cit.* p 90

toute tentative de repentance. Face à un professionnel de la torture, la pauvre paysanne ne peut que penser à lui demander son pardon. A cette dimension des tortures, tout lui fait peur. Non seulement elle n'arrivait toujours pas à dompter son milieu de vie, mais la vue d'un garde l'effrayait tout autant que le fouet.

Il est certes, des moments où les humoristes Bissou et Le Babouin arrivaient à arracher un sourire amical aux gardes, mais tout cela n'était qu'anecdotique. Mariama est une héroïne désormais façonnée par et pour la peur. Tout lui fait peur. Une peur si viscérale des gardes qu'elle est parvenue à voir peur d'elle-même. Elle est devenue une série de questions sans réponses. Tout son mental qui l'aura aidé à tenir tête aux autorités la lâche petit à petit conformément à la prédiction du juge qui lui avait promis l'enfer dans l'univers de la prison. Ainsi, peut-on découvrir les sentiments de l'adolescente après les violents coups donnés par Sangaré :

Tout lui faisait peur. Elle était éperdue lorsqu'elle apercevait un garde. Son cœur battait alors la chamade et tout son corps vacillait comme s'il était enraciné dans le muscle cardiaque. Elle était saisie d'une épreinte et d'une forte envie d'uriner. " Que deviendrai-je le jour où je salirai mon pagne, le jour où les mouches, tels des charognards, corrompent définitivement ce qui pouvait me rester humain ?"¹¹⁵ .

Elle est ébranlée, traumatisée, humiliée. Elle se trouve face à une situation telle qu'elle ne maîtrise plus grand-chose car le pire est susceptible d'arriver d'un moment à un autre. Ce sentiment de nudité qu'elle nourrissait déjà, ne pouvait que se matérialiser. Ceci n'étant qu'une question de temps dans la mesure où l'influent Tounkara lui impose d'ôter tous ces vêtements. Il demande à tous ceux qui sont présents de regarder avec mépris le corps nu de la jeune fille. Le corps qu'elle a refusé au dignitaire et riche Bakary. La répercussion des sévices physiques est immédiatement observable sur le comportement

¹¹⁵ *Op. Cit.* p183

mental de l'individu. Et cet entre-deux était bien connu et bien maîtrisé des gardes. Ils savaient pour ce faire, se saisir de leur autorité incontestable pour attaquer ce qui pouvait encore leur résister, l'état mental. Le totalitarisme dont ils font preuve laissait des traces visibles dans la vie affective et mentale des prisonniers.

Dans la prison tout est ramené aux cellules, portes, cadenas et fouets. Tous les prisonniers avaient de bonnes raisons de rester cois avec ces moments de terreurs imposées par les « gardiens du temple ». La prison est ici comparée à un sanctuaire dont seuls le sommet de la pyramide de l'administration carcérale ainsi que leurs subalternes comprennent le sens. La chaleur et la fraîcheur sévissent sans qu'aucune autorité n'ose agir pour freiner leurs impacts sur les détenus. Dans ces conditions, le prisonnier, dans ce milieu, est souvent au bord de la démence. L'un des combats qu'il mène est cette lutte permanente avec le système pénitentiaire. Chaque jour inaugure un cycle douloureux qui ne favorise pas l'épanouissement spirituel et psychologique du prisonnier.

Dans le milieu carcéral, les relations gardes / prisonniers sont celles du maître et de l'esclave. Les prisonniers n'ont aucun droit, mais toujours des devoirs. C'est le début de l'aliénation. Les détenus ne tardent pas à trembler à la vue des hommes en uniforme. L'usage des menottes, avant de recourir au fouet est une arme également redoutable. Elles ont la particularité de maintenir serrés les poignets tout en immobilisant toutes les ressources mentales. Certains détenus transpirent et préfèrent même les coups ou les fouets aux menottes, cette ferraille qui immobilise et irrite. Ces chaînes en aciers renvoient automatiquement à la figure de l'aliénation ou de l'asservissement physique et mental. Si les forces de l'ordre les utilisent souvent c'est sans nul doute à titre répressif ainsi que pour accroître leur mainmise sur le sujet et de les soumettre :

Je gardais les menottes dans les poignets ou les poignets dans les menottes. On ne m'enleva donc pas cet instrument de soumission. Je restai là, un long moment à attendre, je ne savais qui, ni quoi. Dans cette attente infinie, mes compagnons se taisaient comme des troncs d'arbres¹¹⁶,

Grâce à ces instruments, les militaires et les gardes ont le moyen de maintenir l'homme dans une léthargie. Aussi curieux que cela puisse paraître, ces petits instruments ont une telle capacité de nuisance qu'ils peuvent se substituer valablement aux militaires et autres bourreaux. Joseph Niamo qui se posait encore des questions au sujet de son arrestation ne pouvait ou ne savait plus comment faire couler une simple larme tellement il était traumatisé par cet acte si rapide. Le « professionnalisme » avec lequel ils le traitent contribue à ce sentiment de dégoût. Il trouve quand même des ressources pour lutter contre ce choc situationnel (le fait de se retrouver subitement au centre d'une situation absolument absurde), en essayant de se contenir, mais « je découvris que la douleur intérieure est un poison lent pour des gens de mon espèce qui ne savent ni exploser, ni pleurer¹¹⁷ » dit-il. Le silence qu'il s'imposait le rongait. Mais il n'avait pas d'autre choix que d'accepter cette situation, aussi rocambolesque soit-elle. Entre l'espoir de se voir innocenté et l'attente du pire, le jeune homme était pourtant là, depuis cent cinquante jours. Tout comme Mariama, les blessures physiques de Joseph Niamo laissaient des plaies intérieures, celles qui ne cicatrisent jamais. Cette vie sous condition le peinait extrêmement. Mais hélas, il était un détenu qu'il fallait torturer aussi bien psychologiquement que physiquement pour tenter d'extirper une information qui pouvait s'avérer cruciale pour l'enquête en cours.

Quoiqu'il en soit, le détenu est souvent intimidé par les gardes qui cherchent eux aussi à devenir des épines dorsales dans une société où tout est acquis à leurs causes. Ils sont les seuls commandants à bord.

¹¹⁶ *Le mort vivant. Op. Cit.* p50

¹¹⁷ *Op. Cit.* p83

Les tortures psychologiques viennent en amont et/ ou en aval des sévices physiques. En amont elles sont utilisées pour intimider, marquer le territoire ; et en aval elles en sont les conséquences. De Mariama à Antoine Bangui en passant par Ytsia-Moon et Joseph Niamo, ils ont tous subi les méthodes d'inquisition par le mental.

2.3. La violence comme une affirmation de soi.

L'hôpital et l'école sont des institutions qui ont la particularité de recevoir des individus en quête de santé pour la première, et d'éducation pour la deuxième. Ainsi, pour acquérir tout ce qu'ils peuvent apporter, l'homme, le récepteur des soins ou des connaissances, est-il souvent prié d'accepter de faire preuve de docilité. Celle-ci est quand même nécessaire pour mieux comprendre et accepter tous les éléments nouveaux censés contribuer à son épanouissement. La prison est aussi une institution qui implique un respect plus que souhaité des autorités. A la seule différence des autres institutions citées, la prison brille par une violence quasi-générale. Plus grave encore, ses objectifs ne sont pas toujours saisissables comme le sont, ceux sur l'école. Là encore, il s'agit d'une forme de l'école de plus en plus en retrait, en désuétude certes, qu'on rencontre quelque fois dans la littérature africaine à travers *L'aventure ambiguë*¹¹⁸ de Cheik Hamidou Kane.

Dans ce roman initiatique, le jeune Samba Diallo doit faire face au puritanisme de son instructeur, ce qui va causer des séquelles psychologiques à terme. Mais ce dernier sait qu'il doit inculquer le savoir et le savoir-faire à son disciple afin qu'il trouve sa voie dans la société. Cette forme d'initiation n'a pas la même consonance dans l'univers de la prison (qui est aussi, dans un certain sens, une initiation dans la mesure où « l'initié » part de la société dite ouverte, jusqu'en prison qui a des réalités qui lui sont propres et dont il faut s'acculturer).

La violence des prisons tient compte, non seulement de la réalité propre à ce milieu (la violence permanente), mais aussi des intérêts personnels des acteurs et maîtres de cet univers. Qu'est-ce qui peut bien motiver certains à prendre de l'ascendant sur les autres de

¹¹⁸ Cheikh (Hamidou Kane), *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961

façon tyrannique ? L'affirmation de soi nécessite-t-elle la négation de l'autre ?

La prison est jadis faite pour accueillir des individus jugés nuisibles et dérangeants pour la société mais qui, après la purgation de leur peine sont réintroduits dans la société. On va commencer à démontrer le rôle des gardiens de prison avant bien sûr, de constater leur ascendance sur le milieu carcéral dit claustral.

Cela dit, les gardiens de prison ont une charge *a priori* très complexe. Ils sont appelés à veiller sur des individus de toutes les couches sociales. Les voleurs, les violeurs, les criminels, les infidèles, les politiciens et même « les animaux » sont sous leurs responsabilités. Face à cette tendance plurielle, les gardes sont au centre d'un monde qu'ils apprennent à connaître au fur et à mesure des séances de travail, des corvées, des journées. Travaillant dans des conditions déplorables, ils essaient de faire tout ce qui est à leur possible pour rester digne de leurs missions, même si elles sont décrites comme violentes dans les ouvrages.

Si la surpopulation carcérale fait souvent le quotidien des prisons en Afrique subsaharienne, et de façon générale dans plusieurs prisons de la planète, il est évident que le nombre des geôliers existant n'équivaut pas toujours aux besoins. Si les détenus sont parfois dix ou vingt fois plus nombreux que les gardes, ces derniers ne peuvent que travailler dans une ambiance délicate. Le stress étant leur lot quotidien. Par-dessus tout, les conditions de vie sont si fragiles que tout détenu peut devenir une menace pour le gardien de prison : « votre fuite nous déshonore. Vous avez prouvé que la prison, malgré tous nos efforts, n'est pas encore une tombe ¹¹⁹».

Comment ne pas comprendre que plusieurs détenus tentent leur chance en cherchant à s'évader pour fuir les conditions difficiles de

¹¹⁹ *Toiles d'araignées, Op.Cit* p184

la prison, comme Bakary et N'Tie, personnages du récit de Ibrahima Ly. Leur tentative signifie qu'ils avaient aussi la possibilité de tromper la vigilance des geôliers, sans toujours se faire inquiéter puisqu'ils sont parvenus à parcourir une distance considérable avant d'être repris. Cet après midi là, comme le dit Touunkara, la chance avait choisi le camp des gardes, au grand désespoir des détenus : « Dieu est du côté des gardes. C'est Dieu qui vous a repris. On battrait vos pères, s'ils étaient là »¹²⁰. Cette réalité est telle que les décomptes en milieu carcéral ne sont pas d'une grande précision. Tout est fait pour que seuls les moyens matériels et humains existants soient pris en compte. Le geôlier tente de gérer son administration avec passion et volonté à défaut d'avoir des moyens suffisants.

De ce point de vue, les deux acteurs directs du monde carcéral, les prisonniers et les détenus subissent l'amaigrissement voulu par les chefs, des biens matériels et financiers qui devraient être affectés dans les maisons d'arrêt. Ces structures ne sont pas toujours regardées par l'ensemble de la société avec un œil compatissant, car toute marque d'attention et d'humanité adressée aux prisonniers est perçue comme un aveu de faiblesse, un laxisme de la part des responsables pénitenciers. Le narrateur du texte de Ibrahima Ly dit que : « la société elle-même trouverait immoral de nourrir convenablement des "criminels " »¹²¹ et « le boucher, de son côté, prenait le soin d'abattre une vieille chèvre malade, impropre à la reproduction et dont la viande pourrait être difficilement écoulee sur le marché. »¹²² La logique de la prison dépasse toutes les conventions. Les prisonniers doivent ainsi vivre dans la pauvreté extrême, en réponse au mal fait à la société. Le cadre, les conditions de vie et d'incarcération sont appelés à marquer une rupture avec le reste de la société. Autrement, comment expliquer le sens de la prison, si ce n'est pour accueillir les damnés de la terre ! Cette dénomination (damné) se traduit

¹²⁰ *Op. Cit.* p189

¹²¹ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p149

¹²² *Op. Cit.* p149

concrètement et substantiellement par la volonté manifeste de tous les autres acteurs de faire front ensemble en vue de soumettre les détenus à une existence difficile et cruelle.

Le rôle des chefs, qui n'est plus à démontrer, montre explicitement d'une part que les gardiens de prison sont subalternes, et d'autre part, ils sont les grands acteurs et facilitateurs du maintien en état de dégradation des prisonniers. Ils sont même divinisés. Avec tous les pouvoirs qu'ils concentrent au sein de l'administration carcérale, à la prison *intra muros*, les gardes sont considérés comme des chefs suprêmes. Ils ont, sans rendre des comptes, le droit d'user de la violence comme une légitime défense face à des prisonniers supposés violents.

Pour tenter d'expliquer cette considération des prisonniers vis-à-vis des geôliers, il faut tenir compte du contexte qui est le leur, c'est-à-dire la vie dans un espace clos. Cette raison qui n'est pas unique est tout de même révélatrice du caractère vicieux de cet espace. Ainsi, par le seul fait que la prison constitue un recours facile et prisé par l'ensemble des autorités qui prennent des décisions sur les citoyens, quel que soit la gravité, ou la banalité, il est presque normal que ceux qui ont la charge de les faire exécuter quotidiennement soient contraints de les faire respecter. Ils sont guidés par l'« horizon d'attente » des Chefs. Que peut leur arriver s'ils n'étaient pas des dignes représentants des décideurs ?

De toute évidence, tout signe de réticence, de faiblesse pèserait lourdement sur eux-mêmes. Il leur faut alors cultiver l'art de se diviniser pour échapper non seulement au mépris des Chefs, mais surtout à l'arrogance, à l'irrespect, et à l'audace de certains prisonniers. Toute relation amicale devient alors fortement proscrite. Du fouet en passant par les autres sévices, le garde est un dieu. Il a en effet le droit de vie ou de mort sur ses sujets. Personne ne peut contester ni les méthodes ni les actes qu'il pose. Du reste, personne ne s'occupe des prisonniers qui ne

sont bons que pour servir d'agents de voirie ou pour effectuer d'autres travaux de dernière catégorie et maigrement rémunérés. Les gardes profitent simplement de ce manque d'intérêt pour asseoir leur pouvoir.

Dans un espace où la foi est controversée par l'expérience des prières sans réponses et le manque criard de charité, le geôlier se substitue logiquement à la présence vivante de Dieu. Certes, les croyances sont présentes si l'on considère que l'homme est par essence spirituel, comme c'est le cas dans les sociétés non monothéistes, qui échappent à une vision divine élaborée. Mais elles sont en parfaite osmose avec les forces de la nature. L'assiduité à la pratique religieuse, quand elle ne rencontre pas le fouet du geôlier, elle se soumet à la loi du silence. Car un seul Être doit se faire entendre, le gardien ou un membre de la Sécurité Intérieure. Davantage, ils doivent se plier à toutes les décisions prises par les responsables au nom des normes, au risque de subir encore plus de brutalités. Cette hégémonie des uns sur les autres s'impose tout naturellement dans la mesure où :

Le garde avait sur le prisonnier le droit de vie ou de mort. Le pouvoir de l'un sur l'autre était absolu. La flagellation, la brutalité inqualifiable sont les seules manifestations possibles de cet empire jaloux et sourcilieux¹²³.

Les geôliers voient dans les prisonniers, la part du respect et les autres considérations qu'ils ne peuvent détenir hors de cet univers clos. C'est dans la clôture que leur reconnaissance en tant que membres distingués de la société qui distribue les rôles trouve un terrain de prédilection. D'ailleurs, les paroles du juge Salamanta au sujet de la suite à donner au destin de Mariama sont éloquentes car il lui a prédit un châtement digne de sa sulfureuse personnalité et, où les geôliers l'attendent opportunément.

¹²³ *Op. Cit.* p346

Ils ne sont pas les mieux nantis de la société, mais la même société leur doit l'expression de la relative tranquillité parce qu'ils s'occupent des impertinents et indésirables. Le garde mérite alors cette reconnaissance car :

Il n'avait donc que son fouet et ses muscles. L'homme riche peut manifester sa puissance par une ostentation de ses richesses, il peut faire de grandes largesses. L'homme instruit peut faire remarquer par l'étalage de sa culture, une grande élévation d'esprit. Celui qui est d'une bonne famille peut, à tort certes, se prévaloir de ses origines. Pour le garde, il n'existait aucune alternative à la cravache. Pour lui, comme pour beaucoup de citoyens du Béléya, la grandeur se mesurait à l'aune de son pouvoir sur les autres. " L'homme puissant" n'avait aucun pouvoir sur la nature, il n'avait pas la moindre machine à ses ordres. Il se rabattait donc sur son prochain, faible et sans défense, et qui de surcroît s'habituaient à tous les esclavages. (...). Plus l'autre était insignifiant, plus moi, le puissant, j'étais grand¹²⁴».

Dans cette hiérarchie sociale, le gardien de prison comme tous les autres, doivent leur pleine existence à ceux qui se retrouvent en haut de la pyramide. La violence doit respecter cette conception pyramidale de la société pour assurer toujours et encore, sa pérennité. Il n'est pas possible de concevoir autrement la société qu'à l'aune de cette structure. L'affirmation de soi se traduit dans ce cas de figure par la négation de l'autre. La figure de l'autre ne renvoie plus à ma propre image par l'appartenance à la même société, au même clan et tout simplement à l'*homeo*. Dans une société de plus en plus gagnée par l'avoir, *le moi*, le capitalisme sauvage, il est presque aberrant de penser à la collectivité. Chacun veut dominer son prochain. Cette rhétorique de la domination conduit à des débordements comme la violence. Car si les geôliers ne réclamaient pas explicitement un espace vital dans la société, les violences infligées aux détenus ne devraient certainement pas avoir la même virulence. Mais débordés par le poids de la société, ils sont obligés de se créer cet espace idéal de pouvoir. Le monde carcéral tient sur une

¹²⁴ *Op. Cit.* p 346

cette logique de prédation. Une dynamique qui a d'énormes conséquences sur les plus vulnérables : les détenus. Les autorités qui renvoient vers leurs subalternes des citoyens jugés gênants pour eux, les obligent en quelque sorte à s'exercer dans une logique d'inquisiteurs tout en faisant entorse aux dispositions légales. Peut-être que les gardiens de prison vivent des situations difficiles dans leur quotidien, mais ils tiennent pour responsables de leurs malheurs, les détenus. Ces derniers doivent alors le payer au prix fort.

Les corps zébrés, balafrés, tuméfiés, ensanglantés, toutes les catégories de détenus passent sous les excès de violence des gardes. Est-ce par souci de gloire, de divinité ou bien juste un phénomène social? Pour ainsi dire, toutes ces questions vont ensemble dans la compréhension de ce phénomène qui précarise la situation des détenus. Car si les conditions de logement constituent un « enfer », la capacité d'adaptation se fait malheureusement assez rapidement. Il en est de même pour l'alimentation qui est composée essentiellement de la charogne. Mais les violences prennent corps dans leur existence. Ils respirent la violence. Des humiliations aux autres formes de torture, les motivations des gardiens de prison restaient intactes :

Pourquoi nos geôliers s'acharnaient-ils tant sur nous? Quel intérêt servaient-ils? L'orgueil? L'Etat? Qui? Est-ce qu'on serait vain? La nation, le sentiment national, la solidarité nationale? Qui a pu dresser ces hommes au point d'enlever en eux tout sentiment humain, toute pitié, toute notion de solidarité¹²⁵ ?

Les détenus ne comprennent pas la recrudescence de la violence proférée par les geôliers. Le visage multiple des gardes (figures divines, représentants du système pénitentiaire, justiciers) surprennent de jour en jour les détenus, quand ils ne préfèrent pas se résigner. Cet état d'esprit est la marque la plus prisée des prisonniers car ils savent

¹²⁵ *Op. Cit.* p402

que leurs cris et leur voix ne peuvent recevoir des échos favorables. De qui et pourquoi se plaindre si leurs revendications sont considérées comme des menaces à l'égard de ceux qui donnent de leur temps et leur vie à des individus honnis, bannis de la société ?

Cela paraît comme une forme d'ingratitude de la part des détenus de se plaindre des sévices qu'ils reçoivent. La résignation et l'impuissance par contre s'inscrivent alors dans une logique de justice sociale et d'équité. Les chefs et leurs subalternes détiennent des arguments persuasifs envers tous ceux qui pensent que la prison est le lieu des femmes et des hommes maudits. Les comportements des gardes lèvent toute équivoque sur les raisons prétendument absurdes des sévices à l'égard de ceux qui s'opposeraient aux méthodes et aux traitements infligés aux détenus par les gardes. Des incompréhensions ne peuvent subsister sur le fonctionnement du système pénitentiaire. Non seulement à cause du statut des détenus dans la société pourtant censée les recevoir au terme de leur peine, mais aussi à cause de la connaissance parcellaire et quelque fois totalement imaginaire des réalités carcérales. Les gardes se disent parfois que tout homme libre est un détenu en puissance et donc il faut envoyer un signal fort à ceux qui s'y trouvent déjà pour accroître leur puissance et leur renommée. Dans un souci de gagner d'avance un combat à venir, il faut inculquer aux détenus les notions de respect et de soumission. Cette emprise sur le temps et les événements leur confère une dimension inatteignable. Ils ont une forte envie de créer au sein de l'univers carcéral des bases d'une domination totale. Il leur serait incompréhensible d'envisager une démocratisation de la prison car ils se mettraient dans le rôle de prisonnier en ce sens que leur statut à l'extérieur, et en comparaison à celui des Chefs, est négligeable.

Le pouvoir ne s'exerce qu'au sein de la maison d'arrêt et pendant les arrestations pour les agents de la Sécurité intérieure. Ils

profitent au maximum de ces débordements avantageux qui leur sont offerts par les responsables militaires pour s'affirmer et assurer leur hégémonie sur des personnes présumées dangereuses. Cependant, ils ne disposent pas des moyens physiques et matériels de réaction. C'est pourquoi :

Parmi les techniques pénitentiaires, pour maintenir les prisonniers dans la soumission, il y a celle de la désorientation par le choc. Rien ne se fait selon les usages qui règlent les relations entre hommes civilisés. Si une fouille doit être effectuée, elle l'est dans le style des sections d'assaut nazies. Aucune explication n'est jamais donnée. Il faut que le prisonnier soit désarçonné puis laissé à mijoter quelque temps pour qu'il réfléchisse au sens de la dernière tempête. Alors et alors seulement les responsables font leur apparition, en groupe impressionnant, dans le nouveau rôle d'Inquisiteurs¹²⁶.

Cette méthode ainsi que toutes les autres donnent aux geôliers un sentiment d'être au dessus des lois. Rien n'est à la portée des prisonniers qui doivent être confrontés à chaque fois, à une donnée nouvelle souvent désagréable pour eux. Hormis les fouets, les injures, les humiliations, le bruit des clés et des portes (qui résonnent à chaque fois comme des échos menaçants), tout le reste est surprise. Ils peuvent se voir changés de lieu de détention pour les désorienter, leur enlever le peu d'intimité qu'ils arrivent quand même à entretenir pendant le séjour déjà passé sur le lieu de leur détention. Cela donne au nouveau geôlier un sujet de domination et de réjouissance, et à l'ancien geôlier, des nouveaux horizons d'affirmation de soi. Lassé de torturer le même détenu, le garde peut passer pour un vulgaire, déjà vu et entendu alors que son désir est de toujours paraître intraitable. Alors, il y va de leur dignité, de leur personnalité de s'affirmer autrement que par la répétition pour donner un élan plus attrayant à leur statut d'"Inquisiteurs". Car, « la charpente de tout homme, c'est sa force de caractère, sa capacité à s'imposer, non aux autres, mais à lui-même, une

¹²⁶ Soyinka (Wole), *Cet homme est mort*, Paris, Belfond, 1986, p 226

attitude emprunte de grande rigueur morale¹²⁷ ». Le défi des gardes est sans nul doute d'abord de se créer un espace inviolable d'existence pour mieux affronter les combats quotidiens (combats avec eux-mêmes et leurs confrères).

Il y a en effet, la présence d'une lutte de pouvoir entre geôliers. L'échelle de valeur de chacun se mesure par sa capacité à infliger des sévices extraordinaires aux détenus. Si s'imposer par les fouets est l'apanage de certains, d'autres par contre y ajoutent d'autres méthodes plus affligeantes marquées par une défiguration du visage de l'homme. La guerre d'influence qu'ils se livrent est semblable à une lutte des clans. Chaque geôlier représentant quelque peu un mouvement, c'est ainsi qu'on peut aussi rencontrer des gardes parlant librement avec un détenu, bien sûr en gardant toute distance, un autre réputé pour sa propreté excessive ou encore l'autre pour la singularité de ses méthodes d'expression, et celui qui avait une amitié particulière auprès des Chefs, ainsi :

Deux gardes ne s'entendaient jamais. Chacun voyait en l'autre son pire ennemi et n'avait point d'ami, ni parmi ses pairs, ni en ville. Pour le garde, tout homme qui ne tremblait pas devant lui niait sa puissance, tout homme libre était un prisonnier en liberté provisoire qu'il attendait de pied ferme à l'entrée de la prison¹²⁸.

Tout cela multiplie la chaîne d'aliénation des détenus qui font face à plusieurs états d'esprit. Chacun des gardiens de prison ou membre de la Sécurité impose sa marque afin de se faire respecter de tous. Cela est un signe de virilité de la part des geôliers. Ces derniers réussissent un formidable travail de soumission. Ils n'ont pourtant profondément aucune raison de se sentir menacés par des individus anéantis par avance. Par ailleurs, la frénésie qui gagne les geôliers de se faire respecter par tous les moyens, peut-elle aussi être entendue comme la marque de l'ignorance à leurs droits et devoirs. Ce sentiment

¹²⁷ *Toiles d'araignées*, p 384

¹²⁸ *Op. Cit.* p 347

peut trouver son fondement dans la manière passionnelle avec laquelle ils agissent. Ils semblent penser que leurs destins sont liés à ceux des prisonniers parce qu'ils constituent tous une catégorie qui évolue dans un espace clos et délaissé du reste de la société.

Ainsi, « le paradis des gardes et l'enfer des prisonnier se ressemblaient comme deux gouttes de pus ¹²⁹». Les deux catégories se trouvent dans un milieu qui ne jouit pas d'une grande reconnaissance. Ils sont soumis au mépris de tous. Voilà pourquoi les gardes usent de tout leur pouvoir pour réussir à obtenir ce que la société notamment les chefs ne leur octroient pas : les promotions, une meilleure prise en compte des conditions de travail, une notoriété au sein des instances décisionnelles. Dans la mesure où ils ne peuvent changer de classe sociale, ils enfoncent plus bas les détenus. Ils rallongent la distance avec leurs sujets.

Le pouvoir des uns n'a de sens que grâce à la présence des autres. Ils n'hésitent donc pas à profiter de cette situation pour outrepasser les pouvoirs qu'ils détiennent... Certes, les chefs leur demandent de torturer à « convenance » les détenus, mais il s'y trouvent une occasion particulière de se construire une personnalité et une stature enfin visibles.

On peut également souligner l'implication des Chefs dans le processus d'affirmation de soi. Ils sont au centre de ce refus d'équité et de dialogue (à travers des vrais procès) entre eux et les détenus ou les présumés coupables. De façon plus discrète indubitablement, mais les Chefs sont tout de même présents dans cette chaîne de violence soit en intervenant directement ou en laissant le soins aux subalternes. Nzétémabé Bwakanamoto, Tombalbaye et le Chef de Canton sont intervenus directement pour demander des comptes aux supposés

¹²⁹ *Op. Cit.* p 347

conspirateurs. Leur influence est telle qu'ils évitent de paraître ridicules aux yeux des collaborateurs et des accusés. Ils intimident les inculpés par des comportements agressifs afin de forcer le respect et de conforter leurs trônes de commandeurs. Cette stratégie qui se traduit aussi par des violences verbales leur donne la possibilité de prendre un ascendant psychologique sur leurs interlocuteurs souvent reconnus pour leur capacité à se défendre. Antoine Bangui en fait partie. Ce dernier naguère un proche collaborateur de Tombalbaye n'hésite pas à lui demander un débat public afin de s'expliquer sur les procès d'intention et autres propos diffamatoires dont il serait l'auteur. Tombalbaye comprend alors que seule une incarcération pourrait venir à bout de l'arrogance de son ancien collaborateur.

Les différents interrogatoires qu'il fait subir au prisonnier Bangui sont musclés. Il veut lui signifier qu'il est le chef. Des propos aux gestes impressionnants et emprunts de violence, les autorités qui les utilisent cherchent à se créer un espace large d'existence par la domination des plus démunis. Ainsi, on peut entendre le détenu Dougoutigui, juste après la visite parodiée des autorités au sein de la prison pour s'enquérir des conditions d'existence de la communauté carcérale dire :

Ils sont venus pour se faire voir et se faire admirer. Ils nous méprisent, mais ils sont contents que nous les admirions. A quoi servons-nous ? A les mettre en valeur. Nous sommes le fond, le décor de la scène sur laquelle ils évoluent »¹³⁰.

Une mise en scène dont la seule signification est la mise en valeur de leur supériorité, au détriment du quotidien peu enviable des détenus, et de la prise en compte réelle des difficultés de ces derniers.

¹³⁰ *Op. Cit.* p235

2.4. De la déshumanisation

De manière générale, la déshumanisation peut être entendue comme « le fait de faire perdre le caractère humain, la dignité d'homme à (quelqu'un¹³¹) ». En ce qui concerne la caractérisation de l'homme au sein du système carcéral, des méthodes et des pratiques de barbarie sont courantes. Des mesures de précaution sont prises tant pour l'espèce animale que pour l'espèce végétale à travers un traitement raisonné de leurs usages. Des forces agissantes se manifestent un peu partout dans le monde en vue de cadrer les besoins et les errances des hommes en matière de gestion de la planète. L'univers claustrophobe, quant à lui, connaît certes des améliorations notamment avec la tentative de résolution de la difficile équation des droits de l'homme et le fonctionnement du système pénitentiaire. Mais beaucoup de choses restent à faire pour rendre plus lisible et moins complexe la prison. L'instinct animal de l'homme semble plus manifeste dans un milieu sans censure véritable.

Si le fou était considéré comme un être maudit, pestiféré et indésirable par les sociétés des siècles derniers, le délinquant et l'incarcéré sont traités de la même manière, ou presque. Il faut marquer le prisonnier d'une tâche indélébile pour lui ôter toute dignité. Les geôliers en particulier, débordent d'imagination en cherchant à rabaisser les détenus au statut qui leur est imposé, notamment cette double étiquette de condamné et banni de la société. Les détenus sont dans une situation de double peine. Ils connaissent aussi un processus de séparation avec le monde extérieur, ce qui entraîne une perte des logiques de représentation de certaines valeurs humaines et même de la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes.

¹³¹ Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007, 40^{ème} édition

A force de ne plus voir son visage, il perd la mémoire, ses racines et il annihile son identité. La transformation survient surtout quand le détenu ne peut avoir de contact avec l'extérieur. Mariama qui a perdu l'estime de ces parents est dans la même situation, tout comme la majorité de ceux qui sont incarcérés dans ces prisons qu'on pourrait appeler les « sans familles ». Cette situation est également valable pour ceux qui sont soumis à la pratique de l'isolement total, au motif qu'ils seraient dangereux pour les autres détenus. La perte des repères temporels et spatiaux pousse le détenu à un retranchement où seuls les êtres de peu de considération sont victimes.

Dans cet espace pris dans sa grande dimension, c'est-à-dire non seulement le monde clausttral des détenus et des gardes, mais également celui plus ouvert des chefs et autres subalternes, et des potentiels détenus encore libres, l'homme est souvent ravalé, à travers des injustices, à une loque animale. Toute la dimension humaine lui est réfutée. Il paraît normal que ceux qui sont considérés comme des parias de la société soient envoyés dans l'univers de la souffrance et de la déchéance : la prison. Ainsi, le champ lexical animalier est fortement prisé pour les désigner ou qualifier les actes qu'ils posent. Dans cette optique, « l'handicap naturel » de Mariama, c'est-à-dire être une femme dans une société à forte dose oligarchique et avec des relents phallogocratiques, « la femme est un singe, nous te couperons la queue ¹³²», peut-on entendre chantonner, le commandant. Au même moment, Fanta, une détenue, est sommée de se déshabiller publiquement et de faire des rapports sexuels avec son mari et devant leur jeune enfant dans le dos. Pour montrer publiquement la légèreté d'une femme, il fallait l'humilier publiquement.

La référence au singe à qui il fallait couper la queue pour parler des actes condamnables que pose une femme au Béléya est

¹³²Ly, (Ibrahima), *Toiles d'araignées*, Paris, Actes Sud, rééd.1997 p 266

révélatrice du peu d'intérêt accordé à celle-ci. D'une part, elle reçoit des sévices dégradants souvent plus que n'en reçoivent les hommes (même Bakary et N'Tie les évadés n'ont pas été obligés de se déshabiller pour être punis) d'autre part, elle est l'« animal » à qui rien n'est accordé.

De plus, chaque prisonnier a eu, à un moment ou à un autre de sa détention, ce sentiment d'être comparé à un animal dans le traitement qui leur est imposé. Qu'elle ne fut pas la surprise de Joseph Niamo lorsqu'il est arrêté par les gardes frontaliers de Boniko ! Il a droit à un traitement semblable à un animal : « je me débattais comme un gibier pris au piège ou un poisson au bout de la ligne¹³³ » ou encore, « on m'attachait les mains et les pieds dans le dos. On me pendait ainsi, à l'aide des mêmes cordes reliées à la poulie du plafond, comme un singe que l'on boucanerait¹³⁴ » peut-on l'entendre affirmer. Un traumatisme psychologique est savamment inventé pour extirper du détenu tout ce qui peut lui rester comme dignité humaine. Plus complexe encore à comprendre, le fait de n'avoir pas encore été condamné mais qui donne quand même droit à une série de pratiques semblables à celles d'un boucher.

Ces méthodes ont certainement une connotation dissuasive, mais elles manquent cruellement d'équité et d'humanité. Ce qui importe, pour les commanditaires de tels faits, ne se trouve pas dans la dimension humaine de l'inculpé, mais plutôt dans ce qu'il représente de dangereux pour le système social. C'est la raison pour laquelle ces traitements sont systématiques. Qu'importe si l'expression de la dignité et des autres valeurs humaines est reléguée au dernier rang. Le sentiment que des hommes pouvaient encore subir des sorts semblables à ceux qui leur sont infligés rendait ceux qui vivent encore un semblant de liberté impuissants et même insensibles. Le non respect des droits de l'homme n'empêche personne de s'occuper de son propre jardin. Ainsi,

¹³³ Djombo (Henri), *Le mort vivant*, p52

¹³⁴ *Op. Cit.* p54

Les cris n'inquiétaient personne dans le pays. Tous étaient déjà passés du sentiment de pitié, de compassion même, au havre de l'indifférence, par le pont de l'impuissance, de la lâcheté et de la déshumanisation¹³⁵.

Le sentiment que certaines personnes n'avaient pas droit à une vie digne est devenu aussi banal qu'inutile. Lorsque des hommes arrivent à un tel degré d'extrémité et d'indifférence. Il faut voir derrière, le processus de la mécanisation des corps au service des plus forts. Tout est mis en œuvre pour tout écraser, même des sans voix comme les détenus. Il faut les déshumaniser pour mieux les contrôler telle dans une « ferme » sans lois ni principes de précaution. Les hommes sont ainsi traités. Ce processus d'animalisation revient fréquemment dans les propos et les insinuations des gardes et des détenus eux-mêmes qui se comparent couramment aux animaux. D'ailleurs, l'image forte vient d'une prison du Tchad où des animaux sont souvent admis et appelés à errer dans la cour de la maison d'arrêt :

Souvent on amenait dans la cour de notre prison des cabris, des poulets et parfois des troupeaux de bœufs allant jusqu'à vingt têtes. Des otages, en quelque sorte ! En effet, lorsqu'un individu condamné par la justice ne réussit pas à s'acquitter de ses amendes dans les délais impartis, il existe une manière forte et efficace pour l'obliger à trouver de l'argent [...] On rafle tous les troupeaux ! Après cette razzia, les villageois en colère font pression sur les parents du mauvais payeur ¹³⁶

Ou encore la présence depuis plusieurs années d'un canard qui avait été condamné et qui ne pouvait être libéré à cause de la mutation du juge qui l'avait fait incarcéré :

A qui appartient-il ? Demandai-je à Ali. – A personne. Comment à personne ? C'est le juge résident qui l'a fait mettre là (...) certainement qu'il a commis des dégâts quelque part. C'est donc un prisonnier comme nous ? (...). Le jour de ma libération il était toujours là ! Il avait passé quatre mois de prison ferme avec moi. Il semble que cette histoire ne soit pas unique. On m'a rapporté

¹³⁵ *Op. Cit.* p88

¹³⁶ Bangui-Rombaye (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, 1990, Hatier, p148

que certaines bêtes avaient même été condamnées à mort. Sans doute pour inadaptation à notre société humaine¹³⁷

Les intentions de ceux qui sont en charge de la gestion du système pénitentiaire paraissent désormais au grand jour. Si les animaux aussi enfreignent aux règles de la société, il n'y a aucune raison de ne pas étendre la condamnation et l'incarcération à leur catégorie. La prison est, par voie de conséquence, ce creuset où tous les damnés de la société se rencontrent. Les animaux admis dans les prisons du Tchad vivent les mêmes difficultés que les hommes pour montrer dans un certain sens que ces deux espèces peuvent dans certaines conditions cohabiter et avoir les mêmes obligations. Plus étonnant encore, certains détenus trouvent même que leurs co-détenus, les animaux, sont plus propres, mieux traités du fait de leur relative liberté (celle de circuler sans surveillance notable dans la cour de la prison) qu'eux. Cette impression de liberté que l'on prête aux détenus « animaux » est l'illustration de l'opération de déshumanisation à laquelle chacun d'eux est confronté. D'ailleurs dans chacune des activités et situations auxquelles ils sont conviés, la comparaison est souvent présente : « dans les prisons du Tchad on mourut de faim, et ce n'est pas une image. Et cette fois, on se battit comme des chiens autour d'un os à viande¹³⁸ ». À l'instar des prisons tchadiennes ainsi que d'autres prisons d'Afrique, elles offrent des spectacles tristes et poignants. Ces images contribuent à enfermer le système carcéral dans la léthargie.

Le non respect des droits de l'homme en milieu carcéral passe par la négation de l'autre. En effet, il est fréquent que, dans une logique de domination absolue des geôliers sur les détenus, les droits des détenus soient bafoués. La dignité, on la perd dès lors qu'on est appelé

¹³⁷ *Op. Cit.* pp 147-148

¹³⁸ *Op. Cit.* p134

à confier son destin entre les mains des autres comme le montre le narrateur de *Toiles d'araignées* à travers le sentiment suivant :

La dignité, l'humanité perdaient leur dernier refuge. Les détenus qu'on enfermait tous les jours de midi à quinze heures, pâles, boutonneux et sales, étaient coupés du monde par l'interdiction totale de toute visite. Plus rien ne les liait les uns aux autres. Des luttes à mort pour des causes insignifiantes¹³⁹ .

Pour les détenus, être animalisés et chosifiés semblent constituer les choses les mieux partagées. Aller en prison c'est déjà, s'accorder à voir ses droits être réduites à néant à cause des méthodes qui sont pratiquées dans ce milieu. Cela est pourtant en flagrante contradiction avec La déclaration universelle des Droits de l'Homme, traité censé réglementer les sociétés actuelles. Ceux qui sont les principaux garants de ce traité, à savoir les Chefs. Au contraire, ils apportent leurs contributions à la dégradation des conditions de vie des détenus, surtout politiques. Coupés du reste du monde par la restriction de l'espace carcéral, mis en désaccord avec leur être le plus profond, torturer les détenus participent à leur réhabilitation personnelle. Ils y parviennent car tous les détenus sont unanimes à ce sujet :

La dignité, disait-il à ceux qui s'agglutinaient autour de lui, est comme une paire de chaussures qu'on doit toujours laisser à l'entrée des maisons des personnages importants. J'avais abandonné la mienne aux portes de la prison¹⁴⁰.

La prison a la particularité de procéder à la rupture des canons les plus élémentaires de la vie. La dite rupture s'opère dès lors qu'un homme est admis dans les geôles. Les habitudes externes, les droits fondamentaux sont proscrits ou presque. Que le prisonnier soit de droit commun ou politique, la captivité est encore loin d'augurer des lendemains meilleurs, pendant et même après, l'accomplissement de la peine. Il est ainsi difficile, pour celui qui a senti dans sa chair les

¹³⁹ *Op. Cit.* p250

¹⁴⁰ *Op. Cit.* p350

séances de torture et de la négation de sa propre dignité, de se refaire une image positive de la vie. L'hypothèse la plus probable serait sans aucun doute le suicide. Mais ceux qui en sortent vivants sont contraints à la révolte intérieure comme le décrit fort bien Joseph Niamo pendant les séances de torture qu'on lui fait subir :

Je pense à cela et me dis que si chaque homme pouvait subir des sévices, ah ! Il se rendrait douloureusement compte du degré d'animalité des ses semblables et oeuvrerait peut-être par la suite, au plein respect des droits sacrés de l'autre¹⁴¹.

On peut retenir au sujet de la déshumanisation que sur le plan alimentaire, on constate que les prisonniers sont assimilés aux charognards :

Les cadavres d'animaux étaient souvent envoyés par le commandant du cercle, le chef de la maréchaussée, le juge et autres grands de la cité, le docteur vétérinaire donnait généralement à la prison, la viande impropre à la consommation et donc retirée de la vente¹⁴².

Une viande qui, logiquement, aurait dû se retrouver dans les poubelles. Elle est par ailleurs consommée par des « personnes dont le seul tort, parfois, était de se retrouver en prison ». Ce mode de vie du prisonnier ne dépend pas de lui. Ni sa vie ni sa santé n'inquiètent pas outre mesure les géôliers ou les régisseurs de prison.

Dans les prisons, la frontière entre l'homme et l'animal est si infime qu'on ne la distingue même plus. Le plus important, pour ces responsables, est de faire leur devoir de gardiens de la paix. Même une alimentation saine, préalable pour une bonne condition physique, est refusée aux prisonniers. Ceux-ci doivent se contenter des restes de la société.

¹⁴¹ *Le mort vivant*, p 78

¹⁴² *Op. Cit.* pp150-151

Pour les gardes, il faut montrer aux détenus qu'ils ne sont pas mieux que les bêtes. C'est pourquoi ils n'hésitent pas à leur proférer des injures à sémantiques animalières : « il faut les battre, dit l'un d'eux, (...) tuez ces saoulards ces fils de chiens. Ces bâtards¹⁴³ ». Les prisonniers sont ainsi comparés aux chiens. Ils peuvent donc être battus sans remords. Ils sont tellement maltraités que certains prisonniers pensent qu'il vaut mieux être une bête que de se retrouver dans l'état qui est le leur. On peut alors entendre un détenu dire, face à la mort d'un chat :

Qui a tué cette pauvre bête (...), il était tout propre, beaucoup plus propre que nous. Quand il se soulage, il enfouissait consciencieusement ses déjections et ne s'éloignait, qu'après avoir vérifié qu'aucune odeur suspecte n'infestât les lieux ». Et un autre de lui objecter : « je ne comprends vraiment pas ce qui t'arrive. Le dicton a bien raison qui dit que l'homme en vie n'est jamais entièrement créé. Ne serais-tu pas devenu fou ? Tu parles d'un chat comme d'une personne. Une personne supérieure¹⁴⁴.

Cette double vision de sa propre existence, en tant qu'homme, introduit au cœur de la condition humaine. L'homme face au monde représenté physiquement par les géoliers ne peut se définir surtout quand celui qui est en face de soi remet en cause toutes les bases et les repères sociaux qui ont été au cœur de son identification, de sa formation en tant que personne. Il est aussi difficile de se situer quand tous les symboles sociaux comme la vie, l'amour du prochain, le respect de soi et d'autrui. Ils sont en déconstruction ou totalement déconstruits. Quand la différence entre l'homme et l'animal n'est plus une évidence et qu'il y a une confusion des genres, toutes les certitudes lâchent l'homme et lui font douter de tout. Dans une situation de privation comme en prison, le détenu est réduit au « degré zéro » de l'humanité et donc, facilement assimilable à un animal. La hiérarchie des valeurs s'annule et le géolier joue sur ce registre de l'incapacité de son sujet pour le maltraiter. Ainsi, chez le prisonnier se manifeste-t-il toute « une dialectique de l'humain et de l'animal, de la lucidité et de l'illusion, de l'élan et

¹⁴³ *Op. Cit.* p188

¹⁴⁴ *Op. Cit.* p200

de l'habitude¹⁴⁵ ». Une étincelle humaine dort encore sous les cendres de la souffrance, mais l'humanité est un luxe que le détenu ne peut plus se permettre. La lucidité et les valeurs éthiques sont le privilège de l'homme libre.

Pour le détenu, l'instinct de conservation de la bête est en revanche une loi impérieuse qui suggère de se soumettre corps et âme. Partageant son espace avec les animaux, réduit lui-même au rang d'animal, il doit aussi renoncer aux sentiments humains, c'est d'ailleurs ce que veulent les gardes. Comme nous l'avons déjà relevé, la survie de ces derniers est fonction des rapports qu'ils entretiennent avec les prisonniers.

¹⁴⁵ Florence Paravy, (1999), *L'Espace dans le roman africain francophone contemporain*, (1970-1990), L'Harmattan, p199

CHAPITRE III : LA PRISON : UN ESPACE MODERNE

L'étude des structures sociales permet de mieux saisir l'organisation de la société. Des modes de chefferie aux habitudes de vie, rien n'est laissé de côté pour poser une problématique plus affinée. Ainsi, les africains auraient-ils conçu la prison comme mode de résolution des conflits ? Ou bien serait-elle, au contraire, un projet colonial ? Si la communauté villageoise avait des structures qui permettaient de mettre hors d'état de nuire tout individu ayant enfreint les règles sociales, il est peut-être aussi logique que son inculpation obéissait à une logique spatio-temporelle. Était-ce la prison avec son fonctionnement actuel ?

L'étude de l'espace africain montre la prééminence de la dichotomie village/ ville, la forêt, la route, mais pas très souvent l'espace de la prison pourtant dominant. Un espace qui peut se retrouver aussi bien au village qu'en ville. En effet, la prison qui prend systématiquement corps au sein de toute organisation sociale moderne se révèle comme une politique pénale incontournable.

La situation diachronique de la prison, c'est-à-dire son évolution dans le temps permet de mettre en lumière la structure carcérale et ses conditions de vie complexes.

3.1 La prison : un phénomène moderne

En Europe, et particulièrement en France, jusqu'aux débuts de l'Ancien Régime, l'isolement social est bien souvent un emprisonnement temporaire avant l'exécution du châtiment. Dans cette perspective, il n'a pas pour objectif l'amendement de l'individu, mais simplement l'incarcération de celui qui est assigné en justice. Avec la codification de la société sous les hospices des « bonnes mœurs », l'enfermement devient un moyen de surveillance permanent ; opposants au pouvoir et marginaux sont les premiers à inaugurer cette nouvelle forme d'isolement social. Dans son sens contemporain, l'enfermement n'émerge qu'après la remise en cause des peines et supplices ancestraux par les philosophes des Lumières doctrinaires de la Révolution de 1789 qui vient sceller le sort des pouvoirs féodaux et cléricaux. La stratégie visée devient alors celle de la punition, puis de la correction.

L'enfermement est aujourd'hui conçu comme une mesure provisoire idéalement tendue vers la réintégration des individus temporairement internés. Dans les cas d'internement psychiatrique et d'incarcération judiciaire, le sujet détenu, capable de guérison ou d'amendement, reste donc destiné à la réinsertion. Mais la politique pénale s'entoure de façon irrévocable de tout un arsenal qui centralise la prison. Cette prison moderne doit, en partie, son origine à l'idée du travail forcé qu'elle érige en système de travail réformateur. Si le moyen âge était, quant à lui, dominé par des forteresses, le XVIIIe siècle a suscité une nouvelle façon de résoudre les questions pénales. Pendant ce siècle, les prisons de la réforme vont apparaître comme l'atimie ou privation des droits civiques. La prison en Occident s'est donc imposée le plus naturellement du monde comme faisant partie de la politique pénale. Que l'opinion publique soit démocratisée ou pas, elle attend, dans chaque Nation, se servir d'elle pour régler toutes les atteintes aux personnes et aux biens et toutes sortes de crimes. Cela dit, les

politiques sécuritaires des dirigeants politiques dont la prison est la réponse trouve généralement un écho favorable en dépit des dégradations continuelles de cet univers. Oser penser se passer de la prison pose un dilemme auquel les hommes de pouvoir, même les plus humanistes sont confrontés.

Cependant, les règles démocratiques supposent le contrôle, par le peuple, de la façon dont le pouvoir est administré en son nom. Ce contrôle implique une réglementation sans ambiguïté dans tous les lieux d'exercice de ce pouvoir pèsent directement sur un certain nombre de citoyens, et surtout, sur ceux que la société occulte le plus volontiers. Ne pas rendre visible la façon dont certains membres de la société sont traités, incarcérés soient-ils, c'est violer les fondamentaux de la démocratie. La relation entre le législateur et l'opinion publique, celle à qui appartient le pouvoir démocratique ne résout pas le problème de l'inadéquation entre le détenu et son milieu de vie.

Au contraire, l'opinion, face aux circonstances exceptionnelles comme le terrorisme, la situation de guerre ou la grande criminalité semble exiger des résultats, sans se douter du sort de ceux qui se retrouvent dans le milieu clos. Ainsi, face à cette demande du « tout carcéral », le politique répond-il par « un trop carcéral » bafouant les droits de l'homme. Pour reprendre le concept de Hans Robert Jauss, d'*horizon d'attente* (emprunté au jeune Karl Mannheim¹⁴⁶ qui fut le premier à utiliser la métaphore *Erwartungshorizont* dans un traité sur la sociologie de la culture, l'associant étroitement à sa notion de *Weltanschauung* "vision du monde" qu'il définit comme la totalité des valeurs, normes et intérêts sous-jacents à la perspective sociale d'un groupe), l'opinion publique est requérante de cette forme de politique

¹⁴⁶ Cité par Pierre Zima in *Critique littéraire et esthétique, "les fondements esthétiques des théories de la littérature"*, Paris, l'Harmattan, 2003. Mais H.R. Jauss, s'intéresse dans ses écrits aux aspects littéraire ou esthétique que psychique ou affectif encore moins social. Mais dans notre analyse, nous faisons référence au dernier, mieux indiqué dans notre propos. Non pas qu'il s'en incommode, mais il est fidèle à la centralité littéraire et esthétique qu'à sa dimension sociale s'attirant des critiques marxistes et sociologiques.

pénale. L'action politique étant jugée à la lumière de cette « attente » (de cet *horizon d'attente*) sécuritaire, les réponses aux systèmes pénitentiaires sont occultées. Seules des commissions parlementaires épisodiques s'acquièrent et s'alarment de la situation des autres citoyens cachés dans les « cachots modernes ». Mais le cri d'alarme dépasse rarement le temps d'un mandat électoral. Face à ce destin incertain du système pénitentiaire, la possibilité d'une évolution semble compromise. La prison ayant remplacé aussi durement des anciennes méthodes de punitions consensuelles, elle est victime de son succès toujours grandissant. Bien que vieille de près de trois siècles, la prison suscite toujours un intérêt croissant aussi bien par les politiques que par les opinions nationales. Parler alors de la prison comme d'un phénomène moderne dépasse la dimension syntagmatique et paradigmatique. Car les projets les plus ambitieux au sujet du renouveau du système pénitentiaire se bornent à verser des montants colossaux pour sécuriser les maisons centrales, les maisons d'arrêt, les centres de détention où à les céder à des agents économiques dont le souci est d'en tirer profit. Ainsi, le temps et l'espace n'ont-ils pas raison de ce système ? Au contraire, ils consolident sa dimension punitive et approximative dans la façon de gérer les hommes.

Face aux atermoiements et aux hésitations de ceux qui sont en charge des affaires de la cité sur une définition rendant moins primordiale la prison, celle-ci sera toujours et encore considérée comme une révolution copernicienne dans l'imaginaire collectif. Et si les pays démocratiques continuent à entretenir cette sorte de pensée unique (d'une prison résolvant toutes les questions de délinquance), il serait moins évident d'attendre, de plusieurs autres pays qui ne respectent pas les droits de l'homme, des débats sur les réformes des systèmes pénitentiaires.

La prison dans la littérature africaine Subsaharienne connaît une apparition à la fois discrète mais profondément réelle. Les romanciers, dramaturges et poètes africains ou certains autres africanistes sont passés d'une phase de célébration des valeurs traditionnelles à des thèmes plus ouverts et universels. Au titre de ceux-ci, la prison occupe une place de choix. Non seulement parce qu'ils l'ont vécue dans leur chair dans certains cas, mais aussi parce qu'elle est devenue incontournable dans la gestion du quotidien des États africains. Il n'est pas alors question de poser des grandes problématiques de société sans se doter des prisons capables de répondre aux défis des temps modernes.

Les questions légitimes pouvant percer l'énigme de la prison en Afrique sont bien évidemment de se demander d'où vient ce mode pénal. Comment étaient poursuivies et sanctionnées les infractions constatées sur les territoires africains ?

Le grand mouvement littéraire, la Négritude, ne semble pas particulièrement et décisivement indiquée, surtout avec le nouvel ordre social marqué par les indépendances des pays d'Afrique. La Négritude était invitée sans ménagement à s'interroger sur les contradictions internes des Africains et donc, d'établir ses responsabilités quant à « l'appel au secours » actuel de ses enfants sur les plans social et économique ; pour découvrir de façon précise les fondements d'une « société pénitentiaire ». Certains écrits mentionnaient la présence des prisons des commandants de cercle. Mais on peut comprendre que face aux préoccupations de l'époque, la prose et le vers ne se soient pas orientés plus particulièrement vers cette problématique qui ne semblait pas majeure. À chaque problème ses remèdes. Surtout dans le cadre d'une littérature dite engagée. C'est donc du point de vue des historiens et dans une certaine mesure de la nouvelle écriture de la littérature

africaine, davantage ouverte et préoccupée par les problèmes post-coloniaux, que l'on ira puiser les réponses à ces interrogations.

Dans un ouvrage collectif dirigé par Florence Bernault, *Enfermement, prison et châtements en Afrique, Du 19^e siècle à nos jours*¹⁴⁷, les auteurs traitent de la question de l'organisation des territoires africains. Il s'agit de la façon dont ils étaient repartis, gérés, divisés et comment les communautés traitaient-ils toutes sortes d'infractions. Pour comprendre cette intrusion pénale, ils ont cherché dans l'histoire sociale et politique et la spatialisation de la prison africaine. Une réflexion pertinente et approfondie est ainsi faite. A ce sujet, on apprend que :

Malgré la présence de formes complexes de contrainte par le corps, de la captivité, et les effets brutaux de la traite, on ne trouve nulle part dans l'Afrique du 19^e siècle d'outils pénaux comparables aux prisons de la réforme apparues dans l'Europe et le nouveau monde au tournant du 18^e siècle. Cependant, l'existence d'enfermements locaux liés à de multiples fonctions économiques, militaires et rituelles fourniront aux sociétés africaines un stock intellectuel afin d'interpréter la prison, institution inconnue, brutalement imposée par le colonisateur entre 1880 et 1920.¹⁴⁸

La colonisation inaugure un style nouveau de contrôle politique et économique : l'enfermement des hommes et des territoires. Les outils d'analyse des historiens qui sont basés essentiellement sur les témoignages ou les récits oraux, les fouilles documentaires...sont assez éloquents et crédibles pour accréditer la thèse de l'inexistence presque avérée de la prison dans l'Afrique précoloniale. Ainsi, ce système pénitentiaire, avec tout l'arsenal qu'il comporte actuellement, n'était-il pas présent dans une Afrique des chefs traditionnels.

¹⁴⁷ Florence Bernault, *Enfermement, prison et châtements en Afrique, Du 19^e siècle à nos jours*, Paris, 1999 Karthala.

¹⁴⁸ Florence Bernault, *Op. Cit.* p4

Il ne leur était pas arrivé à l'idée d'envoyer des membres de la communauté dans un univers claustral loin du regard du cordon ombilical que constitue le groupe social. Cette forme de désocialisation était loin de l'imaginaire de ces peuples qui la « préféraient » à d'autres procédés. On est alors tenté de penser à cet effet que la prison est une émanation de l'Occident, ce qui ne pousse pas à la royale et facile tentation de raisonner en mettant en avant que c'est à cause de ses origines qu'elle est malmenée. Car il existe plusieurs autres legs coloniaux qui tirent tant bien que mal les populations vers la modernisation à l'occidental en leur proposant des services vitaux, loin de la banalisation du crime et de la souffrance. On pense ainsi à l'école occidentale, la médecine occidentale, l'organisation occidentale de l'Etat...qui sont plus ou moins bien outillées et, en fonction des hommes qui les gèrent, fonctionnent relativement bien par rapport à la prison. Et si les préoccupations actuelles du système pénitentiaire dans les pays de vieilles cultures démocratiques expliquaient aussi les lenteurs observées dans la mise en place par les dirigeants des prisons différentes de l'image que l'on observe aujourd'hui dans le continent africain ?

Si les historiens situent la mise en place de cette nouvelle forme d'enfermement au dix-huitième siècle, siècle des lumières, de la centralité de l'Homme, des libertés de l'esprit et qui rencontre un essoufflement de plus en plus pesant pour les sociétés démocratiques actuelles, il serait, par effet de syllogisme, évident de répercuter ces difficultés à celles que rencontrent les États africains. Et d'ailleurs, vite excuser tous les débordements que l'on rencontre au motif que si la prison cause des problèmes chez l'Autre, elle en cause encore plus chez nous serait une voie de facilité. En revanche, très peu des débats autour du système pénitentiaire n'ont lieu en Afrique. C'est une question qui n'a pas souvent lieu de citer, parce qu'elle est politiquement et socialement incorrecte. La prison est si sollicitée en Afrique qu'elle est considérée par ceux qui l'utilisent systématiquement comme une vraie, unique,

révolutionnaire solution à tous les problèmes de délinquance, de larcins, de violence...bafouant quelque fois les droits de l'homme, aucun état des lieux, ni un dépôt de bilan ne sont envisageables. Au contraire, les auteurs de l'étude effectuée par l'équipe de Florence Bernault renforcent l'idée que :

L'utilisation des prisons au bénéfice de la répression d'Etat s'est considérablement renforcée dans l'Afrique d'aujourd'hui. En cela, les régimes contemporains ont hérité des fonctions de la prison coloniale, lieu d'apprentissage de la soumission aux lois de la production, de la discipline sociale et de l'acceptation de l'ordre en place¹⁴⁹.

Autrement dit, les États actuels se sont réappropriés les politiques pénales coloniales à des fins pas forcément à connotations capitalistes, justes et favorables aux populations, mais plutôt à des visées souvent égoïstes et sectaires. Sinon, comment comprendre qu'il n'y ait pas une réappropriation, au mieux, une inculturation de ce système appelé à répondre aux exigences d'un Etat de droit ? Il est pourtant appelé à juger et à punir de façon juste tous les citoyens ayant enfreint aux règles. Une justice qui a pour rôle, de préserver l'équilibre du tissu social, élément très important dans des sociétés où le capitalisme n'arrive pas encore à poser son empreinte avec agressivité, soumettant l'homme à un véritable dressage des corps, selon une analyse de Michel Foucault¹⁵⁰, par la recherche de la productivité. Emprisonner pour assouvir ses ambitions est un vrai leitmotiv pour la classe dirigeante, hier dénonciatrice des méthodes du colonisateur.

La possibilité d'une forme d'emprisonnement, ancêtre de la prison dans sa dimension actuelle semble définitivement connue sur la seule note qu'elle serait une émanation de l'Occident « colonialiste » comme il est dit à travers le fragment suivant :

¹⁴⁹ *Op. Cit.* p51

¹⁵⁰ Michel Foucault dans son ouvrage, *Surveiller et punir, « naissance de la prison »*, démontre que la prison est comparable à l'hôpital, psychiatrique notamment, ayant pour rôle de dresser les corps jugés inutile aux besoins du capitalisme.

Le système actuel fut mis en place au début de l'époque coloniale moderne.(...) les sociétés africaines anciennes ne connaissaient ni la servitude pénale comme peine judiciaire d'institution, ni la prison comme lieu affecté spécialement à l'enfermement. L'enfermement institutionnalisé n'apparaît donc en Afrique centrale que vers 1485 avec la fondation des colonies portugaises¹⁵¹.

Par ailleurs, certains historiens retrouvent des traces d'emprisonnement semblables à la prison actuelle. Ainsi :

De nombreuses sources soulignent la pratique habituelle en province d'emprisonner des chefs africains comme otages, surtout pour forcer le paiement des dîmes par leurs administrés, ou pour recruter des porteurs. On emprisonnait aussi d'autres Africains, les hommes pour dettes, ou pour des questions de personnes données en gage, et les femmes comme otages pour faire revenir leurs maris¹⁵².

Dans de nombreuses circonstances, notamment pendant la période coloniale, des impôts locaux étaient imposés aux populations pour le fonctionnement de l'administration coloniale. Comme il en fut autant des échanges de personnes que les clans en guerre pratiquaient. Les personnes mises en gage se retrouvaient dans des cellules loin de tout regard en attendant de voir le clan en face se manifester. Dans de telles conjonctures, il était possible de trouver plusieurs formes de prison apparentées à celles qui abondent actuellement dans toutes les nations du monde comme modèle presque « unique » de punition des infractions constatées. Aussi, découvre-t-on que Samori, par contre, n'a pas systématiquement organisé de système pénitentiaire pour la répression mais l'histoire retiendra cependant qu'il a eu un prisonnier célèbre, son propre fils Dyaulé Karamogho. Ou encore d'après l'historien Thierno Bah*,¹⁵³ Ndako Hudgo, était "le chef des eunuques royaux et supervisait la répartition des tâches entre les esclaves à l'intérieur du palais dans l'actuel Cameroun.

¹⁵¹ *Op. Cit.* p85

¹⁵² *Op. Cit.* p87

¹⁵³ * Thierno Bah a participé aux travaux de Florence Bernalt où il évoque la question de la captivité et de l'enfermement traditionnels en Afrique Occidentale.

Cela témoignerait de l'existence dans le Mandara, d'un système pénitencier élaboré, avec des cellules et des pratiques répressives caractérisées par l'isolement, la privation de nourriture, les menaces et la bastonnade". L'esclavage interne était la cause de cette forme de punition très commune à celle des pratiques survenues avec la traite des esclaves. Cette évocation de l'organisation des anciens Empires véhicule l'idée des structures si bien élaborées que l'absence de prison sous toutes ses formes passerait pour une hérésie. Cela se justifie par des périodes très violentes qui jalonnaient la vie de ces Empires. Il était alors possible sous certaines conditions et dans certaines circonstances de trouver des formes d'emprisonnement qui viendront d'ailleurs au secours des méthodes esclavagistes. Celles-ci avaient pour but de contraindre les esclaves les plus récalcitrants à regagner les embarcations à destination du nouveau monde.

Aussi, des personnes prises comme gages pendant les conflits tribaux, la prison serait-elle déjà présente dans les systèmes d'organisation des communautés surtout chez celles qui avaient des velléités de domination sur les autres. Même si, de tendance générale, la prison vient lorsque la conquête coloniale s'empare de l'Afrique à la fin du siècle dernier. Les récits d'Antoine Bangui et d'Ibrahima Ly l'attestent quand ils relèvent successivement que :

Construite il y a une quarantaine d'années, de briques cuites et d'argile, elle manque de fondations et de solidité. Mesurant sensiblement 4 m sur 4, couverte d'un toit de tôle ondulée et dépourvue de plafond, elle se transformera pendant la canicule en une serre où s'accumulera une telle chaleur qu'il me sera impossible de me tenir debout¹⁵⁴.

¹⁵⁴ *Prisonnier de Tombalbaye, Op.Cit* p113

Puis, qu' « avant, dans notre société traditionnelle, de telles maisons n'existaient pas. Le criminel recevait la correction qu'il méritait et tout était oublié¹⁵⁵.

La construction des prisons introduit une rupture extrême avec les pratiques locales de punition et de contrôle social, fondées essentiellement sur la réparation.

Cette nouvelle forme de condamnation des hommes est perçue de façon globale comme une constante dans la littérature africaine. Dans le camp sans nom où débarque Fama, le prisonnier flotte dans un espace qui lui est étranger. La suspicion et l'étrangeté constituent les principaux motifs d'incarcération, provoquant une méfiance et une peur viscérale de cette « nouvelle » institution qui brille par son caractère inconnue et énigmatique. La prison, parce qu'elle est partout et nulle part, crée chez l'écrivain une incroyable infamie. Il l'évoque comme un lieu nauséabond. Il est dégoûté parce qu'il sert le camp de l'oppression. Sony Labou Tansi appelle ironiquement ce lieu, « l'université ». Pour Ahmadou Kourouma : « les choses qui ne peuvent pas être dites ne méritent pas de nom¹⁵⁶ ». La prison est alors une modernité « flottante » dans la littérature et la société africaines, c'est-à-dire qu'elle n'arrive pas à se trouver une identité forte dans le quotidien de l'Africain puisque quand l'on est admis, on est considéré comme un orphelin, quelqu'un sans famille. Des collaborateurs de l'univers carcéral aux détenus, personne n'est capable de décliner aussi clairement les lois qui la structurent car tout ce qui semble faire l'unanimité, c'est que tout ce qui n'est pas permis est interdit.

¹⁵⁵ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p332

¹⁵⁶ Kourouma(Ahmadou), *Les Soleils des indépendances*, Paris, 1973, Seuil, p165

Pour beaucoup de personnes, la prison est une vue de l'esprit, elle ne se vit qu'à travers des récits. Pourtant, elle est bien présente, visible dans l'organisation de toute société moderne. Sa description vaut alors le détour pour pouvoir la faire connaître davantage par ceux qui la méconnaissent.

3.2. La prison comme espace de description.

Bâtiment où l'on enferme des gens ayant commis des actes délictueux constatés sur un territoire, la prison est avant tout un lieu. Avant qu'elle ne soit une image, une métaphore, un signifié comme le disent les linguistes, la prison inspire en tout état de cause, un lieu tangible, visible par ses murs qui, quelque fois n'évoquent rien. La prison en Afrique, parce qu'on vient de le démontrer, est aussi vieille que les maisons coloniales en ruine. Elles sont semblables à « des îlots ». Les prisons africaines ne paraissent pas comme les structures publiques les mieux loties de la société. Elles ne devraient surtout pas prendre des allures grandiloquentes pour ne pas attiser des jalousies de la part de ceux qui ont été offensés par ses occupants. Souvent vaguement connues à cause de l'opacité de leur milieu, les prisons font néanmoins parties des composantes de nos sociétés modernes. Elles sont différentes des autres structures accueillant des individus, c'est pourquoi la spatialisation de ces micro-sociétés mérite d'être analysée.

La description de l'espace carcéral à travers les ouvrages qu'on étudie permet de saisir avec pertinence la configuration et les réalités occultées de ce milieu. En effet, dans *Toiles d'araignées*, il s'agit d'un narrateur qui sait, voit et raconte. Il est, selon Gérard Genette¹⁵⁷, un narrateur « homo-diégétique » (le narrateur s'incarne dans le personnage de l'action). Ibrahima Ly adopte, pour décrire cet espace souvent "ignoré", le modèle balzacien où, le point de vue adopté est celui d'un narrateur omniscient : ayant une vision « par en dessus », surplombante, des événements relatés. Le narrateur possède à la fois une connaissance des faits objectifs dans leur totalité et une connaissance approfondie de l'âme des personnages. Il expose d'une part, les faits que tous ses personnages ignorent, et d'autre part, il décrit tous les mouvements de l'âme (pensées, sentiments, etc.), même les plus secrets. Ce narrateur dit

¹⁵⁷ Genette(Gerard), *Figure III*, Paris, Seuil, 1972

omniscient tente quelque fois de s'effacer pour donner la parole aux personnages qui lui servent de caution dans sa narration. Il ne montre pas ouvertement sa subjectivité : il cherche à donner l'impression que l'histoire se raconte d'elle-même, donnant l'illusion, en même temps, de l'objectivité. A cet effet, il commence dans ce roman à localiser la ville dans laquelle se déroule le récit :

La ville de S... est au cœur du Sahel. Elle est connue dans tout le pays. N'est-elle pas le véritable grenier du Béléya, immense territoire continental, carrefour de civilisations nègres, berbères et arabes, berceau d'empires (...). S est une ville à part¹⁵⁸....

Bien qu'ayant un nom ne portant que le seul phonème S, le narrateur omniscient dévoile d'entrée l'historiographie, ou encore, la carte d'identité de la ville du Béléya. La grande connaissance par le narrateur de ces données historiques permet de bâtir avec le narrataire des liens basés sur une objectivité qui tire sa source dans l'histoire. Il passe aussi en revue toutes les composantes de la société notamment l'ancienne bipolarisation, caractérisée par la ville indigène et insalubre et la partie jadis occupée par les colonisateurs. A travers cette description presque exhaustive de l'univers « Bélyélois », il est incontestablement établi que le narrateur connaît tout ou presque de la situation géographique, économique, temporelle, anthropologique, social...de la localité qu'il décrit. Il ne sera donc pas étonnant, malgré son apparent effacement, qu'il dévoile les sentiments et les âmes des personnages. Mais pour l'instant, seule la précision de ses connaissances de l'espace sont intéressantes afin de suivre la description de la /ou les prisons. Ainsi, on peut l'entendre enfin évoquer ledit lieu sur ces termes :

Pour un observateur non averti, rien ne distingue la prison d'une maison ordinaire. Le mur qui donne sur la rue, face au nord, est des plus ordinaires, fait de pisé et crépi au ciment ; des contreforts à section carrée, également répartis et se terminant en pointe, donnent à cette façade un cachet particulier, soudanien, qui suggère le domaine d'un riche commerçant ou

¹⁵⁸ Ibrahima Ly, *Toiles d'araignées*, op.cit. p9

d'un fonctionnaire "aux bras longs". Un élément insolite pour tout Africain attire rapidement l'attention : une porte massive en fer rouillé, invariablement fermée entre treize et quinze heures. Dans tout le Béléya, les portes, toujours ouvertes le jour, sont soit en bois, rarement cependant car l'humidité les gonfle et rend leur fermeture impossible en saison de pluies, soit en feuille de tôle ondulée. Les gardes en tenue, assis devant cette maison à la porte particulière, des hommes sales, en short ou simplement en culotte¹⁵⁹

A travers cette longue description qui va de la page 9 jusqu'à la page 45, donc avec une fréquence assez importante recouvrant plusieurs pages, il garde toujours ce même regard de connaisseur presque absolu. La prison est-elle pour autant une maison ordinaire ? Il est moins sûr. Malgré l'effort remarquable que fait le narrateur de ne pas dramatiser le caractère souvent déprimant de cette institution, il n'en demeure pas moins qu'elle représente pour la société, un espace singulier. Il est singulier parce que son accès ne se fait pas comme toutes les autres habitations du territoire « Béléyois ». Le seul contact avec elle est la preuve que l'on est désocialisé. En même temps, l'attitude du narrateur est de vouloir créer, à travers cette relative familiarité avec le milieu, la grande antonymie entre ce qu'elle présente et ses réalités. Celles-ci ne sont certes pas encore connues par lui, mais elles sont présentes dans l'imaginaire collectif qui redoute ses effets. L'adjectif « insolite » qu'il emploie pour marquer l'étonnement de tout néophyte à la maison d'arrêt entre les matériaux utilisés par la société ouverte et celle dite close, renforce l'idée de l'espace-prison comme un lieu à part. Ses relatives conformités avec les autres maisons de la localité ne sont que de façade puisqu'on peut rencontrer des différences importantes.

La prison du Bélyéla est une structure qui n'échappe pas au regard de toute la population, insiste le narrateur. Elle n'est pas une idée, un concept, un fruit de l'imagination, mais bien un espace, visible par tous. La fonction que la description remplit ici est celle de la symbolique sociale, « les gardes en tenue, assis devant cette maison à la porte

¹⁵⁹ *Op. Cit.* p33

particulière, des hommes sales, en short ou simplement en culotte », (p33) donne l'identité de ceux qui y demeurent, tout comme leur statut social. Certains sont les gardes en tenue correcte, et d'autres sont par contre à l'opposé de la première catégorie. La description explicite par le narrateur des vêtements (short, culotte sales), sonne comme un label propre à cet univers. Il fait part, par ailleurs, de l'imaginaire collectif de la population du Béléya en ces termes: « selon la représentation populaire, le plancher des chambrées est tapissé d'aiguilles bien plantées au sol et c'est sur ce dos de hérisson que les détenus passent la nuit »¹⁶⁰. Est-ce pour rendre cet univers plus redouté que ces représentations sont faites? Le narrateur énonce les fantasmes et l'imaginaire populaires. Ainsi, ceux dont le destin rencontre la prison sont-ils souvent (parfois abusivement) assimilés à des « damnés de la terre ». Il est plus aisé de comprendre pourquoi ces représentations persistantes de l'espace carcéral. Elles le sont pour un objectif pédagogique afin de prévenir les éventuels transgresseurs des lois de la société, mais aussi pour symboliser la dureté de cet univers.

Le narrateur décrit l'intérieur de la prison afin de se démarquer des observations communes des passants. Par une focalisation interne, il fait découvrir, dans un formidable mélange de réalité et de fiction, la typologie de la prison centrale du Béléya:

La superficie totale de la maison pénitentiaire n'excède pas vingt pas sur vingt. Le mur de la façade excepté, les autres sont orbes. Les chambres sont construites le long des murs sud et nord. Trois chambrées se côtoient au sud: L'Enfer- cinq mètres sur deux mètres cinquante. Contiguë à "l'Enfer", une chambre de deux mètres cinquante sur deux mètres. Elle est si profonde par rapport à la cour qu'elle rappelle en ergastule-les détenus l'appellent la "Tombe". Celle-ci jouxte les "Salopards"- six mètres sur deux mètres cinquante- la plus spacieuse des chambres¹⁶¹.

¹⁶⁰ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p34

¹⁶¹ *Op. Cit.* p35

Bien que ce fragment narratif soit à la troisième personne, favorisant une espèce de neutralité par rapport à l'objet qu'il décrit, le narrateur tente de faire progresser la description. Il prend, pour ce faire, la peine, à chaque fois, de passer d'un aspect à un autre, de façon séquentielle. C'est ainsi que se construit une organisation de cette description ponctuée par l'utilisation pertinente des adverbes ou expressions adverbiales localisatrices comme : « **Le côté nord** du magasin est occupé par... (p 35) ; « **Au milieu** de la cour » (p 38) ou encore plus loin, « **Derrière la porte close...** » (p 112). Leur présence permet au récit d'évoluer, créant une relation interlocutive entre le narrateur et le narrataire. Le narrateur tente de donner vie et du mouvement à l'environnement qu'il décrit. Il lui présente des éléments localisateurs pour mieux l'aider à découvrir ce qu'il veut bien lui montrer, se voulant le plus objectif et le plus persuasif possible.

Ibrahima Ly, contrairement aux trois autres auteurs, *Auguste Moussirou Mouyama, Antoine Bangui et Henri Djombo*, se veut le plus pointilleux sur la dénonciation d'un milieu qu'il fait découvrir à travers le parcours de l'héroïne, Mariama. Loin de l'idée de Kourouma¹⁶² selon laquelle "les choses qui ne peuvent pas être dites ne méritent pas de nom", Ibrahima Ly vient dévoiler les mystères de cette institution à travers les différents lieux de détention à partir de l'exemple d'un pays africain gangrené par la dictature des années 80, le Mali.

Cela dit, il montre toutes les facettes de ce système « absurde ». De son architecture générale aux particularités internes, tout est décrit par le narrateur. Ainsi, le mitard, cellule disciplinaire réservée aux transgresseurs des lois dans la prison, est-il présenté avec toute sa monstruosité :

¹⁶² On a déjà fait référence à cette conception de la prison selon Ahmadou Kourouma dans une précédente analyse. Rappelons qu'il en parle dans son ouvrage, *Les soleils des indépendances*, quand Fama et tous les autres « compoteurs » se retrouvent dans un espace qu'ils n'arrivent pas à identifier, loin de la ville, loin de la vie.

Le mitard est un véritable cercueil ; deux mètres sur un. Deux petites ouvertures de cinq travers de doigt sur un, l'une, et de trois sur un, l'autre, sont aménagés sur la porte en fer. Adossé à la cuisine, ce qui y rend la température insupportable, il fait face aux latrines dont les émanations délétères ont de la peine à y entrer, mais n'en peuvent sortir¹⁶³

Le dégoût que suggère cet énoncé par le narrateur est à la hauteur de la difficulté du milieu qu'il décrit. Selon lui, la prison est pire que toutes les représentations que l'on peut se faire de l'enfer. Elle est nauséabonde, arriérée, « une matière fécale » dans laquelle des hommes sont conviés à cohabiter. Tout individu admis dans un mitard est très vite réduit en une véritable loque animale du fait de l'exiguïté de la pièce. Pire encore, il doit se considérer comme un être inanimé se trouvant dans un sarcophage, à l'image des momies égyptiennes. A côté des mitards, le narrateur affirme que : « la cuisine est un petit réduit à peine plus grand que la cellule. Pas de fenêtre, une seule porte sans battant, toujours ouverte comme l'entrée d'une caverne. C'est la prison de la fumée ¹⁶⁴». Un peu plus loin, il décrit un autre espace crucial de vie, les sanitaires :

Au milieu de la cour, comme un chicot infecté dans une bouche édentée, un petit espace entouré d'un mur de un mètre de hauteur tient lieu de pissotières. C'est aussi là qu'on se lave, en principe. Une petite rigole-les détenus l'appellent le "Styx"-, large de deux empans et profonde de un, relie le petit réduit aux chiottes¹⁶⁵

Au regard de ces deux énoncés, le narrateur trouve que la toponymie qu'on peut faire autour de l'institution carcérale tourne autour de quelques vocables simples que sont : "réduit", "petit", "cercueil"... Bien que cela paraisse réducteur face à l'imposante architecture que constituent la plupart des maisons d'arrêt, le narrateur met en avant une occupation de l'espace carcéral qui ne respecte pas les

¹⁶³ *Op. Cit.* p37

¹⁶⁴ *Op. Cit.* p37

¹⁶⁵ *Op. Cit.* p38

normes minimales. La promiscuité s'érige en règle absolue. Ceci est dans le raisonnement de la rupture sociale qui justifierait l'intérêt de la prison. La cohabitation impose un mélange hétéroclite des détenus. Ces transgresseurs des lois de la société sont aux prises à l'hostilité du milieu qui ne favorise pas une occupation plus grande de l'espace. Le paradoxe apparent entre les gigantesques prisons et l'espace intérieur doit aussi se justifier par le « trop carcéral » qui a pour conséquence le sureffectif. Comment sont alors organisées les chambrées, loin de la structure générale d'une maison d'arrêt dans le Béléya ? Le narrateur décrit, de la manière suivante, l'organisation de ces petites cellules qui accueillent les détenus :

Les petites chambrées ont des ouvertures rectangulaires de quarante centimètres sur trente. « L'Enfer » et les « Salopards », quant à elles, respirent avec deux narines, de cinquante centimètres sur quarante [...]. L'organisation de la chambrée prévoyait également une "brigade de gendarmerie" et un service des "Eaux et Forêts". Les "cognes" prenaient leur rôle très au sérieux. Ils étaient impitoyables avec les détenus mais serviles avec le chef. Leurs surnoms étaient généralement les noms des gendarmes les plus méchants de la région. Il n'était pas rare, la nuit, d'entendre les sanglots étouffés de leurs malheureuses victimes¹⁶⁶

Au sein même de la prison se trouve une micro-organisation sociale qui obéit à des logiques où règnent les épreuves de force. Cette société est reproduite sur le modèle de la société ouverte, avec notamment "une brigade de gendarmerie" pour s'occuper des questions disciplinaires et des "Eaux et Forêts".

Pour toutes les autres problématiques liées essentiellement au droit d'occupation des territoires et à l'approvisionnement en eau, cette microsociété *intra-muros* suit les mêmes logiques de superpuissance. De ce fait, cette situation suggère une domination sans partage de l'environnement carcéral par une petite poignée des détenus privilégiés,

¹⁶⁶Op. Cit. p112

qui peuvent l'être grâce à la relative complicité qu'ils entretiennent avec les geôliers. Ces relations sont par ailleurs renforcées grâce à la puissance physique, les moyens financiers, les liens de parenté. Toutes ces particularités les épargnent souvent de la violence des geôliers quand les couches les plus vulnérables de la population carcérale reçoivent des brutalités. Les collaborateurs des gardes décident de l'affectation spatiale en fonction de leurs intérêts. Ils sont également les premiers interlocuteurs des gardes quand il faut organiser les corvées ou les séances de tortures. Cette microsociété est aussi pyramidale que celle qui dicte l'essentiel des lois qui sont exécutées à l'intérieur, nonobstant celles déjà existantes et exigeantes de l'institution elle-même. La description de l'espace dans *Toiles d'araignées* obéit alors à un raisonnement détaillé et total.

Quant à la description de la prison à travers les autres ouvrages, *Parole de vivant*, *Le prisonnier de Tombalbaye* et *Le mort Vivant*, il sied de les réunir parce qu'ils ne donnent pas des détails exhaustifs sur l'espace carcéral. Ils suivent presque tous la même trajectoire. Loin d'une description structurée de la prison comme celle de Ibrahima Ly, ces trois ouvrages décrivent dans le fond, un espace similaire, mais différent dans la forme. L'étude comparative qui se dégage tente de déceler cet autre regard de l'espace carcéral. Ainsi, l'exiguïté de l'espace n'échappe-t-il pas aux différents narrateurs, qui sont simultanément interne et /ou externe à la description. Le narrateur relate ici l'encellulement du jeune Ytsia-Moon sans pour autant nommer la prison :

Isolé dans sa cellule de deux mètres sur un mètre cinquante, Ytsia-Moon ne pouvait savoir qu'en trois jours, sept cent quatre-vingt écoliers avaient été accueillis parce qu'ils avaient été trouvés dans la rue des grandes villes du canton¹⁶⁷.

¹⁶⁷Moussirou Mouyama, *Parole de vivant*, Op. Cit. p64

Il se retrouve dans un mitard qui ressemble fort bien à la cellule qui accueille les détenus jugés très dangereux. Ytsia-Moon est frappé par l'étroitesse de la cellule. Il est agressé, de prime abord, par la dictature de l'espace qui lui montre bien qu'il n'est plus dans une structure sociale normale, mais dans une prison. La claustration mélangée à la modestie de la salle traumatise le jeune homme. Il perd toute notion de temps, passant à côté des informations majeures du Demi-pays. L'exercice de comptabilité de la superficie des différentes salles et cellules auquel il s'adonne malgré lui, n'échappe pas au narrateur de *Le mort Vivant* où il est rapporté successivement que :

C'était une pièce sombre de deux mètres carrés avec une lucarne hachurée de barreaux, comme on peut s'y attendre, avare d'air et de lumière. Il n'y avait aucun meuble, même pas de lit ni de tinette. Il y faisait frais, très frais. Du paspulum était déposé sur le sol et sentait fortement l'ammoniac de vieilles urines. L'humidité avait envahi les lieux, les murs en étaient moisis. Un vieux sac en polypropylène enroulé et posé contre le mur arrière servant de drap.(il se trouvait dans une cellule sans savoir s'il s'agissait d'une prison¹⁶⁸).

Ou encore :

Lorsqu'on m'ouvrit les yeux, je me trouvais dans une cellule très étroite. Une pièce plongée dans l'obscurité éternelle, qui mesurait un mètre sur deux. Je crus un moment qu'il y avait un appareil à fabriquer du noir, tant l'obscurité était épaisse¹⁶⁹

Le narrateur est *a priori* interne au texte. Il est confondu au personnage principal. Ce dernier ne fait que raconter ce qu'il subit. Il est offusqué par la brutalité de l'espace. Même s'il ne mentionne pas qu'il y avait des effectifs pléthoriques auxquels il était au contact direct, il est évident que les dimensions des salles successives qu'il fréquente ne lui sont pas coutumières. Lui, habitué à profiter d'un espace différent et plus grand, l'étroitesse de sa nouvelle demeure provoque un incontestable décalage préjudiciable. Cette difficile relation à l'espace suffit à dissuader le détenu et provoquer la déchéance du corps et de l'esprit. Le terrible brassage entre l'homme et les immondices de tous

¹⁶⁸*Le mort vivant, Op. Cit.* p82

¹⁶⁹*Op. Cit.* p116

genres dans ces réduits ne peut que constituer une expérience déshumanisante. C'est, à entendre le narrateur du récit, une expérience difficile à vivre pour celui qui est conduit dans une geôle africaine.

Les concepteurs de l'espace carcéral, en optant pour un milieu dont la superficie est très limitée, comptent sur le principe de privation de liberté dans son degré le plus absolu. A cet effet, si la notion de prison est ramenée à la mise à l'écart d'un individu de la société, ouverte et certainement libre, il est logique que son confinement le plus stricte constitue une réponse appropriée à l'offense faite à la dite société. La négation des lois par l'individu fait de lui un paria qui ne peut se réaliser qu'au sein de la prison. Autrement dit, puisque son être intrinsèque ne s'accommode pas des exigences des lois de la société libre et de son contrat social, la prison par son espace étroit sied mieux car elle exonère l'individu de l'espace communautaire trop exigeant pour lui. La différence des milieux apparaît comme la solution miracle quant à la résolution des problèmes de la société. Pour ceux qui utilisent cette structure sociale, ils pensent qu'il serait malsain d'octroyer de l'espace trop grand à des individus qui ne le méritent pas. Cette approche sous-tendrait la justification des pratiques mises en place dans les prisons. Plus l'espace est étroit, plus le sentiment de liberté diminue. Dans l'esprit de toutes les parties, du prisonnier à la société offensée, la liberté s'assimile à l'immensité : espace, temps, choix et possibilité.

Antoine Bangui, à travers son témoignage, montre également que l'espace carcéral est un réduit où s'entassent plusieurs individus. Il dit, à cet effet et tour à tour, que : « dans ce réduit obscur mal aéré, la température déjà élevée normalement se mit à grimper, de mars à début juin, aux alentours de 40, 45°¹⁷⁰»[...]. Ensuite, il affirme que : « Pour 150 ou 180 hommes que compte la prison, c'est le seul endroit sommairement aménagé destiné à la toilette commune de quinze ou vingt gaillards qui s'aspergent

¹⁷⁰ Bangui (Bangui), *Prisonnier de Tombalbaye*, *Op.Cit.* p105

joyeusement devant ceux qui attendent leur tour»¹⁷¹. Enfin, on peut l'entendre s'écoeurer :

Pour châtier les grosses fautes, les évasions ratées, outre le fouet, on n'hésitait pas à utiliser un moyen de coercition redoutable : la cellule disciplinaire. (...) Dotée de trois petites fenêtres rectangulaires, elle mesurait à peine une dizaine de mètres carrés et ne devait pas se dresser à plus de deux mètres du sol, car les Massas qui sont généralement de haute taille s'y tenaient tout juste debout, leur tête rasant les tôles du toit. C'est dans ce réduit qu'on enfermait les insubordonnés.

La prison est pour lui, un lieu triste, sombre et là où l'on enferme des individus pour les maltraiter. L'expérience que Bangui a faite de la prison peut justifier ce ton plutôt agressif et réaliste. Les prisons du Tchad dans les années 70 inspirent le dégoût et surtout la désolation. L'entassement des individus dans des cellules pires que des porcheries ne milite pas en faveur d'un espace fait pour punir des hommes et des femmes ayant enfreint les lois, mais plus que cela car ils vivent une promiscuité dangereuse pour ce qui leur reste comme dignité. Cet espace inspire par ailleurs des blessures pour ceux dont les parents ont connu l'esclavage, les soumissions, les injustices dans le temps. Malgré cela, l'enfermement reste pour les dirigeants politiques un moyen de pression certain sur ceux qui aspirent aux libertés. Le cas de Bangui n'est pas éloigné puisque plusieurs personnalités ont fait l'expérience de cet espace tels le président de l'Assemblée Nationale devenu le porte-parole de Tombalbaye ou encore certains occidentaux. Bangui se révolte de voir des individus confinés dans quelques mètres carrés comme du bétail et privés de l'essentiel vital au motif qu'ils sont indésirables. Même s'il faut souligner que la survie de Tombalbaye était liée par sa capacité à dissuader par la prison, avec tous ses aléas, des ennemis proches de son équipe. Lieu de la peur et de la souffrance, la prison offre un cadre de vie atypique.

¹⁷¹ *Op. Cit.* p122

3.3. Un cadre de vie atypique

Les responsables de ces maisons ne fournissent aucun effort dans le sens de l'amélioration des conditions d'incarcération et de vie des détenus. Au contraire, ils favorisent leur dégradation. Abandonnés, maltraités, les prisonniers se retrouvent, paradoxalement, victimes de l'indifférence de la société. Ni les politiques ni les régisseurs de prison ne se préoccupent des conditions de vie des détenus. L'insalubrité, les problèmes d'alimentation, la température ambiante et la surpopulation sont légion. Souvent célèbre à travers les fantasmes et les clichés irrationnels de la part des individus de la société dite ouverte, la prison présente un visage peu enclin au raffinement des idées modernes des libertés, d'émancipation. Les cachots du Moyen âge n'étaient pas des modèles, mais la situation actuelle des maisons pénitentiaires n'est pas enviable. Les geôliers ne facilitent pas la vie aux prisonniers, mais d'autres facteurs viennent s'ajouter.

A cet effet, l'environnement carcéral dans les ouvrages étudiés constitue un thème récurrent. On rencontre des exclamations à l'extrême comme "celle-ci n'est plus une prison, mais un enfer !". Pour tous ceux qui font l'expérience de la prison, elle peut être enrichissante et réparatrice, mais elle crée des graves dysfonctionnements qui dénaturent ses fonctions originelles. Son fonctionnement au quotidien semble ne pas intégrer la salubrité, élément essentiel à la survie de ceux qu'elle accueille. Mais cela ne gêne personne puisque la société semble plus favorable à l'existence des prisons, quitte à s'indigner de temps en temps sur les conditions de vie infligées aux détenus. Les habitants du Béléya n'échappent pas à la frénésie des opinions publiques actuelles à accepter et à demander plus de prison quand bien même elle n'épargne personne, en droit :

Les habitants du Béléya ne nourrissent aucune hostilité à l'existence des prisons qu'ils appellent *cobosson*, *cassolamogo* désignant le prisonnier. La prison est généralement infamante et les conditions de vie y sont rudes¹⁷².

Les représentations populaires de cet espace ne favorisent pas la réflexion. En revanche, la banalisation et l'indifférence sont de mises. Cette sorte de bénédiction accordée au « cobosson » est le fruit soit de l'impuissance soit de la satisfaction populaire. Cette attitude vis-à-vis de cette structure laisse les détenus sans voix. Ils n'ont d'autres choix que d'accepter servilement cette situation désobligeante. Le narrateur utilise des images nauséuses et sordides pour décrire l'intérieur d'une cellule type. Les détenus et leurs propres déchets cohabitent. Cette violation de la pudeur montre finalement l'échec de la raison humaine. Le détenu est ici, par définition, une ordure qu'il s'agit de brasser et de jeter comme le sont les substances pestilentielles. Ainsi, font-ils de l'espace intérieur de la prison une véritable déchetterie :

Les chiottes, terrasses sur pilotis au centre des déchets tombent directement sur le sol de plain-pied avec la cour. Une fosse creusée à quelque trois mètres du mur sud reçoit le trop-plein des latrines, qui s'écoule par un petit fossé qu'il faut souvent dégager. Ce petit caniveau, comme la fosse, bée l'air libre. Des miasmes putrides empestent constamment la prison. Cafards, lucilies, mouches grises de toutes les tailles, rats, déplacent dans tous les sens et montent les uns sur les autres, grouillent au milieu des fèces et des urines. Les rats sont si gras que les chats, nombreux, ne s'aventurent jamais à les attaquer. Les lieux d'aisances, séparés en trois compartiments, sont ouverts sur la cour dont ils ne sont isolés que par de vieux sacs rapiécés qui tiennent lieu de rideaux et font office de papier hygiénique à ceux qui répugnent à froter l'anus contre les murs, par bonheur crépis avec du ciment mélangé à du sable. Le nouveau détenu hésite toujours à pénétrer dans cette bauge¹⁷³

D'ailleurs, plusieurs passages du corpus assimilent la prison à une déchetterie. Les exclus de la société sont comparables aux ordures ménagères non recyclables : « ici la terre était protégée des urines et des

¹⁷² *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p34

¹⁷³ *Op. Cit.* p36

excréments par une dalle qui portait déjà tant de deuils dans son béton armé¹⁷⁴ ». Ou encore : « quelle cellule ! Davantage une roue à cochons ou une fausse d'aisance car le sol est entièrement couvert d'excréments humains et d'urine. L'odeur nous suffoque dès l'entrée »¹⁷⁵

Les conditions de détention n'obéissent à aucun confort d'accueil des individus. Les toilettes les plus courantes sont celles qui sont à ciel ouvert. Elles ont le double avantage d'être d'un usage simple et facile. Il y a aussi celles qui renferment une simple fosse sur laquelle est posé un tas de béton armé pouvant recevoir des détenus punis par les maîtres des cellules. La légèreté avec laquelle les prisons sont traitées, à savoir en un vaste lieu d'aisance poussent les détenus à se diaboliser.

De Mariama à Bangui en passant par Ytsia-Moon et Joseph Niamo, les différents personnages sont victimes d'un système qui va au-delà des objectifs primaires assignés à toute prison. Les conditions de vie auxquelles les prisonniers font face les victimisent, alors qu'au départ, ils sont des bourreaux. Une terrible contradiction se construit autour du rôle de la prison. Au lieu de s'occuper des délinquants, elle les stigmatise davantage tout en élaguant les ambitions qu'on lui assigne. Cela est un étonnant retournement de situation. Les conséquences de l'incarcération sont donc aux antipodes de celles escomptées, à savoir améliorer leurs rapports au monde. Le regard des narrateurs conduit certainement à la caricature ou à l'hyperbole en décrivant ces milieux comme étant apocalyptiques. La prison n'est vraiment pas un espace comme les autres à cause aussi des problèmes d'alimentation qui causent des dommages graves à ses occupants.

L'alimentation est une préoccupation centrale en prison. Aucune personne de la société ouverte ne pourrait comprendre qu'un détenu ait une ration alimentaire équilibrée et régulière. Ce choc

¹⁷⁴ *Parole de vivant, Op. Cit.* p78

¹⁷⁵ *Le mort vivant, Op. Cit.* p73

viendrait du fait que les habitants libres rencontrent des difficultés à s'alimenter correctement au quotidien. Les pauvres paysans peinent déjà à nourrir la ribambelle d'enfants qu'ils possèdent. Dans cette difficile équation, parler des conditions d'alimentation, c'est aussi mettre l'accent sur les chances de survie des détenus dans leurs cellules. Cela dit, le narrateur de *Toiles d'araignées* et le prisonnier Bissou montrent comment le processus de déshumanisation ne cesse de gagner les détenus, même à travers ce à quoi ils pensaient avoir droit, c'est-à-dire manger décentement. Le récit sur la mission du docteur vétérinaire est expressif. Le narrateur affirme ainsi que le vétérinaire se charge-t-il d'envoyer en prison de la charogne ou de la viande avariée. Aussi absurde que celui puisse paraître, aucune personne n'est choquée par une telle infamie. Au contraire, ce fait semble juste et logique. Il paraît immoral de fournir une alimentation saine à des individus qui n'inspirent que dégoût et abjection. La prison, par une telle alimentation, est vraiment un enfer. Ils sont une couche de la population à part. Ils doivent à cet effet, être traités comme tels. La charogne n'est rien d'autre que la symbolique de leur statut par rapport à la société ouverte. Ils sont des hommes de seconde zone. Mais ont-ils le choix ? Le choix ne fait pas parti de leur sémantique, puisqu'ils sont considérés comme des dangers pour la société. C'est pourquoi la viande de la charogne est malgré tout accueillie comme une aubaine par les détenus car tout le monde souhaite qu'ils la consomment :

Les charognes constituaient en fait la seule véritable source de protéines. Les cadavres d'animaux étaient souvent envoyés par le commandant de cercle, le chef de la maréchaussée, le juge et les autres grands de la cité. Le docteur vétérinaire donnait généreusement à la prison la viande impropre à la consommation et donc retirée de la vente arrivait des cadavres de toutes les tailles- le ventre était invariablement bedonnant, aussi gros qu'une Calebasse mûre, les yeux exorbités et vitreux, la lèvre supérieure retroussée découvrait des dents serrées, d'un froid d'acier, la langue flasque pendait comme un bout d'intestin¹⁷⁶

¹⁷⁶*Toiles d'araignées, Op. Cit.* p150

Le juge et le vétérinaire violent tous leurs serments. Ils agissent avec cynisme et indifférence. Ils savent pertinemment qu'ils ne peuvent être inquiétés. Ces figures de l'équité sociale cherchent à transformer la prison en un laboratoire expérimental.

La privation collective de nourriture intervient de temps en temps quand une faute est commise par quelques détenus. Ainsi, lors de la tentative de fuite de Bakary et N'Tie, tous les prisonniers sont-ils privés d'alimentation consistante :

Depuis la tentative de fuite ...les prisonniers ne vivaient plus que de bouillie de mil. Pas même de sel ! Plus personne n'était conduit à l'hôpital. L'on soignait les furoncles avec de la salive, celle qui emplit la bouche au réveil¹⁷⁷.

L'exception de cet événement ne doit pas cacher toutes les carences et toutes les privations auxquelles ils sont victimes en permanence. Ils n'ont aucun droit à la contestation. Le modèle en milieu carcéral est la soumission. Tous les détenus, sans exception, respectent à la lettre cette pratique de privation du strict minimum. À côté de la privation, les détenus doivent faire face à la répétition et au sevrage brutal des menus :

Deux repas par jour, le même plat toute l'année : une bouillie solide de mil rouge et une sauce verte : de l'eau chaude, du sel et de la poudre de feuilles de baobab. Jamais de la viande, un petit poisson séché, large comme la main d'un adolescent, à répartir entre dix-huit personnes¹⁷⁸.

Ce régime amaigrissant est imposé au jeune et chétif Ytsia-Moon malgré lui :

Il n'était pas bien gros et c'est peu dire-mais il pouvait supporter le « régime minimum » : cent grammes de poisson frit ou bouilli et un sandwich de maquereaux par jour. C'est avec ce régime

¹⁷⁷ *Op. Cit.* p249

¹⁷⁸ *Op. Cit.* p394

vraiment minimum qu'il fallait tenir dans une cellule nue, sans lit, sans même une natte¹⁷⁹

La méthode est encore plus coercitive chez Bangui où « cette courte visite nous coupe l'appétit. Non seulement la boule et la sauce paraissent immangeables, mais l'environnement seul suffirait à nous dégoûter »¹⁸⁰. Tout est mis en place pour affamer les corps afin de mieux contrôler les esprits des détenus. Bangui change souvent de lieu de détention. À chaque fois, il est confronté à plus de difficultés. Mais contre toute attente, on lui offre une literie propre dans un cadre décent. Mais en général, son quotidien dans les cellules du pays se négocie au prix de la souffrance et des privations. C'est aussi le cas pour Joseph Niamo à qui on fait observer une ascèse alimentaire pendant plus de deux semaines :

Je venais de passer quinze jours sans manger, et sans boire, car je n'arrivais plus à avaler ni aliments, ni eau qu'on nous apportait et dont le goût était changé. Je soupçonnais les geôliers de nous intoxiquer pour hâter notre passage, sans doute en prévision d'arrivées massives¹⁸¹.

Il n'échappe pas à la règle de la privation de nourriture. Le narrateur reste discret sur l'état de santé de Joseph Niamo après cette période de disette totale, mais cette allusion décrit le caractère monstrueux de ceux qui prennent ces initiatives. La référence au refus de la concentration des détenus comme argument pouvant justifier la privation alimentaire renforce l'idée de la capitulation du corps et de l'esprit.

Les privations sont également accentuées par les conditions de vie insupportables à l'intérieur des prisons. Une atmosphère exécrationnelle torture les détenus à l'intérieur des cellules pouvant causer des décès par asphyxie.

¹⁷⁹ *Op. Cit.* p78

¹⁸⁰ *Prisonnier de Tombalbaye, Op. Cit.* p11

¹⁸¹ *Le mort vivant. Op. Cit.* p124

De ce fait, les prisons sont souvent dépourvues des portes et fenêtres qui favoriseraient l'aération des cellules. Mais comme dans tout espace, la qualité de l'air ambiant dépend de certaines normes élémentaires comme une aération quotidienne et une capacité d'accueil limitée. Déjà, les cellules sont surchargées à cause de la réception croissante des détenus et de l'absence d'autres maisons d'arrêt. L'espace n'est pas décloisonné. La mutation des saisons n'arrange pas non plus la situation. Du chaud au froid, la brise légère du matin passe aussi rapidement qu'un formidable rêve. Or, le rêve est éphémère. La réalité est difficile à supporter. Le détenu Bouri se plaint de cette situation lors de la visite de la prison par le médecin :

-Depuis que je suis là, je n'ai pas dormi une seule nuit. La chaleur nous étouffe.
:- La chaleur est normale dans une prison, rétorqua le Dr.
-Avez-vous des bêtes dans vos chambres ?¹⁸²

Le mini-dialogue qui s'amorce entre le médecin et les détenus n'améliore rien. Il ne débouche sur rien. Ils semblent même parler un langage inaudible. Le médecin chargé des prisons ne peut entreprendre des actions unilatérales afin d'endiguer le phénomène. Il évite de rentrer en dissidence avec les plus hautes autorités de la ville. Il cherche par ailleurs à sauver sa réputation aux yeux de l'opinion qui ne souhaite pas que les prisons ressemblent à des eldorados. Qu'importe si la température trop élevée favorise l'expansion des maladies. Ils doivent les supporter. La question que le détenu pose au Docteur est déplacée puisqu'il trouve que les détenus sont mieux traités que les pauvres paysans qui meurent comme des mouches dans les campagnes quand il y a une épidémie. Dans l'échelle des valeurs de la société, le détenu est évidemment loin derrière le paysan. Il est donc injuste et insensé de s'occuper de lui alors que la classe paysanne est délaissée.

¹⁸²*Toiles d'araignées, Op. Cit. p229*

Le médecin s'enorgueillit même du sort convenable et enviable des détenus :

Je l'avais demandé instamment car les morts par asphyxie devenaient trop nombreuses. Je note avec plaisir cette bande de terrasse qui court le long du mur. Je l'avais également souhaitée. Je suis donc comblé et je proclame avec fierté mon appartenance à ce grand pays qui traite avec magnanimité les malfaiteurs¹⁸³

La visite du médecin ne change absolument rien car la température continue à décimer les transgresseurs des lois de la société. Le cynisme du médecin est à l'image de l'immobilisme du système pénitentiaire. Les conditions de vie en prison sont loin de préoccuper les dirigeants même pendant des périodes critiques de l'année. À l'acmé de la chaleur, rien ne change :

Puis vinrent les périodes de canicule. Dans ce réduit obscur mal aéré, la température déjà élevée normalement se mit à grimper, de mars à début juin, aux alentours de 40, 45°. Accablés par cette chaleur infernale, nous nous mouvions avec une extrême fatigue¹⁸⁴.

On peut se demander comment des êtres vivants sont-ils abandonnés sous une telle chaleur. Confinés dans les cellules telles des « sardines en boîte », les prisonniers doivent s'arranger à subsister dans ces conditions. Il faut certes reconnaître que ces canicules sont fréquentes au Tchad, pays à grande étendue désertique, mais la contiguïté dans de tels réduits n'atténue pas la souffrance. Il n'est pas étonnant de les trouver au bord de la crise des nerfs. Ils s'accusent mutuellement de vider le peu d'air nécessaire pour la survie de chacun. La cohabitation qui devrait inciter les uns les autres à se projeter vers l'avenir par un soutien mutuel, s'annule. Les chances de se réinsérer un jour ne passent pas par l'effort de méditer sur ce qu'on n'a fait, et sur ce qu'il ne faudrait plus faire, seule la survie en détention préoccupe les

¹⁸³ *Op. Cit.* p228

¹⁸⁴ *Prisonnier de Tombalbaye, Op. Cit.* p105

esprits des détenus. Face à des scénarii où les détenus seraient délaissés et négligés, seule la peur de l'asphyxie les animerait. Bangui décrit comment la soif l'accable-t-il lorsqu'on le conduit dans une cellule plus hermétique que les précédentes :

Vers quinze heures, n'en pouvant plus, je frappe à la porte à coups de redoublés : « À boire ! À boire ! » Non, me répond-on à travers la porte. Cette soif, est un supplice intolérable. Avec mes menottes qui me serrent trop les poignets, je parviens néanmoins à recueillir un peu de mon urine dans le creux de mes paumes. Tout l'après-midi j'ai hurlé ma soif sans succès, ce n'est qu'après dix-neuf heures que la porte s'ouvre sur un bidon d'eau que me tend le nouveau garde de service¹⁸⁵

Cet énoncé laisse supposer qu'il se trouve dans un réduit suffoquant. Son corps est dans une cellule mais son âme semble être dans la géhenne. Il vit un enfer privé d'un élément vital, l'eau. Toutes les conditions sont réunies pour laisser penser que les hommes qui conduisent d'autres hommes dans des salles surchauffées et fétides ne sont pas eux-mêmes des humains. Car il y a une inadéquation entre ce qu'il vit et les motifs de son incarcération qui ne touchent pourtant pas à l'intégrité de la nation.

De l'insalubrité à la malnutrition en passant par la température suffocante et la surpopulation, la prison est une horreur. De toutes les autres difficultés déjà évoquées, la surpopulation dépasse de loin le cadre des simples ouvrages littéraires. Elle est souvent au cœur des rapports sur la prison. Partout dans le monde^{186*}, la densité de la population carcérale est souvent supérieure à n'importe quelle autre surface. Le ratio entre la population totale et la population réelle dans les prisons est beaucoup plus important que dans toutes les autres structures. Par rapport aux autres structures dont la vocation est

¹⁸⁵ *Op. Cit.* p74

¹⁸⁶ La commission européenne principalement publie chaque année des rapports sur l'état des prisons au sein de l'union. En 2006, la France était indexée sur les conditions de ses prisons. La surpopulation atteint des proportions inquiétantes avec des pics à plus de 140 % du taux d'occupation. La même, l'assemblée nationale s'est penchée sur la question et le constat fut aussi alarmant.

d'accueillir des personnes tels l'hôpital et l'école, le cas de la surpopulation carcérale atteint une autre dimension. Pourquoi alors cette disparité ?

Les structures hospitalières, les établissements scolaires qui sont aussi des lieux où l'on « soigne » les corps et les esprits, essaient en général dans la grande majorité, de respecter des contraintes liées à l'effectif. Il n'est pas rare de trouver des effectifs convenables dans ces structures. À travers ces exemples anecdotiques deux constats se dégagent : Le premier étant que ce respect des normes vise à atteindre des objectifs bien précis : santé et éducation populaires. Ces objectifs sont demandés, espérés, souhaités et même connus de tous. À l'inverse, la prison ne remplit qu'à moitié les deux aspects évoqués. Elle est faite pour atteindre des objectifs mais qui sont peu connus du grand public.

Par rapport à l'occupation de l'espace carcéral, les limites ne semblent pas permises. La place est toujours disponible pour tous les condamnés. La densité importe peu. La population carcérale s'autodisciplinerait en matière de gestion de l'espace. L'occupation des cellules se fait en fonction des détenus envoyés après chaque jugement en prison :

L'effectif des chambrées varie avec celui de la population carcérale. Les petites peuvent accueillir jusqu'à douze locataires, "l'Enfer", trente-huit, les "Salopards", quarante sept. Lors des passages de convoi pour le "grand Nord", ou à vols par exemple, les "Salopards" peuvent compter soixante-cinq à soixante-dix personnes¹⁸⁷

Cela dit, le narrateur de *Toiles d'araignées* décrit, avec une rigueur mathématique, l'occupation des chambrées. Elle ne se fait pas en fonction des places disponibles, sinon l'on tiendrait compte des capacités d'accueil dans les chambrées, mais plutôt en fonction des arrivants. S'il y a une dizaine d'individus admis en prison, ils sont sûrs d'obtenir une

¹⁸⁷ *Op. Cit.* p35

place car il est toujours possible de les entasser dans les cellules déjà existantes. Il est quand même absurde de penser que de tels individus puissent se resocialiser aussi facilement après avoir passé une bonne partie de leur existence sans vie privée. Il est évident que des pans entiers de l'éducation reçue se perdent pour faire place à la répétition des faits et gestes qui peuvent être répréhensibles par la société. Faire ses besoins sans retenue, sortir sans fermer la porte font partie de la culture carcérale. Quand « près d'un an nous y sommes restés enfermés, dix-huit personnes, dans une salle de deux mètres sur sept, sans fenêtres. Pour respirer l'air du dehors, nous nous relayions, couchés sur le ventre, autour de trois petites ouvertures percées à même le plancher¹⁸⁸ », il est difficile d'envisager autrement l'avenir sans tenir compte de l'expérience vécue dans une prison. Dans de telles conditions, la prison est loin d'être une parenthèse, une anecdote qu'on pourrait oublier.

La surpopulation carcérale n'est pas une donnée propre aux pays pauvres. La conception du trop carcéral dépasse même les idéologies car même dans des systèmes communistes, les prisons ne se désemplissent pas. Le monde entier paraît avide des prisons. Ahmed OTHMANI avec la collaboration de Sophie Bessis, dans l'ouvrage, *Sortir de la prison, un combat pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde*¹⁸⁹, analysent la situation des prisons dans le monde. Ils proposent aussi des pistes de réflexion sur les réformes à apporter. Ils disent par ailleurs sur la surpopulation que :

La capacité d'hébergement d'une prison ne se calcule pas uniquement en fonction du nombre de lits. Elle doit prendre en compte l'existence des autres lieux nécessaires à la vie : cuisines, sanitaires, réfectoires, lieux de réunion et de récréation, salles de sport, etc. On peut aussi estimer la surpopulation en fonction du ratio d'incarcération, c'est-à-dire du nombre de détenus pour cent mille habitants. Dans le monde, ce ratio va d'un maximum d'environ 700 pour 100000, c'est le cas de la Russie et des US qui

¹⁸⁸ *Op. Cit.* pp403-404

¹⁸⁹ Othmani, Ahmed, *Sortir de la prison, un combat pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde*, Paris, La découverte, 2002

sont les champions du tout carcéral, si l'on fait exception de la situation paroxystique prévalant au Rwanda¹⁹⁰.

La surpopulation carcérale dans le monde est importante. Le cas du Rwanda, où le nombre de détenus est le plus élevé au monde au mètre carré fait suite au génocide de 1994. Tous les anciens grands blocs et les pays qui ont une grande et ancienne culture démocratique et ceux dits totalitaires cultivent le même jardin et pêchent dans les mêmes eaux.

Il est, après avoir démontré la singularité de la prison, de se demander si ce modèle est-il permanent.

¹⁹⁰*Op. Cit.* p66

3.4. La prison : un modèle permanent?

En prenant l'adjectif « permanent » comme synonyme de persistant, invariable, perpétuel et éternel il est temps de voir si la prison est infaillible ou pas.

La prison qui n'a jamais été le seul mode de punition aura pu englober toutes les autres formes. Elle s'est vite incrustée dans toutes les sociétés contemporaines. Du Nord au Sud, développés ou pas, les pays de la planète se sont dotés de ce moyen de protection et de condamnation des citoyens. Une sorte de frénésie carcérale gagne nos sociétés, causant une impasse sur d'éventuels débats de fond sur la refonte ou l'expression d'une autre politique pénale davantage respectueux des principes fondamentaux de droit de l'Homme. Cette compromission presque naturelle perdure malgré ses défaillances. Mais face à une démocratie anesthésiée par l'anxiété sécuritaire, il est peu probable qu'un discours autre que celui qui met en avant le désir de protection des individus soit entendu.

La pensée unique en la matière est telle que tous les horizons semblent fermés. Le sort des milliers de personnes privées de liberté, à juste titre, et de minima vitaux est scellé. L'opinion publique quant à elle, est aveuglée et fantasme sur le sacro saint pouvoir de la prison sur les êtres qui y sont admis. La peur de paraître ringard gagne de plus en plus les hommes politiques. Même les plus courageux se plient aux verdicts des urnes. Il n'est pas question d'esquisser une ligne politique qui tenterait de faire de la prison une problématique centrale. Une simple émotion collective suscitée lors d'une visite des lieux par des élus ou des organisations non gouvernementales vient ouvrir et fermer aussitôt la question. Comme le dit si bien Ahmed OTHMANI, dans son

livre-témoignage, *Sortir de la prison,"un combat pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde"*¹⁹¹ :

D'une façon générale, on peut constater partout le peu de cas que font les hommes politiques, au pouvoir comme dans l'opposition, des violations des droits des prisonniers de droit commun. Pas plus tard qu'en 1999, invité par la section tunisienne d'Amnesty à parler des activités de PRI, j'ai entendu un opposant tunisien en vue, ancien président de la LTDH, Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, déclarer que c'était un luxe, pour le moment, de s'occuper des prisonniers de droit commun. Jusqu'à présent, l'idée que la défense des droits humains ne s'est pas complètement imposée¹⁹².

Ceux qui sont en charge de la cité ne trouvent donc pas la nécessité d'en parler. L'imaginaire collectif semble trouver indécent que des personnes condamnées puissent prétendre à des droits. Aucune morale d'ailleurs ne peut plaider en faveur d'une telle proposition. Payer sa dette envers la société implique une perte totale de toute revendication. Au nom de cette dette, se taire est une noble et juste attitude. C'est pourquoi il est difficile pour un homme politique surtout, de proposer une approche différente face à cette pensée unique. Évoquer autrement la prison, même quand on se réclame de l'opposition, c'est-à-dire orienté vers un changement profond de la société, c'est s'attaquer à une « icône », de la société.

Dans les pays de l'hémisphère Sud, la prison, parce qu'elle est proche et loin, est plus qu'une réalité qu'il faudrait cesser d'occulter. Tous ceux qui l'utilisent comme une arme contre les incivilités et les autres crimes et délinquances savent qu'elle est la seule structure qui permet de faire taire ceux qui peuvent perturber le bon fonctionnement de la société. La prison semble tout résoudre d'où son succès actuel. A défaut d'évaluer son efficacité, il est plus aisé de s'appuyer sur son utilité. Elle a une utilité réelle et symbolique indéniables. Les sociétés

¹⁹¹ OTHMANI (Ahmed), *Sortir de la prison,"un combat pour réformer les systèmes carcéraux dans le monde"*, Paris, La découverte, 2002

¹⁹² *Op. Cit.* p36

actuelles ne dévoilent pas la volonté de penser à d'autres alternatives. La prison est juste persiflée quand ses démons refont surface, notamment toutes les atteintes à la dignité de l'homme. Les crises qui la secouent sont éphémères à cause notamment de la fonction protectrice qu'elle exerce sur les honnêtes gens.

L'idée que les détenus ont des droits vient inaugurer une nouvelle ère à cette institution. Partout dans le monde, la sanction ne s'accompagne plus uniquement d'une peine de prison sans que les conditions d'enfermement ne soient évoquées. Les organisations non gouvernementales, toutes les autres organisations mondiales et continentales (Les ligues nationales des droits de l'homme) qui s'occupent des questions des Droits de l'Homme font de plus en plus pression sur les politiques pour améliorer les systèmes pénitentiaires. Les droits des détenus sont souvent au centre des débats. Une pression sur ce « trou de mémoire collectif », pose davantage le problème de légitimité de l'institution carcérale. Michelle Perrot*¹⁹³ se demande pertinemment si:

En même temps se dessinait une interrogation plus fondamentale non seulement sur l'efficacité de la prison, sérieusement mise en doute, mais son degré de légitimité. Au delà de la privation de liberté, principe théorique de l'enfermement, la prison marque les corps du sceau de sa misère, matérielle et sexuelle, de la violence refoulée dans ses murs. Les enquêtes des sociologues, les témoignages plus confidentiels de *Dedans-Dehors*, revue de l'observatoire internationale des prisons (OIP), surtout le cri de révolte très médiatisé, du Docteur Vasseur, qui alla jusqu'à entraîner deux commissions d'enquête parlementaire, disaient les méfaits de la prison. Elle détruit les familles, désocialise les individus, casse les liens sociaux et affectifs. Est-ce juste ? Nécessaire ? Utile ?¹⁹⁴»

Bien que les droits fondamentaux du prisonnier soient de plus en plus considérés, ils sont loin de se traduire par des acquis

¹⁹³ Citée dans l'ouvrage collectif, *Gouverner, enfermer, "la prison, un modèle indépassable ? "* sous la direction de Philippe Artières et Pierre Lascombes,

¹⁹⁴ *Op. Cit.* p20

indiscutables. Dans les vieilles démocraties, cela crée un véritable hiatus, mais dans ceux du Sud par exemple, l'indifférence est la donne générale. Il ne paraît pas juste qu'une partie de la population, de plus en plus nombreuse, soit oubliée, négligée et bannie ainsi. La justice semble ne pas atteindre son idéal. La forte impression d'un travail inachevée habite l'économie même de cette institution censée rendre droits des citoyens par des sanctions appropriées et efficaces. Mais la course aux chiffres des personnes incarcérées est inquiétante. Cette ostentation de la prison comme sanction « magique » semble dénaturer même sa véritable fonction contemporaine basée sur la réadaptation à cause principalement du « trop carcéral qui débouche sur un ratio de population carcérale vertigineux.

La nécessité d'un tel modèle s'inscrit dans une logique de «mondialisation et de globalisation» des mentalités en matière de politique pénale ainsi que des enjeux politiques et de la simplicité de l'exécution de ses missions. L'institution carcérale devient comme l'héritage patibulaire et totalitaire des camps créant une angoisse existentielle chez ceux qui sont enfermés. L'alternance entre la réadaptation réussie et le multi récidivisme n'arrange guère son statut. Car s'il est reconnu qu'il y a de plus en plus une évolution dans le traitement des détenus à travers les acteurs sociaux, il est également admis que des anciens détenus posent des actes souvent pires que ceux les ayant conduits en prison la première fois. Le multi-récidivisme n'étant pas une nouveauté pour personne, il est clair que la prison ne joue pas la principale fonction qui lui est dévolue. Elle est par voie de conséquence, inopérante, approximative, unique et sûrement politiquement correcte.

Pendant longtemps encore, on parlera plus de réforme que d'une tout autre politique pénale dans ce monde qui se « carcéralise » de plus en plus. On ne dénie nullement les efforts qui sont faits par les

différentes politiques pénales pour juguler le trop plein de prisonniers à travers des peines alternatives comme le sursis, l'amende...ou encore la diminution des peines, moyen efficace de lutte contre la surpopulation. Le tout carcéral ne résout rien. Bien au contraire, il fragilise les prisonniers et les rend souvent pires. Il ne semble pas, pourtant, que cette option régresse tant les stress sécuritaires apparaissent comme une caractéristique des sociétés du Nord comme celles du Sud.

En somme, plus des actes d'insécurité seront commis avec plus de violence, plus les prisons seront davantage sollicitées. Peu importe les conditions de vie. Même si elle devient plus onéreuse, la prison sera toujours sollicitée. Les opinions publiques qui demandent plus de fermeté continueront à demeurer dans l'illusion que la prison est capable de résoudre toutes les appréhensions sécuritaires. Mais quelles sont les fonctions originelles de la prison ? Autrement dit, quelles sont les logiques et les justifications des peines ?

CHAPITRE IV : LES FONCTIONS DE LA PRISON

Les conditions de vie des détenus ont toujours été la pierre d'achoppement de l'institution carcérale. Les polémiques nées de la souffrance des détenus aboutissent, au mieux, à des réformes non négligeables bien que souvent nombriliques, au pire, à l'indifférence. Quand les espoirs d'une résolution des problèmes naissent, ils sont souvent en effet malheureusement ponctuels, électoralistes, tournés toujours vers le seul système pénitentiaire et non vers tout le système pénal, la justice y compris. L'impression de toujours focaliser l'attention sur le justiciable et non sur toute la chaîne rend davantage parcellaire les effets attendus des dites réformes. En Occident et partout ailleurs où le débat est ouvert sur cette question, bien d'espoirs sont vite échus.

En France par exemple, il faut attendre un Michel Foucault pour explorer la mutation des structures du pouvoir au sein de la société en s'intéressant principalement au phénomène non moins complexe de la prison. La prise en compte par tous les organismes qui s'intéressent aux questions des droits de l'Homme montre toute la valeur de ce système. Ainsi, ceux-ci osent-ils initier des débats là où il est absent notamment dans les pays du Tiers Monde. La ligue internationale des droits de l'Homme, Amnistie internationale...sont les principaux échos des millions des sans voix qui croupissent dans les prisons de ces pays. Depuis bientôt trois siècles, l'enfermement est légitimé et justifié par la sanction pénale. Selon les analyses d'Alvaro Pirès (98) cité dans l'ouvrage de Philippe Combessie, *Sociologie de la prison*"... il y a quatre modes de justification des sanctions : l'expiation, la dissuasion, la neutralisation, la réadaptation. Ce carré magique constitue, à juste titre, les fonctions dévolues à la prison. Elle est la panacée universelle contre la quasi majorité des délits constatés sur un territoire donné. Que préconisent alors ces quatre principales fonctions justificatives de la prison ?

4.1. L'expiation

L'expiation est une justification des sanctions tournée vers le passé, vers l'acte commis, c'est la conception religieuse du châtement divin. Il s'agit pour Kant, laïcisé, de rétribution et pour les criminologues de retributivisme. Il s'agit de faire souffrir la personne condamnée à la hauteur de la gravité de l'acte commis. On traite le mal par le mal. La douleur subie par le condamné lors du châtement est censée compenser et effacer le trouble qu'il a causé, voire la douleur que ses actes ont provoquée. Comme le dit Durkheim¹⁹⁵ [1925, 1982, p 138) : « ce serait la douleur infligée au coupable qui réparerait le mal dont il a été la cause ; elle le répare parce qu'il expie. La peine serait essentiellement expiation ». Les théories rétributivistes reposent sur le libre arbitre des individus : les criminels doivent être punis parce qu'ils ont eu le moyen de choisir, et leur choix les a conduits à faire le mal.

L'attente de l'opinion est si forte qu'une réparation proportionnelle au mal commis est largement utilisée comme argument pour justifier la mise en place de cet usage. Quand bien même, le mal fait n'a qu'une équivalence sémantique et non intrinsèque. Sinon comment imaginer qu'une personne devenue orpheline à la suite de l'assassinat de ses parents vienne à penser que la prison puisse combler le vide créé par la perte des siens. Cela ne paraît pas possible. Le mal ne peut se résoudre aussi facilement. La prison semble se fourvoyer en voulant incarner cette dynamique inatteignable à cause notamment de la valeur non capitalisable des individus par exemple. Si tous les délits ne sont pas systématiquement des assassinats ou ne font pas des orphelins, car il y a en bien d'autres, pour lesquels dont le contrevenant est appelé à répondre de ses actes.

¹⁹⁵ Cité par Philippe Combessie dans *Sociologie de la prison, op.Cit.*

Mais les initiateurs de cette approche de la sanction s'inspirent de la conception judéo-chrétienne du péché. En effet, dans cette grande tradition qui a longtemps et continue à influencer l'Occident, la faute commise doit être réparée. Celle-ci se fait soit par la pénitence ou par une réparation immédiate n'excluant pas, dans le cadre d'un meurtre, la mise à mort du coupable. Elle est ainsi appelée la « loi du talion ». Il n'est donc pas surprenant que la peine de mort soit réclamée dans de nombreux cas.

L'expiation est d'abord tournée vers le passé. L'avenir de l'inculpé importe peu. Il n'est pas question de s'interroger et de l'interroger sur ce qu'il compte devenir et comment compte-t-il sortir de sa bulle de violence ou de rébellion. Son curriculum vitae de délinquant ou de tout autre acte délictueux est convoqué pour corroborer l'acte qu'il vient de poser. L'avantage de la démarche réside dans la prise en compte immédiate de la gravité de l'acte, et donc, de rassurer la victime qui peut être une personne morale ou physique. La responsabilité du contrevenant est sollicitée. Loin des interrogations de nature à créer le doute dans l'opinion, le fautif est la cible principale. Face à la recrudescence des délits comme la détérioration des biens publics et des agressions physiques en bandes organisées, l'expiation a l'avantage de s'attaquer directement aux transgresseurs.

Elle est également basée sur la crainte de la récidive ou de la multi-récidive. Elle est faite pour apporter une solution définitive au sentiment d'insécurité exprimé par la société. Car il est malheureusement fréquent de tomber souvent sur des individus ayant déjà été condamnés mais dont la peine prononcée ne s'est pas avérée persuasive. Ceux dont l'expérience de la prison ou une toute autre peine n'ont eu aucune séquelle, l'expiation leur permettrait de mieux prendre conscience de la responsabilité qui les incombe en cas de délit analogue dans la mesure où la justice est très méfiante envers eux. Des

circonstances aggravantes peuvent être prononcées à leur rencontre pour lutter de façon réelle et définitive vis-à-vis de cette gangrène. C'est face à un pessimisme justifié qu'il est mieux pour tout le monde de faire payer le coupable de cette façon là. Sinon toutes les entreprises, tous les artifices dont on peut s'entourer sont vains.

Les adeptes de la peine de mort se servent de cette fonction comme argument. Pour eux, il est mieux que l'assassin soit encellulé, non pas pour être réintégré dans la société qu'il a fragilisée par un meurtre par exemple, mais en restant loin de celle-ci. Cette peine est analogue à celle prononcée contre l'héroïne d'Ibrahima Ly, Mariama : « la prison reste le dernier recours, pour que cette fille ne soit pas perdue à jamais ¹⁹⁶» dit le juge Salamanta à la jeune fille.

Bien que plusieurs États aient aboli la peine de mort, cette dernière répond définitivement à plusieurs questions majeures que la société se pose. Vivre ou mourir ? Pour ceux qui se sont affranchis de la loi du talion judéo-chrétien, il est impératif de faire une place à une autre réflexion. C'est ainsi que l'humanisme fera place à la vengeance immédiate et sans compromis. La défaite d'une pensée unique cède la place au discours pluriel. Et à ce titre, d'autres peines remplacent la peine de mort partout où elle a été abolie. Les non abolitionnistes sont convaincus de l'intérêt de l'expiation par la chaise électrique, comme dans certains Etats Américains, ou la guillotine , ancienne méthode française abolie le 09 octobre 1981 sous François Mitterrand, ou l'exécution publique par des hommes armés, dans plusieurs Etats Africains dans les années 70-80. Plusieurs États de la première puissance du monde, les États-unis d'Amérique, surtout ceux très marqués par les traditions, le conservatisme religieux notamment, persistent sur cette voie. Une partie de la population de ce pays pense à cet effet que couper l'arbre à la racine est salvateur pour la société. Les

¹⁹⁶ *Op. Cit.* p97

codes sociaux ne permettent pas d'envisager de vivre avec des individus qui ne les respectent pas.

De ce point de vue, le parallèle avec le roman de Ibrahima Ly, *Toiles d'araignées*, peut très vite être tiré. A cet effet, la condamnation de Mariama, à une peine de prison indéterminée est due au viol des pans sociaux. Son opposition à la société qui l'a façonnée est synonyme d'une peine de prison.

D'ailleurs, le juge n'a pas besoin de déterminer la durée de la peine car il sait que la prison n'a pas de limites temporelles. La prison et le temps se confondent dans une même réalité qu'est la souffrance. Délimiter la peine serait une brèche tendue à des éventuels contrevenants. Il faut alors la concevoir vague, disproportionnée et à résultat immédiat. La conception de la prison dans cet univers social semble être basée exclusivement sur la prison à perpétuité. Elle aboutit à une mort lente, progressive voire brutale. Qu'importe, la justice doit triompher.

D'autres sanctions que l'on rencontre quand il s'agit de l'expiation sont aussi efficaces et nombreuses que la prison ferme, la prison avec sursis, l'amende. A chaque maux ses remèdes. Pour la petite délinquance, les infractions au quotidien ne s'accompagnent pas de la peine de mort mais plutôt des sanctions qui excluent les avertissements pouvant déboucher sur la récidive. Le législateur qui prescrit cette forme de condamnation tente de « militariser » le quotidien en lançant des signaux forts et persuasifs aux potentiels transgresseurs. Il faut châtier les corps et les esprits afin de taire tout velléitaire. Voilà le sens de l'expiation.

La prison, pour qu'elle demeure toujours un instrument indispensable ne peut justifier son existence uniquement par l'expiation. Alors il suffirait de réinventer les Forts, ressusciter plusieurs autres méthodes en cours au moyen âge comme le bannissement pour résoudre toutes les questions sociales et concilier celles liées aux droits de l'Homme et à la démocratie. L'expiation à la judéo-chrétienne ne suffit plus. Il faut alors faire appel à d'autres formes moins brutales, irréversible et épurant. La dissuasion vient s'ajouter à l'expiation pour donner à la prison un accent plus actuel et mieux adapté aux exigences et aux défis des temps modernes.

4.2 La dissuasion

La dissuasion, à l'inverse du rétributivisme, est une logique tournée vers l'avenir comme d'ailleurs la neutralisation et la réadaptation. On la nomme aussi utilitariste. Selon Durkheim, elle « serait essentiellement préventive, et cette action préventive serait due toute entière à l'intimidation qui résulte de la menace du châtement ¹⁹⁷». Il faut une visibilité de la peine. Celle-ci doit également marquer les esprits car il convient de trouver une sanction symboliquement comparable à l'acte commis. Dans ce cas, la prison serait-elle adaptée aux seuls crimes de séquestration ? La théorie de la dissuasion est fondée sur la capacité de raisonnement des individus qui, au vu des sanctions appliquées, feraient en sorte de s'abstenir de transgresser la loi. Cette théorie, moins dogmatique que la précédente, s'adresse avant tout, aux personnes n'ayant pas forcément un passé judiciaire avéré. Elle est, à tout point de vue, plus citoyenne que l'expiation. Mais elle n'exclut pas l'incarcération. Toujours dans un élan du « tout carcéral », la majorité des théories ne peuvent pour l'instant proscrire ce modèle.

La dissuasion se veut utilitaire, c'est-à-dire qu'elle doit servir de façon préventive pour reculer les risques de passage à l'acte. Quelque soit la sentence qui tombe, le transgresseur doit servir de modèle. Il sert d'alibi pour les potentiels transgresseurs des lois sociales. Chacun, en cas d'infraction et dans ses rapports avec la société, doit prendre conscience du tort causé à celle-ci.

La dissuasion n'enferme pas la personne dans sa faute. Elle lui ouvre l'esprit sur la rupture issue de son acte. Le coupable dans ce cas de figure est plus prédisposé à tout faire pour rendre à la société ce qu'elle lui a retiré afin de retrouver sa place dans le maillon de la chaîne de vie sociale. Souvent ambitieux, informatif à excès, le modèle s'entoure de

¹⁹⁷ *Op.Cit.* p135

beaucoup de précautions pour pousser la population entière à y prendre garde. Souvent comme une épée de Damoclès, elle atteint ceux qui craignent le plus la justice. Elle s'articule par ailleurs comme un catalogue d'interdits et des canons qu'il ne faut pas violer. C'est donc en connaissance de cause que la personne inculpée accepte volontiers la sentence. Bien sûr que dans la plupart des théories, l'inculpé est mis au courant de ce dont il est accusé, mais la particularité de la dissuasion est qu'elle se base sur la capacité de raisonnement du ou des transgresseurs. La personne et/ou le groupe de personnes étant censé connaître la loi, celle-ci ne fait que s'appliquer aux coupables. Y'a-t-il présomption d'innocence lorsque le modèle dissuasif est convoqué ? Il est de loin celui qui ne condamne pas aussitôt ou n'accable pas trop tôt le coupable.

En outre, la dissuasion est tournée vers le futur et basée sur la confiance. Elle se situe dans un univers où la convivialité, la citoyenneté, le bon sens général, l'honnêteté sont observés et pris en compte. Elle ne peut s'accommoder des incivilités à répétition car sa survie est plus que limitée et menacée. Le respect des lois et le respect mutuel viennent facilement convaincre les quelques personnes qui s'obstinent ou qui osent briser cette dynamique par des sanctions appropriées. Sa force est dans l'optimisme qu'elle affiche dès le départ, non seulement sur les citoyens mais également sur la forte campagne de sensibilisation qui en découle.

De plus, la dissuasion ne traite pas le problème en promettant des effets immédiats. Elle s'investit dans le long terme sans se poser des questions objectives et chiffrées sur son efficacité. Elle exclue toute forme de militarisation des comportements. Ce qui lui met souvent en violente contradiction face à la soif de sécurité de nos sociétés. Sa passivité est loin de rassurer la frilosité qui gagne des citoyens vivant des situations de plus en plus violentes.

Voilà pourquoi elle peut recommander le quarté déjà présent chez les théoriciens de l'expiation, c'est-à-dire la peine de mort, la prison ferme, la prison avec sursis et l'amende. Mais celle qui semblait plus propice au dialogue conseille-t-elle une peine aussi grave que la peine de mort ? Dans des situations de très grande criminalité, la peine de mort n'est pas exclue surtout quand l'inculpé sait par avance ce qu'il encoure en cas de délit de cette nature. Bien que cette peine n'existe plus dans les plusieurs pays du monde, la justification de son application est liée à la nécessité de marquer profondément les esprits sur les conséquences de la rupture du contrat social exposé lors des campagnes de sensibilisation et autres moyens de vulgarisation des délits. La prison ferme s'inscrit aussi sur cette logique préventive. Par ailleurs, le sursis et l'amende sont fortement appliqués. Ils permettent, dans le meilleur des cas, d'arriver à un satisfecit qui allie répression et devoir civique. Ce projet pénal est en parfaite sympathie avec les principes démocratiques qui régissent les sociétés actuelles. Dire à la personne ses droits et ses devoirs, lui signifier les motifs de sa condamnation, lui inculquer des valeurs de la société, voici le projet sur la base duquel la dissuasion tire sa force.

Si la dissuasion, comme justification de la peine, constitue la noblesse d'une institution aussi décriée que la prison, la littérature africaine au sud du Sahara, ne présente pas avec netteté cette approche. Au contraire, elle fait découvrir des figures humaines tuméfiées par l'excès de prison dont sont victimes des hommes et des femmes. Dans le corpus de base, il est difficile sinon impossible de retrouver cette logique de sanction. Il est certes vrai, par exemple, que s'opposer au régime politique et à la misogynie qui fondent la société sont des délits sanctionnés par des peines tendant à marquer violemment les esprits. Ainsi, les valeurs qu'ils défendent sont-elles régulées par une collégialité parfois archaïque, c'est-à-dire longue de plusieurs centaines d'années.

Pour ce qui concerne la relation du dirigeant politique à la fonction de la sanction, elle est faite pour éloigner un maximum de personnes gênantes. Que ne fut pas la surprise de Joseph Niemo de se retrouver de l'autre côté de la frontière à cause d'un prétendu coup d'Etat. Antoine Bangui qui s'oppose à la politique de Tombalbaye sait pertinemment que le consensus qu'on lui impose ne peut nourrir efficacement l'attente des populations. Pour ce faire, sa condamnation, loin d'être dissuasive telle que les théoriciens de la dissuasion l'ont élaborée, est plutôt brutale. Même si les résultats du commanditaire, à cause de l'unicité de la décision, sont plutôt d'une efficacité sans précédent. La fonction dissuasive, si telle en est le cas, est vidée de toute sa substance à cause de l'imprécision de la méthode. Alors que pour les uns, l'information et l'appel à la citoyenneté constituent les éléments forts de la méthode et donc la justification de la peine, les autres procèdent par condamnation et les privations immédiates de tous les droits, neutralisant systématiquement des individus.

4.3. La neutralisation

La logique de la neutralisation s'inscrit dans une sanction qui ne vise pas à tout un chacun de commettre des infractions, mais d'empêcher le coupable d'en commettre de nouvelles. La neutralisation la plus efficace est sans conteste la peine de mort. Mais la prison est aussi une mesure susceptible de neutraliser un individu. Si on parvient à l'empêcher de s'évader, il ne peut plus, pendant un temps donné, commettre d'autres infractions à l'extérieur. La neutralisation la plus efficace demanderait un enfermement à vie. Mais les peines de prison sont décidées dans cette optique : petite délinquance et courte durée. La logique la plus vraisemblable qui permet d'expliquer sans se tromper l'existence de la prison actuelle est bien celle-là malgré la dénégation de ce principe. Car il est juste de se demander si l'opinion publique actuelle et les classes dirigeantes n'attendent-ils pas en filigrane de valider cette forme qui arrange de façon définitive toute la société.

La neutralisation lutte efficacement contre la récidive pendant la période d'incarcération de l'individu coupable. La claustration prend ainsi tout son sens dans la mesure où la société ouverte est débarrassée d'un élément dangereux. Toute victime ou parent de victime, face à certains crimes, ne peut que souhaiter une condamnation définitive du coupable. Pour les victimes, cette méthode est salvatrice, sans toute fois prouver son efficacité vis-à-vis du coupable. Elle correspond à la prison à perpétuité. Mais l'efficacité d'une neutralisation ne peut en aucun cas être prouvée à l'intérieur même de la prison. Les défaillances actuelles des prisons le prouvent assez pour espérer que celles-ci soient une réponse.

La culture de la prison dont les fruits s'appellent la déshumanisation, le processus d'assimilation des valeurs et la violence sont loin de rendre la neutralisation infaillible. Au contraire, elle est son

révélateur de faiblesse. Si la récidive qu'elle est censée résoudre ne peut effectivement se déployer dans le monde ouvert, en prison par contre, le « neutralisé » peut devenir un multirécidiviste toujours admis dans le « mitard ». De plus, tout condamné est potentiellement libérable. Quelles qu'en soient les raisons de son inculpation, il peut toujours étaler sa dangerosité à la société dès sa sortie de prison.

Pour toutes ses raisons, la neutralisation a des résultats très mitigés. Certes, elle s'attaque directement au transgresseur comme l'expiation, mais celui-ci ne peut changer que si son expérience carcérale a été éducative et non une acculturation du monde carcéral.

La théorie de la neutralisation est doublement pessimiste et méfiante : elle ne fait pas confiance à l'individu qu'il faut neutraliser et non plus au système juridico-carcéral, qui n'apporterait que l'efficacité de la clôture. C'est la logique de l'enfermement du prisonnier de guerre. Celle-ci étant différente de nos sociétés actuelles où l'émotion est vive, cette théorie est celle qui donne à la prison l'image des Forteresses du Moyen-âge dont parlait Michel Foucault dans la quatrième de couverture de son ouvrage, *Surveiller et punir "naissance de la prison"*

La théorie s'applique prioritairement à ceux qui ont un passé judiciaire. Car son intention de ne marquer que l'esprit du coupable fait qu'il fouine dans son passé pour le mettre hors d'état de nuire. C'est donc logiquement que la prison ferme et « la peine de mort » conviennent en pareille circonstance.

Il n'est pas exagéré de dire que le sens de la prison et surtout de la justification de la peine s'inscrivent dans cette trajectoire de neutralisation dans la littérature africaine. Quand des procès comme ceux de Fama, Joseph Niamo et Le père Likibi¹⁹⁸ ... existent, ils

¹⁹⁸ Dongala (Emmanuel), *Jazz et vin de palme*, *Op.Cit.*

deviennent des pièces tragi-comiques. On ne peut alors s'étonner du peu de sérieux des intentions du judiciaire dans l'exercice de leur fonction. Quand la justice est elle-même comique, la peine qui s'ensuit l'est également. C'est dans cette optique que la neutralisation de l'individu est une réponse appropriée. Elle est comique et inefficace dans le long terme et surtout par rapport à l'efficacité de ses effets. Cette comédie, en période de crise, peut être un véritable creuset d'opinions. D'une part entre les politiques et leur opinion nationale, d'autre part entre la justice et ce que les justiciables attendent d'elle. Il n'est donc pas tout à fait risible de penser que tous ceux qui sèment le désordre dans la société trouvent leur place dans des prisons pour des peines assez courtes. Dans ce cas, la récidive importe peu.

La prison comme mode de punition n'est pas prête de connaître un essoufflement. Même si ceux qui soutiennent la prison évoquent la quatrième logique comme évolutionniste par sa dimension humaine. La réadaptation pour eux, justifie et rectifie les velléités de désocialisation et de dégradation de la prison. Qu'en est-il exactement ?

4.4 La réadaptation

La prison contemporaine tient sa légitimité de cette quatrième théorie justificatrice des sanctions. L'enfermement dans le seul objectif de neutralisation ne semble acceptable que pour une très courte durée. Dès que la durée s'allonge, il faut, pour maintenir la légitimité de l'enfermement, l'espoir ou la promesse que celui-ci va permettre une amélioration de la situation. Si l'on empêche des hommes de jouir de leur liberté, il faudrait que ce soit pour leur donner, à la sortie, de meilleures chances de s'intégrer dans la société.

Cette quatrième logique de justification de la peine : réadaptation, rééducation, amendement ou réinsertion est la seule à exclure la peine de mort. Elle voit dans la peine un traitement qui permet au coupable de réagir, de s'améliorer pour ensuite pouvoir être réintégré, inséré dans la société avec, si possible, moins de risque à commettre de nouveau une infraction. Elle est plus sensible à la récidive. Cette théorie est présentée comme louable et qui réhabiliterait la prison de ses errements. Mais la réalité est malheureusement quelque fois plus complexe. Qu'à cela ne tienne, la justification de la peine par la réadaptation accorde une prééminence au transgresseur et à la société dans son ensemble, car il n'y a pas meilleure peine que la négation du délit de la part du coupable. L'idée qui prévaut en pareille circonstance étant que celui qui a commis un acte répréhensible soit apte à réintégrer la société en devenant au meilleur des cas, un modèle de cohésion et d'intégration. La possibilité de récidiver est quasi-inexistante. L'effectivité de la méthode ne pourrait donner des résultats satisfaisants essentiellement chez ceux qui sont volontaires. C'est celui qui, en effet, détient des capacités de réinsertion prouvées à travers son désir profond de sortir du monde de l'enfermement. Il est utile de préciser que ceux dont la peine est courte disposent de plus de moyens physiques et psychologiques de suivre les enseignements dispensés dans le cadre d'un

suivi des détenus. Plus la peine est courte mieux le discours sur la réinsertion est supportable. Ce qui n'est pas souvent le cas de ceux qui sont condamnés à des peines de prison dépassant cinq ans et plus.

La réceptivité de la croyance en une réadaptation est la condition sine qua non pour réussir le pari de la sanction utile. Car il est question de l'utilité de la sanction chez les théoriciens de cette quatrième logique de justification de la peine. Comment rendre, sans toujours chercher à tuméfier les corps, la peine acceptable ? La raison intervient pour poser les bases de l'après- prison. Il ne suffit pas de marquer les esprits par la neutralisation (prison à vie, peine de mort...), mais encore faut-il que la société lise mieux le sens de la prison pour essayer de se forger une idée précise de cette institution. Le motif de l'adulation de la dite institution par les victimes et les potentielles victimes est de protéger les potentielles victimes. Il faut donc mettre hors d'état de nuire tout individu portant les germes de la délinquances ou déjà délinquants. Pour répondre à cette préoccupation sociétale, il n'est pas toujours nécessaire de brandir l'arme de la dissuasion, de la répression comme solution définitive. Au contraire, le transgresseur paye sa dette envers la société en acceptant d'abord son appartenance avec celle-ci, ensuite en prenant conscience du tort fait et de la nécessité de réparer. Cependant, le développement des sociétés où l'individualisme est la matrice (la société est par ailleurs vidée de sa dimension communautaire et de groupe), reprendre racine avec cette même société est problématique.

L'égoïsme né du capitalisme ne favorise pas, dans une certaine mesure, de théoriser sur l'attachement à un groupe. C'est ainsi que certains individus deviennent délinquants par le manque flagrant des repères dans la société qu'ils préfèrent rejeter ou rentrer en conflit avec elle. Du fait de la logique de la propriété privée et de la loi du plus fort, certains pensent se donner une existence par l'enfreint aux lois ; s'installant dans une sorte de dérèglement justifié par leur

disqualification de la société. De tels individus qui ne croient plus en leur société et qui commettent des actes d'incivilité ont certainement besoin de rencontrer dans leurs chemins des oreilles attentives comme celles des acteurs sociaux. Ces derniers prennent en compte tous ses aspects dans leur approche. Ce n'est que logiquement que la réadaptation peut seoir à de tels individus dans de telles circonstances.

Réinsérer l'individu pour en faire un modèle, tel est le sens humaniste de la peine de prison. Et cette approche est, en droit, en parfaite adéquation avec les principes moraux et démocratiques qui régissent la modernité de nos sociétés. Même dans les faits, des dysfonctionnements graves sont constatés, mais l'idéal carcéral est bien inscrit dans cette logique. Quand la méthode rencontre la bonne volonté, la coopération du prisonnier, des résultats probants peuvent être attendus. Cependant, il est nécessaire de se poser la question de la nécessité d'enfermer.

Plusieurs personnes sont admises dans les maisons centrales^{199*}, d'autres dans des maisons d'arrêt^{200*} ou *country jail* ; dans les centres de détention^{201*}, ou pour ce qui concerne les sans-papiers, dans les centres de rétention. Cette dernière catégorie est particulière car ils ne sont pas souvent comptabilisés comme détenus à par entière à cause de leur statut hybride.

Mais concernant ceux dont la peine de prison est courte, il peut paraître superflu de les incarcérer causant de graves dysfonctionnements au sein de la prison. Comment ne pas s'offusquer

¹⁹⁹ Etablissement qui reçoit les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est axé essentiellement sur la sécurité.

²⁰⁰ Etablissement pénitentiaire qui reçoit les prévenus et les condamnés dont la durée de peine restant à purger est inférieure à un an, ou les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peine (centre de détention ou maison centrale)

²⁰¹ Prison, établissement pénitentiaire accueillant les personnes majeures condamnées qui présentent les perspectives de réinsertion les meilleures. Leur régime de détention est orienté principalement vers la resocialisation des détenus

face à l'inflation des détenus dans les prisons ? Quand l'objectif affiché est la réinsertion par la coopération du détenu, il n'est en principe plus besoin de confronter l'individu aux dures réalités de la prison. La mise en place des centres moins militarisés, moins « pénitentiairisés » (présence trop voyante des administrateurs pénitenciers, mélange systématique des détenus), pourrait répondre différemment. Ceci dans la mesure où chaque détenu a sa personnalité psychique. Éviter de faire de l'enfermement automatique de tout inculpé semble propice à l'application de la méthode de réadaptation. Car réadaptation ne rime pas forcément avec claustration. Certes, certains détenus les plus incontrôlés et les moins coopératifs sont tenus à l'écart d'un tel dispositif, mais ceux qui sont disposés à suivre la démarche de la resocialisation sont dispensés de l'emprisonnement. Le temps de se familiariser avec un milieu nourri par un imaginaire collectif catastrophique et penser au futur, il peut subvenir d'autres désirs comme le suicide, ou la dégénérescence du corps et de la psyché. Il serait trop tard d'entreprendre une quelconque démarche.

Dans l'imaginaire collectif de l'africain par exemple, la prison rime avec la malédiction. Dans un tel univers social, il n'est pas envisageable de penser à une resocialisation facile à cause notamment du regard de ceux qui sont censés accueillir le détenu après sa peine. Si toute la famille ne se mobilise pas pour exorciser, conjurer ce sort qui frappe l'un membre de ses membres, il n'est pas évident que le prisonnier se resocialise après la peine. D'où la nécessité de trouver, dans le cadre de courtes peines, des mesures alternatives à l'emprisonnement.

Cette méthode de justification des sanctions qui se veut adaptée aux réalités contemporaines, n'est malheureusement pas assez suivie à cause notamment de la frénésie qui gagne nos sociétés. Le grand paradoxe étant que ces mêmes sociétés qui demandent plus de

démocratie et donc de transparence refusent toute transparence en matière de système pénitentiaire. Le plus important étant que tout coupable sorte du regard de la société et de préférence dans des bâtiments aux murs surélevés, de plusieurs mètres de hauteurs et en périphérie des paisibles villes. De quoi peut bien avoir honte les sociétés démocratiques ? Elles ont probablement honte des contradictions qui les animent. Sinon toutes les opinions pencheraient pour la pratique pénale ouverte à tous. Il est ironique de constater l'antonymie entre l'émotion succincte née d'une médiatisation des conditions de détention et l'appel pressant de plus de prison. Pour les décideurs comme pour les populations, la question n'est pas facile à trancher quand bien même un manque de volonté est manifeste en la matière.

La prévention ne faisant pas trop recette dans les sociétés actuelles à cause principalement de son caractère moins médiatique et donc peu spectaculaire, la situation est à la limite de l'indifférence générale. Sinon, on désengorgerait les prisons en faisant non seulement plus de prévention, mais aussi le choix des peines courtes en l'encontre des inculpés ayant commis des actes délictueux qui ne relèvent pas toujours des crimes odieux.

Si les amendes et les prisons avec sursis sont préconisées dans le cadre de la logique de réadaptation, c'est évidemment pour faire en sorte d'accorder une chance au transgresseur de réparer l'acte commis tout en prenant à son compte le danger de la récidive. Citoyenne et protectrice, et loin du « tout carcéral », la méthode mérite de faire école dans les sociétés actuelles. Elle pourrait également, décomplexer, libérer les opinions publiques du monde de la prison. Car c'est de là que viennent les réticences en matière de réforme pénale. La justice a besoin de se sentir toujours soutenue et objective même quand elle prend la décision de ne pas envoyer tous les individus appelés à répondre d'elle, en prison. Ce qui fait sa force n'est pas uniquement d'envoyer des

individus en prison, mais d'abord faire respecter la loi et surtout rendre des citoyens responsables devant elle et devant la société. Il serait pour elle, un échec de recevoir des individus devenus pires à cause de l'une de ses sections : la prison.

Dans ses travaux de sociologie, Philippe Combessie résume au travers d'un tableau les logiques et justifications qui sous-tendent les sanctions pénales.

*Logiques et justification des sanctions*²⁰²

		Expiation	Dissuasion	Neutralisation	Réadaptation
Orientation temporelle	Tournée vers le passé Tournée vers l'avenir	X	X	X	X
Orientation cible	Vise le transgresseur Vise les transgresseurs potentiels	X	X	X	X
Point de vue sous-jacent	Pessimisme, méfiance Optimisme, confiance	X	X	X	X
Effet visé	Court terme (pendant) Long terme (après)	X	X	X	X
Efficacité	Réelle Non prouvée	X	X	X	X
Sanction appropriée	Peine de mort Prison ferme Prison avec sursis Amende	X X X X	X X X X	X X	X X

²⁰² Combessie, (Philippe) ,*Sociologie de la Prison*, Paris, (2001, 2004), Nlle Édition La découverte, p19

CHAPITRE V : PRISON : UN ESPACE DE MORT

Des actes délictueux les plus horribles, jusqu'aux actes les plus bénins, l'espace carcéral accueille tous les individus dont la culpabilité est clairement avérée ou presque. Par sa capacité quelque fois illimitée, la prison répond aux nombreuses sollicitations de mise à l'écart des individus jugés dangereux. Le sort de cette catégorie de la société est souvent définitivement scellé à travers les encellulements. Même les délinquants les plus horribles sont en général bien maîtrisés grâce aux mitards, ces petites cellules aux normes atypiques et enivrantes. En principe, la peine de mort n'a plus lieu d'être puisqu'ils sont neutralisés dans les prisons, loin des victimes et d'éventuelles victimes. Cette neutralisation l'est plutôt par rapport à la société ouverte. Mais est-elle identique pour celle qui est close ?

L'un des paradoxes de la punition par la prison est aussi qu'elle protège une franche de la société tout en délassant une autre à elle-même. Contradiction qui pose encore le problème de la légitimité de cette institution. Si la mort est par définition l'arrêt des fonctions de la vie, celle que l'on rencontre dans le milieu carcéral revêt une dimension polysémique. On parle à cet effet de la mort physique (celle qui fait intervenir l'expertise du médecin légiste pour constater la cessation de la vie) ; la mort psychologique (celle qui paralyse toutes les fonctions mentales rendant en loques les victimes) ; et enfin la mort des valeurs de la société (celle qui soustrait l'individu de toute possibilité de resocialisation, puisque ayant acquis d'autres us et coutumes en prison). La mort sous toutes ces trois formes se décline dans les textes de la façon la plus visible. Il n'est pas rare de constater des détenus ayant perdus la vie, ou ceux qui vivent un impétueux traumatisme...

La mort en prison l'est par le comportement des geôliers en général, mais les conditions de détention ne sont pas innocentes.

5.1. La mort physique

Les conditions de détention sont telles que les âmes les plus fragiles succombent facilement. La surpopulation qui sévit en milieu carcéral accroît le nombre de prisonniers susceptibles de perdre leur vie. Mais avant d'aborder cette question en faisant référence au support textuel, il est nécessaire de chercher à savoir ce que représente réellement la vie d'un prisonnier. A ce sujet, l'opinion publique s'intéresse très peu au sort réservé au détenu. La raison est simple : si quelqu'un viole les lois sociales et si la justice le juge apte à être incarcéré, il va de soi que seul ce milieu sied à son comportement irrévérencieux. Point besoin de savoir ce qu'il adviendra dans la mesure où seule la victime compte, attire la sympathie générale. Ce qui est en partie normal. Mais chercher à trouver des solutions toutes faites du côté des maisons d'arrêt et d'autres structures apparentées peut conduire au pire : des pertes en vie humaine.

La victime d'une injustice trouve la peine de prison infligée au transgresseur comme juste parce que la pensée moderne l'a érigée en muraille de protection de la société. Cette confiance indéfectible que confère la prison ferme la porte à la prise en compte systématique, non seulement des conditions exécrables de détention, mais aussi au suicide de plusieurs détenus. Une surdit , un mutisme g n ral laisse croupir certaines personnes qui ne cherchent qu'  r parer autrement l'injustice qu'ils ont commise. Cependant, la porte du repentir leur est d'embl e ferm e surtout pour ceux qui ne b n ficient pas des peines comme les travaux d'int r t g n ral. La sinc rit  des propos d'un condamn  est loin de faire  cole dans le monde moderne. Donc la prison est, pour tous, la chose la mieux partag e. La mort des d tenus devient alors justifiable et sans grand int r t pour l'opinion. La litt rature ne pr sente pas autre chose que cette forme d'indiff rence et de normalit  qu'inspirent les cas de d c s dans l'environnement carc ral.

Antoine Bangui qui a lui-même vécu les affres de la prison n'hésite pas à dédier son texte aux nombreuses personnes ayant perdu la vie dans les prisons du Tchad des années 70. Ce clin d'œil est évocateur de la généralisation des méthodes carcérales qui n'épargnaient pas des vies. La logique qui prévalait étant que tout incarcéré est d'emblée un orphelin qu'on pouvait éliminer sans rendre des comptes. La terreur d'un tel système montre toute sa dimension terrifiante, déshumanisante. De ce fait, on peut entendre Bangui exalter les martyrs de la prison :

Je dédie ces mots à tous les martyrs, paysans ou éleveurs, étudiants ou fonctionnaires, à tous ceux qui sont morts dans l'anonymat et la douleur quelque part au fond d'une geôle, au bord d'un chemin sans issue, en brousse et ailleurs²⁰³

Fort de son expérience carcérale, il se fait l'avant-gardiste de toutes ses voix restées dans l'anonymat et l'apathie généralisés. Le choix par le narrateur du lexème « martyrs » renvoie à la figure misérable de la prison africaine. Elle est elle-même assimilée à l'enfer. Plusieurs individus sont sacrifiés sans crier garde. L'opacité de ce milieu inspire la souffrance et la mort. Il revêt une dimension labyrinthique et insaisissable qui cause la perte en vie humaine des coupables comme des innocents. Bangui qui associe les silences de la prison au pouvoir dictatorial de Tombalbaye ressuscite d'une certaine façon, les victimes de « l'holocauste » des politiques pénitentiaires.

Le narrateur-personnage découvre ces méthodes expéditives avec consternation à cause notamment de sa responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Il se sent encore bâillonné et trahi par ses collaborateurs d'hier car il n'était pas associé dans la mise en place de ces pratiques déconcertantes. D'ailleurs ce n'est qu'à la suite de son incarcération qu'il se rend compte des dégâts causés par l'emprisonnement systématique des personnes jugées incommodes.

²⁰³ *Prisonnier de Tombalbaye, Op.Cit.* p22

Son étonnement lui transperce les viscères quand il se rend compte du choc émotionnel que provoqueront ceux qui espéraient voir les leurs sortir de prison, mais dont la disparition a toujours été occultée :

En avril 73 lorsqu'on lira publiquement la longue liste de disparus en prison, leurs familles s'apercevront que chaque jour, pendant des mois, parfois des années, elles ont marché sous le chaud soleil pour porter les repas de la fidélité et des privations à des morts²⁰⁴.

Les réalités carcérales inaugurent une forme d'expédition sommaire des individus. Le milieu carcéral rend les détenus très fragiles. Le taux de mortalité est élevé. Le ratio est plus important que dans la société ouverte du fait de la surpopulation et du processus de dégradation de l'espace vital comme mode d'organisation et de gestion.

Aussi une autre forme de mort continue-t-elle à prévaloir dans la société, en total anachronisme avec les dispositions légales existantes : la peine de mort. Les tribunaux révolutionnaires appartiennent au parti politique au pouvoir. Ils sont spécialisés dans la comparution et la condamnation des individus jugés anti-nationalistes. C'est le cas du Ministre Antoine Bangui. Ils sont le lieu où l'on marque les esprits. L'une des pratiques les plus prisées est la fusillade publique. La prison est souvent l'anti-chambre des scènes de fusillade publique. Elle est comme un camp de transition qui permet de recevoir temporairement des damnés de la République avant la solution finale : l'exécution. Ce carnage se fait devant une assemblée à la fois médusée et hystérique. Après tout, chacun se réjouit à la fois de la disparition des traîtres tout autant qu'il peut frémir de se voir un jour à la place des victimes du jour. Mais entre temps, toutes les méthodes étaient bonnes pour en finir avec les malheureuses victimes comme le décrit avec amertume le narrateur :

²⁰⁴ *Op. Cit.* p62

Après la parodie de procès, il fallait se conformer ridiculement au rituel prévu pour l'exécution des condamnés à mort, tandis qu'on laissait crever, comme des mouches, les autres qu'on égorgeait. Qu'on pendait. Qu'on noyait. Qu'on brûlait. Qu'on décapitait. Qu'on étripait. Qu'on fusillait. Qu'on assommait. Qu'on crucifiait. Qu'on asphyxiait. Qu'on poignardait. Qu'on électrocutait. Qu'on empoisonnait. Qu'on faisait disparaître. Qu'on enterrait vifs²⁰⁵

La peine de mort fait encore visiblement recette dans le Yangani. La justice renoue avec une présumée fonction souvent décriée : tuer. Elle ne tue pas à la guillotine comme ce fut le cas dans les pays occidentaux notamment en France avant l'abolition de la peine capitale le 09 octobre 1981, mais par la fusillade. La méthode ou les moyens importent peu, pourvu que ces individus soient tués. La mort physique justifie le sérieux de la politique sécuritaire, protectrice, nationaliste du Président Nzétémabé Bwakanamoto comme le démontre le narrateur.

Il est nécessaire de souligner que le contexte de parution de ces ouvrages est plutôt essentiellement celui de la prolifération des pouvoirs répressifs. Cette forme de gouvernance s'inspirant, dans un parfait amalgame, des principes communistes de nationalisation, de la communauté des biens et services...est très en vogue dans une Afrique post-coloniale. Il en est de même au sujet de l'émergence d'une élite militaire qui va se substituer au pouvoir civile, à travers la profusion des coups d'Etat. Cette dynamique militaire donne des relents autoritaires qui causent malheureusement des pertes humaines importantes à travers les exécutions publiques.

De plus, les exigences sécuritaires à l'intérieur des prisons semblent imposer aux geôliers le devoir de tuer tout prisonnier récalcitrant et jugé dangereux. À côté du « mitard », il est envisageable que le prisonnier soit soumis à une logique de mort systématique. Il suffit que certaines conditions soient défavorables au détenu pour qu'il

²⁰⁵ *Le mort Vivant, Op. Cit.* p108

soit sanctionné de façon brutale. La rigueur n'étant pas prise, aucune enquête n'est diligentée contre les responsables des décès des détenus, et ce, malgré la présence du médecin. Les auteurs sont naturellement protégés. C'est le cas d'un médecin lors de la visite hebdomadaire de la prison du Béléya, celle qui accueille l'héroïne Mariama :

Je tiens à vous dire que j'ai donné l'ordre de tirer à bout portant sur tout détenu qui esquisserait un geste équivoque. Mon ami, le docteur ici présent, me fournira avec empressement autant de certificats de mort naturelle que je le voudrai²⁰⁶.

Somme toute, la mort physique, en milieu carcéral, intervient essentiellement quand le détenu ne peut plus supporter les sévices corporels que les gardes lui infligent. Il en est de même des exécutions publiques qui surviennent après une parenthèse plus ou moins longue en prison.

²⁰⁶ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p45

5.2. La mort psychologique

La « mort », le mot n'est pas trop fort pour qualifier la déchéance à laquelle les détenus sont soumis. La mémoire est largement sollicitée et mise en mal par les geôliers. Théoriquement,

« Les psychologues distinguent généralement quatre types de mémoire : le souvenir, le rappel, la reconnaissance et le réapprentissage. Le souvenir implique la reconstitution d'événements ou de faits à partir de signaux partiels qui y sont liés; le rappel est la recollection, ou remémoration, active et sans aide d'une information du passé; la reconnaissance renvoie à l'aptitude à identifier correctement des stimuli rencontrés précédemment ; le réapprentissage met en évidence les effets de la mémoire. Il est souvent plus facile d'apprendre une seconde fois un matériel familier qu'une première fois un matériel étranger »²⁰⁷.

Qu'il s'agisse de fuir les réalités carcérales à travers les souvenirs ou à se représenter les événements, les couleurs, les odeurs, bref, les petits éléments physiques qui ont participé à l'élaboration de la personnalité et qui relèvent de leur société, les réalités carcérales tendent à les supprimer. Les détenus sont appelés à acquérir d'autres codes sociaux qui les détruisent scrupuleusement. Pour cela, la mémoire qui est sollicitée est celle dépouillée de toute référence aux valeurs acquises depuis longtemps. Elle est associée à ce que l'on a appelé la culture carcérale ou la prizonisation de Jacques Leauté²⁰⁸. Bien sûr que cela ne constitue pas un raz de marrée radical puisque certains détenus peuvent s'en sortir. Toujours est-il que la recherche à tout point de vue de l'anéantissement des détenus conduit malheureusement à cette dérive. Celle-ci peut se traduire de différentes façons dont la plus courante est la folie. Simulée ou pas, elle constitue une donnée présente dans la prison. Quand elle est simulée, elle apparaît comme une

²⁰⁷ Encyclopédie Universalis

²⁰⁸ Cité par Combessie Philippe in *Sociologie de la prison*, Paris, La découverte, 2001. Il la définit comme le processus d'assimilation des valeurs carcérales.

manipulation volontaire de l'esprit pour sortir de l'ornière carcérale afin d'éviter de sombrer corps et âme.

Ainsi, de l'inspiration bakhtinienne du rire carnavalesque, c'est-à-dire comme refus de l'ordre et d'une norme fixée, certains détenus se réfugient-ils dans cette logique reprise dans les travaux de Pierre ZIMA. Il est en principe question d'émietter les réalités carcérales, d'éclater le réel pour se réfugier dans une coquille que l'on croit inviolable. Cette posture, au contraire de celle qui enferme d'autres détenus les obligeant à périr, ne fait recette que pour quelques cas dont ceux identifiés dans *Toiles d'araignée* et *Parole de vivant*. Il y a à cet effet, le détenu Bissou qui n'hésite pas à se mésestimer, se dénigrer, se déprécier pour échapper à l'autre forme de mort : l'anéantissement total des facultés. C'est pourquoi « il suffit d'émettre en passant près d'eux quelques pets bien arrondis et bien ronflants et de les appeler patron. Des fois, je vais jusqu'à ôter mes chaussures quand j'arrive à leur niveau²⁰⁹ » pour que la mort dans toutes ses formes ne s'en suive, pense-t-il. Loin de l'interdiction sociale de déféquer des gaz pestilentiels devant les autorités, le détenu tire profit d'une réalité carcérale non seulement pour s'attirer les largesses des responsables mais aussi pour rire des règles, le sérieux de la culture officielle est niée par la bouffonnerie, par le caractère clownesque du carnaval "que le détenu improvise en prison²¹⁰". Cette soustraction aux canons de la société dite ouverte peut durer le temps qu'il faut. Tous les autres cependant, n'ont pas la même vision de la vie dans ce milieu où le rire est rare.

²⁰⁹*Toiles d'araignées, Op. Cit.* p160

²¹⁰Pierre ZIMA, dans sa conception de la sociologie du roman, in *Manuel de sociocritique*, où il expose les quatre éléments qui s'opposent, qu'on oppose à la culture féodale : 1) nie la tradition en privilégiant la continuité et l'avenir : la transformation perpétuelle de ce qui est. 2) à l'ascétisme spirituel de la religion médiévale le carnaval oppose la vie et le corps. 3) Le sérieux de la culture officielle est nié par la bouffonnerie, par le caractère clownesque du carnaval. 4) Opposition vie/mort. Le carnaval ne reconnaît pas l'eschatologie de la théologie officielle. Celle-ci est niée et passée et dépassée dans l'association de la mort à la naissance.

Dans plusieurs autres cas, quand la mort physique ne vient pas au secours des desseins funestes des geôliers, la mort psychologique survient dès que l'individu se trouve dans ce milieu atypique. La rupture avec son cadre habituel cause un choc émotionnel grave. Cela se justifie par le fait qu'il ne se reconnaît pas, ou simplement tarde à se reconnaître dans un tel espace de vie. Les geôliers constituent les principaux responsables de cette dérive. A la vue du geôlier, le détenu perd sa dignité. Les gardiens sont souvent à l'origine des problèmes mentaux des détenus. Ils utilisent un langage violent. Le détenu perd contenance et lucidité. C'est pourquoi le narrateur de *Mort vivante*, décrit avec justesse la situation qui prévaut dans les prisons et comment les détenus parviennent-ils à gagner cette décrépitude :

Ici, quand on échappait à la mort pendant les séances de torture, elle allait attendre devant et se camouflait dans d'autres épreuves. Dans celles qui poussaient au suicide, ou tuaient à petit feu. Par l'empoisonnement, la famine, la sous-alimentation, la malnutrition et l'absence de soins et d'hygiène, ils parvenaient subtilement à mettre fin aux jours de ceux qui ne méritaient pas leur considération²¹¹

Le processus est bien huilé par tous les responsables de l'institution carcérale qui utilisent tous les moyens qui sont à leur portée. De la mort physique à la mort psychologique, le faussé est très réduit. Les deux sont souvent reliées par une relation de causalité. Il arrive aussi que le geôlier de façon gratuite et de son gré ou sous les injonctions des chefs, intente à la vie du détenu. C'est tout le côté absurde de ce milieu de vie. Ceci fait que quand un détenu n'arrive pas à dépasser la seule question de privation de liberté et à se créer des repères *intra-muros*, il tombe dans une impasse et dans un non-sens. Ne pouvant plus accepter ce sort terrible infligé à tous, la mémoire tombe dans la folie. Une folie souvent irréversible car une fois l'objectif atteint, le détenu ne représente plus rien. Le dialogue dans un tribunal de

²¹¹ *Le mort Vivant, Op. Cit.* p83

Demi-pays entre le juge et l'avocat du prévenu est fort édifiant sur la folle dérive qui atteint les détenus :

- Arrêtez vos délires, Monsieur. Vous n'êtes pas à l'hôpital. Vous êtes dans une juridiction particulière.
- Mais il y a un rapport médical sur l'accusé, Monsieur le Président, dit l'avocat de l'accusé.
- La cour ne juge pas des fous. La loi sur la Sécurité intérieure est tout à fait claire à ce sujet : l'examen psychiatrique est facultatif, rétorqua avec force conviction Monsieur le président de la Cour spéciale²¹²

On assiste à un langage de sourds au sein du corps judiciaire. Il est symptomatique de l'absurdité du procès où des détenus inaptes psychiatriquement sont sommés de comparaître. La folie, dans un univers de bruts devient la matrice principale. Devenir fou pour échapper à la justice des hommes ou abandonner son corps psychique pour échapper au douloureux sort du corps physique, telles sont les alternatives qu'offre le monde carcéral aux détenus. Et les géoliers ne s'en privent pas car :

Après avoir vécu des aventures personnelles au moment où ils fusillaient, assommaient ou égorgeaient certains condamnés à mort, les géoliers comptaient maintenant sur l'affaiblissement physique et moral des prisonniers, avant de jeter leur loque, du bord de la falaise, dans le précipice appelé la vallée des corbeaux²¹³.

Joseph Niamo pour sa part en a fait l'expérience quand il passait d'une main à l'autre sans notification objective de sa condamnation. Au comble de la souffrance, la raison semblait le quitter. Il semblait petit à petit dans le monde de la folie, de l'absurde et du néant. Des questions existentielles taraudent son esprit. Mourir ou vivre ? Être ou paraître ? Joseph Niamo passe une partie de son temps à méditer sur ces principes de plus en plus proches du réel. Pourquoi renaître et exister sans vivre ? Il paraît plus raisonnable de

²¹² *Parole de vivant, Op. Cit.* p89

²¹³ *Le mort Vivant, Op. Cit.* p122

s'accommoder des réalités liées à la mort que de s'accrocher désespérément à ce qui ne ressemble qu'à une vie de mort. Il a même pensé à mourir : «cette idée m'a souvent hanté, puis habité, quand la torture succédait à la torture et la douleur à la douleur²¹⁴ ».

La surenchère des tortures à laquelle les détenus sont livrés pousse à les confondre dans leurs personnalités psychiques. Ils sont parfois gagnés par une folie passagère qui les met hors des réalités sociales. De la « prizonisation » à la réadaptation, la question reste ouverte d'autant plus que les valeurs sociales qui doivent présider à leur destinée constituent un véritable handicap. Elles seraient même considérées mortes au regard de la pensée unique qui guiderait les détenus.

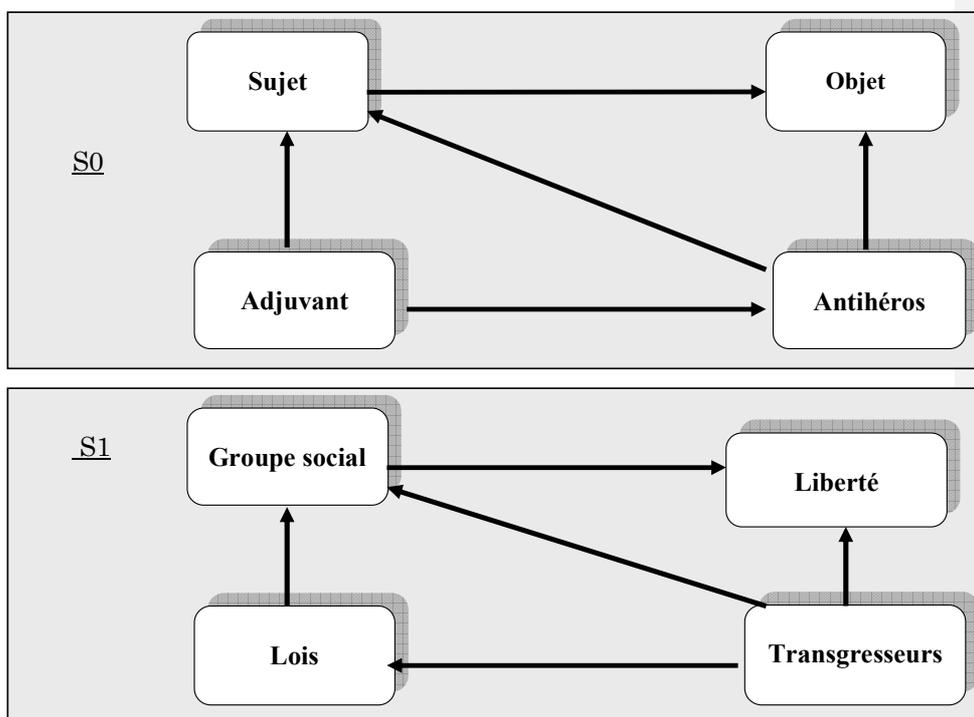
²¹⁴ *Op. Cit.* p81

5.3. La mort des valeurs de la société

Pierre ZIMA²¹⁵, attentif aux travaux des narratologues, associe le niveau narratif à la pratique sociologique. Il pense à cet effet que le choix de certaines oppositions sémantiques décide de la distribution des rôles actanciels du récit. Elle décide de la définition fonctionnelle du héros par rapport à l'antihéros, de l'adjuvant par rapport à l'opposant. La société ouverte obéit à des logiques différentes de celle qui est close. Ainsi, à travers des schémas actantiels, il sera opportun de mettre en valeur le fonctionnement des sociétés ouverte et fermée tout en prenant la peine de commenter pour mieux ressortir les divergences.

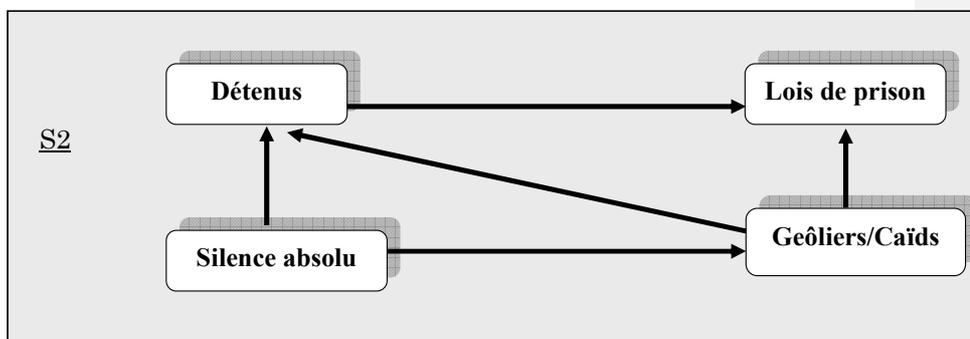
Société Ouverte :

Modèle type :



²¹⁵Zima (Pierre), *Manuel de sociocritique*, Paris, l'Harmattan, 2000

Société close



Dans le premier schéma actanciel, le sujet *Groupe Social* est l'élément fondateur et fondamental de la société. Les quatre ouvrages du corpus sont basés sur ce schéma qui lui, donne une place importante à l'entité groupe. Même s'il y a des influences au sein de celle-ci, elle demeure le socle, le lieu d'identification de chaque individu. Cela est plus marqué chez Ibrahima Ly qui présente la société de départ comme un tout indivisible. Il en est de même chez les autres auteurs pour qui les arguments sécuritaires conduisent aux arrestations arbitraires. Elles participeraient à rendre paisible le sujet groupe qui aspire à la liberté, en droit. Malgré le fait que les pouvoirs tyranniques tiennent les destins de ces groupes sociaux, mais dans les règles de base, chacune de ces composantes est censée prétendre à la liberté sans condition.

Cette vision idyllique de la société en quête de liberté est peut-être loin de faire l'unanimité, mais son accomplissement est moins douloureux qu'en prison. Cette société est par ailleurs régie par des lois. Celles-ci sont transgressées par des individus inculpés, puis emprisonnés. Les lois veillent au bon fonctionnement du groupe, et leur application est faite par des juges prétendument assermentés comme le juge Salamanta dans *Toiles d'araignée*. La présence dans tous les textes de cette société qui veut se protéger des délinquants en se munissant des

artilleries juridiques et militaires, est loin d'être le cas dans le deuxième schéma.

Ce dernier ressemble à une spirale. En effet, la logique fonctionnelle qui prévaut dans la société close est celle où le geôlier est au centre. En effet, il peut se retrouver simultanément adjuvant, garant du respect des lois internes, et comme antihéros, dans la mesure où il a sous ses ordres des prisonniers envers qui il est en lutte perpétuelle. La lutte est double pour les geôliers puisqu'ils sont à la fois juge et partie dans cet univers. Pour cela, ils se font aider par les responsables auto désignés ou désignés (Caïds) pour mener à bien la tâche qui consiste à museler toute velléité de révolte à l'intérieur de la prison. Contrairement au premier schéma où le rôle général est de quêter la liberté, celle des détenus passe par l'observation dans la passivité et dans l'absolue impuissance, les lois internes de la prison. Ce qui est d'ailleurs logique. Même si cela montre combien les geôliers et leurs adjuvants qu'on qualifie de Caïds, à cause de leur autorité très grande sur leurs codétenus et leur rôle de courroie de transmission auprès des geôliers, sont appelés à observer un silence.

Dans tout ce partage de rôle, il ressort surtout une disjonction totale avec le « Groupe social » auquel les détenus s'originent. Les liens sont complètement rompus, ce qui laisse supposer qu'une éventuelle resocialisation reste une hypothèse improbable. Le cordon ombilical liant la société au détenu est rompu et laisse place à la logique exclusivement carcérale. Cette rupture est semblable aux peines moyenâgeuses où les condamnés étaient bannis et contraints à l'exil. Cet exil brisait les liens de l'inculpé avec la société, faisant de lui un étranger. Chinua Achébé à travers *Le monde s'effondre* évoque cette pernicieuse théorie, qui disqualifie le héros, Okonkwo de ses titres (plusieurs fois champion en lutte traditionnelle) et donc de son prestige qu'il n'a pu reconquérir. Les exilés des sociétés modernes sont à chercher du côté des prisons. Cet exil

dans un espace clos transmet des valeurs en grande inadéquation avec celles du monde ouvert, au-delà même de sa dimension de privation de liberté. Quand la soumission absolue rime avec l'identité de la personne, il est presque évident que les détenus sont dans un monde totalement à part.

Le détenu devient formaté et presque incapable de prendre des initiatives sans se référer aux codes qui lui sont inculqués et cela même après la détention. Joseph Niamo était arrivé à cette acculturation « Je me soumis, comme je commençais à en prendre l'habitude, aux mêmes questions. Je répondis les mêmes choses²¹⁶ ». Ayant côtoyé de façon rapide et efficace les dogmes de la prison, les faits et gestes deviennent machinaux. Philippe Combessie dans son ouvrage, *sociologie de la prison* pose à juste titre la question de la culture de la prison. Pour apporter quelques éléments de réponse, il fait référence aux travaux de Jacques Léauté et Guy Lemire qui en ont élaboré des concepts. A ce sujet il dit ceci :

Quelle est la culture de la prison ? Jacques Léauté (68) y répond en développant le concept de prisonization, le traduit par détentionnisation. Guy Lemire (90) par prisonnisation qu'il définit comme un processus d'assimilation des valeurs et qui se manifeste au travers des modes de vie propres à l'univers carcéral. Plus l'enfermement dure, plus le détenu incorpore des habitudes spécifiques au mode carcéral : ne plus ouvrir de porte, faire ses besoins devant témoin ne prendre aucune initiative...A la libération, nombre de ces habitudes acquises en prison vont s'ajouter au handicaps de l'ancien détenu et rendre encore plus difficile son insertion dans le monde libre²¹⁷.

La prisonization ou encore détentionnisation²¹⁸ imprime dans la culture de dépendance chez le détenu. Le milieu lui permet de se construire un langage en décalage considérable avec les règles

²¹⁶ *Le mort Vivant, Op. Cit.* p51

²¹⁷ *Sociologie de la prison, Op. Cit.* p71

²¹⁸ Culture de la prison ou processus d'assimilation des valeurs et qui se manifeste au travers des modes de vie propres à l'univers carcéral.

minimales de la société ouverte. Si une telle dichotomie existe entre les deux sociétés, il est encore légitime de se demander à quoi servirait-il une réinsertion, à moins de vouloir se retrouver dans une situation où l'ancien détenu viendrait imposer sa culture à la société libre. Ce qui pourrait d'ailleurs accroître la récurrence. Heureusement que la politique de réinsertion s'accompagne souvent, dans les meilleurs des cas, d'une réadaptation de l'individu aux valeurs du monde libre. Suite à cette difficile conciliation des valeurs dans les deux sociétés, l'utilité de l'enfermement se pose. Enfermer pour enfermer, ou enfermer pour ouvrir ? La tendance devrait logiquement suivre la deuxième proposition qui met le détenu en relation de temps en temps avec le monde externe à travers plusieurs activités lucratives ou non, hors des prisons. Les moyens font sûrement défaut. Mais, est-ce possible que les valeurs carcérales annihilent systématiquement les valeurs de la société ouverte ? La réponse à cette interrogation ne peut se donner sans nuancer.

Il est évident que le cloisonnement des prisonniers peut, surtout pour un temps long, entraîner des troubles de comportements considérables de façon mécanique. Dans un univers sans lois claires, il n'y a pas l'ombre d'un doute que les mentalités sont fonction de ce qui vous est permis de faire ou pas. Les détenus vivant en « parfaite osmose » avec les immondices pestilentielle produites par les détenus n'avaient pas d'autres choix que de faire tous leurs besoins devant les yeux indifférents des autres camarades. De plus, entendre à chaque fois le bruit des portes, se battre pour survivre et la promiscuité, ôtant toute notion de vie privée, sont autant des faits qui exemplifient l'argument selon lequel la culture carcérale tue les valeurs sociétales. A cet effet, le détenu Bangui, à travers son témoignage, fait le constat suivant au sujet de l'absolue impuissance de tous ses codétenus :

Cette curieuse mentalité ne nous était pas personnelle, je l'ai reconnue chez la plupart des détenus, car le régime carcéral

perturbe le jugement en détruisant le sens des responsabilités. Cela s'explique par le fait que l'existence d'un prisonnier est intégralement subordonnée à la volonté toute-puissante d'autres hommes qui, eux-mêmes, obéissent à des ordres bien définis²¹⁹.

Tous ont acquis une mentalité en fonction des bourreaux qu'ils ont en face d'eux. Les us et coutumes de la société carcérale ont pour matrice le respect absolu à l'autorité. Le contexte les y obligeant, les détenus sont soumis à un dérèglement des valeurs sociales. Cependant, le respect de la vie du détenu est de la responsabilité de toute la chaîne judiciaire : juges, magistrats et administration pénitentiaire. La défaillance de cette chaîne altère toute la dynamique qui pourrait entraîner une meilleure cohésion entre toutes les parties, détenus /responsables. Cela se fait essentiellement au détriment du détenu qui perd les repères nécessaires afin d'avoir une approche plus stricte de l'acte posé, de l'intérêt de la sanction et de la nécessité de réparer. Si la culture carcérale prend le dessus, il est fort probable que les groupes sociaux internes et externes n'aient plus le même « horizon d'attente ».

Mais c'est plutôt une opposition fortement préjudiciable pour tous qui se crée. Aussi, si l'écart entre le regard sur les valeurs sociales entre le détenu et de l'homme libre devient-il trop important, il se crée une rupture. Le Bien et le Mal ne peuvent avoir la même interprétation pour tous, créant une société à géométrie variable dont les regards seront diamétralement opposés. De ce fait, la prison cesse de devenir l'école de la deuxième chance. La chance pour le détenu et aussi pour la société qui cesse de bénéficier des effets collatéraux. Elle s'érige alors en bourreau inefficace et dégénèrescent. Quand l'on applique la pratique de l'absolue soumission, tous les fondements de la personnalité s'aliènent suscitant des réactions inopérantes de la part de celui qui subit une telle initiation. A cet effet, la détenue d'une quarantaine d'années, Sanaba, qui essaie de reconforter la nouvelle arrivée, Mariama, trouve que la vie dans son espace n'est possible qu'au prix d'un effacement, d'une

²¹⁹Prisonnier de Tombalbaye, *Op. Cit.* p114

métamorphose totale de la personnalité avec pour résultante, une mort en soi. Et cette mort s'accompagne de plusieurs renoncements des aspects les plus basiques de la vie notamment toute l'éducation reçue au village : convivialité, respect et gaieté.

La maturité de la co-détenue de Mariama démontre avec vigueur le degré de renoncement auquel elle doit s'attendre si elle veut vivre en prison, loin des rêves et des utopies. Sanaba affirme ainsi qu'« on peut vivre ici à condition de ne pas jouer à la bégueule. Oublie toutes les valeurs qu'on t'avait inoculées au village. Façonne toi de nouvelles convictions ²²⁰. Ces nouvelles convictions ne sont autre chose que l'acceptation de la perte de la dignité, même si pour l'héroïne, le concept de dignité n'à plus aucun sens, accepter de mourir à petit feu, vivre sans réagir et donc, se confectionner d'autres valeurs humaines. La prison est pour les détenus un autre monde diamétralement opposé à celui de la société ouverte qui jouit encore de certaines valeurs humaines.

²²⁰ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p104

CONCLUSION PARTIELLE

Malgré les analyses sur le milieu tangible de la prison, il n'en demeure pas moins qu'il reste très complexe. Il cherche à remplir ses fonctions originelles tout en se heurtant aux exigences des droits de l'homme. Il en ressort de ce fait que la prison dans la littérature africaine au sud du Sahara se présente comme un instrument dissuasif et répressif provoquant un réel choc pour l'individu qui s'y trouve. Mariama, figure de la lutte féminine est mastiquée et réduite à une loque qui n'a qu'un référent pour tenir : sa force de caractère. C'est encore là, une image de la femme africaine souvent occultée.

A l'instar de la Grande Royale décrite par Cheik Hamidou Kane, dans *L'aventure ambiguë*²²¹, Mariama symbolise la puissance de la femme censée apporter un rectificatif aux égarements du sexe masculin. Ytsia Moon et Joseph Niamo qui doivent leur situation actuelle au fait de leur statut d'intellectuels se trouvent pris dans un guet-apens idéologique mis en place par les gouvernants pour annihiler toute forme de contestation. Même loin de la contestation, l'innocence peut conduire également dans des geôles dont les noms, quand ils existent, reflètent des camps de concentration présents longtemps après la triste histoire de l'humanité au siècle dernier. Bangui, quant à lui, devra sa détention à son désir d'apporter un renouveau politique et social. Sa présence au sein de l'équipe dirigeante est loin d'être un gage de confiance et de liberté, au contraire il en fera une gageure qui le conduira en prison pour y subir les mêmes atrocités que tous les autres détenus de droit commun, en dépit de son statut de prisonnier politique.

Les conditions de vie en milieu carcéral rendent cet univers atypique. La promiscuité due au manque de décongestion de l'espace rend la vie insupportable. Les chefs et les subalternes tuent sans se soucier de la valeur humaine et de la justice. Ils participent par ailleurs à la rupture avec les valeurs sociales de la société *extra muros*,

²²¹ Kane (Cheik Hamidou), *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961, réédit. 1979

singularisant davantage cet espace moderne. L'organisation de l'habitat en Afrique s'est dotée d'une nouvelle architecture qui inspire crainte et fait passer ses occupants pour des damnés ou des « sans famille ». Mais au-delà de cette figure tangible de la prison se cache un ensemble d'images qui renvoient aussi au monde carcéral.

Deuxième partie :
LA METAPHORE DE LA PRISON ET L'ECRITURE
CARCERALE

Le « monde carcéral » n'est pas un concept monosémique. Au contraire, il recèle des variantes qui permettent de mieux saisir en profondeur son fonctionnement. Loin de tous les aspects tangibles, apocalyptiques et hostiles, cet univers tels qu'ils sont traités dans la première partie, la prison est plus dissimulée que l'on ne peut le penser. Sa métaphore met en lumière le caractère labyrinthique de son organisation. De l'*intra muros* à l'*extra muros*, la notion de prison (dans le sens d'enfermement) se trouve aussi au cœur du fonctionnement de la société. Cela dit, il est possible de vivre enfermé dans un monde *a priori* ouvert.

Quand les conditions d'existence sont à la limite du supportable et l'expression des libertés quasi-inexistantes, il est logique de se demander s'il ne s'agit-il pas là, d'une autre forme de prison. Cependant, toutes les formes de prison ne constituent pas, pour autant, l'unique représentation des Etats, africains en particulier. Les différentes formes de limitation des droits se muent parfois en motifs de lutte. Quand la prison et toutes ses déclinaisons à savoir : la déshumanisation et l'hostilité du milieu de vie notamment sont parodiées pour convoquer les valeurs positives, celles-ci rendent cette notion de prison inopérante. Voilà pourquoi, la prison telle qu'utilisée en Afrique ne peut empêcher la marche de l'histoire.

L'exercice du pouvoir en Afrique étant souvent problématique dès l'aube des indépendances, tous les moyens s'avèrent utiles pour se réapproprier la prison comme instrument de répression. Etant donné que le fossé entre le pouvoir moderne et le pouvoir traditionnel n'étant pas toujours bien défini selon Sophia Mappa, dans ouvrage à vocation sociologique, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique "L'illusion universaliste"*²²², l'univers traditionnel est questionné pour identifier sa part de responsabilité dans la gestion de la cité.

²²² Mappa (Sophia), , *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique "L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998, 204 pages

L'écriture carcérale permet de mieux cerner un univers où les mots ont un sens beaucoup plus profond que les tortures et les privations. Les auteurs utilisent un langage trivial pour, à la fois, ne pas passer sous silence les atrocités et mettre en évidence le côté inconvenant de l'institution carcérale. Ils profitent aussi de cette vision pour réhabiliter un style d'écriture, réaliste, sans occulter la dimension engagée des auteurs eux-mêmes et des personnages qu'ils représentent. Cette écriture de dépassement se déploierait à rechercher une forme de « thérapie ».

CHAPITRE I : LE POUVOIR MODERNE ET LE MONDE CARCÉRAL

Si hier le pouvoir était entre les mains des colons, ceux qui les ont remplacés ne semblent pourtant pas être des modèles incontestés de bonne gestion. Plusieurs écrivains noirs, anglophones notamment, appellent à invectiver contre les hommes politiques. Entre Wole Soyinka qui refuse toute forme de lune de miel entre les élites africaines et leurs dirigeants et Chinua Achébé qui occulte temporairement les questions sur l'organisation sociale des Ibo pour se focaliser et s'engager contre les hommes et femmes politiques africains en ces termes :

Nous avons commencé et c'était nécessaire pour montrer qu'il y avait chez nous quelque chose, une civilisation, une religion, une histoire. Puis nous dûmes passer à l'ère des indépendances. Après avoir lutté avec les mouvements nationalistes et m'être rangé du côté des politiciens, je me suis rendu compte après l'indépendance qu'eux et moi, nous étions à présent dans deux camps différents, parce qu'ils ne faisaient pas ce que nous étions convenus qu'ils devaient faire. Aussi ai-je dû me transformer en critique. Je me suis trouvé du côté du peuple contre ses dirigeants. Les dirigeants étaient cette fois-ci des noirs²²³

Le peuple se trouve pris en otage par des dirigeants qui n'hésitent pas à mettre en place des stratégies politique d'oppression. D'un appareil répressif militaire à la célébration des Chefs en passant par une justice désabusée, tous les procédés sont utilisés afin de limiter les droits au peuple de disposer d'eux-mêmes.

²²³ Achébé, (Chinua), Commitment and African writers, *Africa Report*, March, 1970, N°5, p 18

1.1 Le conservatisme politique

Le conservatisme politique devient une forme privilégiée de la prison moderne. Les systèmes politiques qui se mettent en place au lendemain des indépendances s'approprient, dans une posture au départ louable qui consistait à rassembler toutes les forces vives de la nation dans le but précis de créer une unité nationale, tous les pouvoirs. Car les divisions, les déchirements, les guerres ethnico-claniques n'étaient pas de nature à favoriser une gestion cohérente sans heurts d'une telle responsabilité. La mise à plat des différends passait, pendant ce temps, par des grandes concertations qui favorisent une homogénéisation de la politique nationale. L'idée de départ étant qu'il fallait, pour former la nouvelle Nation, réunir toutes les tendances au sein d'une même vision politique, pour partager un destin commun. Les divisions internes sont évidemment visibles mais l'esprit de groupe sous l'impulsion du principal responsable resterait intact. Avec le temps, on s'est rendu compte que cette trajectoire n'était pas valable et ne pourrait pas tenir longtemps. La seule condition est qu'il faut que la classe dirigeante soit faite essentiellement des personnalités partageant les mêmes valeurs « culturelles », le même pôle géographique. Il suffisait alors de procéder, au meilleur des cas, à un savant dosage d'autres figures extérieures au clan ou à l'ethnie pour symboliser un rassemblement.

Cependant, cette forme d'unité n'est que de façade surtout que les postes à grandes responsabilités échoient à ceux qui n'appartiennent pas à la sphère clanique.

De la glorieuse idée d'un "melting pot" dans la gestion des affaires de l'Etat à la confiscation des prérogatives par le clan gouvernant, le formidable consensus né de la traditionalisation du pouvoir moderne est plus complexe et plus contesté. Dans ce sens, Sophia Mappa qui a fait une étude dans le domaine sociologique au

Congo Brazzaville dans son ouvrage, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique, "l'illusion Universaliste"*²²⁴, aborde brutalement la difficile ou l'impossible transposition de la conception du pouvoir, de l'organisation de l'Etat en Afrique sur le modèle des principes du pouvoir des sociétés occidentales. A ce titre, elle remarque que :

L'idéal du consensus ethnique incarné dans le chef traditionnel et transféré dans une institution fondée par son principe sur la compétition des partis agissant non pas sur la base des appartenances ethniques mais sur des considérations politiques, fait éclater cette institution. Après l'indépendance, le principe du monopartisme et du « consensus » réalisé par la force s'imposa comme seule solution face aux divergences inconciliables des groupes aspirants au pouvoir. La difficulté d'appliquer le principe de compétition éclata en plein jour avec le multipartisme imposé en majeure partie de l'extérieur.

Chaque homme d'Etat fonctionne comme un chef, non pas politique, mais ethnique, qui essaie de créer le consensus au sein de sa propre famille et de prendre le pouvoir en sa faveur et à l'exclusion des autres. A la différence du pouvoir occidental posé comme représentant la volonté de tous et garant de l'intérêt général, le pouvoir en Afrique est exclusif des groupes qui ne font pas partie de la même famille à tous les échelons de la hiérarchie²²⁵.

Pour elle, le monopartisme garantissait une apparente unité qui s'est effondrée avec l'avènement du multipartisme. Son principe est que le pouvoir est désormais entre les mains du peuple et non de celles d'un clan ou d'un groupe représenté par différentes familles. Ainsi, l'éclatement de ce « consensus » met-il en mal les principes fondamentaux qui gouvernent les sociétés occidentales. Le fait d'avoir pensé l'unité nationale en imposant des directives, les responsables des partis uniques ne pouvaient imaginer que cela pourrait s'effriter. Car l'unicité des comportements n'est pas forcément la garantie d'une stabilité, encore faut-il qu'elle s'accompagne des mesures équitables pour tous. La limite de l'auteur dans cet ouvrage aura été de regarder la

²²⁴ Mappa (Sophia), *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique, "l'illusion universaliste"*, Paris, karthala 1998

²²⁵ *Op. Cit*, p170.

société africaine avec les schèmes occidentaux. En effet, elle ne tient pas compte des particularismes qui sont aussi présents dans toutes les démocraties du monde, avec des variantes parfois importantes concernant la culture de la démocratie. Elle a cependant su ressortir les profondes et graves inerties qui ne permettent pas la transposition mécanique du modèle occidental du pouvoir. Son analyse comparative est assez significative et intéressante à travers le travail de terrain qu'elle a mené. En outre, il est possible que le « consensus ethnique » puisé dans les pratiques traditionnelles, quand il n'est pas rébarbatif, constitue toujours efficacement un contrepoids à travers la médiation par la neutralité.

En revanche, l'aspiration à la liberté des peuples se faisant de plus en plus contagieuse et déterminant le degré de maturité d'un Etat, critère de modernité entre autre, le pouvoir africain tente de se conformer en tenant compte de l'évolution du monde occidental.

Dès le départ par les occidentaux des affaires dans les États africains, le conservatisme politique est reproduit sur le modèle traditionnel qui voue un culte au « Chef », hier traditionnel, aujourd'hui d'Etat moderne. Cette conception du pouvoir, qui met en avant le critère communautaire est largement répandu dans les oppositions au pouvoir central. Car un chef de parti est avant tout le porte-parole de sa communauté, investi en même temps d'un pouvoir religieux. Il doit prendre en charge ses militants. Ces derniers lui exigent le bien-être matériel et financier. Loin de dissocier de ce qui relève de la sphère communautaire de l'intérêt général, le pouvoir et ceux qui prétendent s'y opposer basent leur action sur la fibre ethnique et cela cause des inerties qui poussent les uns et les autres à ne plus travailler pour la cause de l'Etat mais plutôt pour sa communauté.

Les raisons d'une mainmise sur les structures de l'État par les responsables politiques sont sans doute nombreuses. Cependant, le conservatisme politique est dû au manque de clarté des attributions du Chef que le monopartisme érige en maître absolu et le multipartisme en maître contesté. D'ailleurs la contestation du Chef n'a pas forcément attendu le multipartisme puisque des voix dissidentes se faisaient déjà entendre. Plusieurs textes ont été produits dans ce sens et des écrivains de renom comme Sony Labou Tansi avec *La vie et demie*²²⁶, *L'anté-peuple*²²⁷, *La parenthèse de sang*²²⁸... ; Tchicaya U Tam'si dans *Les cancrelats*²²⁹ ; Alioun Fantouré dans *Le cercle des tropiques*²³⁰ ; William Sassine avec *Le jeune homme de sable*²³¹...ont dénoncé les dérives totalitaires des dirigeants qui ont remplacé les occidentaux. Les dirigeants politiques, qui se sont mis en péril en s'arrogeant tous les droits par des pratiques de liquidation des populations les ont enfermées dans une prison qui s'appelle le dénie des libertés. Cette forme carcérale se traduit par une privation pure et simple du droit des populations à disposer d'eux-mêmes. Cela passe de façon insidieuse par des campagnes de sensibilisation sur l'intérêt de la nation, et donc de l'impertinence de ceux qui tentent de déstabiliser l'équilibre social. Certains sont jugés comme des traîtres à cause des divergences d'opinion qu'ils expriment.

Le raisonnement que les dirigeants évoquent est qu'il est incongru de contester un Chef censé détenir les pouvoirs temporels voire mystiques. De ce fait, il n'a de compte à rendre qu'au monde invisible dont il est l'élu. Dans cette sémantique de l'affirmation mystico-sociale, les chefs vont construire autour de leur personnalité des codes pour marquer les esprits des gouvernés, provoquant ainsi une forme de prison psychologique.

²²⁶ Labou Tansi (Sony), *La vie et demie*, Paris, Seuil, 1979

²²⁷ Labou Tansi (Sony), *L'anté-peuple*, Paris, Seuil, 1987

²²⁸ Labou Tansi (Sony), *La parenthèse de sang*, Paris, Hatier, 1981

²²⁹ Tchicaya (U Tamsi), *Les cancrelats*, Paris, Albin Michel, 1980

²³⁰ Fantouré (Alioun), *Le cercle des tropiques*, Paris, Présence africaine, 1972

²³¹ Sassine (William), *Le cercle des tropiques*, Paris, Présence africaine, réédit.2000

Pierre N'da dans son article sur l' "*Onomastique et création littéraire*²³²" : *les noms et titres des chefs d'Etat dans le roman négro-africain*" conceptualise ce fait littéraire en parlant de techniques d'encodage. Il explique que derrière les noms et les titres des chefs d'Etat se cachent, à cet effet, tout un « discours ». Ce discours est constitué des significations, des messages et des points de vue sur le pouvoir qu'il faut décoder pour mieux comprendre et interpréter les œuvres. Sony Labou Tansi par exemple parle de « Guide Providentiel » pour désigner le tyrannique et sanguinaire chef d'Etat de Katalamansa qui, à travers cette situation socio-linguistique, renvoie à la représentation à peine voilée de la société d'origine de l'auteur. Cette société faite de violence, des arrestations arbitraires et où des assassinats se banalisent. Le conservatisme est si fort que de la peur à l'impuissance, les esprits sont enfermés dans un endoctrinement idéologique. Pour l'instant, il serait intéressant d'analyser les titres des Chefs d'Etat à travers les ouvrages étudiés.

²³² N'da, Pierre, Onomastique et création littéraire : les noms et titres des chefs d'Etat dans le roman négro-africain, *Présence francophone*, N°45, 1994, 151-71

TECHNIQUES D'ENCODAGE A TRAVERS LE CORPUS DE BASE

OUVRAGES	REFERENCES (ENCODAGE)	SIGNIFICATIONS (DECODAGE)
<i>Toiles d'araignées</i>	<ul style="list-style-type: none"> □ Elle fixa timidement le portrait de l'Officier-président qui semblait lui sourire (p83) 	<ul style="list-style-type: none"> □ Cumul guerrier et ostensible des titres en vue de marquer les esprits et surtout de terroriser son peuple.
<i>Mort vivant</i>	<ul style="list-style-type: none"> □ J'aurai entraîné à la frontière boniko-yanganienne des mercenaires avec l'aide des puissances étrangères en vue de renverser le "guide populaire et éclairé", Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto (p66) 	<ul style="list-style-type: none"> □ Figure révolutionnaire d'inspiration maoïste.
<i>Parole de vivant</i>	<ul style="list-style-type: none"> □ Le Chef de Canton qui a sa photo partout au canton du Demi-pays (p30) □ Le canton n'est pas fait pour des forçats, ni pour des fils indignes. Le chef de canton magnanime saura comprendre et le pardon vous sera accordé si vous nous dites la vérité (p64) □ A droite du Père du canton, se trouvaient le sous-chef et le vice-sous-chef qui étaient chargés de surveiller le feu ouvert devant le Chef de canton (p107) 	<ul style="list-style-type: none"> □ Connotation de l'image traditionnelle du Chef, qui est entre autre le chef d'un assemblage des contrées. □ Image propagandiste du Chef qui se fait passer pour un rassembleur et un bienfaiteur. □ Figure du Père de la nation, succède au Père occidental. Image de dieu le Père. Il est Dieu.
<i>Prisonnier de Tombalbaye</i>	<ul style="list-style-type: none"> □ Le Président s'octroyait le titre de « Grand compatriote, Fondateur du MNRCS » (p151) 	<ul style="list-style-type: none"> □ Père incontesté du parti-nation. Assimilation du personnage à la grande entité qu'est l'Etat.

Le récapitulatif des techniques d'encodage préconisées par Pierre N'da dans son article cité plus haut montre l'usage par les écrivains africains des codes qui sont tout un langage. Celui-ci a le mérite de contourner toute forme de censure afin d'une part, de diffuser des ouvrages et d'autre part, de dire l'indicible en toute « liberté ». Ainsi ne sont-ils pas obligés de dénaturer le style encore moins leurs idées. Pour décliner, plus en profondeur, le sens des dénominations de ces

prestigieux personnages, doit-on s'arrêter sur ces quelques références consignées dans le tableau ci-dessus.

De ce fait, le personnage de *Toiles d'araignées* permet d'observer, en balayant du regard l'espace intérieur du Commissariat, le portrait du premier responsable politique du Béléya. Sans préciser s'il était habillé des vêtements militaires pouvant indiquer son appartenance à l'armée, il signale simplement qu'il est « l'officier-président ». Une association des termes ambivalents dans une conception démocratique du pouvoir, mais acceptable si l'on se place du côté des États qui tolèrent le mélange des genres dans l'organisation étatique. Une élite militaire qui se succède ou qui se proclame toujours comme la meilleure alternative pour assurer la cohésion sociale. Cette ellipse faite par le narrateur sur l'identité du Président est sans aucun doute un moyen de dissuasion qui aurait pu permettre à la jeune fille de s'abstenir. On le présente « souriant », donc susceptible d'humanité et de sympathie. De même, elle peut être interprétée comme la marque de l'omniprésence d'un homme qui veille avec bienveillance sur tout. Rien ne se passe sans qu'il ne soit informé. La militarisation de la société du Béléya est illustrée par la présence constante de la figure de son Chef, garant de toutes les institutions. Son image diffusée partout est incontestable. Elle a pour vocation, le rappel de ce climat de conservatisme politique, pas très favorable à l'éclosion de la contradiction. Ce portrait est une marque psychologique.

Ce même code est présent dans *Le mort vivant*, avec la différence notable de la présence, dans le récit, du Président de Yangana qui intervient « physiquement ». Il est pour sa population « le guide populaire et éclairé ». Si l'on s'arrête sur ces titres ostensibles, on peut remarquer qu'ils remplissent une fonction messianique. Tel un prophète, Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto est le commencement et la fin. A la fois révolutionnaire et berger de son peuple, il est doté des pouvoirs

venant du divin dans la mesure où il ne peut être soumis à l'épreuve de la diversité d'opinions. D'ailleurs, l'hystérie avec laquelle il cherche à se faire passer pour une victime dans la prétendue « guerre » qui l'opposerait à son homologue du Boniko est révélatrice de la démence du pouvoir qui l'anime. L'usage de ce groupe nominal « le guide populaire et éclairé » par l'écrivain n'est pas seulement ironique puisqu'il se complaît dans cette posture, sans apporter de rectificatif. Il cherche à résoudre lui-même toutes les questions relatives à la sécurité du pays à travers des interrogatoires violents. Mais cela est anecdotique pour justifier son statut de « guide populaire et éclairé ». En vérité, ce champ lexical de la révolution lui confère des droits absolus puisqu'il est dans une sémantique d'autoglorification, comme on peut l'entendre s'adresser à Joseph Niamo lors d'un interrogatoire :

« Mon fils, me dit-il, promettez que vous ne me direz que la vérité. C'est moi qui ai forgé ce pays, autrement dit, je suis le père de tous les yanganiens. J'ai donné à toutes les filles et à tous les fils les mêmes chances de s'épanouir.²³³ ».

Cette exclusivité qu'il s'attribue dans le destin de son peuple ne peut qu'affecter automatiquement les esprits de tous ses gouvernés, créant une très forte et obsessionnelle dépendance vis-à-vis de leur président. C'est le culte de la personnalité qui constitue son programme de gouvernement. Bien que cet extrait soit un dialogue, ce qui laisse le choix au personnage d'employer les pronoms qu'il veut en fonction de son interlocuteur, il montre son égocentrisme à travers l'emploi des pronoms possessifs « Mon », « Moi » et le pronom personnel « Je » de façon immédiate et sans que celui-ci ne soit un « Je » incluant toute la nation. Il n'applique guère le principe de réserve surtout qu'il parle de toute une nation. La nation est incluse dans sa personne et non le contraire.

Le caractère autocratique est si évident que le narcissisme qui l'anime renforce l'idée de l'instauration d'une culture de la peur et de

²³³ *Le mort Vivant, Op, Cit, p90*

l'idolâtrie. Il s'agit aussi d'une stratégie politique indispensable afin de mystifier son pouvoir, le rendre inaccessible. Malgré cette stratégie, il n'en demeure pas moins que celui qui s'autopropulse au rang de révolutionnaire est en réalité un homme seul et animé de nombreuses craintes. Les arrestations arbitraires qu'il mandate ne sont pas uniquement des motifs de puissance ou de gloire, mais il s'agit d'une autre façon d'occulter en lui l'idée d'une éventuelle fin de règne. Il se sait malgré tout vulnérable d'où son hystérie vis-à-vis de son homologue et voisin de Boniko, Nguiza.

Les deux autres ouvrages obéissent aussi au même style d'encodage puisqu'on a respectivement les mentions suivantes: « Le chef de canton », « Père du canton » dans *Parole de vivant*, puis « Grand compatriote fondateur du M.N.C.R.S » à travers *Prisonnier de Tombalbaye* pour désigner les Chefs d'Etat. Si le premier « désencodage » qu'il faut opérer est relatif à l'emploi par l'auteur de *Parole de vivant* de Demi-pays et Canton pour situer la toponymie du récit, le qualificatif de « Grand compatriote » assigné à Tombalbaye renvoie à la dimension supranationale qu'il se donne. Pour comprendre ce code, il faut signaler que Tombalbaye évolue dans un contexte où il s'octroie le titre de Révolutionnaire dans une Afrique des années 70 et revendiquant une affiliation au communisme et au nationalisme. D'ailleurs, les initiales de son parti qui a remplacé le Parti Progressiste Tchadien, jugé trop laxiste vis-à-vis des occidentaux et éloigné des populations le prouvent: Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale. C'est tout un programme. En « bon partisan du changement », il s'évertue à inculquer à ses administrés une idéologie nationaliste à travers la débaptisation de certains Tchadiens et le contrôle de la manne issue de cette opération. Il mise sur la remise à plat de tout ce qui existait avant lui. Il stigmatise le passé sous occupation occidentale. Il veut le remplacer par l'idéologie inspirée des pratiques « marxistes-léninistes ». Mais au lieu d'affranchir les classes

populaires, il les enferme au contraire dans une dépendance vis-à-vis de lui et de son entourage.

Le discours populiste vient au secours des carences qui l'opposent frontalement à Antoine Bangui. En revanche, le chef, dans ce climat sociopolitique, était tenu d'imposer une fermeté à tout égard. Il ne pouvait donner un signe de fébrilité sinon il passerait pour une « femme ». Ce qui pourrait le conduire à perdre plus facilement son halo de gloire, autrement dit, ses pouvoirs. Par exemple, il n'hésite pas à se réapproprier les idéologies creuses et sans impacts réels sur le peuple comme "nationalisme, culturalisme, patriotisme" afin de le mystifier.

Concernant les titres de "chef de canton" et "Père de canton" conférées au chef d'Etat du Demi-pays, elles ne relèvent pas forcément de la figure de l'ironie de la part de l'auteur. C'est sans aucun doute ce style d'encodage qui exprime parfaitement le conservatisme politique, à l'origine d'embrigadement des esprits. Auguste Moussirou Mouyama situe son récit d'abord dans une organisation sociopolitique écartelée entre les nouvelles méthodes de gouvernement symbolisées par la présence d'un gouvernement des « commissaires » finalement pas très éloignées du « conseil des sages » qui entourait le roi dans les sociétés traditionnelles.

Ensuite il y a la reproduction des découpages territoriaux en cantons, c'est-à-dire en un ensemble limité des villages. Ceci implique alors que ce chef est non pas un chef d'Etat, mais également l'un des chefs de canton qui se retrouve propulsé au sommet du pouvoir dans le Demi-pays. Par ailleurs, le souci de faire comme le « commandant de cercle » de la l'époque coloniale traduit une nouveauté dans la façon de gouverner.

En effet, le « Père » de canton est la figure paternaliste incarnée hier par le colonisateur. Il se veut le maître absolu dans son pays. Comme beaucoup d'autres autocrates, le Président « éponyme » qui ne fait confiance qu'aux « nganga » ou fétichistes et non pas aux outils rationnels de gouvernance est la figure de l'Absolu. Cette situation le conduit aussi à se diviniser. Car après tout, n'est-il pas celui qui réunit son gouvernement dans une posture trinitaire ? Lui-même au centre et ses deux « sous-chefs » l'un à gauche l'autre à droite est une référence à certaines représentations iconographiques où l'on trouve le triptyque Fils, Père et Esprit. Et dans ce rôle, le chef de canton serait le Père. Un père investi du pouvoir de se débarrasser de ceux qui sont encombrants comme il le fait en obtenant les exécutions de « Mouzambakani –ancien général de division et Moukokou-Mbaka- ancien professeur de sciences naturelles à Mwalo ²³⁴». L'offense à l'autorité du « chef » étant passible de peine de mort, c'est donc en toute logique que ces deux anciens dignitaires sont mis à mort. Comme toute bonne figure divine elle est la seule qui décide du droit de vie ou de mort de ses concitoyens.

Outre le style parfois caricatural des écrivains sur la sémantique des chefs d'Etat, le ton est aussi celui de la contestation pure et simple. L'engagement de l'écrivain nigérian, Wole Soyinka, en est l'illustration :

Lorsqu'une dictature vous est imposée dans un pays, la toute première chose que vous ressentez c'est l'humiliation. Vous êtes privé du droit de vous considérer comme digne d'être responsable de votre propre destin. Ce sentiment croit de jour en jour, par suite de l'effort incessant de l'opresseur d'obliger votre esprit à accepter toute la vulgarité dont est tissé l'univers mental avorté des dictateurs. Vous avez l'impression que votre raison et votre statut d'homme sont tous les jours profondément insultés ²³⁵»

Dans cet énoncé, l'écrivain, avec amertume et conviction, fait une analyse du désastre mental que provoque une dictature sur les

²³⁴ *Parole de vivant, Op. Cit.* p98

²³⁵ *Cet homme est mort, Op. Cit.* p18

individus. L'humiliation et l'insulte d'une telle pratique fragilisent l'homme car il se voit un destin complètement à la dérive. Le mode opératoire des dictatures étant de contraindre l'homme à une adhésion obligatoire et systématique à la ligne de conduite et de pensée tracée. Il est évident que la comparaison à la prison est vite établie. Les méthodes dictatoriales imposées par des chefs d'Etat pour se maintenir à leur fonction rivalisent avec celles des prisons où la violence psychologique et les privations sont légion. Ainsi, des hommes peuvent-ils vivre enchaînés dans un espace apparemment libre. L'espace « de la nation » devient carcéral pour ceux qui sont obligés d'être sous la direction des pouvoirs où le conservatisme politique cultive le despotisme et le sadisme. En effet, l'expression des libertés est souvent mise en mal. Dans ce sens, on peut analyser les répliques tirées de l'œuvre théâtrale de Tandundu, *Quand les Afriques s'affrontent*²³⁶, dans laquelle le thème central est le conflit des générations à travers une autre problématique, le métissage culturel. On peut prendre les pages 40, 45, 61 et 243 qui ont l'avantage de pointer de façon claire et intelligente les inerties de la société africaine. Voici les extraits des scènes évoquées :

[...]

Hung : Non. J'approuve Azizah quand il s'agit de dénoncer le césarisme des rois nègres et l'égalitarisme traditionnels. (...) je suis l'ennemi juré de tout ce qui obstrue la liberté de l'homme.²³⁷

Aka : je réponds aussitôt : « En société traditionnelle, le roi ou le chef s'entourait toujours d'un conseil de sages, conseil d'Etat ou constitutionnel » (...) Ce conseil constituait ainsi un véritable « pouvoir contre pouvoir », une garantie des droits et des libertés de l'homme.

Azizah : remarquez les gars, cette situation n'a guère changé. Que sont les conseils des ministres, dans l'Afrique d'aujourd'hui, sinon des rassemblements de moutons ? Lèche-cul et culs –de-plomb à la solde des nouveaux rois nègres. « Oui Monsieur le Président »²³⁸

²³⁶ Tandundu (E.A), (1984), *Quand les Afriques s'affrontent*, Paris, L'Harmattan "collection Encres noires"

²³⁷ *Op. Cit.* p40

²³⁸ *Op. Cit* p45

-Hung : L'homme africain vit bâillonné, terrorisé par le pouvoir qui est tout, et lui n'est rien. Sa liberté est mitraillée, ses droits les plus élémentaires foulés aux pieds.²³⁹

-Lowey : (...) Le mal de ce pays, c'est votre guide éclairé. Cela, tout le monde le sait. Nous attendons tous qu'il s'en aille, pour voir si et comment l'on peut sortir le pays du vaste borborygme dans lequel il l'a plongé²⁴⁰..

A travers ces répliques il en ressort que cette génération fait un bilan désastreux de la direction du pays par les responsables politiques qui le dirigent. Entre la référence aux pratiques traditionnelles "en société traditionnelle, le roi ou le chef s'entourait toujours d'un conseil de sages, conseil d'Etat ou constitutionnel " parfois d'une façon un peu idyllique et leur possible réadaptation, cette opération laisse dubitatifs les tenants d'une Afrique ouverte sur le monde. Une Afrique qui arrive à épouser les idées démocratiques, socle nécessaire de l'expression des libertés. Le conservatisme, à tout point de vue, que les dirigeants africains continuent d'embrasser sans ménagement conduirait à un enfermement des idées et des comportements. La réflexion de l'un d'eux, Azizah, est d'une portée réformatrice vis-à-vis des valeurs actuelles de gouvernement qu'il caractérise de théâtrales. Car le chef d'Etat n'est rien d'autre que la réplique du « tout puissant chef traditionnel » qui inféodait tout le monde dans ses certitudes récusant des droits aux administrés. Cette comparaison systématique à l'organisation sociale traditionnelle est à la fois l'expression du désaveu de la classe politique d'une grande franche de la société qui se retrouve prise dans un destin labyrinthique. L'absence des projets justes et lisibles ne facilite pas la situation. Cette révolte exprime le sentiment d'une génération idéaliste, celle qui veut changer le monde. Mais l'avenir qu'on leur impose est différent. Ils sont appelés à composer avec ceux qui véhiculent des valeurs morales, sociales opprimantes.

²³⁹ *Op. Cit.* p61

²⁴⁰ *Op. Cit.* p243

Mais face à la satire gouvernementale accusée d'« assassiner » et d'« emprisonner » les peuples dans les territoires, ces derniers réfutent ces allégations. C'est ainsi que dans la plupart des cas, ils traitent ces « agitateurs » d'être des ennemis de leur propre nation. Les intellectuels seraient complices avec les puissances étrangères pour déstabiliser le pouvoir en place "plébiscité" par le peuple illustré par des campagnes de soutien et d'adhésion très populaires. Leur monstruosité est avérée dans la mesure où les comportements vis-à-vis de ceux pour lesquels ils disent se battre sont aux antipodes de leur combat. Ces populations approuvent de façon active les décisions qui sont prises par le pouvoir central. Le pouvoir s'y prend souvent avec perfection quand il s'agit d'opposer les populations aux intellectuels ou aux réformateurs accusés de pratiquer le bradage et de liquider le pays comme l'affirme Pierre N'da :

L'apologie du pouvoir se fait aussi par la voie(voix) négative de la satire contre « les enfants égarés » du pays, contre les « ennemis de la nation », c'est-à-dire ceux qui osent s'élever contre l'ordre qui s'établit, ceux qui osent émettre des critiques sociales ou politiques²⁴¹.

Ce discours montre que les dirigeants ne manquent pas d'ingéniosité pour confondre ceux qui osent penser et dire que les sols africains sont carcéraux, en cela qu'ils ne sont pas des terres fertiles à l'éclosion des libertés. Face à la satire sociale, les dirigeants brandissent la fibre patriotique. Les opposants aux pratiques sociales et politiques des dirigeants des « Demi-pays » et du « Yangani » butent facilement sur la caricature faite. Ces derniers sont assimilés à des « collaborateurs » des forces étrangères qui dicteraient et revendiqueraient des lois, des priorités contraires aux intérêts des nationaux. La voie de la discréditation des arguments et des messages des opposants au pouvoir est élaborée pour l'imprimer dans les esprits. Cela se répercute sur leur image et le bien fondé de leurs revendications. Il se crée dès lors, une défiance de la part de population silencieuse et désireuse de

²⁴¹ N'da, (Pierre), *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, l'harmattan, 1987, p73

changement, et ceux qui sont censés relayer cette quête. L'incompréhension est quelque fois tellement insurmontable qu'il n'est pas rare de les voir rallier les rangs de ceux qui hier étaient traités de piètres gestionnaires des affaires publiques. La voie de l'exil et du bannissement sont aussi des stratégies mises en place par les pouvoirs en place pour faire perdurer l'inertie et l'inféodation des mentalités

1.2. L'appareil répressif

L'appareil répressif militaire entretient une relation métonymique*²⁴² avec le monde carcéral. Cela se justifie par le fait que le militaire, le policier, le geôlier ont un trait commun : la répression. L'argument de la sécurisation des biens et des personnes et la sécurité du territoire national suffisent à justifier la violence exercée sur les « coupables ». Les consignes qui leur sont assignés semblent prescrire en premier lieu, le châtement. Cette pratique n'est certes pas le label exclusif des forces de l'ordre en Afrique subsaharienne puisque des actes louables sont posés, mais il est fréquent de constater la facilité déconcertante avec laquelle les moyens de répression sont utilisés. La littérature en fait mention à travers des ouvrages comme *Le devoir de violence*²⁴³, *Et les chiens se taisaient*²⁴⁴, *La tragédie du roi Christophe*²⁴⁵ d'Aimé Césaire, *Allah n'est pas obligé*²⁴⁶ d'Ahmadou Kourouma. Mieux encore, le corpus de base ne manque pas de le signifier.

Il est fort intéressant de se demander comment le politique s'empare-t-il de l'armée et des forces de sécurité pour asseoir son autorité et donc, comment continue-t-il à entretenir l'illusion d'une société moderne alors que les voies utilisées sont celles de l'intimidation et de l'incarcération.

²⁴² La métonymie est une figure par laquelle on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (cause et effet, inclusion, ressemblance etc. Exemple : " Boire un verre " (boire le contenu). La distinction avec la métaphore réside au niveau de l'utilisation d'un terme concret dans un contexte abstrait (pour la métaphore) quand la métonymie procède par ellipse (finir son assiette le contenu). Cf. Le Robert, dictionnaire pratique de la langue française, éd. France Loisirs.

²⁴³ Ouologuem (Yambo), *Le devoir de violence*, Paris, Seuil, 1968

²⁴⁴ Césaire (Aimé), *Et les chiens se taisaient*, Paris, Présence africaine, 1997

²⁴⁵ Césaire (Aimé), *La tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence africaine, 1996

²⁴⁶ Kourouma (Ahmadou), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000

Au bas de la passerelle, Ytsia-Moon est accueilli par « le policier qui ignorait tout de ce James²⁴⁷ ». « Suivez-moi ²⁴⁸», lui dit le jeune officier, car :

Ici, seule la loi pouvait parler, qui permettait à la police du Demipays de détenir au secret et en isolement cellulaire, dans ses locaux, tout citoyen à même de répondre aux questions de la police ²⁴⁹

Il est donc arrêté par la police sans motif réel. La suspicion est un motif suffisant pouvant justifier une garde à vue. Dans le récit d'Henri Djombo, l'accueil par les forces de l'ordre de Joseph Niamo est presque analogue à celui d'Ytsia-Moon dans la manière d'intervenir. Pendant qu'il méditait au bord du fleuve, il est interrompu par les sifflets de « deux Noirs et un Blanc » qui l'interpellent. Il est pris de court, machinalement, il s'avance vers eux sans rechigner quand commence le premier interrogatoire :

-Vous êtes un poète ? Ça alors même les poètes ne sont pas autorisés à violer les frontières yanganiennes !
-Messieurs les agents, quand vous m'avez interpellé, j'étais de l'autre côté du pont et de la rivière, en territoire bonikois, fis-je remarquer.
-Suivez-nous²⁵⁰ !

Le narrateur raconte les premières minutes qui ont suivi l'interpellation en ces termes :

Le policier blanc fit un signe à ses collègues yanganiens, sans doute ses subordonnés. Ceux-ci se ruèrent sur moi et m'immobilisèrent, sans que j'eusse le temps de faire le moindre geste de résistance. Le chef me faucha par les pieds, je tombais sur mes fesses. Ils me placèrent ensuite des menottes aux poignets ²⁵¹

²⁴⁷ *Parole de vivant, Op. Cit.* p61

²⁴⁸ *Op. Cit.* p61

²⁴⁹ *Op. Cit.* p62

²⁵⁰ *Le mort vivant, Op. Cit.* p40

²⁵¹ *Op. Cit.* pp40-41

Ytsia-Moon et Joseph Niamo semblent tous deux pris dans un piège sans issue. Si le premier n'a pas eu le temps de s'expliquer sur son identité, le deuxième est effaré de ce qui lui arrive. Leurs identités respectives constituent pour les forces de l'ordre encore appelées "Sécurité intérieure", "Sécurité Nationale" et "Police des Frontières", un délit. Ces arrestations sont de prime abord perçues par les prévenus comme des vastes malentendus sans conséquences graves. Au contraire, les agents mandatés lors de ces missions se sentent investis d'une charge importante pour le bien-être et la protection de toutes les populations. Dans les deux textes, les injonctions et les ordres d'obtempérer sont presque identiques lors des arrestations. De part et d'autre, il est demandé aux héros sur un ton ferme de les suivre "suivez-moi" et "suivez-nous". Ces impératifs montrent bien combien la détermination des agents était sans faille ainsi que le zèle avec lequel ils veulent punir ces jeunes hommes. La conscience de la portée des missions dont ils ont la charge est sans équivoque. Ils doivent arrêter tous les suspects pour les mettre hors d'état de nuire, dans une option préventive. Cette possibilité explique certainement l'empressement, l'intuition et les déductions hâtives avec lesquelles les agents agissent. Il se peut aussi que le terrorisme ou des attaques non contrôlées soient constatées sur ces territoires. Ce qui pourrait effectivement justifier les méthodes utilisées par les officiers pour protéger les populations contre les terroristes.

Pourtant, aucun indice textuel ne valide cette thèse. Cela laisse supposer que les actions des agents ne sont pas isolées. Elles sont alors ciblées. Mais rien ne prédestinait chacun de ces personnages principaux à devenir des prisonniers à qui « ils placent des menottes aux poignets ». Un sentiment de guerre larvée pèse sur les deux pays, c'est-à-dire le Yangani et le Demi-pays. Il est quand même effroyable pour les jeunes détenus de se retrouver comme des prisonniers de guerre. Dans

ce cas, il n'est pas abusif de parler de sols carcéraux pour qualifier les territoires des pays dont il est question.

Les dispositifs sécuritaires mis en place doivent leur amplification à la peur d'être attaqués par les voisins, et donc, il faut une tolérance zéro. L'organisation sociale et politique du Yangani par exemple est telle que tous ceux qui sont arrêtés par les services de sécurité compétents passent par toutes les étapes de la hiérarchie militaire. Ils arrivent jusque chez le Chef Suprême des Armées. Par ailleurs, il convient de souligner que l'appareil répressif militaire qui emprisonne et tue n'est pas forcément inventé pour une dissuasion systématique. Il ne franchit pas automatiquement les frontières des pays mitoyens afin de procéder à des attaques et à des arrestations du côté des ennemis. Il intervient sur des personnes souvent sans défense pour exercer sa brutalité. C'est le cas de Joseph Niamo qui est profusément molesté quand « ceux-ci se ruèrent sur [lui]...sans le moindre geste de résistance » dit-il.

Les actes de violence sont faits essentiellement sur ceux qui sont potentiellement dangereux pour le pouvoir. Pourtant, la dangerosité de Joseph Niamo n'est pas perceptible au premier abord puisqu'il est considéré comme un poète. Mais c'est plus tard que l'idée de le faire passer pour un commando va tarauder l'esprit des agents de la « Sécurité Nationale et de la Police des Frontières ». N'ayant pas capturé le prétendu commandant en cavale, il leur fait présenter à Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto, un inconnu identifié comme un terroriste. La théorie du Bouc émissaire chère à René Girard²⁵² est

²⁵² Pour René Girard, Toute communauté en proie à la violence ou accablée par quelque désastre auquel elle est incapable de remédier se jette volontiers dans une chasse aveugle au « bouc émissaire ». Instinctivement, on cherche un remède immédiat et violent à la violence insupportable. Les hommes veulent se convaincre que les maux révèlent d'un responsable unique dont il sera facile de se débarrasser (Cf, René Girard, *La violence et le sacré*, p118)

habilement exploitée par les agents des forces de l'ordre dont les actions sont jugées efficaces à l'aune de la quantité des personnes interpellées.

Selon René Girard, le bouc-émissaire est celui qui passe sur l'autel sacrificiel pour protéger les errements d'un groupe. Dans le cas de Joseph Niamo, il est pris, malgré lui, au piège des rivalités contradictoires entre les deux présidents frontaliers. Dans la mesure où il n'est pas possible de déclencher directement des hostilités entre les deux pays voisins sans motif apparent, les deux dirigeants procèdent par intimidation. Avec une véhémence plus farouche de la part du Président de Yangani. Malheureusement, le héros du texte de Henri Djombo va payer de toute sa chair ce conflit de personnes. De plus, afin de donner une légitimité aux dérives totalitaires du président cautionnées par les généraux des forces armées, ils présentent aux populations locales des individus antipathiques et ennemis de la nation :

Des mercenaires entraînés au Boniko se préparaient à envahir le Yangani afin de renverser les institutions en place grâce à l'appui dont ils jouissent chez nous. Malgré la faiblesse numérique des effectifs du poste, nous avons réussi à repousser les agresseurs et à capturer le chef du commando, le commandant J. N. Joseph Niamo.,²⁵³

Le lieutenant Makaki dit cela à ses supérieurs hiérarchiques restés à Bandeiraville.

A travers cet énoncé, le narrateur décrit le sentiment euphorique qui gagne les agents ayant intercepté le commando autant que l'expression du désarroi des troupes de la Police des Frontières. Au delà du mensonge sur les circonstances de l'arrestation et l'identité du détenu qui passe aussitôt du statut de « poète » à celui de « commando », il est évident que les méthodes employées sont approximatives. Le lieutenant qui transmet le message lance en réalité un appel à l'accroissement des effectifs simultanément à l'obtention de plus des

²⁵³ *Le mort vivant, Op. Cit.* p43

moyens matériels afin de faire face efficacement à leurs difficiles missions. Ils veulent que" la faiblesse numérique des effectifs du poste "ne soit plus un handicap. De l'exagération hyperbolique « des mercenaires entraînés (...) à envahir » jusqu'à l'antiphrase, « malgré la faiblesse numérique des effectifs », le Lieutenant traduit les hauts et les bas non seulement de ces missions mais aussi du corps militaire qui n'est pas forcément privilégié.

Le président du Boniko n'est pas seulement un autocrate pour les populations civiles, mais il l'est aussi envers les forces de sécurité. L'appareil répressif dont ils sont les premiers acteurs ne semble pas leur réserver un sort reluisant. La démagogie qui se dégage de politique sécuritaire favorise au contraire le culte de la personnalité, à la place d'une prise en compte des besoins réels de la société civile et des militaires. Cela conduit à l'infantilisation des citoyens. Cela s'explique par le fait que les certitudes du chef de l'Exécutif, par ailleurs « Père de la Nation », excluent l'idée de l'émergence des catégories sociales matures et responsables, sans se référer au Chef. Il s'avère que cette inféodation par l'idéologie peut conduire à des excès dans la pratique courante. Par exemple, le manque des moyens accordés aux militaires et de tous les autres corps de maintien et du respect de l'ordre public ne les empêche pas à faire preuve de zèle dans l'exercice de leur fonction. Ils mettent en avant des prétendus ordres qu'ils auraient reçus de la hiérarchie. Pour ce faire, Joseph Niamo après sa détention inexplicable émet le souhait suivant, après un état des lieux de la situation sociale des militaires:

Je souhaitais, quant à moi, que l'entourage de Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto ne reflétât pas l'image du hiérarque, nourrissant le secret espoir que les bavures de traîtres collaborateurs qui avaient osé entacher inutilement les relations exemplaires de fraternité entre les deux peuples bonikois et yanganiens fussent sévèrement sanctionnées. Le chef de l'Etat avait-il su que l'assistance technique militaire était au coeur de drames qui portaient atteinte à son règne ? Comment punirait-il

alors les fauteurs de trouble et comment avait-il puni d'autres avant eux- s'il l'avait fait ²⁵⁴?-...

Le monologue de Joseph Niamo est une réflexion sur le fonctionnement de l'appareil répressif militaire du Yangani. Dans un ton parfois teinté de naïveté et d'ironie "relations exemplaires de fraternité" et de sincérité voire de pudeur "nourrissant le secret espoir que les bavures de traîtres collaborateurs" il ressort compatissant de l'image que l'opinion se fait du chef de l'Etat. Il pense en effet que toutes les impostures et les postures qu'on lui attribue sont parfois aux antipodes de ce qu'il est exactement. Le temps qu'il a passé à l'écouter et à l'observer lui aurait inoculé le syndrome de Stockholm ²⁵⁵. Cette tendance qui consiste à avoir de l'empathie pour son bourreau. Pourtant, pour ce qui le concerne, son arrestation suivie d'un interrogatoire effectué par le Président ne crée aucune confusion. Avant la libération décidée par le Président, ce dernier présente trois visages.

D'abord il est la figure du bourreau qui veut se venger de son voisin en détruisant toutes les forces de combat de l'ennemi. Ensuite, il est l'image du représentant de la loi, à travers la comparution devant son tribunal, suivi d'une condamnation immédiate. Enfin, il est la figure paternaliste, celle qui le présente comme étant magnanime, aimante, inoffensive, débonnaire...et qui gracie après coup, le jeune « commando ».

Joseph Niamo préfère, ou mieux, espère ne garder que l'image de quelqu'un pris au piège par ses propres collaborateurs peu scrupuleux. Il serait, d'après Joseph Niamo, la victime d'un système qu'il a créé et qu'il contribue à développer. Si l'on s'en tient uniquement à ce

²⁵⁴ *Op. Cit.* p85

²⁵⁵ Il désigne la propension des otages partageant longtemps la vie de leurs geôliers à adopter un peu ou tous les points de vue de ceux-ci. Il a été décrit pour la première fois en 1978 par le psychiatre américain F. Ochberg qui lui donne ce nom de syndrome de Stockholm, en relation avec un fait divers ayant lieu dans cette même ville. Il est un phénomène psychologique complexe, parce que paradoxal, de fraternisation entre agresseurs et agressés où « la guerre, on devrait toujours tuer les gens avant de les connaître » pour éviter sympathie et amitiés naissants possible pouvant déboucher sur une fraternisation.

jugement, il aurait des circonstances atténuantes car les vrais acteurs de ces méthodes militaires seraient les généraux et les autres agents de sécurité qui ne cessent d'altérer l'image et les succès de son règne. Cette vision positive de l'ex-détenu est si inattendue qu'il est nécessaire de relativiser les analyses sur le fonctionnement de l'appareil répressif militaire. En effet, celui-ci qui peut aussi être présenté comme une entité qui permettrait tout simplement d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Le problème semble être que l'Etat étant souvent personnifié, tout ce qui touche aux intérêts de la personne du Président et à son pouvoir devient une affaire nationale. Le narrateur parle succinctement de l'ambiguïté des relations entre les deux nations frontalières "Boniko et Yangani":

Au lieu de me jouer des coups bas en cachette, que Nziga se présente et nous allons nous mesurer! Il n'oserait pas le faire, puisqu'il connaît l'issue de l'épreuve. Je ne tolérais pas ses malignités, ses lâchetés.(...) Je fus dérouté par cette situation que je trouvai singulièrement ambiguë, moi qui me souvenais qu'à l'occasion de visites officielles réciproques, rivalisant en louanges et serments, les discours de ces deux-là étaient toujours enflammés. Louanges pour l'indéfectible amitié qui les unissait. Serments de fidélité aux liens de consanguinité qui existaient si heureusement entre les deux peuples de leurs beaux pays. Des discours au style plein d'apprêt, qui tenaient en haleine de crédules citoyens que nous étions, au contraire, des propos improvisés remplis de mots et vides de sens.

-...Mesdames et monsieurs, nous avons décidé solennellement ce jour, mon Frère et moi, de fondre le Yangani et le Boniko en un seul pays, une seule nation, pour y ériger un paradis où il fera bon vivre pour tous les enfants de la terre²⁵⁶...!

Du point de vue de l'évolution diachronique de ce discours, la situation tendue entre les deux pays peut avoir contribué au renforcement des mesures de sécurité dans ses frontières. De l'amitié quasi fusionnelle entre les deux hommes et leurs peuples respectifs à la rivalité guerrière, la répression pourraient avoir trouvé dans ce changement, un terrain fertile. Elle cause des dommages graves à tous

²⁵⁶*Le mort vivant, Op. Cit.* pp95-96

ceux qui tombent aux mains des forces de sécurité des deux pays. Du "paradis où il fera bon vivre pour tous" jusqu'à la situation où l'un des frères trouve que l'autre lui "joue des coup bas en cachette", deux mondes s'opposent. Cette situation haineuse se traduit par l'imagination des complots entre les deux « frères » d'hier. Le nouveau statut de « commando » que le personnage principal est obligé de porter est la conséquence de ces rivalités. Mais est-ce suffisant pour justifier cette logique d'incarcération du territoire par le billet des forces de l'ordre qui utilisent facilement les armes qu'ils possèdent ?

La question pourrait rester sans réponses si la responsabilité des uns et des autres était occultée. La logique dominante, dans cette société, est celle du diktat des Chefs qui n'osent pas se soumettre aux aspirations profondes du peuple. Car même la colère du chef est imposée aux collaborateurs qui la relaye au peuple. Ainsi, la sécurité des personnes et des biens que doivent assurer les forces de l'ordre se réduit-elle, souvent, par la mainmise du chef sur la société. L'Etat est obligé d'opter pour la répression systématique. Il la complète au besoin, en mettant l'accent sur les notions d'intérêt général, de sacrifice de l'Etat, de discipline, d'ordre, de travail, d'unité nationale, de développement, de véritable indépendance, de complot contre le bien-être de tous et de respect des traditions. Or cette litanie que les chefs imposent n'a pour objectif que de meubler les carences du pouvoir. Les dirigeants, à défaut de passer automatiquement à la violence, ils insistent sur la nécessité d'avouer. Dans la mesure où le pouvoir n'est pas consensuel, il faut l'affirmer par la force. Il vaut mieux pour tous, que celui qui a des relents de contestation ou de négation de l'autorité fasse acte de repentance. Ceci pour éviter de pousser les dirigeants à agir malgré eux, contre un membre de la grande communauté désormais appelée le pays, l'Etat ou la Nation.

A l'époque où régnaient le Chef traditionnel ou le Commandant de Cercle, la violence à l'endroit d'un membre de la société n'était pas délibérément commise. Elle était toujours la conséquence du comportement atypique de la personne à qui elle est destinée. A partir de cet instant, les instances compétentes qui prennent la décision d'agir pour préserver l'intégrité de la société contre des dérives dites sectaires seraient dans la légalité. De là, toute la place de l'individu dans la société est posée. En ce qui concerne les jeunes lycéens dans *Parole de vivant*, ils sont embarqués *manu militari* par les agents de la sécurité intérieure. Ceux-ci les présentent comme des perturbateurs.

Le discours politique est souvent si bien présenté que la plus grande partie des gouvernés se retrouvent volontairement ou non séduits. D'ailleurs, les pouvoirs autocratiques ne lésinent pas sur les moyens pour populariser leur discours et enfermer les mentalités et les idéaux dans une même enseigne.

Dans la littérature africaine subsaharienne, particulièrement dans le récit d'Ibrahima Ly, la figure paternaliste qu'incarne les chefs n'est pas explicitement la pierre angulaire de l'infantilisme des peuples. L'obsession de l'auteur qui dénonce presque exclusivement les conditions d'incarcération, dans les prisons du Mali des années 80, permet de comprendre que seule une lecture métaphorique peut établir le lien entre les institutions carcérales et l'administration centrale. Car la structure de l'administration carcérale, qui semble vivre à vase clos, a des ramifications plus importantes. Elle reçoit implicitement des ordres des membres les plus élevés de l'Etat par la mise en place d'un système répressif, incarné par les auxiliaires de prison. Claire.L.Dehon dans son ouvrage, *Le réalisme africain, le roman francophone en Afrique subsaharienne*, confirme cette organisation sociale qui se dote de prison pour imposer, consolider et conforter leur pouvoir par la violence :

La prison comme lieu où l'Etat, africain maintenant, exerce son pouvoir et sa violence sur le citoyen (...).La prison constitue le lieu préféré du gouvernement pour y exercer sa violence sur ce dernier. Puisque le pouvoir n'est pas consensuel, il faut continuellement l'affirmer par la force²⁵⁷

L'appareil répressif mis en place par les gouvernements n'est pas monosémique et uniforme. Il est donc comme une pieuvre. Si certains privilégient sa forme la plus visible avec l'institutionnalisation de l'armée et d'autres forces de l'ordre, d'autres par contre prennent la voie d'une répression discrète à travers des maisons d'arrêts insaisissables et secrètes.

Le sens de la prison, dans ce cas de figure, n'est plus seulement cette institution qui gère des individus jugés coupable à cause de leur capacité de nuisance pour la société. Mais elle devient par essence le droit de réponse directe aux opposants au pouvoir politique. Ceux qui s'y trouvent auraient le statut de prisonnier politique. L'héroïne Mariama qui est admise en prison en est la parfaite illustration. Son insubordination à l'autorité lui vaut une punition immédiate. Le recours à la force est de surcroît la conséquence légitime de l'autorité suite à la trahison supposée de l'idéal patriotique. Ce credo, cher aux responsables politiques, n'est pourtant pas profondément ancré dans tous les esprits puisque tous ou presque, bien que faisant état d'une résignation omnipotente, savent que : « L'Etat, ici, n'apporte rien au peuple. Il opprime et humilie. Le pouvoir est d'essence tyrannique²⁵⁸ » comme le dit si bien Bissou, un codétenu de l'héroïne.

Ce dernier s'illustre parfois par des propos souvent à la limite de la démente, mais dont la justesse laisse supposer une connaissance certaine de l'état de vie que la société leur offre. Elle est une société ayant la forme d'une "toile d'araignée". Elle a, à son centre, une bête

²⁵⁷ Claire.L. Dehon, (2002), *Le réalisme africain, le roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, l'harmattan, p197

²⁵⁸ *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p329

féroce qui avale, à travers ses nombreux filets, les personnes les plus vulnérables ainsi que celles dont l'intelligence et l'engagement ne sont pas au service de l'idéologie dominante.

Cette référence à la figure de la contestation par l'intelligence peut parfaitement être appliquée à Antoine Bangui. L'appareil répressif de L'Etat lui est défavorable à partir de la dissidence dont il est à l'origine, au sein de l'idéologie dominante malgré le fait qu'il fut l'un des animateurs. Ayant rompu le cordon ombilical avec le Président Tombalbaye, il se met au travers du culte de la personnalité qui est le fondement des relations dans un système autoritaire. A cet effet, il devient une cible privilégiée pour le Président. Il peut mieux affirmer sa domination face aux provocations de son ancien collaborateur. La haine est si grande qu'il est prêt à faire « carboniser tous ses parents²⁵⁹ » en cas de résistance. La machine de la répression va traquer le héros jusqu'à sa condamnation à une peine de prison illimitée.

Le narrateur présente un récit dont l'un des thèmes, à savoir - la dissension entre deux anciennes figures emblématiques- requiert quelques analogies avec le récit de Henri Djombo qui illustre la confrontation finale entre des personnages au départ très fraternels, puis radicalement opposés. Il est vrai qu'ici, les deux personnages ont des charges différentes. Cependant, l'antagonisme qui survient les enferme tous les deux dans un conflit de personnes, pour la plus grande terreur des populations. Dans des telles situations, le moins doté militairement paie toujours par sa personne. Les années passées en prison font d'Antoine Bangui le principal perdant.

La répression dont sont victimes les héros est définitivement la conséquence d'une politique répressive mise en place par les dirigeants politiques. Mais pour légitimer cette répression, la justice est

²⁵⁹ *Prisonnier de Tombalbaye*, Op. Cit. p24

souvent convoquée. C'est ainsi que sur la base des soupçons se crée une « machine » à condamner, qu'il y a lieu d'appeler : la juridiction du soupçon.

1.3. Une juridiction du soupçon

L'univers carcéral se caractérise essentiellement par une appropriation de l'institution judiciaire au solde d'un ordre bien établi. Cet ordre a, à sa tête, un responsable politique qui fait figure de force impériale. Il prend toutes les décisions. C'est pourquoi il y a souvent une confusion dans la répartition des pouvoirs : Exécutif, législatif, judiciaire. Ceux qui sont en charge du fonctionnement des pouvoirs législatif et judiciaire manquent cruellement d'autonomie, mais ils sont sous le contrôle strict d'un même individu. Le Président de la République est souvent investi du pouvoir de nommer les hauts responsables de ces institutions. L'exécutif s'immisce légalement dans le fonctionnement des autres pouvoirs. Ce mélange de genre complique la liberté d'action des autres institutions. Le chef se place en maître absolu, capable de faire et défaire les personnes chargées du fonctionnement de ces institutions.

La justice censée être une institution caractérisée par l'impartialité dans les décisions rendues manque de cette vertu cardinale, l'indépendance. Cette première mission est remise en cause, rendant les jugements discutables. Cette situation tend à discréditer l'ensemble du corps judiciaire dont le travail consiste à valider les décisions prises par les responsables politiques.

Il se crée une forme de suspension du pouvoir judiciaire. Pour mieux contrôler et dominer cette instance de décisions, les responsables politiques neutralisent la justice en l'organisant selon leur dessein. Ils ne veulent pas que leurs décisions tyranniques se heurtent à l'action des lois dont ils n'ont pas le contrôle. C'est dans ce sens qu'ils arrivent à initier des lois contre la rumeur, ou créer des dispositions qui

permettent à « la police de refuser de fournir toute information concernant un citoyen du Demi-pays détenu aux fins d'interrogatoire ²⁶⁰».

Même la rumeur publique devient un motif d'inculpation. Toute parole qui ne s'inscrit pas dans le discours officiel ou le moindre comportement inhabituel sont sous haute surveillance juridico-militaire. L'environnement social se trouve comme en état de siège et en couvre-feu permanents. Cet état de fait crée de la frustration chez le peuple. La justice défaillante des pays en proie à la centralité du discours et à toute forme d'oligarchie est en porte-à-faux avec les principes des prétendus « soleils des indépendances²⁶¹ ». Ces principes ont nourri faussement les aspirations des peuples africains. Mais ils ont été intelligemment semés dans les esprits de ceux qui s'attendaient à une vie plus juste au lendemain du départ de l'Occident. Il est aussi possible que l'idée d'un consensus au niveau judiciaire ait été un peu souhaitable pour stabiliser toute velléité sécessionniste ou guerrière, afin de ne pas transformer les jeunes États en véritables poudrières. Mais toujours est-il que ce point de vue qui tend à créditer la thèse de l'immaturité est faillible. L'examen des exactions commises dans le seul but de protéger les intérêts personnels et non généraux le prouve.

Le rôle même de la justice devient problématique dès lors qu'elle ne répond que partiellement à ses prérogatives, c'est-à-dire réguler la vie et le comportement des individus, rendre les verdicts le plus impartialement possible. Dès cet instant, les administrés ne craignent plus alors la justice en tant qu'institution, mais plutôt ses jugements. Ils se sentent davantage victimes de ses orientations unilatérales que des jugements rendus par les juges. D'ailleurs, le sort réservé à l'institution judiciaire n'est pas non plus enviable. Même sur le plan architectural et organisationnel :

²⁶⁰ *Le mort vivant, Op. Cit.* p62

²⁶¹ Titre repris de l'ouvrage de l'écrivain ivoirien, Ahmadou Kourouma. Ici l'expression désigne la période qui a suivi la colonisation et qui était supposée apporter la Libération au peuple Africain.

Le palais de justice était particulièrement sommaire. Rien de grand, solennel qui appelait au recueillement, au respect et à une sensation de tragédie que devrait inspirer tout lieu où se déterminaient les destinées d'êtres humains, où un homme seul décidait du cours de plusieurs vies. La salle d'audience était un grand magasin désaffecté (...). Deux tables nues : celle du juge et celle du greffier. Deux chaises. L'estrade sur laquelle se trouvait ce mobilier sommaire surplombait le plancher de quelques dix centimètres. Au milieu de la salle : la barre rouillée...²⁶² ».

Ainsi, affame et appauvrit-on la justice pour mieux la contrôler et la rendre servile. Confronté à cette justice, Ytsia-Moon assiste, impuissant, aux reproches qui lui sont faits par le Président du tribunal parce qu'il ne veut pas adapter sa déposition aux attentes de la cour. Le Président du tribunal lui dit: « épargnez à la cour la lecture de vos réponses qui n'ont pas changé depuis votre arrestation. Nous sommes pour les faits, pas pour les vagues exercices de style ²⁶³».

Le Président du tribunal ajoutera : « ce procès est un procès politique, Monsieur, ayez le courage de reconnaître les faits qui vous sont reprochés ²⁶⁴». Ytsia-Moon est donc jugé pour des faits éventuels qu'on lui reproche, et non pour les actes qu'il aurait effectivement commis. Ne pouvant rien prouver contre le jeune homme, le Président du tribunal avoue finalement l'incompétence de sa juridiction à dire le droit. Il cherche néanmoins à sauver la face et à se justifier, afin de se donner bonne conscience en dépit de la logique du non lieu qui devrait être prononcé. C'est pourquoi ses propos prennent plutôt la forme d'un conseil que d'un véritable réquisitoire. D'un ton rassurant, il lui dit :

Vous êtes jeune et nous avons également le devoir de vous protéger des idéologies importées, des nuisances étrangères dans lesquelles vous voulez vous empêtrer sans savoir que vous avez à faire à des monstres qui vous manipulent. Faites confiance au

²⁶² *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p94

²⁶³ *Parole de vivant, Op. Cit.* p94

²⁶⁴ *Parole de vivant, Op. Cit.* p95

Demi-pays. Le pardon vous sera accordé si vous nous offrez votre repentir. C'est tout ce que la loi attend de vous²⁶⁵.

La justice se veut pédagogue. Elle devient ainsi un outil de récupération des âmes égarées. Dans une dialectique de « co-appartenance communautaire », c'est-à-dire, le lien social profond entre les membres de la communauté, « le linge sale se lave en famille ». De là, la formulation tendant à prodiguer des conseils avant toute lecture du droit moderne se justifie. Mais le Président du tribunal sachant qu'il doit rendre compte essaie d'user de toutes les subtilités pour soutirer un aveu alléchant au jeune prévenu.

La juridiction du soupçon se veut tributaire d'un manque d'autonomie et de cohésion dans son fonctionnement. La lecture des écrits post-indépendances montre une surenchère de la dénonciation des égarements de la justice. En même temps que certains écrivains deviennent moins regardants quand ils sont dans les grâces du pouvoir. Il est vrai que Antoine Bangui fut un opposant radical dans la façon dont Tombalbaye gérait les affaires publiques. En revanche, il passe sous silence s'il a voulu personnellement révolutionner les institutions qui lui sont défavorables en ce temps de disgrâce.

Dans *Parole de vivant*, le narrateur identifie et associe la justice à la figure animale. Il l'appelle volontiers le Corbeau ou Kavanga :

La justice avait les couleurs du corbeau. Les kavanga ne faisaient plus peur depuis qu'on savait que ces oiseaux annonçaient la mort comme la vie, la joie comme la peine. Que la justice soit fête ou qu'elle endeuille ou s'endeuille, les corbeaux étaient toujours là, tant qu'il y avait quelque pourriture qui appelât ce vol fier de noir et de blanc déployés. La justice aussi tenait compte de la parole donnée mais elle n'avait peut-être pas encore appris ce surnom qu'avait pris un charpentier de Mwalo, à force de voir les

²⁶⁵ *Parole de vivant, Op. Cit.* p95

transactions au marché. Il se comparait à une balance et il disait : kingu rékiki, Dikabu disa sungama²⁶⁶

Dans cet extrait narratif, il apparaît, à la première lecture, que la justice n'était plus que l'ombre d'elle-même. Toute la fonction qu'elle peut occuper dans la société se résumerait essentiellement à la répression systématique et injuste de ceux qui sont appelés à s'y frotter. C'est dans cette optique du "tout condamné" qu'une bonne franche de la population en vient à la banaliser. Mais à côté de ce jugement de valeur, bien qu'étayé par la dimension folklorique qui semble la régir, la justice de Mwalo souffre de cette ambivalence sociale, symbolisée ici par les couleurs- blanc et noir-. En filigrane, la couleur blanche est attribuée à ceux qui bénéficient des largesses de l'institution, généralement les plus nantis, et la couleur noire fait référence aux condamnations qui frappent les plus faibles. Le sociolecte ou l'usage des expressions langagières locales : « kingu rékiki, Dikabu disa sungama » autrement dit, *le cou tordu, la justice n'est pas droite*, s'inscrit davantage dans la trajectoire d'une évocation de la justice dans tout ce qu'elle a de plus misérable.

De plus, comme chaque charognard, le corbeau, la justice doit sa survie à ses victimes. Il serait de son intérêt de pouvoir conserver tels quels ses procédés discriminatoires pour continuer à exister. Comme le souligne Claire Dehon, la justice ressemble ainsi à : « un miroir au tain éparpillé reflétant sur ses bris de verre les mille contradictions d'un moment ou une toile d'araignée qui n'arrête que les mouches en laissant passer les grosses bêtes »²⁶⁷. Quelque soit la société, la justice a toujours porté sur elle cette accusation : réserver une meilleure place aux riches. Que ce sentiment soit fondé ou pas, il faut dire que la justice est réduite en lambeaux par ceux qui se servent d'elle.

²⁶⁶ *Parole de vivant, Op. Cit.* p86

²⁶⁷ Claire.L. Dehon, (2002), *Le réalisme africain, le roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, l'harmattan, p219

CHAPITRE II : LE POUVOIR TRADITIONNEL : UN MONDE CARCÉRAL ?

La société traditionnelle africaine occupe un espace important dans la vie des individus. Elle continue d'ailleurs à influencer, dans une certaine mesure, les décisions qui sont prises à l'endroit des membres vivants dans certaines régions en Afrique. Des thèmes aussi variés que la forêt, l'espace villageois, le sacré et les mythes fondateurs participent à la connaissance de l'espace traditionnel. Ainsi, *Parole de vivant*, *Toiles d'araignées*, pour ne citer que ces deux ouvrages du corpus, s'enracinent-ils dans la tradition africaine.

En effet, l'héroïne Mariama et le protagoniste Ytsia Moon incarnent, au départ, des figures paysannes jusqu'à ce que le sort en décide autrement. Il y a d'une part, les paroles bienveillantes et revigorantes de Maa Kandu vis-à-vis de son petit-fils Ytsia Moon, et d'autre part, l'injonction faite à Mariama d'épouser le vieillard Bakary. L'histoire n'est certes pas la même, pourtant elle est commune puisqu'elle place le traditionnel au dessus du libre arbitre. Il n'est pas rare de constater que les décisions qui, dans une époque proche, étaient vitales pour tous, soient désapprouvées.

N'est-il pas là, le début d'une remise en question de plusieurs pans de cette tradition ? Peut-on parler dans ce cas d'une modernité à laquelle les tenants sont priés de s'adapter ?

Il y a lieu de traiter les différentes articulations qui illustrent cette forme de réorganisation ou de « révolution des mentalités ». Sans prétendre affirmer que la société traditionnelle est révolue ou qu'elle est la plus violente, il faut au contraire l'entendre comme un monde qui a toujours veillé à la protection des siens. Cependant, cette protection suscite de plus en plus de défiance. C'est ainsi que l'illusion de la

permanence, la répression et la question de la co-appartenance vont mettre en lumière le mal être qui gagne désormais les hommes et les femmes. Or, ces derniers vivent dans une société de plus en plus encline aux principes de liberté.

2.1. L'illusion de la permanence

L'illusion de la permanence doit être saisie comme cette forme inflexible et infaillible, voire sacré et légitime du contrat social qui pousse les membres de la société à agir exclusivement à la lumière de cette pensée. Pour analyser cette thèse et éclairer l'expression utilisée, le mythe de la caverne peut être sollicité. La pensée grecque livre, à travers le philosophe Socrate présenté par Platon dans *La République*²⁶⁸ où il est question des hommes qui sont comparés à des captifs et qui se trouvent dans une caverne. Ils regardent tous dans une même direction. Ils ne voient que les ombres projetées par les passants sans voir le grand feu qui brûle à côté, hors de la caverne.

Ce bel exemple tiré de la pensée grecque montre combien il est possible de penser que la Vérité est de l'ordre de la perception des choses. Alors qu'il faut oser interroger les principes de la contradiction pour fonder un jugement plus cohérent. Les supports textuels montrent qu'effectivement au fondement de chaque situation vécue par le personnage principal, se trouvent la contestation et/ou le soupçon. Ainsi, à travers *Toiles d'araignées*, le paisible quotidien des habitants du Béléya va-t-il connaître une révolution inhabituelle : l'opposition au dessein collectif. Dans une logique marquée par une conception du mariage héritée des ancêtres, il est inacceptable et impossible de suivre

²⁶⁸ Platon, *La République, Livre VII*, Paris, Gallimard, 1992 (classique de poche)

Pour s'en convaincre, Platon substitue le muthos (mythe) au logos. En l'état actuel de la Constitution, les hommes sont comparables à des captifs enchaînés dès leur naissance dans une caverne. Faute de pouvoir se mouvoir, ils regardent tous dans la même direction et ne voient, devant eux, que les ombres projetées des passants qui vont et viennent sur le chemin perpendiculaire à l'entrée de la caverne, et de l'autre côté duquel brûle un grand feu. Qu'on vienne à libérer l'un des captifs et il va sans dire qu'il sera ébloui, tout comme le profane l'est des Idées, au moment de les contempler au seuil de son initiation philosophique. Il tournera donc d'abord son regard vers les reflets de la lumière, par quelque plan d'eau interposé, avant d'envisager le Bien dans toute sa splendeur. Au terme de son ascension dialectique qui culmine dans le soleil du Bien, le dialecticien redescendra dans la caverne afin d'éclairer ses concitoyens, quitte à provoquer leur rire, car, à son tour offusqué par l'obscurité ambiante, il se montrera maladroit. Ignorant les quolibets et même d'éventuelles accusations de folie, il tentera néanmoins d'affranchir son auditoire de la croyance aux ombres et à la doxa : logistique (calcul) et arithmétique, géométrie théorique, stéréométrie (science des solides) puis astronomie mathématique y pourvoiront à titre propédeutique. À cette progression dans le savoir correspond en outre une échelle des âges auxquels des attributions et des fonctions sont appropriées

une autre voie. De génération en génération, les principes sont si immuables qu'une opinion personnelle devient un affront aux forces visibles et invisibles. Pour vivre en osmose avec sa société, la jeune fille, Mariama, doit se soumettre puisque :

La graine meurt dès qu'on l'ouvre à la lumière. La vie tend toujours une main amie aux hommes calmes, pondérés, attentifs. Tes enfants auront avec toi l'attitude que tu observeras avec moi.²⁶⁹

Ce message de Hawa adressé à sa fille montre qu'il est urgent d'obéir servilement aux prescriptions de la société. Celle qui avait consciencieusement accepté de s'unir à son actuel mari ne peut ni comprendre ni concevoir une attitude différente venant de sa fille. En effet, le bonheur n'est pas relatif puisqu'il passe par le schème suivant : « marier ses enfants, être grand-mère, porter ses petits-enfants sur le dos et être respectée de ses beaux-fils et belles-filles »²⁷⁰.

Cette société, telle qu'elle est décrite par ce personnage, comporte des archétypes mimétiques. La pensée qui trace et scelle irrévocablement le destin des femmes dans le Béléya peut porter en son sein les germes de sa propre destruction. Le refus du débat d'idée peut, à long terme, engendrer des frustrations qui créent une société à plusieurs contrats sociaux. L'équilibre social créé par la violence n'est pas forcément une solution idoine.

De façon plus radicale, comme le fait remarquer Bissou, qui incarne le personnage du fou dans *Toiles d'araignées*, la société traditionnelle africaine avec ses nombreuses interdictions, surtout à l'endroit des plus faibles de la société, incarne la première prison :

La malédiction selon moi n'était autre chose que la prison de l'Afrique traditionnelle. Tout enfant qui s'opposait à ses parents,

²⁶⁹ *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p56

²⁷⁰ *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p54

et donc à la société des vieux, était maudit, c'est-à-dire mis à l'écart de la communauté. Tout malheur qui lui arrivait par la suite apparaissait comme un anneau de la chaîne du châtement divin ou des forces occultes au service des anciens. Quand l'expiation tardait à venir, il fallait la provoquer²⁷¹.

Ce fragment de texte qui aurait pu revêtir un caractère anecdotique, du fait du statut social de l'énonciateur, le fou (le marginal, l'irresponsable psychiatrique, l'irrationnel, le subjectif...) trouve tout son sens surtout après la violence exercée par les parents sur leur fille. Tous les instigateurs de ce mariage soutiennent l'idée que le choix du conjoint, fait par les parents, est censé. La figure paternaliste, se désolidarisant de Mariama, dira :

Si j'entends de toi la plus petite objection, je te maudis, tu quitteras la maison et aucun de mes parents ne te recevra²⁷².

L'association de ses deux figures antonymiques de la société résume parfaitement la situation déstabilisante que subissent les iconoclastes, les insoumis. Toutes les supplications et les invitations au bon sens faites par Mariama à ses parents n'y changent rien. Dans une double posture marquée par la détermination et la lassitude, elle essaie une dernière tentative à sa complice mère, mais qui restera vaine :

Mâ ! Je ne veux pas l'épouser. Il m'effraie. J'ai peur de lui, dit-elle d'un trait, avant d'être secouée de sanglots (...) Je ne l'aime pas, mère, je ne pourrai jamais l'épouser²⁷³

En somme et pour terminer avec le mariage qui est l'un des symboles majeurs de la dynamique sociale dans le monde traditionnel africain, il est intéressant de restituer ses contours. Dans une société organisée de telle sorte que toutes les décisions sont prises par les « sages », il y a, à long terme, le risque de déviation vers un système totalitaire. Dans l'univers traditionnel, le mariage occupe une place

²⁷¹ *Op. Cit.* p359

²⁷² *Op. Cit.* p58

²⁷³ *Op. Cit.* p54

centrale dans la consolidation des liens communautaires. Facteur de stabilité du groupe, il favorise également les échanges intercommunautaires et l'épanouissement des individus. Voilà pourquoi le choix du conjoint est déterminant pour assurer la continuité des us et coutumes intracommunautaires. Dès lors que ce « contrat social », pour reprendre un titre cher à Rousseau, est effrité surtout pas des entités souvent ostracisées et sous l'aveuglement de la permanence des idées, une fissure s'installe. Celle-ci cause parfois une situation de non retour telle que présentée par Chinua Achébé dans *Le monde s'effondre* où même les plus fervents garants de la tradition la délaissent au bénéfice des missionnaires ayant pu exorciser tous les lieux prétendument jugés maudits ou sacrés telle la forêt qui ne recevait que les corps des hommes maudits et les jumeaux. Ces aspects discriminatoires qui, dans un tout autre contexte constituent des garde-fous, permettent aux forces adverses de les exploiter différemment et positivement. Les maudits et les marginaux de la tradition sont affranchis quand ils ne sont plus aux prises à ces principes. Cette forme de prison qu'ils vivent se transmet continuellement entre les générations.

*Un piège sans fin*²⁷⁴, donne une image résumée par le titre. Selon elle, l'homme imprudent, ignorant et trompé par l'apparence anodine des choses, est traqué comme un animal. Alors qu'il croit en sa liberté et en sa volonté, les forces extérieures l'empêchent d'en profiter. Par suite, soit sous l'influence de Camus et de ses compétiteurs, soit par convictions personnelles, la vie pour ses personnages se déroule ainsi qu'un « enchaînement d'absurdités » sans nom. La société africaine à travers des pans qui ne sont pas toujours actualisés et réadaptés au nouveau et à de nouvelles exigences internationales avec lesquelles il faut obligatoirement composer laisse en touche plusieurs de ses enfants. Les réflexions de Bissou dans le texte de Ibrahima Ly ne disent pas

²⁷⁴ Le titre évoqué renvoie à l'ouvrage de Bhêly-Quénou (Olympe), *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1978

autre chose, lorsqu'en parlant de l'évolution de l'histoire africaine, de la traite des noirs jusque dans les années soixante en passant par le Congrès de Berlin, à la colonisation :

De nouveaux yeux existent pour voir le microbe, ne nous accrochons pas à nos anciens yeux. Vois, toi-même, comme tout a changé autour de toi. Les valeurs traditionnelles sont comme plongées dans un bain d'acide²⁷⁵.

Des choix douloureux doivent être probablement faits pour tenter de liquider ce qui doit l'être et, naturellement, protéger au nom de l'identité et de la culture, ce qui le mérite. Sinon, une série d'absurdité va s'installer et mettre en porte-à-faux l'intégralité des us et coutumes vis-à-vis de ceux qui sont marginalisés ou se sentent ostracisés.

²⁷⁵ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p331

2.2. La répression

Il n'est pas incongru de se demander si l'univers traditionnel doit-il continuer à être considéré comme supra social avec ses codes qui protègeraient tous les membres de la communauté. Par ailleurs, il n'est pas à sous-entendre que la dite tradition soit monstrueuse car, malgré tout, des gens se sentent en parfaite osmose avec elle. Son caractère mimétique en fait parfois son atout dans un monde dominé par l'avoir et l'individualisme. La structure du « groupe » est considérée dans les cultures africaines comme un gage de cohésion et d'unité. Ces aspects culturels sont indispensables et permettent de renforcer la dynamique des sociétés fragilisées par plusieurs difficultés qui font partie du sens.

Si certains aspects positifs peuvent être relevés dans le monde traditionnel comme le consensus et la solidarité, nombreux sont aussi ceux qui engendrent des conflits entre les membres d'une même communauté. Le monde noir est alors capable de violence en son sein. Même s'il est vrai, comme le disait Gonidec, qu'« en Afrique traditionnelle, la répression était une occasion de réconciliation du justiciable avec les normes sociales »²⁷⁶. Il convient cependant de jeter un regard particulièrement détaché sur certaines formes de répression en vigueur dans cette société sont les principales victimes. Ceci pour la simple raison qu'il est nécessaire de s'intéresser à l'identité des justiciables. Les plus fragiles, c'est-à-dire les femmes, les enfants, les handicapés, les orphelins et tous ceux qui sont à la marge des décisions de la société.

Toujours dans le contresens de la proposition de P.Gonidec, il faut souligner que le justiciable ne pouvait se réconcilier avec la société qu'il a offensée que sous quelques conditions :

²⁷⁶ Gonidec, (P.F), *Les droits africains-Evolution et Sources*, LGDJ, Paris, 1968, p195

- Il reconnaît parce qu'il a commis un acte effectivement condamnable ;

- Il n'a pas d'autres issues, à cause de l'absence d'un recours à la justice.

Sous ces deux conditions, le justiciable était obligé de nouer le contact avec le cordon ombilical sans lequel il n'existerait pas. Mais la réconciliation « obligatoire » conduit à faire renoncer l'individu à l'expression de sa liberté, notamment quand il se sait innocent de l'acte pour lequel il est accusé. Une justice formatée ne laissant pas toujours la place à la présomption d'innocence. Elle formate également les mentalités sous forme de pensée unique se prévalant être la norme. Il y a une oppression mentale qui est exercée à l'encontre des justiciables. Dans le cas contraire, l'inculpé est invité à porter le lourd et tortueux fardeau de l'exil ou du bannissement. Car la prison comme mode pénal était inexistante. La répression est immédiate. Dans cette répression, la fragilité physique de la femme ne semble pas être un argument valable. Elle est souvent une proie facile. Yoro, le co-détenu de l'héroïne, dans ses méditations sur le sens de la vie dans toute la société, y compris celle se trouvant à l'extérieur de la prison l'atteste ainsi :

Notre société fait des femmes de véritables otages. Chez nous, le succès de l'enfant dépend non pas de l'intelligence et de son habileté, de sa persévérance dans l'effort et de son courage, mais uniquement de la capacité de résignation de sa mère, de la passivité de celle-ci face aux insultes du père, des coépouses, des belles-soeurs²⁷⁷

La femme se trouve alors en marge de la pyramide sociale en dépit de l'importance de la vie qu'elle transmet. Celle qui pérennise le lignage est ostracisée. Elle se trouve emprisonnée dans son caryotype²⁷⁸. Ce handicap génétique, semblable au péché d'Eve, ne lui permet pas de

²⁷⁷ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p374

²⁷⁸ Arrangement des chromosomes d'une cellule, spécifique d'un individu ou d'une espèce. La femme détient des chromosomes identiques XX, et donc, elle ne peut déterminer le sexe.

se créer un espace de vie considérable dans une société à vocation oligarchique. Elle est paradoxalement prise en « otage » dans une société tournée vers l'expression de la fraternité. Elle se trouve malheureusement sujette à toute forme de répression, l'empêchant de se mouvoir librement. Dans cet habit de victime que les mâles lui font porter, elle doit s'occuper de tout ce qui est humiliant. Ainsi, doit-elle supporter les caprices des ses « coépouses et des belles-sœurs » ainsi qu'assurer la réussite de ses enfants par un processus d'auto-flagellation. Elle suspend sa vie afin de porter celle de toute la communauté sans que celle-ci ne lui accorde aucune reconnaissance.

Dans le même sens, une donnée absurde vient parachever le destin fragile de la femme africaine. Le droit innocent les hommes de certains crimes touchant la gente féminine comme le viol :

La société du Béléya était unie contre le vol, considéré comme l'unique crime. Le viol est une manifestation de grande virilité. L'assassin ne manque ni de courage ni de dignité. Le vol est le comble de la turpitude. Dans toute communauté villageoise l'émulation entre les jeunes est élevée au niveau d'un principe d'éducation. Un jeune s'impose à ses camarades, et conquiert le respect et l'admiration de tous par son aptitude au travail, une meilleure endurance, le goût du travail bien fait et une rapidité inégalée dans l'accomplissement des tâches²⁷⁹

Le viol, à défaut d'être un crime, serait comparable à un rite d'initiation comme la circoncision. L'expression de la virilité d'un homme se mesurerait à sa capacité à violer une femme. On peut associer la remarque de Michel Naumann au sujet de la violence de la société africaine d'hier et d'aujourd'hui. A cet effet, il dit : «la traite négrière, la colonisation et les dictatures ont voulu domestiquer et zombifier les corps »²⁸⁰ . A cela, s'ajoute le principe normatif qu'est le viol. Celui-ci [zombifie] à son tour la femme africaine, mettant en péril l'avenir du continent. La symbolique du viol cherche à imprimer clairement une classification des

²⁷⁹ *Op. Cit.* p33

²⁸⁰ Naumann(Michel), *Op. Cit* p55

individus dans la société. Il y a des hommes dont le viol confirme la virilité, puis la femme qui le subit. Les droits humains n'ont pas lieu de citer ici. Il y a un désir volontaire de violer les femmes afin de marquer de façon indélébile leur suprématie. Cela dénote aussi du besoin d'extraire de la société, toute tentative de féminisation.

La société du Béléya, par l'entremise des parents, des frères et des cousins de la jeune fille, veut extraire d'elle le désir de transgression. C'est pourquoi ils organisent un viol collectif. Le ton est donné quand le narrateur rapporte que :

On veut extirper hors de Mariama l'individualisme et la révolte. Ainsi nettoyé, ainsi purifié, il ne pourra contaminer ses proches. Qu'il ait ou non commis un acte répréhensible n'importe guère, pas plus que la gravité de son geste pourvu que son passage dans la prison rappelle aux autres comment il faut se conduire²⁸¹.

La jeune fille viole des principes supposés sacrés pour la communauté du Béléya. Elle sert alors d'« agneau immolé » afin de « purifier » toute la communauté souillée par cet affront indicible et inqualifiable. Ils évitent pour leur part, une contamination de cette révolte. La colère des dieux pourrait également s'abattre sur toute la population si Mariama continuait à narguer tout le monde par son opposition aux principes sociaux. C'est l'oracle de la justice qui va rendre un verdict en insistant sur le principe de « zombification » du corps afin de sceller toute velléité de révolte venant d'un quelconque et éventuel individu.

Cette situation est certainement caricaturale dans une civilisation qui privilégie le dialogue et non la force. La violence que lui réserve la prison est certainement exceptionnelle, dans la mesure où elle s'adresse à une personne ayant originellement un double handicap : être

²⁸¹ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p87

filles et jeunes. Voilà pourquoi la nouvelle chaîne judiciaire censée remplacer les tenants de "l'arbre à palabres" d'autrefois, donne des consignes claires et sans ambiguïté sur le traitement à administrer à la récalcitrante. L'orientation générale est que tous les principes sont considérés comme connus par tous les membres de la communauté. C'est pour cette raison qu'il faut taire tout dissident au risque de voir s'installer un nouvel ordre social.

Même si la conception de la justice n'a changé que partiellement, puisque plusieurs référents sont restés identiques, notamment la dot « les dots de vingt mille francs ont-elles été entièrement versées²⁸² ? dit Konaté, le chef d'arrondissement central du Béléya. Un savant mélange se dessine entre certains principes du droit coutumier et ceux de la justice moderne qui tente de ne pas se laisser absorber « aucun parent n'a accepté plus que les vingt mille francs prescrits par la loi ? »²⁸³ Renchérit-il. Il y a une tentative d'inculturation des principes juridiques.

Au sujet de Joseph Niamo, celui-ci est confronté à une hostilité née de l'idée qu'il serait mort et que, comme tel, il doit rester dans le monde des morts :

Ils essayaient de me rattraper à coups de pierres qui s'échouaient tous près, avec la rage et la détermination de mettre hors d'état de nuire le voleur ou de chasser du monde des vivants le fantôme que j'étais à leurs yeux²⁸⁴

Joseph Niamo devient une *persona non grata* dans sa communauté en dépit de la place considérable que cette même communauté accorde aux morts. Ils font une distorsion sur l'invocation des morts qui rythme souvent la vie des Bonikois en plusieurs

²⁸² *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p77

²⁸³ *Op. Cit.* p77

²⁸⁴ *Le mort vivant, Op. Cit.* p156

circonstances telle lors des grandes périodes agricoles. La rupture subite entre les vivants et les morts est motivée par un principe traditionnel qui gêne l'oncle de Joseph Niamo, Akwéyi. Sa longue période d'absence a auguré chez ce dernier un dessein triste. L'héritage du défunt revient automatiquement à son oncle. Il déshérite la « veuve » et ses enfants comme le prescrit la coutume. En effet, en Afrique centrale notamment dans certaines ethnies du sud Gabon, au Congo Brazzaville et dans le Cabinda. Il est habituel, après le décès de l'homme, que la femme soit déshéritée surtout quand elle ne consent pas à épouser le prétendant qu'on lui impose. La forte répression que subit le héros de *Le mort vivant* s'origine dans cette envie de nier sa présence et de le renvoyer dans le monde des morts. Le déconfort et le déshonneur issus d'un déshéritage ne sont pas entendus avec raison par la figure paternelle, l'oncle. L'appel à la lapidation, qui est réservée aux damnés, auréolerait l'oncle. La chance aidant, Joseph Niamo s'extirpe de cette situation inconfortable. Il rentre en possession de ses biens tout en ayant subi la colère populaire, au nom de la tradition qui légitime l'oncle par rapport à la pratique de l'expropriation des biens de son neveu.

2.3. La co-appartenance en question

Les travaux de l'historienne et sociologue Sophia Mappa peuvent contribuer à aborder cette analyse. Ayant questionné toutes les couches sociales de Brazzaville et de ses principales villes au sujet des différents pouvoirs, elle arrive au constat suivant :

A la différence de la famille occidentale qui socialise l'individu afin qu'il s'en sépare, en Afrique la famille est donnée comme un lieu d'appartenance exclusive qui socialise l'enfant avec des significations véhiculant l'infériorisation du monde extérieur. Celui-ci est vécu comme menace, ennemi persécuteur, et agresseur potentiel. Malgré l'urbanisation et la démultiplication des réseaux urbains connectés souvent avec le monde extérieur, le repli de la famille sur soi marque le pas de l'ouverture, et sa visée d'être le lieu exclusif et obligatoire d'appartenance à l'individu joue en défaveur du principe occidental de liberté individuelle²⁸⁵.

Le questionnaire qu'elle présente aux congolais pour comprendre la place de l'individu dans cette société montre qu'il y a une différence évidente avec les sociétés occidentales. Le comportement individualiste de l'occident trouve ses origines dans la culture de la production, encore appelée le capitalisme. Le siècle des Lumières n'a fait qu'accentuer l'esprit libertaire et individualiste. Le niveau de développement issu de ces mouvements ne serait pas transposable dans les pays du tiers monde, plus tournés vers l'esprit communautaire. Cette notion de communauté serait à l'origine de l'enfermement de l'individu. Cela se justifie par le fait que l'homme se définissant exclusivement à travers son groupe social, il ne peut qu'accepter et subir le diktat et la domination de celui-ci. En revanche, l'individualiste n'a pas besoin d'attendre que la société décide de ce qui est important pour lui, hormis la loi qui doit s'appliquer à tous. La différence entre les deux catégories de personne se situe au niveau du statut de chacun. Pendant que le premier est infantilisé, le second est dans une posture de responsabilité.

²⁸⁵ Mappa (Sophia), *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique, "L'illusion universaliste"*, Paris, Editions Karthala, 1998, pp42-43

Ce dernier décide du sens à donner à sa vie, alors que le premier est souvent sous l'emprise de la communauté.

A la limite d'une analyse généalogique, John Mbiti quant à lui, essaie de présenter les différents liens de parenté au sein d'une famille :

La famille s'étend sur un système horizontal et vertical : le système de parenté ressemble à un vaste réseau qui s'étend horizontalement dans toutes les directions et qui contient tous les membres d'un groupe local donné, ce qui signifie que chaque individu est le frère ou la sœur, le père ou la mère, la grand-mère ou le grand-père, le cousin, le beau-frère, l'oncle, la tante, que sais-je de tous les autres. Cela veut dire que tout le monde est apparenté à tout le monde(...) Le système de parenté se développe aussi verticalement en comprenant les défunts et les enfants qui vont naître²⁸⁶

Dans ce vaste labyrinthe, chacun connaît parfaitement sa place. La difficulté de situer chaque membre par rapport au grand ensemble ne cause pas forcément plus de problème que la famille nucléaire. Cela est dû au lien intergénérationnel qui subsiste. La difficulté majeure dans cette organisation sociale réside essentiellement dans la perception de la différence. Celle-ci se traduit au niveau du caractère, des choix et des options de vie et des idées. Il n'y a de différence que celle du groupe, imposée par les « anciens ». S'opposer à la dynamique tracée par le groupe n'est pas toujours une responsabilité facile à assumer. Celui qui ose se désolidariser des autres est souvent perçu comme un marginal. La communauté aussi se trouve responsable du marginal, car elle considère qu'elle n'a pas pu transmettre à l'individu toutes les valeurs lui permettant de mieux s'intégrer par l'assimilation.

Par ailleurs, les sociétés conformistes considèrent désobéir comme une malédiction. Elles réagissent en humiliant ou en

²⁸⁶Mbiti (j), *Religions et philosophies africaines*, Yaoundé, éd. Clé, 1972, p143

marginalisant le membre qui s'est rendu coupable de cet acte, le privant de ses droits. Dans *Les bouts de bois de dieu*²⁸⁷ de Sembène Ousmane, le vieux Diara qui n'a pas suivi les consignes de la grève se voit humilié publiquement par un tribunal d'ouvriers. Après un tel déshonneur et malgré le respect dû à son âge, Diara n'a plus d'autorité. Il ne vit que pour rappeler aux autres les dangers de la parole donnée et non tenue. L'âge, qui jadis lui assurait une place importante dans la société se trouve ignoré. Ceci à cause de la distance prise vis-à-vis du groupe. Pour tous les autres, la grève n'a de sens que si aucune défection n'est constatée. Celui qui n'est pas avec le groupe est contre le groupe. Il n'a pas le droit d'avoir son opinion. Car celle du groupe surpasse toutes les autres, d'où le devoir de la suivre sans rechigner.

La société africaine ne saurait pas aiguillonner les individualités qui pourraient lui assurer une lecture plus large de son logiciel sociétal. Au contraire, elle préfère les ostraciser pour éviter un effet de contamination. Cette lecture est valable dans le récit d'Ibrahima Ly qui considère la jeune Mariama comme une maudite. Le fait d'avoir eu une opinion différente de celle des autres membres de la société la rend marginale.

La dictature du groupe prônée par le monde traditionnel peut enfermer des talents. Voilà pourquoi, il y a une difficile accommodation des principes démocratiques dans les sociétés dites modernes. Le passage du pouvoir traditionnel au pouvoir moderne semble très difficile. Cela n'échappe pas à Antoine Bangui qui stigmatise les discours qui soutiennent plusieurs types de démocratie en ces termes :

Dans la situation conflictuelle que nous connaissons, je suis persuadé que c'est du libre jeu démocratique que sortira une image politique non falsifiée de notre pays. Mais entendons-nous,

²⁸⁷ Ousmane (Sembene), *Les bouts de bois de dieu*, Paris, Presse Pocket, 1961

il n'y a pas de « démocratie à l'africaine », il n'existe qu'un seul type de démocratie avec les principes de Liberté, d'Égalité, et de Choix qu'elle implique²⁸⁸.

Pour lui, les principes qui fondent la démocratie ne sont pas négociables au motif qu'il y aurait des réalités propres à chaque peuple. Ce qui, vraisemblablement, ne pourrait entraîner correctement le développement du Tchad, et donc de tout le continent. Ces particularismes sont souvent un moyen de maintenir la société dans une dépendance. On l'appelle à cesser de geindre afin de prendre ses responsabilités face aux défis du quotidien. La grande protection des individus par le groupe peut, à terme, produire l'effet inverse, c'est-à-dire la division et non l'unité. Ceci peut avoir pour conséquence de faire voler en éclats des pans entiers de la vie d'un peuple.

²⁸⁸ Bangui (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, *Op. Cit.* p4

CHAPITRE III : PRISON COMME CHEMINEMENT

La prison est souvent décriée par les organismes de droit de l'homme comme un espace qui manque d'humanisme. Certains, appelés les abolitionnistes, proposent purement et simplement son abolition comme c'est le de Loïc Wacquant dans son article paru dans le monde diplomatique de septembre 2004 au titre éloquent : "**Fermons les prisons !**"

Gavées des discours apocalyptiques sur l'insécurité, l'Europe et la France se sont engagées dans le sillon américain de la privatisation des prisons et se sont lancées dans une escalade pénale.(...) Non seulement elle ne règle aucun problème, mais elle devient un instrument de paupérisation et de marginalisation.²⁸⁹

Il continue sa diatribe anti-carcérale avec un engagement de nature marxiste-léniniste ou d'altermondialiste :

Mais se servir de la prison à la manière d'un aspirateur social pour nettoyer les scories des transformations économiques en cours et faire disparaître de l'espace public les rebuts de la société de marché- petits délinquants d'occasion, chômeurs et indigents, sans-abri et sans-papiers, toxicomanes, handicapés et malades mentaux laissés pour compte par le relâchement du filet de protection sanitaire et sociale, jeunes d'origines populaires condamnés à une (sur)vie faite de débrouille et de rapine par la normalisation du salariat précaire est une aberration au sens propre du terme, c'est-à-dire, selon la définition du Dictionnaire de l'Académie française de 1835, un « écart d'imagination » et « une erreur de jugement » tant politique que pénale²⁹⁰.

Cet émouvant plaidoyer sur les états de prison en France et dans le monde laisse présager que le monde serait mieux sans elle. Cependant, son abolition n'est pour l'heure, qu'au stade embryonnaire dans la mesure où elle passe pour une structure inamovible. Pourtant, elle peut constituer une transition, un passage, un accident de parcours pour les prisonniers. Et dans cette optique, l'expérience de la prison peut

²⁸⁹ Chapitre tiré de : Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale, Marseille, Agone, 04

²⁹⁰ *Op. Cit.* p6

façonner des personnalités pouvant participer à la transformation de la société. L'ancien Président Sud Africain, Nelson Mandela, en est une illustration. Que faut-il alors penser ? Si au début de la peine de prison, le prisonnier vit dans le désespoir d'avoir perdu la liberté, après, c'est l'intransigeance qui l'habite. Ensuite, viennent l'espérance et la combativité.

3.1. Le désespoir

Le désespoir est un sentiment qui habite toute personne incapable de prendre en main son destin. Les personnes incarcérées dans les prisons africaines essentiellement, sont quelque fois confrontées à l'affliction extrême et a priori sans issue. Dans l'espace clausttral, ceux qui y sont admis sont considérés comme des damnés, des maudits. A ce sujet le narrateur utilise le personnage du fou de façon indirecte en disant que :

Avant de rentrer en prison, Bissou avait ouï dire que la prison était le lieu de rendez-vous des enfants maudits. Le prisonnier était maudit, on pouvait tout lui faire ; même le marabout avait le devoir de se détourner de lui. Le garde pouvait donc le battre à outrance, à mort même »²⁹¹

Le narrateur donne l'avis de quelqu'un qui est considéré comme fou. Le but est, non pas de minorer cette idée, mais de lui donner une valeur de vérité générale qui ne peut être dite que sous forme de parodie. Dans la société, le fou est considéré comme celui qui ne peut garder des secrets, il dit haut ce que les personnes, dites normales, préfèrent taire. Le statut du détenu dans la société est méconnu et méprisé. Il n'a aucun avenir. Le marabout ne peut rien lui prédire dans la mesure où la prison est considérée comme un enfer. Il n'est pas non plus possible d'exorciser des esprits dans un enfer. Le détenu a déjà atteint toutes les limites de la vie. Il est un mort-vivant qui ne mérite que de l'indifférence.

Une fois que l'on est considéré comme indésirable, indigne de la société, certaines valeurs se désagrègent. On se considère comme un homme différent car « là où il y a une grande souffrance, une souffrance qui dure, sans aucune espérance, il n'y a pas de dignité²⁹² » réaffirme le détenu,

²⁹¹ Toiles d'araignées, *Op. Cit.* p338

²⁹² *Op.Cit* p339

Bissou. Quand la souffrance est la seule alternative, quel que soit le milieu, la tentative d'un rejet de soi habite la personne. L'héroïne de *Toiles d'araignées* en a fait la dure expérience

En effet, les humiliations sont si quotidiennes qu'elle s'installe successivement dans la révolte aux principes sociaux, à la résignation, le désespoir et une timide et sincère espérance. Elle va jusqu'à affirmer : « je suis fatiguée. Je suis lasse. Je n'ai plus rien à sauvegarder. Je vais mourir »²⁹³. En faisant cet aveu, elle tente de suivre les fragiles mouvements de son corps. Elle sait que son corps se trouve désormais dans une phase qu'elle ne peut maîtriser. Elle rompt le silence pour embrasser la posture du Christ sur la croix, où, voyant la mort s'approcher, demande que la volonté de Son Père soit faite. Elle appelle la mort à l'habiter, éreintée par la lutte qu'elle mène contre toute la société pour le triomphe de sa vérité. Bien que ses convictions restent intactes, elle ne peut s'empêcher d'être gagnée par le désespoir. Elle sait qu'elle ne peut pas gagner le combat du corps. Celui-ci est, pourtant, au centre de toutes les convoitises, mais il doit disparaître sans vainqueur. D'ailleurs, il lui était devenu encombrant, très lourd à porter. Il était de ce fait une vraie malédiction. Seule son âme doit triompher.

De plus, le narrateur de *Parole de vivant*, dit que :

Certains subversifs se rétractaient très vite, clamaient leur innocence et imploraient le pardon. D'autres pleuraient de réaliser combien ils avaient été trompés par ceux qu'ils croyaient être des amis mais qui apparaissaient maintenant, au grand jour, comme d'ignobles conspirateurs contre la sécurité intérieure du Demi-pays »²⁹⁴.

²⁹³ *Op. Cit.* p382

²⁹⁴ *Parole de vivant, Op. Cit.* p86

Les conspirations imaginaires réclamées par la sécurité intérieure afin de valider les brutalités du pouvoir du Chef de Canton, poussent certains à passer aux aveux forcés. Ils redoutent les violences futures. Ils espèrent, en avouant, bénéficier de la grâce présidentielle. Ils pensent qu'il ne sert à rien de maintenir intactes leurs dépositions. Cette prudence systématique traduit l'état d'esprit des populations qui n'ont pour choix que de se compromettre. Elles doivent à cet effet se renier pour véhiculer les valeurs imposées. Le désespoir est si grand que le territoire entier est considéré comme carcéral :

Pas une larme pour pleurer les morts. Le sol est déjà par trop humide pour qui s'y pose une seule larme et, des deux fleuves, on savait depuis toujours que c'est l'eau froide qui tue. Les larmes sont trop chaudes pour qu'elles ne deviennent putrides au contact de ce sol carcéral²⁹⁵.

En faisant référence aux combattants de la liberté, anonymes ou connus dans l'histoire de l'Afrique tels que : « Mbombé, Mavouroulou Mwâna-Ma-Kita, Wongo et chaka » tous résistants face à la présence européenne en Afrique, ainsi que Nelson Mandela, lutte contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud, le narrateur trouve que le sol est carcéral. Le sang qui a toujours coulé sur le sol africain le rend carcéral. Bien que les acteurs ou les belligérants ne soient plus les mêmes, le sol reste tout de même souillé. Il l'est davantage à travers la vie sans issue proposée à tous ceux qui voudraient s'engager sur la voie du changement. Ce sentiment de vie sans issue est partagé par Henri Djombo qui ne fait rien d'autre que se soumettre quand les interrogations se multipliaient : « je me soumis, comme je commençais à en prendre l'habitude, aux mêmes questions »²⁹⁶.

²⁹⁵ *Op. Cit.* p106

²⁹⁶ *Le mort vivant, Op. Cit.* p51

Il vit dans un mouvement circulaire, sans avenir. Son destin ne lui appartenant plus, il ne lui est exclu de prétendre à autre chose qu'à se mettre au service des membres de la sécurité.

Mais ce désespoir presque généralisé n'est rien d'autre qu'une étape dans le processus de l'acquisition de la culture carcérale comme c'est le cas de Bissou où le narrateur dit que : « dans l'isolement complet de sa cellule, Bissou prétendait se familiariser avec la tombe »²⁹⁷. Cette étape est presque normale pour celui qui fait l'expérience carcérale. Il doit adopter d'autres comportements pouvant lui permettre de résister à de nombreuses sollicitations et difficultés. L'un d'entre eux est l'intransigeance née de la souffrance.

²⁹⁷ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p144

3.2 L'intransigeance

L'intransigeance sera dépouillée de toute référence au fanatisme (religieux par exemple), à l'intolérance (extrémiste) pour renvoyer plutôt à l'indifférence, à la réappropriation par les « détenus » de la réalité carcérale. Ils deviennent quelque peu des Kamikazes²⁹⁸ face aux lois carcérales qui n'ont plus grand effet sur eux.

L'appel de Soyinka aux intellectuels s'inscrit dans cette logique de refuser de collaborer avec les responsables politiques qui oppriment leur peuple. Pierre N'da, dans son étude consacré aux relations entre les intellectuels et les dirigeants, cite Wole Soyinka en ces termes : « Soyinka condamne « toute lune de miel » entre les intellectuels et les dirigeants, qui sont définitivement des ennemis du peuple²⁹⁹ ».

Ce refus de donner des faveurs à ceux qui oppriment participe à la nécessité d'un éveil des consciences de la part des élites afin d'initier le plus rapidement possible, une société plus encline à l'expression des libertés. A travers un engagement politique sans compromis, il pense que l'avenir du continent peut bien se construire avec les élites qui, normalement, sont plus prédisposés au renouveau, au changement structurel de l'appareil étatique. Une entente avec les dirigeants serait une faute aux conséquences lourdes. Il juge par ailleurs peu cultivés les dirigeants politiques africains, même si la stature des dirigeants a changé dans plusieurs pays africains qui laissent volontiers le pouvoir aux hommes très cultivés, loin des clichés des années 60. Soyinka demande cette intransigeance pour éviter de se laisser enfermer dans un système où la corruption et le despotisme passent avant les idées de transparence et de bonne gestion des affaires de la cité.

²⁹⁸ Homme ou femme téméraire, prêt(e) à se sacrifier ou à prendre des grands risques.

²⁹⁹ N'da (Pierre), *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, l'harmattan, 1987, p139

Cette expression « l'intransigeance » est incarnée par Mariama puisque : « toujours imperturbable, [elle] avait triomphé de cette nouvelle tactique. La vie avait durci son cœur et ses muscles, lui avait donc apporté un surcroît de lucidité »³⁰⁰. Son discernement n'a pas été altéré par le processus d'avilissement dans laquelle elle passe. Elle garde en elle, les principes fondamentaux qui l'ont poussée à rentrer en dissidence avec les normes de sa société. Et même, elle se trouve encore plus fortifiée. Elle se rend finalement compte que plus rien ne peut l'ébranler. Ainsi, à force de subir de cette violence extrême, elle s'est forgée une mentalité qui résiste à toute épreuve. Elle est davantage intraitable qu'au début de son action dans la mesure où elle sait désormais qu'elle doit se débarrasser de son corps telle une kamikaze. Les valeurs qu'elle défend font partie de sa personne, donc elle ne peut transiger.

Toujours face à la loi, Ytsia-Moon fait aussi preuve d'intransigeance. Face à une justice qui paraît inaccessible, il fait preuve d'une indifférence et d'une assurance étonnantes face aux membres de cette juridiction. Il s'adresse ainsi fièrement au Président du tribunal :

Désolé, Monsieur le président, mais je n'attends plus rien de la loi. Faites ce que la Loi vous commande mais n'attendez pas de moi le repentir. Parler de repentir supposerait que j'aie eu à commettre quelque délit face à votre loi. Le seul délit que j'aie pu commettre c'est d'être allé étudier à Fouturuma. Je viens de perdre une année d'études³⁰¹

Un vent nouveau semble souffler sur le Demi-pays. Ytsia-Moon parvient à s'adresser de façon frontale au Président du Tribunal. Cette force mentale qui l'anime peut s'expliquer par le souci de montrer le ridicule de son procès dont les charges ne sont pas clairement déclinées. L'autre raison est qu'effectivement, il n'attend plus rien de personne ni

³⁰⁰ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p364

³⁰¹ *Parole de vivant, Op. Cit.* p95

d'une institution. Il s'assoie sur tout ce qui existe comme Ordre. Il est donc capable d'accepter n'importe quelle sentence. Seul le triomphe des vraies valeurs de liberté de circulation l'intéresse. Aussi, est-il conscient qu'aucune sentence ne peut égaler l'année d'études qu'il a perdue.

Les personnages cessent d'être agis par l'environnement pour arracher par tous les moyens, comme le refus de l'ordre, leur liberté. Bien que cette liberté ne soit pas toujours effective, mais ils ont le sentiment d'échapper à leurs bourreaux en réclamant avec énergie le droit de vivre comme ils l'entendent. Ou du moins, ils espèrent que d'autres détenus vivront grâce à eux, dans une société moins contraignante. L'intransigeance dont ils font preuve leur ouvre la voie de l'espérance.

3.3 L'espérance

On va analyser ce point en convoquant la proposition de Pierre ZIMA, dans la continuité de Mikhaïl Bakhtine, du rire carnavalesque³⁰². Ce postulat ne réduit pas la littérature africaine à une fonction ludique ou guignolesque. Le rire carnavalesque dont les orientations théoriques peuvent tout aussi bien s'appliquer aux écrits africains se penche sur les conditions de vie des détenus. Il permet d'évacuer quelques prototypes habituels. On va alors s'appuyer sur les différents éléments autour desquels s'articule le rire carnavalesque. On va ainsi tenter une transposition, bien qu'imparfaitement, à un extrait de texte tiré de *Toiles d'araignées*. Mais avant tout, que préconise cette expression de « rire carnavalesque » ?

A travers le rire carnavalesque, on explique la fonction critique et autocratique de la fête populaire. Celle-ci révèle le caractère absolu et éphémère des institutions féodales. En associant le sublime au vulgaire, le sacré au profane, la vie à la mort et le roi au fou, le carnaval met en question le caractère absolu et éternel des valeurs officielles. La seule valeur qu'il admet est l'ambivalence : la réunion de deux valeurs incompatibles. Le carnaval rend tout relatif. Le rire carnavalesque comme force critique et destructrice s'oppose à quatre éléments importants de la culture féodale :

- Nie la tradition en privilégiant la continuité et l'avenir : la transformation perpétuelle de ce qui est.

- A l'ascétisme spirituel de la religion médiévale le carnaval oppose la vie et le corps.

³⁰² Il développe ce postulat dans ses travaux sur les sociologies de la littérature notamment dans *Le Manuel de sociocritique*. Il parle à cet effet de la notion de sociolecte, de l'ambivalence, et d'une sociologie du texte qui tienne compte des apports de la narratologie...

- Le sérieux de la culture officielle est nié par la bouffonnerie, par le caractère clownesque du carnaval.

- Opposition vie#mort. Le carnaval ne reconnaît pas l'eschatologie de la théologie officielle : celle-ci est niée et dépassée dans l'association de la mort à la naissance. En même temps, l'opposition structurante du féodalisme entre la vie et la vie éternelle est dépassée.

► **Extrait de texte :**

Dans les chambrées, le passe-temps le plus prisé était le concours de pets. Il en existait, consistait à émettre le plus de pets possible. L'arbitrage était à la portée de tous. La deuxième variante était rendue complexe par la demi-obscurité de la pièce. Les toiles d'araignées, dissimulées dans la chambre, étaient surtout nombreuses dans les coins. C'était donc auprès de ces lieux de concentration que s'organisait ce qu'il était difficile d'appeler une activité ludique, mais était ressenti comme tel par tous. Le concurrent se mettait sur le dos, les genoux en l'air, la plante des pieds bien plaquée au sol. Arc-bouté sur les coudes, il soulevait, avec ses mains, la croupe, le plus haut possible. Il émettait alors un pet d'homme bien nourri, à l'aise dans sa peau, libre de tout souci. Le vainqueur était celui qui parvenait à faire vibrer un nombre maximum de toiles. Il s'imposait ainsi par une grande capacité de concentration et était fêté comme un grand champion s'il parvenait à tirer de sa retraite une des ces curieuses bêtes qui se reposaient la tête en bas, à la manière des roussettes terrifiantes par leur regard qui glace le sang et leur vol laineux, plus silencieux que l'intérieur d'une tombe.

Cette gymnastique, bien particulière, provoquait parfois des éclaboussures qui déclenchaient une hilarité bon enfant. Une odeur insoutenable emplissait la salle : l'odeur de l'intestin mêlée

*aux effluves des corps en sueur, et à la forte senteur du sang des blessures fraîches. Le pet, infamant au Béléya, était dans la prison source d'autorité, de puissance*³⁰³.

Le narrateur, habitué à décrire des situations de souffrance et d'atrocité, introduit un autre registre : les activités humoristiques des détenus dans leurs cellules. Ce fragment narratif peut avoir une interprétation ouverte. Mais il convient de montrer en quoi le rire carnavalesque est-il associé. Cela dit, on peut noter les aspects suivants :

◇ En se détournant de leurs difficultés quotidiennes, les détenus nient en quelque sorte, une certaine tradition carcérale faite des corvées et des flagellations, pour adopter une culture *a priori* absurde et abjecte pour ceux qui sont à l'extérieur. Ils créent une ambiance à l'opposée de la vie habituelle des détenus. Ce passe-temps se mue, pour l'heure, en une société « participative » où, *l'arbitrage était à la portée de tous*, dit-il. Ils ne souhaitent pas forcément réclamer une nouvelle société, le narrateur emploie le temps imparfait de l'indicatif et non le futur, ils ne se soumettent pas toujours à la temporalité qui leur est imposée. Ils essaient d'échapper à toutes les contraintes habituelles.

◇ Il est vrai que pour Ibrahima Ly, Dieu n'est pas du côté des prisonniers à travers l'indifférence de l'aumônier des prisonniers. Ce fait, met de côté la correspondance avec l'ascétisme spirituel et de la religion. Par contre, à la pudeur, ils lui opposent la vulgarité (*une odeur insoutenable emplissait la salle : l'odeur de l'intestin mêlée aux effluves des corps en sueur, et à la forte senteur du sang des blessures fraîches*) et l'insouciance (*cette gymnastique, bien particulière, provoquait parfois des éclaboussures qui déclenchaient une hilarité bon enfant*).

³⁰³ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* pp117-118

◇ Par le concours de pets que les détenus organisent pour agrémenter leurs journées, tous les principes normatifs du milieu carcéral tombent. En ce sens, les fouets, les corvées, la déshumanisation, la militarisation du milieu incarnée par les gardes et tous les règlements ne disparaissent pas face à la primauté accordée au pet. Le sérieux de la culture officielle est nié par la bouffonnerie et le caractère clownesque du concours. D'ailleurs, le narrateur donne l'indice d'une culture du Béléya traitant celui qui émettait un pet d'« *infamant* » mais qui, par contre, « *était dans la prison source d'autorité, de puissance* ». Les systèmes de valeur ne sont pas les mêmes selon que l'on soit en prison ou dans la société libre. Seule la prison offre la possibilité de déconstruire les valeurs sociales.

◇ Face à la mort qui peut surgir à tout moment du fait de l'extrême violence dans ce milieu, les détenus trouvent le moyen de se détourner de cette réalité pour revendiquer la vie. La vie suprême est celle que connaît le vainqueur parce qu'il « *s'imposait ainsi par une grande capacité de concentration et était fêté comme un grand champion s'il parvenait à tirer de sa retraite une des ces curieuses bêtes qui se reposaient la tête en bas, à la manière des roussettes terrifiantes par leur regard qui glace le sang et leur vol laineux, plus silencieux que l'intérieur d'une tombe* ». L'image autour de laquelle est construit le récit est menacée. Ainsi, les araignées (*primo sensu*) sont mises en danger alors que ce sont elles qui attirent toujours vers elles tous les insectes grâce à leurs toiles. Cette inversion de rôle montre que les victimes d'hier ont cessé de se désespérer momentanément. Tout détenu participant au concours « *émettait alors un pet d'homme bien nourri, à l'aise dans sa peau, libre de tout souci* ». Il signe une victoire certaine contre la morosité de la vie en milieu carcéral.

L'humour qui découle de cette séquence montre bien qu'il y a dans toute société confrontée à un système avilissant, des zones et des poches d'espérance. La prison incarne, malgré tout, formidablement ce rôle. C'est le lieu où l'impertinence et l'insouciance se côtoient, reléguant aux calendes grecques toute forme de suicide ou de résignation. La vie en milieu carcéral rompt avec les tabous souvent pesants dans la vie des citoyens libres. La prison n'est, en principe, pas une finalité. Elle peut, dans une dynamique positive, susciter une vision de la vie différente. La vie marginale, et souvent stigmatisée, des détenus est moins sombre. Elle entrevoit une sorte de transformation de la société.

Quand l'héroïne de *Toiles d'araignées* qui a subi toutes les humiliations et les atrocités en milieu carcéral arrive au bout des ses forces, Yoro, son co-détenu eut la conviction que la liberté régnerait même dans les ténèbres de leurs vies :

Les larmes sucrées du ciel se mêlèrent aux pleurs salés de son corps. La vie et l'espoir marchaient ainsi ensemble, au rythme du tonnerre. Yoro ferma les poings, fermement, sans vaine ostentation³⁰⁴.

Malgré cette mort, la longue marche vers la liberté est désormais un projet à la portée de tous ceux qui souffrent. Plus rien ne peut arrêter l'héroïne qui semble être prédestinée à porter un message de vie et d'espoir. C'est ainsi que le narrateur de *Parole de vivant* prend pour exemple des noms historiques. Il ne le fait pas par nostalgie, mais c'est pour susciter une prise de conscience collective sur les droits à l'espérance et à la liberté :

Non, pas une larme face à cette tâche de sang des enfants de Soweto, face à la mamelle de sang des femmes de Maputo,

³⁰⁴ *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p411

spoliées chaque jour d'un peu de leur sang – les enfants de Maputo -, d'un peu de leur sein- les homme de Soweto. Amour de Winnie, à quoi bon ce cri ?- Espérance, espérance, espérance, Nelson Mandela. Il pleut toujours trop fort dehors pour que le ciel pleure des larmes qui réveillent enfin le soleil. Je tairai donc mes larmes et je préfère fermer mes yeux au milieu de lucioles tapies dans la nuit de Sawakopmund comme un soleil troué qui attend l'aurore des combattants de la liberté³⁰⁵

Bien que le sol de Demi-pays soit considéré comme carcéral, il demeure une lueur d'espoir par mimétisme à toutes ces figures historiques qui ont donné de leur vie. Pour plusieurs d'entre eux, ils n'avaient pas des fusils à canon.

Cette soudaine espérance qui anime ceux qui sont dans des situations extrêmes de leur vie, prouve malgré tout, qu'il existe toujours une place pour des jours plus radieux. Pour Joseph Niamo, seule sa famille le maintenait en vie quand les menottes et les coups pleuvaient : « Mégée, mes enfants, ma mère, mon père et mon pauvre esprit qui refusait de traverser les frontières de la vie étaient les repères de mon existence et servaient surtout de ressorts ductiles à mon espérance³⁰⁶ »

³⁰⁵ *Parole de vivant, Op. Cit.* p106

³⁰⁶ *Le mort vivant, Op. Cit.* p68

3.4 La combativité des détenus.

La prison laisse souvent des traces. Pour certains, elles peuvent être très douloureuses alors que d'autres trouvent leur voie. L'homme de lettres nigérian, Wole Soyinka invite tous ceux qui sont aux prises aux injustices générées par la prison de ne pas abdiquer, mais de s'engager dans un processus de destruction intellectuelle et de déconstruction des visées souvent politiques de ceux qui envoient les élites et hommes politiques en prison. La prison se doit d'être un passage et non un objectif. Lui-même qui a été pendant deux enfermés dans les prisons d'Ibadan dit :

Une nouvelle étape de lutte à mener, que la prison surtout la prison politique soit une institution artificielle à plus d'un titre, et dont il faut dévoiler l'imposture et démontrer l'impuissance. Et ce n'est pas seulement à l'injustice à l'intérieur de la prison qu'il faut s'attaquer, ce n'est pas le prolongement fasciste du pouvoir extérieur dans la prison qu'il faut vaincre, bien qu'évidemment cela constitue l'aspect le plus important de la lutte du prisonnier³⁰⁷.

Il faut parodier la prison et ses tentatives d'endoctrinement pour espérer gagner le combat contre l'opresseur. L'engagement de Wole Soyinka est ici politique. En réponse au message lancé par les politiques sur les esprits libres, il faut leur opposer de l'indifférence et du mépris des instruments qu'ils emploient.

Pendant la période coloniale, l'administration coloniale mettait en prison certains autochtones qu'ils trouvaient dérangeants. Tel est le cas de Bernard B. Dadié dont les écrits sont rapportés par Claire Dehon dans son ouvrage intitulé *Le réalisme africain* :

Bien qu'il se considère enfermé injustement, il ne se pose pas en victime. Au contraire, il met en évidence le ridicule qu'il y a pour le gouvernement colonial d'incarcérer quelques opposants

³⁰⁷ *Cet homme est mort, Op. Cit.* p28

politiques comme de faire voler deux ou trois avions au-dessus de Grand Bassam ou d'organiser des exercices de parachutage dans le but d'intimider une population lorsqu'en fait rien ne peut arrêter la marche de l'histoire. Par ailleurs, au lieu de désespérer ou de se sentir impuissant devant le déploiement d'une garde bien trop nombreuse pour le transfert de ses camarades et lui, il y trouvait de la gloire³⁰⁸.

La situation en prison de Bernard Dadié consignée dans ses *Carnets de prison* était différente de celle de plusieurs personnalités ayant fait cette expérience. Les rapports avec les auxiliaires pénitentiaires étaient moins conflictuels. Il avait même leur soutien. Ils préférèrent ne pas se poser en victimes dans la mesure où ils sont résolus à faire échouer les stratégies de l'administration coloniale.

Par ailleurs, il est vrai que l'expérience carcérale donnait une aura à ceux qui se lançaient dans la vie politique. Les populations africaines peuvent être reconnaissantes envers les victimes ou ceux qui se victimisent après une expérience en prison. Le discours et le programme politiques ne sont pas forcément des éléments décisifs dans le choix de ceux qui sont chargés de gérer les affaires de la cité. Après toutes les souffrances et les peines de prison, certains détenus sont comme indifférents aux séances suivantes. Ils transcendent malgré eux, les atrocités qu'ils peuvent subir. Malgré la zombification des corps, l'âme ne semble pas atteinte. Car les convictions qu'ils ont sont plus fortes que les douleurs endurées. C'est ce même discours que l'on retrouve chez le détenu Yoro quand, lors du dernier dialogue avec Mariama, il dit :

Nous ne sommes plus des prisonniers, nous sommes des gardes. Te rappelles-tu, tu me disais un jour que ta mère se plaignait parce que ton père ne la battait plus. Elle avait raison dans un sens. Elle sentait qu'elle n'était plus une femme pour ton père, mais un égal, pratiquement un homme.

³⁰⁸ *Le réalisme africain, Op. Cit.* p191

Et Mariama de l'auréoler en même temps qu'elle se sous-estime :

Tu as une certaine tendance à tout dramatiser. Ici, tout le monde t'estime. (...) quant à moi, je ne respecte pas les gardes et je ne me sens pas respectée par eux. D'ailleurs cela ne m'intéresse pas³⁰⁹.

Dans cette perpétuelle quête de soi, la détenue qui, au départ est traumatisée par les méthodes avilissantes de ses bourreaux se trouve transformée. Elle puise au plus profond d'elle, les ressources insoupçonnées afin d'échapper au milieu et à toutes ses contraintes. La comparaison avec les gardes est le signe qu'il n'est plus possible de les atteindre. Les détenus ne sont plus résignés parce qu'ils survolent le temps et l'espace dans lequel on croit les enfermer. Cette rupture avec leur milieu de vie est le signe de la pugnacité qu'ils veulent transmettre à ceux qui se trouveraient dans l'une des situations difficiles qu'offre la société africaine. Au lieu de s'imprégner d'une marque indélébile de fatalité, ils se munissent d'une force intérieure indestructible. Cette force est aussi celle de Mariama, à travers son indifférence à l'endroit des gardes et vice versa « cela ne m'intéresse pas ». Pendant que les geôliers se font passer pour des divinités, la jeune détenue et son co-détenu les regardent avec dédain et mépris.

³⁰⁹ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p374

CHAPITRE IV : LA PRISON : EST-CE UN EXUTOIRE ?

Temps de rêve et de l'utopie, le temps carcéral peut ouvrir des horizons autres que ceux liés à la souffrance physique et psychologique. Le mot exutoire vient des écrivains romantiques qui voyaient en la nature et au voyage un exutoire, c'est-à-dire cet ailleurs qui soustrait le poète en l'occurrence, de la grisaille quotidienne. La nature par exemple permettait au poète romantique d'échapper au vague à l'âme causé par le mauvais usage de la science et de la technologie. La prison qui est « un lieu triste et sombre » comme le souligne Antoine Bangui serait plus que cela. Il est un purgatoire. C'est un lieu où la raison humaine finit par triompher. La prison peut lui donner la possibilité de déployer tout son sens critique afin de proposer un nouvel idéal de vie. L'analyse de l'utopie dans une première articulation, puis la justice dans une deuxième et la démocratie dans la troisième et dernière articulation permettront de présenter une approche et un regard différent de la prison, au-delà des images stéréotypées.

4.1 Un lieu de l'utopie

La prison, quand elle n'est pas vécue comme une finalité, peut être un formidable chemin vers des valeurs nobles. Le rêve et l'ambition peuvent trouver leur place. Le désir immédiat qui habite toute personne condamnée à vivre dans une prison est de recouvrer au plus vite la liberté. Quand les condamnations sont de nature absurdes et injustifiées, la révolte qui suit se dissipe au bout d'un moment pour se transformer en valeur intrinsèque.

La prison, qu'elle soit physique, entre les quatre murs, ou psychologique, personnes limitées dans leur relation au monde à cause de l'oppression, suscite des réactions. Au titre de celles-ci, il y a le désir de refaire et de repenser le monde. Ce dernier serait dépourvu d'oppression, mais surtout libre. Il en est ainsi dans *Le bal du caïman* de Karone Yodi où, malgré la folie de Jean et la mort d'Adrien, l'auteur imagine quelques voix perdues dans la foule murmurant « viva la Rrrevooluucciionn »³¹⁰. Même quand le destin emprisonne aussi durablement les protagonistes centraux dans les barreaux très solides comme dans *La malédiction*³¹¹ de Puis Ngandu Nkashama et *La plaie*³¹² de Malick Fall, il y a toujours l'espoir d'un futur plus radieux. Les hommes marcheront la main dans la main, refusant à l'unisson, la barbarie humaine. Dans *Drame d'un pays*³¹³, James Oto termine en suggérant qu'il reste toujours une petite graine à germer. Les personnages se sentent agissés dans un environnement dénué de liberté individuelle. Ils vivent dans une société dont ils ne comprennent que très partiellement le fonctionnement.

³¹⁰ Karone, YODI, *Le bal des caïmans*, Paris, karthala, 1980, p230

³¹¹ Ngandu Nkashama (Puis), *La malédiction*, Paris, Silex, ACCT, 1983

³¹² Fall (Malick), *La plaie*, Paris, Albin Michel, 1967

³¹³ Oto (James), *Drame d'un pays*, Yaoundé, Clé, 1979

A travers des comportements jugés démesurés par les « gardiens du temple ³¹⁴», ils se retrouvent dans un espace qu'ils ne saisissent guère. Dans ce cas, soit ils sont pris, de court par le temps, soit ils inaugurent, ou ils sont des avant-gardistes d'une nouvelle ère qui ne fait pas encore date dans l'imaginaire populaire. Les enfermements physiques et psychologiques qu'ils vivent les mettraient alors à l'abri de l'immobilisme ambiant qui guette ceux qui se prétendent libres. Et d'ailleurs, cette forme de liberté est appelée sous le vocable de résignation par le narrateur et Yoro dans *Toiles d'araignées* : « il faut libérer le Béléya de la résignation. Elle marche avec l'obéissance et de la malédiction. La malédiction n'agit que pour ceux qui ont la faiblesse d'y croire »³¹⁵.

Pendant que les détenus sont considérés comme des damnés, des maudits de la société et par la société, la lutte individuelle de l'héroïne Mariama constitue un bouleversement des principes habituels. Lesquels principes sont sous la forme de l'absolue soumission, la résignation et la sacralisation de l'ordre. Son refus de capituler face à la machine et au diktat du groupe est le signe d'une vision idéale pour sa société. On peut ainsi avoir, saisir son corps, mais pas son âme car celle-ci continue à panser sa société et à penser à une société à venir.

Peut-être faudra-t-il prendre la violence que subissent les prisonniers comme la souffrance issue de la circoncision qui donne le droit aux jeunes garçons de prendre la relève et de trouver leur place dans la société. Bien que le principe originel de la prison était de parvenir à redonner une dignité à ceux qui ont été soustraits de la société dans l'espoir d'une non-récidive, mais les souffrances qu'ils vivent, loin de les cautionner, peuvent être un moteur idéal (conceptuel).

³¹⁴ Les gardiens désignent essentiellement deux catégories de personnes : Les dirigeants politiques comme Tombalbaye et les chefs traditionnels tels les parents de Mariama ou l'oncle de Joseph Niomo.

³¹⁵ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p376

Dans ce registre, le tout dernier dialogue entre Mariama et Yoro est saisissant :

- Ensemble, nous pourrons inventer un bonheur nouveau.
- Non, ils le tueront. Ils tuent tout ce qui est neuf, tout ce qui est beau. Il faut mourir et revenir quand ils ne seront plus là³¹⁶
- Si tu m'aimes vraiment, tu dois accepter de vivre pour moi. Je t'offre une nouvelle terre sur laquelle tu pourras te développer et prospérer³¹⁷

Cette invitation à l'amour assimilée à la verve poétique ronsardienne lorsque, dans ses Odes, il invite "*Cassandre*" à profiter de l'instant présent à cause de l'évanescence de la beauté, se construit dans un long terme imaginaire. Yoro croit à un monde où les amoureux pourraient librement échanger leur consentement et vivre dans la prospérité. Quant à la proposition de la jeune fille, elle rejoint, dans le fond, celle formulée par Alfred de Musset dans *Confession d'un enfant du siècle*³¹⁸ quand il affirme que « je suis venu trop jeune dans un monde trop vieux ». Le sort que la société réserve à la jeunesse est en dissonance, en dysharmonie, en désaccord avec les utopies de celle-ci.

Les jeunes et les idées neuves sont combattus par l'ordre ancien représenté par tous les chefs qui se complaisent aux principes d'oppression existants. C'est aussi l'éternel conflit entre les classiques et les modernes, les anciens et les modernes, souvent nommé en littérature africaine sous l'expression de "conflit de générations" présente dans *Trois prétendant un mari*³¹⁹, d'Oyono M'BIA, *Sous l'orage*³²⁰ de Seydou Badian, *Quand les Afriques s'affrontent* de Tandundu³²¹...

³¹⁶ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p381

³¹⁷ *Op. Cit.* p382

³¹⁸ Musset (Alfred de), *Confession d'un enfant du siècle*, Paris, Gallimard, Edition de 1973 [1836]

³¹⁹ Oyono M'bia(Guillaume), *Trois prétendants un mari*, Paris, classiques africaines, 1984

³²⁰ Badian, Seydou, *Sous l'orage*, Paris, Présence africaine, 2000

³²¹ Tandundu (E.A), *Quand les Afriques s'affrontent*, Paris, L'harmattan, 1984

Le fait pour Yoro de parler de « se développer et prospérer » laisse sous-entendre que les comportements de ceux qui les ont enfermés sont d'un autre âge. Il a foi en un avenir plus porteur. Un avenir qui convoque les principes de liberté individuelle et du développement social et économique. Un monde où la prison sera véritablement un passage, un cheminement vers d'autres valeurs plutôt qu'un instrument de torture et une anti-chambre des pratiques tyranniques. Les deux cas de figure suivants sont l'illustration de cette relation idyllique que le prisonnier entretient avec l'avenir :

Pour échapper à la souffrance qui réduisait mon être, je me réfugiais dans l'avenir. Sur l'échelle du temps, je traçais une ligne imaginaire au-delà de laquelle mes souffrances cesseraient d'exister. Ma mélancolie fut sans limite. Je voulais recommencer le monde et le dépouiller de ses tristes facettes pour le prévenir du mauvais sort. Je me plongeais dans ces rêveries où la mémoire cesse de nous appartenir. J'enjolivais les choses et me donnais ainsi la force de vivre au présent. Je ne céda pas à la pitié, encore moins au découragement qui arrête les mécanismes de l'espoir. J'attendais ainsi ma délivrance en méprisant l'instinct du péril³²².

Puis :

Je veux aimer mon père et ma mère. Vivre avec l'homme que j'aime. Vivre à ses côtés, sentir sa sueur, son corps et son cœur. Laver ses habits comme on lave son bébé. Toucher son front, en cachette, avec le dos de la main et porter son enfant. Aidez-moi à sortir. Je veux simplement être l'oiseau, la petite source qui sort de la boue sans jamais se salir, l'herbe fraîche gaillardement coiffée d'une goutte de rosée. Laissez-moi cultiver la terre, lui faire les plus belles tresses avec ma petite *daba*, l'arroser de ma sueur abondante et entendre son odeur incomparable. Laissez-moi passer la journée à lui mettre, autour du cou, avec ma petite houe, des guirlandes somptueuses et rentrer le soir avec tous les animaux. Je vois le monde comme une fleur énorme dont les sépales sont l'écorce terrestre, les pétales sont la grande eau infinie, les étamines les rayons du soleil levant. Nos espoirs sont le pédoncule, hélas très fin, de cette délicate beauté. Les hommes, tous les hommes devraient y butiner, paisiblement, en bourdonnant³²³.

³²² *Le mort vivant, Op. Cit.* p68

³²³ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* pp291-292

Dans le premier fragment narratif, le personnage, en l'occurrence Joseph Niamo refuse de céder à la souffrance "pour échapper à la souffrance". Il sublime la douleur physique préférant "une ligne imaginaire" beaucoup plus propice au rêve, au Beau, à l'Idéal. Même si la réalité est difficile, il sort de ce temps présent afin de donner au « présent » du mouvement et non de le figer. Il arrête mentalement, le mouvement de la narration qui décrit ses souffrances et lui concède un autre mouvement correspondant à la fin de ses mortifications. Il se permet de mépriser ceux qui lui administrent les coups de fouets afin d'annihiler toute référence à la figure du mal. Au mal qu'on lui fait, il répond par le rêve et l'utopie par rapport au présent "je me plongeais dans ces rêveries où la mémoire cesse de nous appartenir. J'enjolivais les choses et me donnais ainsi la force de vivre au présent".

Quant au deuxième fragment narratif, deux principales analyses peuvent être faites. La première, un peu naïve, est celle où la jeune fille veut « aimer ses parents », mais tout en leur imposant ses idées, sa vision du monde puisqu'elle veut « vivre avec l'homme [qu'elle] aime ». Cependant, elle sait pertinemment que le désamour d'avec ses parents vient de cette vision qu'ils trouvent inadmissible. Mais son expérience carcérale ne fait que renforcer l'idée de l'utopie d'un monde où chacun pourrait vivre librement avec l'homme de sa vie. Dans cette invitation à l'amour, elle convie tout un champ lexical de la flore « herbe fraîche », « fleur », « pétale », « étamines » tel le cycle d'une fleur. Pour ce qui concerne la deuxième analyse, la jeune fille est dans une dynamique où elle voit le monde dans un élan de croissance. Dans ses rêves elle veut offrir à son amoureux et au monde un jardin paradisiaque où chaque homme viendra « butiner ». Dans un milieu de brutalité comme la prison, elle recrée un univers inaccoutumé. Elle ose croire à un cycle humain qui serait semblable à celui de la flore, libre de tout souci et

surtout prompt à la procréation. La jeune fille qui est à la fin de ses jours souhaite vivre encore un conte de fée que la société lui toujours dénié. Mais elle espère aussi que d'autres le vivront pleinement.

4.2 La justice

La notion de justice est souvent difficile à cerner surtout dans le cadre de la prison au sens large. Bien que la peine de prison infligée par un juge à un individu soit la conséquence d'un acte jugé préjudiciable, il n'en demeure pas moins que cet individu doit plus ou moins se reconnaître dans la peine encourue. C'est souvent à cause du fossé qui existe entre l'acte et la peine que les valeurs de justice sont convoquées soit par les détenus soit par l'opinion à travers les associations. Voilà pourquoi l'on associe parfois la justice au respect des droits de l'Homme et donc à « l'humanisation » du système pénitentiaire.

La juridiction du soupçon traitée dans le point (1.3) a permis de montrer comment la justice est-elle parodiée ainsi que tous les égarements du monde judiciaire au travers des procès sommaires, lapidaires, des procédures pénales arbitraires tout comme des peines d'emprisonnement absurdes. Le droit est passé en dérision afin de mieux anéantir tous ses pouvoirs. Et si l'expérience carcérale offrait une autre approche de la justice ? Dans le sillon de la démocratie, qui constitue l'articulation suivante (4.3), la quête des prisonniers serait-elle de faire naître une autre justice ? Une justice qui placerait les hommes au cœur de son dispositif, loin des figures sclérosées "des nantis opposés aux pauvres" ?

Le parcours de Joseph Niamo est la parfaite illustration des paradoxes de la justice. Elle peut, depuis que le narrateur de *Parole de vivant* l'a surnommée « Kavanga », annoncer le malheur comme le bonheur. Ainsi maltraitée par une parodie de procès, incarcérée puis graciée, la seconde vie du personnage va connaître un sort plus reluisant. Lorsqu'il passe de sa situation de mort à celle de vivant, plusieurs événements inattendus et surtout d'une rare droiture vont se produire. Joseph Niamo dont l'avocat est condamné pour parjure à

magistrats et injures à l'intelligence des membres du jury, se retrouve curieusement à vouer une profonde admiration à la justice de son pays :

Mon avocat fut si brillant que j'eus, en confirmation des impressions que me laissa ma défense à Bandeiraville, la profonde conviction que le droit est une discipline noble que ne devraient pratiquer que des nobles d'esprit. Et l'envie de me recycler me prit subitement. Si mes enfants étaient de mon avis, ils embrasseraient cette filière et combleraient au moins mes lacunes une fois grands³²⁴.

Cette reconnaissance au corps judiciaire est le signe d'une renaissance et de l'instauration d'un véritable état de droit capable de rendre dignement et sans compromission les actes de justice. Dans ses égarements, la justice tant recherchée se mue en véritable institution capable de dire sans complaisance le droit. Elle véhicule par la même occasion, des valeurs qui, en droit, devraient constituer la matrice de l'organisation sociale. Ceux qui sont légitimement innocents bénéficient d'un traitement correct. Il en est de même pour les coupables tel l'oncle Akwéyi, reconnu coupable d'avoir organisé la lapidation de son propre neveu. Sa tentative ayant raté, il plonge dans l'ivresse :

Bien qu'on eût lavé le linge sale en famille, oncle Akwéyi, le malheureux du groupe, s'était caché de honte et noyait ses soucis, nuit et jour, dans le vin rouge ou de palme qui lui faisait rougir les yeux et les lèvres. Il savait que la justice des Blancs allait le broyer, dès lors que sa machine était en route. Ah, cette justice-là ne pardonne pas, quand elle est contre toi, elle va jusqu'au bout, se disait-il³²⁵.

L'expérience carcérale vécue dans le Boniko voisin a forgé en Joseph Niamo des valeurs d'équité et de vérité. Au lieu de suivre les conseils familiaux qui lui interdisaient de porter le différend avec son oncle devant les tribunaux, il s'en est porté partie civile. L'issue de l'audience lui étant favorable, il ne s'arrête pas en si bon chemin. C'est

³²⁴ *Le mort vivant, Op. Cit.* p175

³²⁵ *Le mort vivant, Op. Cit.* p174

ainsi que dans cette euphorie d'une justice retrouvée, il porte plainte à son ancien employeur pour licenciement abusif :

Gonflé du succès au tribunal où j'avais terrassé mon propre oncle, j'assignai en justice la régie des eaux pour licenciement abusif. Le tribunal du travail établit qu'au moment de mon enlèvement, je venais d'épuiser ma première semaine de permission sur les trois qui m'étaient accordées, que le rapt dont je fus victime était indépendant de ma volonté et figurait, lorsqu'on fit la lecture, parmi les cas de force majeure prévus par la loi. Le tribunal ordonna alors le paiement de dommages et intérêts, ainsi que le règlement de mes droits. Ce verdict fut confirmé par un jugement de la cour d'appel, car la partie inverse ne s'avoua pas vaincue³²⁶

Requiqué par une succession de victoires judiciaires, Joseph Niamo incarne une vision post-moderne des Etats africains souvent décriés pour la légèreté du fonctionnement de leurs institutions. Joseph Niamo est inculpé pour un non motif. Suite à de nombreuses vérifications, il est mis en liberté faute de preuves suffisantes. Il mène un combat d'abord contre la figure clanique représentée par l'oncle, puis contre l'immobilisme des institutions. Il cherche à vivifier la justice comme institution en la mettant devant ses responsabilités afin qu'elle soit amenée à s'adapter aux exigences de son temps. Henri Djombo fait triompher son personnage pour présenter aussi une société optimiste, ou qui doit se prévaloir comme telle. Au lieu de le faire périr dans les geôles, il décide de le sortir grandi de toutes ces épreuves vécues. Le ton optimiste de l'auteur est le signe du refus de l'apostasie de la pensée positive. En dépit de la présence des systèmes d'oppression comme les geôles et les autres moyens d'oppression, l'auteur croit à l'avènement d'une société de justice.

³²⁶ *Op. Cit.* p182

L'expérience carcérale se déploie chez les autres personnages telle Mariama qui, malgré la mort physique, échappe à l'ordre établi en continuant le combat. Cette lucidité reste intacte chez Antoine Bangui qui ne cède pas au chantage de Tombalbaye ni à son combat qui est celui de faire rentrer le Tchad dans une ère de bonne gérance et de justice. Pour ce qui est de Ytsia-Moon, il ne cède ni à la folie volontaire de Moukokou-Mbaka, ni à la pression d'un procès sommaire et abject. Au contraire, il accepte le sort qui se laisse faire sans solliciter la clémence du Président de la République. Il doit son salut à la prise d'armes par le jeune capitaine et son escadron. D'un afro-pessimisme faisant le lit de l'injustice et de l'incarcération, ces écrivains optent pour un changement qui pourrait préfigurer celui de tout le continent. Ce changement toucherait plusieurs domaines comme la politique, le social et l'économique. Même si les résultats sont mitigés depuis la parution du corpus de base qui évoque ses questions, il n'en demeure pas moins que le combat de la justice se veut quotidien et de longue alène.

4.3. La démocratie

Le prisonnier, surtout quand il est un prisonnier d'opinion, peut trouver en la prison, un formidable laboratoire d'idées. En effet, depuis la fin de la bipolarisation idéologique du monde, l'Ouest et l'Est, et avec l'hégémonie du capitalisme, le monde semble de plus en plus en panne et avide d'idéologie. La prison peut constituer un sanctuaire, à l'image du combat contre l'apartheid en Afrique du Sud mené par l'une des figures de proue, Nelson Mandela. La prison n'a pas été une finalité, mais une étape importante dans l'élaboration de la vision de la non-violence. Si certains activistes politiques étaient systématiquement envoyés en prison pour les priver de tribune ouverte, il était néanmoins possible de continuer la lutte entre deux corvées.

Dans une société africaine peu encline aux principes démocratiques, le désir de changer cette situation peut être un leitmotiv pour certains individus qui sont envoyés dans les geôles. En Littérature, les combats de Sony Labou Tansi, ou d'Ahmadou Kourouma pour une prise en compte réelle de la voix du peuple devrait être aux antipodes du titre de l'écrivain ivoirien, *En attendant le vote des bêtes sauvages*³²⁷. Il y a une grande nécessité d'instaurer des vraies sociétés démocratiques dans les pays du Tiers-monde pour un meilleur équilibre de la société. Même si la tâche n'est pas aisée comme le fait remarquer l'auteur de *L'Etat spectacle*, SCHWARTZENBERG :

Dans beaucoup d'Etats du Tiers Monde, le peuple qu'on dit souverain n'est rien ou presque. Il est marginal ou absent du jeu politique, qui se limite à un cercle étroit. On l'appelle seulement à ratifier, plébisciter et applaudir. Ainsi les élections africaines se caractérisent par des votes massifs pour le parti unique ou dominant et pour son chef³²⁸

³²⁷ Kourouma(Ahmadou), *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998

³²⁸ *SCHWARTZENBERG (Roger Gérard), *L'Etat spectacle*, Flammarion, 1977, P 192

Il est certes vrai que ce constat intervient à la fin des années soixante dix, c'est-à-dire avant le multipartisme édicté seulement en 1990, mais force est de constater que l'évolution est très lente. Les crises se succèdent. De cette analyse a priori tombée en désuétude dans plusieurs pays, il ressort le fait de la difficulté quasi-permanente d'instaurer des Etats aux relents démocratiques très bien affirmés. Le projet du prisonnier politique, comme Antoine Bangui, est de faire sortir le peuple de l'illusion démocratique, où censure et despotisme sont légion. Il cherche, par le biais de la pensée, à proposer des changements profonds.

Le témoignage d'Antoine Bangui sur ses 1020 jours de séquestration montre comment, malgré les tortures, il a su garder indemnes ses valeurs. Le regard inquisiteur du dictateur Tombalbaye ne change rien jusqu'à ce coup d'état, qui marque le début d'une nouvelle ère politique. La prison permet de mettre hors d'état de nuire des personnes jugées irrévérencieuses vis-à-vis de l'autorité politique. La nouvelle ère, parce qu'elle représente un sentiment de nouveauté, libère les esprits et les énergies qui sont restés longtemps exposés aux pratiques arbitraires et sectatrices. Malgré toutes ces méthodes, rien n'arrête la marche de l'histoire, encore moins la prison. Quand le capitaine-président s'empare du pouvoir par la force, il dit d'un ton énergique :

« Vous savez, je n'aime pas ce mot de coup de force. Ce qui se passe ici est une Révolution. Je la veux populaire. Le coup de force supposerait que le Comité de Salut National n'est qu'un organe mis en place après un coup d'Etat de palais. Les membres du CSN n'ont jamais approuvé la dérive dans laquelle nous a entraînés le Chef de canton. Non, c'est un comité révolutionnaire parce qu'il vient pour changer. Et le changement commence par le langage, le nom même qui permet de nous identifier : Nous, Comité de Salut National, ce qui veut dire, pour répondre à votre question, que ce n'est pas un coup de force. Le Salut

National, oui, voilà la raison profonde de la Révolution en cours.

« Nous, fils de ce pays. Mais ne vous êtes-vous jamais posé la question de ce nom de Demi-pays ? Non, notre pays nous le voulons dans son intégrité. C'est pourquoi notre première décision a été de changer le nom qui garantit notre souveraineté. Désormais nous sommes du Biguina-Bango, le pays retrouvé... »³²⁹

Le jeune capitaine-président axe sa première intervention sur la place du peuple, seule entité capable de donner une légitimité à l'action qu'il vient de mener. Il s'empare d'une posture populiste ou marxiste-léniniste, il se veut celui qui réhabilite les valeurs d'unité au sein du pays, en même temps qu'il cherche à lui donner une nouvelle identité. Il dit vouloir incarner une force de changement, ce qui suppose une rupture certaine avec les méthodes ostensiblement répressives du Chef de Canton.

Bien que ces propositions, "Révolution", "Populaire", "Changement" viennent d'un insurgé, donc n'augurant pas toujours des lendemains où la vie rime avec la démocratie, son discours populiste laisse entrevoir la centralité du citoyen. L'homme parviendra à reconquérir ses droits les plus élémentaires. Le Demi-pays veut faire passer ses habitants d'une situation d'enfermement des esprits à une vague de réconciliation nationale pouvant déboucher sur une société plus sensible aux valeurs démocratiques. Un discours décliné à chaud ne garantit pas forcément la pratique future des principes de liberté. En revanche, la signifiante que donnent les lexèmes ("Salut national", "garantit notre souveraineté", "le pays retrouvé", "il vient pour changer") semblent être des déclarations de bonnes intentions.

³²⁹ Parole de Vivant, Op.Cit. pp117-118

L'emprisonnement des idées auquel se livrent les hommes de pouvoir est perçu comme une vaste forteresse poreuse. Cette forteresse ne peut, malheureusement, prévoir toutes les intentions révolutionnaires enfouies dans les esprits de certains hommes souvent lésés par les pratiques en place. Joseph Niamo est par exemple surpris de constater que Son Excellence Nzetemabo Bwakanamoto exerce un pouvoir imaginaire et illusoire. Toutes les ramifications mises en place sur son initiative ne produisaient pas toujours les effets escomptés. Pour preuve, Joseph Niamo rapporte un constat de la gestion parallèle de la société qui échappe au Président en ces termes :

Je fus étonné que le méchant père pût se faire des scrupules sur ce qui passait pour un cas banal de son régime, et que son idée de puissance le quittât parfois, quand il se montrait aux en position de faiblesse³³⁰.

Il a finalement des limites, mais non l'omniprésent qu'il prétend être. D'autres collaborateurs, par arrivisme ou par stratégie politique, s'arrogent des avantages financiers et matériels sans lui rendre compte. Cet état de fait montre finalement que le système qu'il a mis en place peut s'écrouler soit par une révolution interne ou encore par un putsch comme dans *Parole de vivant*. Ceci à pour conséquence, la libération des populations. Le confinement des libertés auquel se livrent ceux qui ont le pouvoir peut aussi tomber face au désir de changement de quelques personnes issues de l'armée ou de la société civile.

³³⁰ *Le mort vivant, Op. Cit.* p148

CHAPITRE V : LA PRISON : UN ESPACE D'ÉCRITURE

Le monde carcéral dans la littérature africaine n'est pas qu'une sombre description d'un espace-temps hostile à ceux qui ne peuvent bénéficier des largesses du pouvoir. L'analyse de plusieurs structures d'écriture aussi simples que complexes participe de la connaissance de cette autre vision de la prison. À cet effet, la prison n'est pas uniquement la représentation d'un système organisé pour anéantir ceux qui sont jugés dangereux à la cohésion sociale. C'est pourquoi on va s'intéresser, au moyen de l'écriture, à une organisation qui peut dépasser la relation difficile que les détenus entretiennent avec ce milieu. C'est l'occasion d'interroger les écrivains eux-mêmes dans l'acte d'écrire la prison. Il est évident que des disparités peuvent apparaître notamment dans le corpus. Il y a l'écriture brute et sans concession d'Ibrahima Ly à travers l'itinéraire de son héroïne.

Ensuite l'écriture d'Antoine Bangui est dans la logique du témoignage avec une tentation à la prose journalistique. Enfin, les deux autres écrivains, Henri Djombo et Auguste Moussirou Mouyama ont la particularité de proposer des protagonistes qui ne vivront pas assez longtemps dans le milieu claustral. Cependant, les indices d'un enfermement de la société dans son ensemble et donc moins caricaturale, sont visibles. La relation à l'extérieur après l'ellipse de la cellule est plus large. Ainsi à travers la trivialité du langage, l'écriture réaliste, l'écriture engagée et l'écriture est-ce une thérapie, va-t-on interroger les textes pour décrypter la façon dont les écrivains approchent le thème de ce travail.

5.1 La trivialité du langage

La trivialité étant tout ce qui est déplaisant, on va convoquer les indices textuels qui présentent à la fois la violence avec laquelle les narrateurs décrivent les rapports des détenus à la prison, puis les détails qui dédramatisent le monde carcéral.

Tableau récapitulatif des termes et expressions orduriers dans *Toiles d'araignées*.

MOTS OU EXPRESSIONS	Pages
*Le monde grouille (...) comme des asticots dans un morceau de viande en putréfaction	25
*Les salopards, les chiottes	35
* Des miasmes putrides, l'anus,	36
*Ce concentré d'excréments humains et de morve	37
*Une plaie purulente	40
*Des urines et des miasmes délétères, frotte-toi le postérieur	92
*Les jambes écartées	125
*Toutes les eaux-vannes des toilettes	128
*Salope ! ingrate et impolie !Tu tiens tête à tes parents et à l'autorité !Nous te ferons disparaître en t'obligeant à emprunter la voie par laquelle tu es venue au monde	129
*L'odeur ; qui émanait de la jeune fille et qui était plus forte qu'un canari où achevait de pourrir l'indigo, les enivrait et les faisait virevolter	157
* Bissou puait toutes les mauvaises odeurs, pires que les excréments de la tortue, son corps était gluant de strates de crasse	186
*Il appela deux détenus et leur enjoignit, séance tenante, d'uriner dans la bouche de chacun des fuyards	188
*Ces fils de chien	208
*Une bave blanche	263
*Je gobe les poux	

Si l'on procède par regroupement lexical, on peut constater deux tendances se dégager : la première est à caractère animalier, tandis que la deuxième est corporelle ou érotique, liée surtout au bas corporel, aux appareils génitaux.

De ce fait, le recours au champ lexical animalier dénote d'une vive envie de montrer que ceux qui vivent dans les prisons sont traités comme des animaux. C'est pourquoi la référence aux termes tels que « asticots », « tortue », « chien », « poux » pour ne citer que ceux qui sont parus significatifs. Ils traduisent aisément le mode de vie atypique que subissent les détenus. D'ailleurs il se dégage que les questions d'éthique au sujet de la place de l'animal lui-même sont annihilées. Autrement dit, la place de l'animal dans la société n'est pas reconnue. Sa présence est ignorée et ravalée à des considérations primaires comme la chasse (d'eau). C'est sans doute ce qui explique la référence aux animaux quand il s'agit de qualifier les détenus. Ceux qui sortent du circuit social pour se retrouver dans une situation de confinement ne peuvent guère bénéficier d'une dignité. Ayant donc été expulsés de la société dite ouverte pour les actes qu'ils ont posés, les détenus vivent une double souffrance. Celle de la séparation avec les membres de leurs familles et celle d'endosser une identité animale.

Il est vrai qu'il y a, de la part du narrateur, un exercice rapide d'assimilation de l'homme à l'état animal. Cela s'illustre par le fait que les poux et les asticots vivent dans les cellules en chair avec les détenus. Pour cela, ils ne forment qu'une entité monolithique. Cette osmose entre les détenus et leurs co-locataires, les bestioles, se trouve concentré chez le personnage de Le Babouin. Son patronyme dans sa consonance est synonyme d'un singe et que par ailleurs son état physique renvoie à ce que le narrateur nomme par la formule lapidaire et métonymique suivante : « Il n'était pas sale, il était la saleté ³³¹ ». La maladie dont

³³¹ *Toiles d'araignées, Op. Cit.* p153

souffre Le Babouin valide l'idée que l'espace carcéral pourrait aussi être comparé à une léproserie. Cette comparaison est à tout le moins apocalyptique et hyperbolique. Elle permet néanmoins d'alerter les consciences à cette situation implacable pour des humains.

Puis, il y a le champ lexical lié au corps, voire au bas corporel. Des expressions sont consignées dans le tableau ci-dessus dont les plus nauséabondes sont : « Des miasmes putrides, l'anus »(p36) ; « des urines et des miasmes délétères, frotte-toi le postérieur » (p92), « Les jambes écartées » (p125), « L'odeur ; qui émanait de la jeune fille et qui était plus forte qu'un canari où achevait de pourrir l'indigo, les enivrait et les faisait virevolter » (p 126) ;« Bissou puait toutes les mauvaises odeurs, pires que les excréments de la tortue, son corps était gluant de strates de crasse » (p157), «Il appela deux détenus et leur enjoignit, séance tenante, d'uriner dans la bouche de chacun des fuyards »(p186). Dans la société d'origine de l'auteur Malien, l'exhibition sexuelle n'est pas souvent courante. Il transgresse les règles de cette société à travers son écriture osée et quelque peu iconoclaste. Son style d'écriture dépasse les principes pour mieux choquer l'opinion sur les conditions de détention et le niveau d'oppression auxquelles les populations sont soumises.

Cette approche ressemble fort à celle utilisée par les écrivains naturalistes et réalistes qui rompent avec l'imagologie automatique. Il incarne une posture qui scelle un pacte de « vérité » avec le lecteur à travers l'usage total des mots. Les images chères aux romantiques ou aux poètes, pour prendre exemple des courants littéraires qui ont influencé les lettres françaises au 19^{ème} siècle, ne constituent pas la structure fondamentale du texte. La réalité carcérale n'est d'ailleurs pas très poétique. L'usage assumé de cette forme d'expression, proche également des faits divers, est un signe fort de contestation et d'engagement. L'isolement prôné par les romantiques est loin de faire école dans la littérature africaine surtout quand les motifs d'écriture sont

« dictés » par les souffrances des milliers de personnes sans voix. La poétique du corps propre à Ibrahima Ly laisse une place à l'évocation de ce que l'homme a de plus intime, de plus précieux. Au lieu de s'autocensurer, l'auteur transgresse les bonnes mœurs en reléguant aux calendes grecques le discours normatif. Celui-ci consiste à nommer de façon métaphorique les parties génitales. Ces expressions mises ensemble, forment une scène pornographique sado-masochiste. Elles désacralisent en même temps qu'elles dédramatisent les réalités carcérales qui, finalement, peuvent être un épiphénomène dans la vie d'un détenu.

En somme, la trivialité du langage est une écriture de la rupture. La rupture avec le reste de la société qui ne connaît, vraisemblablement pas, les contours du système pénitentiaire. Elle intègre une nouvelle dynamique sociale basée sur des schèmes propres à l'univers claustral. Cette rupture peut aussi avoir comme signification, la mise en garde contre le pourrissement du quotidien de l'Africain, poussé à se retrouver dans des situations inconfortables comme la prison.

De plus, l'accessibilité de l'écriture est un cri en faveur de ceux qui sont enfermés dans toute sorte de démarche sans issue. L'usage des expressions familières et humoristiques est le signe de l'hétérogénéité des couches sociales. Ainsi, les répliques du détenu, appelé devant la barre des magistrats de la Cour spéciale pour donner sa version des faits sur l'accusation qui lui est faite au sujet du port d'un tract anti-gouvernement en sont une illustration :

-Moi, je suis allé aux toilettes après trois bonnes bières. J'ai vu ce papier qui disait : « on veut des gens sains de corps et d'esprit ». Avouez que c'est rigolo. Je suis sorti avec ce papier. Jusqu'au comptoir. Parce que je ne pouvais pas me tordre de rire comme ça, seul, et avec les tôles des latrines, j'avais chaud là-dedans. On a tous rigolé autour de notre bière. Je ne vois pas pourquoi on nous arrêtés.

-(...) Si vous nous aviez dit les raisons de l'Etat, moi je l'aurais laissé avec ses raisons dans le WC où je les ai trouvés ! Puisque c'est mon seul crime et c'est pour ce crime que, le premier mois de ma détention, j'ai eu droit à la compagnie des pots hygiéniques dans ma cellule, trois jours durant et deux fois par semaine...
-Est-ce un donc un crime que de rire ? Même les chimpanzés rient en brousse³³².

L'humour s'invite dans un milieu *a priori* très hostile à toute forme d'impertinence à l'égard de ceux qui ont une parcelle d'autorité. De la trivialité du langage, l'humour participe également de la démarche de l'écriture de la prison. Cette anecdote permet de montrer que tous les outils linguistiques sont assez bien utilisés par les écrivains pour donner une représentation plus « exhaustive » à cet ensemble complexe de souffrance. Cet humour tente de déconstruire le sens de la peine, du tribunal, de toutes les institutions qui ont une orientation oppressive.

³³² *Parole de vivant, Op. Cit.* pp84-85. Ces répliques font suite aux questions posées par le Président de la Cour au détenu inculpé dans l'affaire de Mouzabakani soupçonné d'avoir fomenté un coup d'Etat et qui aurait utilisé tous les moyens dont les tracts se trouvant avec cet instituteur pour dénigrer les hautes responsabilités politiques.

5.2 L'écriture réaliste

Quel rapport peut-on établir entre l'écriture réaliste et le monde carcéral dans la littérature africaine ?

Cette interrogation permet de répertorier tous les aspects historiques et littéraires qui ont participé à la conceptualisation de la notion de « réalisme ».

Qu'est-ce le réalisme ? Comme tous les mots en « isme », le réalisme n'est pas une notion facile à définir. Qu'entendre par réalité ? Est-il possible de donner une représentation exacte, objective, totale de la réalité ? Dans son ouvrage destiné aux lettres supérieures, Collette Beker revient sur la complexité de cette notion et ses bifurcations dans le temps et pour l'essentiel :

L'auteur réaliste doit avant tout convaincre son lecteur de son sérieux, lui faire croire que ce qu'il dit est vrai, vérifiable : « faire vrai consiste donc à donner l'illusion complète du vrai selon la logique ordinaire des faits et non les transcrire servilement dans un pêle-mêle de leur succession ». Cela passe par un effacement de la voix de l'auteur omniscient, des marques de son intervention de constructeur du récit ; tout comme la délégation de son pouvoir à un ou à des relais, choisis pour leur crédibilité et leur compétence à diffuser le savoir : connaissance, savoir-faire technologique³³³...

Terme ayant été introduit de façon précise, foulant au pied la polémique sur son intérêt ou sur son caractère nouveau puisque sa pratique a toujours existé, Balzac est associé à son rayonnement. Dans *Germinal* le caractère scientifique, la mise à nue des descriptions de la mine va caractériser le réalisme. Le réaliste, celui qui produit une littérature emprunte de réalisme, va chercher à entretenir des rapports différents avec le lecteur. Il lui donne le plus exhaustif possible, tous les outils de lectures. Il le rassure de sa parfaite connaissance de ce dont il parle. Il essaie aussi de ne pas envahir son esprit par des procédés

³³³ (Colette Becker), *Lire le réalisme et le naturalisme*, Armand Colin, 2005(réédition), p35

d'écriture basés sur l'effacement. Il dote ses personnages d'une crédibilité presque indiscutable. Une fois le rapport au lecteur consolidé par cette technique de l'effacement, il livre son message. Un message qui n'est pas forcément incontestable puisque :

Les réalistes sont essentiellement des observateurs qui utilisent avant tout leurs souvenirs, leurs expériences.
Les écrivains réalistes doivent toujours cacher l'imaginaire sous le réel. Ils donnent l'illusion du réel³³⁴.

En dépit des connaissances scientifiques fortement recommandées dans certains cas où les descriptions par exemple présentent un phénomène physique complexe, l'écrivain réaliste donne aussi l'illusion du réel. Car après tout, ce qui est dit n'est pas forcément vérifiable. Seule la compétence acquise par le réaliste à travers cette relation de confiance avec le lecteur permet de lui assurer et lui faire croire ses écrits comme étant vrais.

Le thème de la prison semble être un motif qui s'impose à une génération d'écrivains comme une sorte de rite de passage. Le réaliste peut aussi, sans être capable de dire la vérité ou proposer des solutions, décrire ce milieu.

Le réaliste s'inspire volontiers de l'histoire. Et, dans la même trajectoire, les propositions des sociologies de la littérature associent le groupe social à la production de l'œuvre. En illustration, Pierre Barbéris dit que :

La littérature, qui est la transcription et l'analyse par ses moyens propres des conflits résultant de la nature et du mouvement des choses, ne saurait être envisagée (quelle que soit la complexité du problème des médiations et l'apport de l'écriture, qui fait tout autre chose et plus que mettre en forme quelque *a priori*, mystérieux et autonome « projet ») sans référence au cadre socio-historique *dans* lequel et *contre* lequel elle s'est développée³³⁵

³³⁴ *OP. Cit.* p86

³³⁵ Pierre Barbéris, *Aux sources du réalisme : aristocrates et bourgeois*, Paris, U.G.E., coll. »10/18 », 1978 pp17-18

Loin de la «feuille de papier» dont parlait Roland Barthes dans un élan sémiologique, la littérature peut se construire en puisant dans l'histoire des peuples. De façon plus incisive, Guy Larroux dit :

Cette référence « socio-historique » est essentielle, constitutive même. Elle ne saurait être traitée comme une détermination externe venant après coup. Il y aurait scandale à vouloir couper les écrivains de l'histoire. Les œuvres littéraires apportent une révélation sur l'histoire, sur la dynamique sociale, et surtout, sur les contradictions³³⁶

Le réalisme, avec ce statut indéfinissable, puise naturellement dans plusieurs champs de connaissance pour davantage créditer la thèse qui consiste à présenter *a priori* les faits comme réels. Avec cet éclectisme qu'il peut manier parfaitement, l'objectivité n'est pas toujours la chose la mieux partagée. Il serait illusoire d'affirmer avec conviction que le réalisme enferme la littérature dans cette relation unique qu'il se propose de construire avec le lecteur ; encore moins de donner une représentation objective de la société. Dans ce sens qu'un même fait reproduit par deux écrivains de talents reconnus ne peut dégager systématiquement les mêmes impressions. L'objectivité est donc relative.

Après avoir restitué la notion de réalisme dans sa sphère d'apparition, il reste à savoir si les mêmes schèmes socio-historiques et narratifs s'accommodent des « réalités » de la littérature africaine. A ce sujet, Bernard Mouralis disait, à propos des textes produits par les écrivains africains :

Qu'ils se réfèrent effectivement d'abord à la réalité dont ils ont l'expérience et qu'ils s'efforcent de représenter. Leurs œuvres ne sont pas des productions intemporelles, elles mettent en scène un univers précis et concret que le lecteur peut facilement identifier

³³⁶ Guy Larroux, *Le réalisme, "Éléments de critique, d'histoire et de poétique*, Nathan, 1995, p32

et dans lequel il retrouve les principaux traits qui caractérisent la situation de l'Afrique sur les plans politique, social, historique et culturel. Perspective réaliste mais qui impliquera toujours de la part de l'écrivain une prise de position formulée sans ambiguïté et dont la fonction sera de faire connaître sur tel ou tel aspect précis de la situation décrite, le point de vue des écrivains eux-mêmes³³⁷

Cette analyse de Bernard Mouralis donne une vision globale des œuvres de la littérature dans un raisonnement qui ne tient pas forcément compte des travaux de la nouvelle génération. On lui concède l'idée que les écrivains se réfèrent d'abord à leur société d'origine. Mais il ne fait pas de distinction entre les différents combats et les efforts de démarcation avec la référence systématique aux travaux sur le langage. Claire Dehon³³⁸ dont les travaux sont plus récents, montre qu'il y a plusieurs échelons dans la caractérisation du réalisme africain. Pour elle alors, il y a :

◆ Le climat intellectuel dominé par la Négritude. Pendant ce premier temps, la négation d'une âme aux Africains a fait en sorte qu'un rectificatif à ces idées véhiculées par le catholicisme et le colonialisme s'imposait. Il fallait mettre en évidence le passé digne de l'Afrique. C'est un réalisme réactionnaire ou au mieux, en réaction.

◆ Le roman de campagne et de la ville avec pour écrivain majeur : Mongo Béti. A travers *Mission terminée* par exemple, il dénonce la violence coloniale, les rapports de force dans la société comme l'avait fait Emile Zola.

◆ Le roman historique : La trame narrative se construit souvent autour des travaux forcés. La résistance du roi Djigui dans *Monné outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma se situe dans cette référence à l'histoire.

³³⁷ Mouralis (Bernard), *Littérature et développement*, Paris, Silex, 1984, p358

³³⁸ Dehon, (Claire.L), *Le réalisme africain, Le roman francophone en Afrique Subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2002, 409 pages

◆ La prison réaliste, avant et après les indépendances, il y a eu les problèmes économiques. Cette catégorie à laquelle on s'intéresse particulièrement fait plutôt la part belle au pouvoir, colonial avec *Les carnets de prison*, *Climbié* de Bernard B. Dadié, *Le vieux nègre et la médaille* de Ferdinand Oyono. Ensuite le traumatisme causé par les pouvoirs politiques après les indépendances qui n'hésitent pas à s'attaquer et emprisonner plusieurs écrivains dont Ibrahima Ly, Antoine Bangui, Wole Soyinka... pour les idées qu'ils défendaient.

◆ La révolte : Pour Claire Dehon il y a trois catégories d'exercice du phénomène : La révolte sociale, *Les bouts de bois de Dieu*, *Le Doker noir* et *ô Pays mon beau peuple*, la révolte politique, *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*, d'Emmanuel Dongola et la révolte personnelle, *L'aventure ambiguë*, de Cheick Hamidou Kane.

◆ Un nouveau réalisme apparaît. Il a la particularité de décrire les techniques de production. À travers le recours à des personnages révoltés et emprisonnés se trouve une infiltration de techniques de déformation, stéréotype, caricature et hyperbole, avec *Le pleurer-rire*³³⁹ d'Henri Lopès...le brouillage spatio-temporel et l'usage de l'enfant-narrateur, Birahima dans *Allah n'est pas obligé*. Il y a également le narrateur non identifié et le procès tel "Le procès du père Likibi" dans le recueil des nouvelles d'Emmanuel Dongala, *Jazz et vin de palme*. Le personnage féminin intervient comme dans *Toiles d'araignées*, le surnaturel avec *Au bout du silence*³⁴⁰ de Laurent Owono.

³³⁹ Lopès, (Henri), *Le pleurer-rire*, Paris, PEA, 1982

³⁴⁰ Owono (Laurent), *Au bout du silence*, Paris, Hatier, 1985

Cette catégorisation établie par Claire Dehon a l'avantage de montrer comment le réalisme est-il polysémique et donc, peut emprunter plusieurs voies. Ce point de vue presque diachronique permet de mieux cerner l'objet de la présente étude. Le réalisme divers que proposent les textes africains donne de surcroît une place de choix au thème de la prison. Celui-ci est un carrefour de signification dans la mesure où plusieurs champs d'application du réalisme peuvent se retrouver. Ainsi, bien qu'ayant pris appui sur les différentes définitions classiques du réalisme, est-ce pour autant que l'on peut déduire que les fondamentaux du réalisme soient analogues ? Il est fort probable que les écrivains africains n'aient pas la même perception du réalisme que les occidentaux. Le réalisme africain lui, tire sa sève de plusieurs sources. L'imaginaire des africains, l'univers culturel, la cosmogonie, le fantasmagorique sont ces différentes sources.

Ces pans de la société ne sont pas nécessairement raisonnables, objectives et cartésiennes pour les occidentaux. Quand le personnage Ma-Kaadu, dans *Parole de vivant*, parle de la référence à « Nsambi- Mfoumou³⁴¹ » censé protéger son petit-fils, Ytsia-Moon, de toutes les éventuelles attaques mystiques, cet imaginaire là ne peut échapper à l'analyste et au critique. La mystique et tous ses corollaires ponctuent le quotidien des africains. Ce qui passerait pour de la pure imagination et /ou de l'affabulation chez Balzac fait partie prenante de la réalité de l'Africain. En cela, les orientations méthodologiques préconisées par Pierre Zima sont d'une grande utilité dans la mise en pratique du sociolecte. Il n'y a pas que la bourgeoisie qui a des codes. Toute classe sociale renferme en son sein une codification qui participe de son identification. Ces codes peuvent être analysés différemment selon que l'on soit en présence ou non d'un groupe social. Ces codes pourvoient mieux le critique.

³⁴¹ *Parole de vivant, Op. Cit.* p11

Cette écriture réaliste se retrouve aussi dans *Toiles d'araignées*, quand Hawa, la mère de Mariama, portée par la conviction que seul le marabout peut guérir sa fille des esprits qui hantent son âme, va le consulter. On dépasse nécessairement le cadre de la fiction pour embrasser celui de la réalité. La catégorie des marabouts est identifiée comme telle, non seulement dans l'inconscient collectif, comme acteur social incontournable, mais également dans le groupe social dont s'origine l'œuvre, avec un statut bien distinct qui est celui de guérisseur et voyant. La caricature, le grossissement est possible, mais la présence effective du marabout est pour Ibrahima Ly ce qu'est le prêtre exorciste pour Victor Hugo ou Honoré de Balzac. L'évocation par le narrateur de ces acteurs sociaux alimente l'idée que la prison est un ensemble organisé de séquences qui, à un moment, échappent temporairement ou définitivement à celui qui se retrouve du mauvais côté de la communauté. La démarche qui consiste à implorer l'assistance du surnaturel est d'un ordre social naturel et logique dans le quotidien des habitants du Béléya.

Ensuite il y a la description des réalités nauséabondes de la prison. Cela s'apparente à la trivialité du langage notamment à travers la technique du dégoût que le narrateur met entre les mains du lecteur. Les parties génitales sont nommées avec brutalité. Il ne se permet aucun enjolivement de l'anatomie. Ces procédés qui consistent à fouiller dans l'intimité de l'homme pour l'interpeller sur la dangerosité d'un système relève d'une écriture presque engagée. Il ne prend aucune distance avec les horreurs. Cette forme d'omniscience des narrateurs est le côté scientifique de l'écrivain Malien qui ne se donne pas des limites. Il rentre à cet effet dans la prison de la ville de S...avec toute la rigueur qui se retrouve présent dans son ouvrage sous la forme à peine voilée de prise de notes. Si les journaux leur sont interdits, la fonction sélective de la mémoire travaille parfaitement au point de ne pas faire des ellipses sur tous ces détails concernant l'homme et sa relation à la nudité. Dans

le corpus de base, on retrouve implicitement ou explicitement le rapport au surnaturel. Du gouvernement charlataniste de *Parole de Vivant* aux rivalités mystico-politiques entre Nzétémabé Bwakanamoto et Nguiza dans *Mort vivante* et les soupçons qui pèsent sur la conscience de Tombalbaye de sacrifier même certains de ses collaborateurs pour se maintenir au pouvoir dans *Le prisonnier de Tombalbaye* et la supplication des esprits à travers les pratiques du marabout dans *Toiles d'araignées* :

Tiéblin lui tendit ce représentant de notre ancienne monnaie et lui demanda de frotter rudement sa tête contre le sol. Cette joyeuse opération terminée, le devin se pencha à nouveau sur le van longuement, avec la concentration d'un chercheur scrutant un objet à l'aide d'un microscope³⁴².

Toutes les conditions sont réunies pour garder intactes les réalités sociales des origines différentes des écrivains.

³⁴² *Op. Cit.* p66

5.3 L'écriture engagée

Généralement, l'emploi de la première personne du singulier notamment suffit à cataloguer un texte comme étant « engagé ». Les pronoms personnels « Je » et « Nous » très abondants dans les textes du corpus de base seraient des indications de l'expression d'une prise en compte de la parole de l'auteur dans le récit. Mais cette solution rapide conduirait à un simple inventaire, sans forcément avoir la consistance souhaitée. Cela est d'autant plus vrai que le narrateur peut être chargé de plusieurs messages et figures qui peuvent fausser l'interprétation du texte. Chacun peut avoir un lien au texte différent, donc une interprétation ouverte ou trop close. A cause de ses raisons, on va prioriser la relation au texte qu'entretiennent en général les écrivains africains.

Dans le *Cahier d'un retour au pays natal* Aimé Césaire dit cette assertion très célèbre dans les études littéraires afro-antillaises « Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir. »³⁴³. L'écrivain serait-il devenu la voix du peuple ? Si oui, pourquoi alors cette substitution des rôles entre le politique et le littéraire ? Le postulat d'un « horizon d'attente » introduit par Hans Robert Jauss se confirme dans plusieurs textes africains. Il y a certainement des thèmes qui ne peuvent échapper à cette vision *a priori* simpliste du reflet de la société. Le monde carcéral, parce qu'il s'inscrit dans cette dynamique, montre toutes les ambitions et le parti pris des écrivains. Les principes chers aux immanentistes qui singularisent et centralisent les textes sont loin d'enfermer les écrits étudiés dans cette sorte de l'hégémonie de la lettre. Jean Paul Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature*³⁴⁴ parle de l'écrivain qui est un homme en situation. Même ses silences sont à

³⁴³ Césaire (Aimé), *Cahiers d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 1983, p22

³⁴⁴ Sartre (Jean-Paul), *Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard, 1998

interpréter. Il doit nécessairement faire entendre les problèmes de la société. La société dans laquelle il évolue influence son discours dont il est le porte-parole.

Dans cette logique où la littérature serait un moyen de s'engager et d'engager la société dans différents combats de la vie. Ahmadou Kourouma, à travers la parole qu'il donne à l'enfant-soldat dans *Allah n'est pas obligé*, parle de cette différence entre les deux pôles d'écriture et d'écrivains, africains et occidentaux :

Les écrivains occidentaux parlent volontiers de l'écriture comme d'une nécessité physique, vitale, organique. Pour nous, elle serait plutôt un moyen de se faire entendre. Pour nous, écrivains africains, l'écriture est aussi une question de survie³⁴⁵.

La lettre accompagne les écrivains africains dans toutes leurs différentes quêtes : identitaire, les libertés, la reconnaissance esthétique et sociale. Le titre du livre de Emmanuel B. Dongala, *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*³⁴⁶ semble mieux s'inscrire dans cette dynamique de survie des écrivains africains. Même si la trame de son histoire se construit autour de Mayéla dia Mayéla, fils du village de Zola-Bantou qui est devenu président de sa République Populaire et Démocratique d'Ankiza (page 164), et vient d'être, après cinq années de pouvoir, destitué par un putsch militaire mené par celui qu'il a nommé, deux ans plus tôt, chef de la police, Mario Mouyabi. Il entend le bruit des sentinelles venant le chercher pour l'exécuter à l'aube. La construction métaphorique du titre est intéressante car elle permet de saisir les orientations mouvementées des textes africains accordant souvent une grande place aux violences et à la souffrance. Ils s'accrochent naturellement des thématiques sociales qui s'imposent à eux. Non pas que l'écriture soit le reflet transparent et insipide de la société, mais un

³⁴⁵ Les mots pluriels N°22 Frédéric Mairy

³⁴⁶ Dongala B. (E), *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*, Paris, Albin Michel, 1973

socle sur lequel les écrivains bâtissent leurs énonciations. Cette orientation qui consiste à s'interroger et à interroger la société est dite par Nadine Tournel & Jacques Vassevière, in *Littérature : textes théoriques et critique*³⁴⁷. Ils reprennent à cet effet les discours camusiens et sartriens du rôle de la littérature qui contraste, sous forme de réhabilitation, avec l'encrage sémiologique, linguistique du champ littéraire. Cela dit :

L'écrivain est en situation, chaque silence, chaque prise de parole sont des formes d'engagement. Dès lors que, refuser de prendre parti, de s'inscrire dans le temps et dans ses conflits, est aussi une façon de prendre parti : l'écrivain, « quoiqu'il fasse est marqué, compromis, son silence même est une forme d'engagement³⁴⁸ »

Ou encore :

L'écrivain assumera les deux charges qui font la grandeur de son métier : le service de la vérité et celui de la liberté. L'art pour l'art peut être beau, mais l'art pour le progrès est plus beau encore. Rêver la rêverie est bien, rêver l'utopie est mieux. Ah ! Il vous faut du songe ? Eh bien, songez l'homme meilleur. Vous voulez du rêve ? En voici : l'idéal. Le prophète cherche la solitude mais non l'isolement³⁴⁹.

Enfin :

L'homme doit se construire, donner sens à cette donnée vide, son existence, par ses actes. Il la déterminera par la mise en œuvre, parfois angoissante, de sa liberté au travers de son engagement. L'écrivain, comme tout homme, et plus encore que tout homme, est donc amené à faire des choix qui l'engagent, il ne peut plus se tenir hors du texte et de ses problèmes, retiré de la pure sphère de l'art. Son œuvre est le signe de son engagement³⁵⁰.

³⁴⁷ Nadine Tournel & Jacques Vassevière, *Littérature : textes théoriques et critique*³⁴⁷, Paris, Nathan, 1994

³⁴⁸ *Op. Cit.* p269

³⁴⁹ *Op. Cit.* p269

³⁵⁰ Nadine Tournel & Jacques Vassevière, *Littérature : textes théoriques et critique. Op. Cit.* p 270

La quête de la liberté pousse consciemment ou non l'écrivain à donner du sens (social) à son texte. Son engagement est donc celui de ses personnages qui sont souvent des carrefours de sens. Ainsi, dirait-on par analogie que le personnage féminin, Mariama, chez Ibrahima Ly incarne les idées exprimées par l'écrivain. La prison et toutes les pesanteurs sociales seraient les idées qu'Ibrahima Ly dénonce. Son écriture est le vecteur de cette pensée. L'usage de la première personne du singulier est l'un des signes certains de cet engagement. De Camus à Sartre en passant par Antoine Bangui, dont le texte est un témoignage montrant le caractère réaliste des événements, puis Moussirou Mouyama, par la satire sociale et politique et Ibrahima Ly, l'art pour l'art ne suffit pas. L'esthétique littéraire a besoin d'une part de socialité, d'idéologie pour s'assurer une bonne réception de la part des lecteurs. Dans *Toiles d'araignées*, malgré la tentative de liquidation de la condition humaine, le détenu Yoro, dans un optimisme étonnant, se donne comme objectif, d'être un modèle de renouveau dans le continent entier. Dans une dimension prophétique, il croit incarner une nouvelle Afrique :

J'ai souffert comme toi, mais je ne me méprise pas. C'est pour mon peuple et pour mon pays, pour tout le continent que j'ai souffert. C'est la lutte. Je suis une graine qui pousse et qui repoussera. Vivons ensemble³⁵¹.

Pendant que la mort frappe de manière lente sa voisine Mariama, l'engagement de Yoro montre bien qu'il est possible de transcender les difficiles conditions d'incarcération. Que cette détermination recouvre un brin d'ironie ou de l'hyperbole, toujours est-il que cette conviction d'être au dessus de l'adversité laisse présager une lueur d'espoir. Cet appel à espérer s'adresse particulièrement à ceux qui parviennent à faire de la prison, un passage. Le degré d'optimisme de Yoro, dans un combat qui semble perdu d'avance, correspond parfaitement à la vision de l'écrivain lui-même. Ibrahima Ly dit, dans l'entretien qu'il accorde à Bernard Magnier, que : « Les écrivains ont un

³⁵¹ *Toiles d'araignées*, Op. Cit. p382

grand rôle à jouer dans cette [création d'une nation africaine forte et respectée] transformation »³⁵².

Pour Ibrahima Ly, écrire ne remplit pas une seule fonction, en l'occurrence la fonction pédagogique. Mais il peut prendre aussi la forme d'un engagement idéologique. Il ne se limite pas à la question centrale de la place de la femme dans la société ou encore aux méthodes de gouvernance peu orthodoxes des dirigeants africains. Cependant, il se déploie à mettre en valeur une vision panafricaniste à travers son discours. Il pense à cet effet que l'Afrique de demain doit se débarrasser des pans culturels qui ne s'accommodent pas aux exigences d'un monde de plus en plus ouvert (mondialisé). Ceci afin de réussir à dépasser (sur le plan esthétique) le cadre réducteur des littératures nationales, et endosser la responsabilité de ses filles et de ses fils sur le plan socio-économique. Il est idéologiquement proche de Kwame N'Kruma sur l'idée d'une Afrique forte et unie. Le mathématicien de formation met de sa rigueur pour auréoler une Afrique *a priori* moribonde à travers une « praxis transformatrice »³⁵³.

³⁵² Entretiens avec l'auteur réalisé par Bernard Magnier, Paris-Bamako, 1985 in *Toiles d'araignées*, *Op. Cit.* p420

³⁵³ L'expression « praxis transformatrice » est utilisée par le dramaturge marxiste Bertold Brecht (1898-1956) qui, analysant la fonction du texte littéraire, trouve que l'œuvre littéraire a la potentialité de transformer l'homme et, par extension, la société dans laquelle il vit. La praxis transformatrice est donc, selon Brecht, un travail fondamentalement libérateur objectivement lié à la lutte révolutionnaire de la classe ouvrière et de ses alliés. Le théoricien France Vernier dans *L'écriture et les Textes* (Paris : Ed. Sociales, 1977) abonde dans le même sens et n'hésite pas à qualifier les écrivains « d'agents de transformation du réel ».

5.4 L'Écriture est-ce une thérapie ?

La Négritude cherchait avant tout à faire lutter contre l'idée de l'absence d'une culture et d'une âme chez les Africains. A un moment où la question se posait avec acuité par la civilisation occidentale notamment, ce combat légitime prenait la forme d'une auto-psychanalyse mise sur la place publique européenne. Il fallait en effet montrer que le Noir pouvait proposer son savoir-faire sur les plans, culturel, technique, anthropologique et scientifique. Cette littérature de l'exaltation qui s'en est suivie cache en elle, une dimension thérapeutique qui permet de « guérir » du regard de l'Autre et d'assumer son existence en tant qu'homme. Cette référence à l'histoire de la littérature africaine n'est pas sans conséquence sur les nouvelles thématiques qui savent également tourner le dos volontiers à l'art pour l'art. Elles embrassent des formes d'écriture dont le fond est emprunt de réalisme social. Mais si l'écriture se veut thérapeutique, il paraît alors normal d'associer les destinataires que sont les groupes sociaux que les ouvrages mettent en lumière.

Pour sa part, Michel Naumann dans *Les nouvelles voies de la littérature africaine et de la libération" une littérature voyoue"* dit que :

La littérature africaine tourne volontiers le dos à l'art pour l'art pour se donner une fonction thérapeutique, rituelle ou prophétique, même si de nombreux écrivains revendiquent la parole du griot, ils entendent en fait préférer une parole réparatrice. Les louanges et exhortations du griot travaillent désormais à flatter un héros féodal qu'à la réhabilitation et à la guérison psychologique, voire psychosomatique, de cultures et de corps malades des effets de cinq siècles de crime³⁵⁴.

Si Michel Naumann indexe une sorte d'invariant dans la littérature africaine notamment l'anti-nihilisme, ou au mieux,

³⁵⁴ *Les nouvelles voies de la littérature africaine et de la libération" une littérature voyoue"*, Op. Cit, p14

l'engagement et le réalisme littéraires, la dimension réparatrice qu'il évoque est une donnée essentielle. De ce fait, malgré le changement du rôle actuel du griot, qui a su s'adapter aux nouvelles réalités sociales dominées par l'avoir, ceux qui le sollicitent le font d'abord à titre de réparation. Ses prérogatives d'éveil de la conscience collective, clanique, féodale de jadis, ont toujours permis de rétablir des vérités et de réhabiliter ceux dont la dignité est souillée.

Les écrivains utilisent l'écriture à travers des schèmes de déconstruction des normes sociales. La mise en avant de la jeune Mariama donne une leçon de liberté à sa communauté. Joseph Niamo est pris au piège des stratégies despotiques de Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto. Celui-ci finit par perdre le pouvoir, par la force, ceci en réponse à sa propre violence. Puis, chez Ytsia-Moon, les violences du gouvernement du Chef de Canton viennent rencontrer la violence de la jeune junte militaire. Enfin Antoine Bangui voit le pouvoir de prime abord immuable de Tombalbaye s'effondrer. Tous ces itinéraires sous la forme de « fin heureuse pour les détenus » peuvent être décrite comme étant naïvement utopiques. Cependant, ils ont le mérite de déconstruire ou de sanctionner l'idée d'invincibilité que s'arrogent ces dieux au pouvoir. C'est ce que traduit le fragment narratif suivant dans *Le mort vivant* :

Je finis par avoir un peu de pitié pour cet homme dont je soupçonnais la solitude (...).La désinformation à outrance, ses fantasmes, ses folies de puissance et ses folies de grandeur achevaient sans doute de l'éloigner de la vie au quotidien, d'en faire un otage du monde imaginaire. Il était devenu un monstre froid, dont la sagesse de l'âge et des cheveux blancs n'avait pu extraire la bête du mal. Pitié pour les otages. Pour tous les otages. Surtout pour lui qui avait peur de la colère soupçonnée de son peuple et ne se montrait plus en public, sinon en compagnie de régiments entiers³⁵⁵.

³⁵⁵ *Le mort vivant, Op. Cit.* pp98-99

Le système mis en place par Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto tombe petit à petit en décadence. Il ne peut empêcher malgré tous les moyens d'oppression dont il a toujours disposé. Le narrateur rentre dans une psychologie à la dérive de l'invincible président d'hier. L'illusion qui l'habite est en contradiction frontale avec les valeurs et l'esprit qu'il avait cru inculquer à ses co-citoyens. Il se trouve à son tour enfermé dans sa propre prison. Ce qui, mise à part la pitié que cela peut susciter, constitue une forme de réhabilitation du peuple et de tous ceux qui se sont toujours sentis frustrés par ses agissements. C'est un prélude à la revanche des plus faibles qui attendent la mort du roi. Savoir qu'il peut en arriver à cette situation crée une satisfaction personnelle et collective chez Joseph Niamo et tous les ostracisés de Yangani. Le monde imaginaire dans lequel le président vit désormais est un motif de guérison collective.

Le peuple peut, temporairement ou définitivement, se réaliser. Le narrateur de Henri Djombo porte, malgré la sympathie qu'il ressent vis-à-vis de celui qui l'a torturé, la responsabilité de l'expression de la liberté de tous. C'est ainsi que Christian Chelebourg dit :

L'art anticipe les grandes variations de l'inconscient d'un peuple, c'est pourquoi l'artiste peut être défini comme un homme collectif, qui porte et exprime l'âme inconsciente et active de l'humanité, une sorte de caisse de résonance amplifiant les mouvements de l'âme humaine³⁵⁶

L'esthétique littéraire traduit l'âme collective. L'expression de l'âme peut ne pas être une forme de thérapie pour l'homme. Cependant, la connaissance de la situation d'un peuple est un chemin non moins négligeable vers une prise en compte des réalités de celui-ci. L'écriture permet de porter les souffrances du collectif même quand celui-ci

³⁵⁶ Chelebourg (Christian), *L'imaginaire littéraire "Des archétypes à la poétique du sujet"*, Paris, Nathan, 2000, p29

cherche à les refouler, à les enfouir dans l'oubli ou encore quand il n'arrive pas à les exprimer.

La prise de conscience occasionnée par l'écriture, qu'elle soit lente ou manifeste, peut dorénavant prendre forme. Cela est encore plus spontané surtout dans un « sol carcéral » comme qualifie le narrateur de *Parole de vivant* pour désigner à la fois les hommes et les territoires africains.

Cependant, on peut affirmer que l'écriture n'est pas par excellence un antidote magique capable de guérir tous les maux. L'interprétation des mots est un exercice personnel qui requiert la connaissance de certains codes. Il est utopique de présenter la lettre comme l'alpha et l'oméga de la situation carcérale que tentent de porter à l'intelligence des lecteurs, les écrivains. Dans ce sens, le théoricien psychanalyste Jean Bellemin-Noël dit : « écrire ne guérit pas, écrire entretient [...] L'écriture est un mécanisme de défense, sans doute plus perfectionné que d'autres, mais pas plus efficace »³⁵⁷ .

³⁵⁷ Bellemin-Noël(Jean), *Psychanalyse et littérature*, PUF, 2002, p81

CONCLUSION PARTIELLE

Selon Pierre N'DA :

Le patrimonialisme de l'Etat africain est là. Avec toutes ces prérogatives énormes, le Président de l'exécutif dispose du soutien total et inconditionnel du régime et du parti, soutien qui contribue à la maximisation continue de son pouvoir : On a parlé de présidentialisation du régime³⁵⁸.

Le pouvoir est sans partage dans cet univers qui est encore dans la tentation du culte de la personne. Le Chef de l'Exécutif, parce qu'il détient une parcelle de pouvoir, l'utilise avec autorité jusqu'au point de faire chair avec la fonction. A travers la technique d'encodage, on a pu démontrer que le nom du Président était souvent chargé de sens. Il est tout un programme de gouvernance. Le chef de Canton du Demi-pays qu'on présente avec deux membres du gouvernement l'un à sa droite l'autre à sa gauche préfigure la symbolique du paradis avec lui-même comme figure divine. Le conservatisme politique se décline à travers le monopartisme, et donc, la centralisation du pouvoir entre les mains d'un seul homme. Celui-ci se veut aussi la figure paternaliste, divine voire celle ayant remplacé le Blanc d'hier. Il muselle la justice en l'appauvrissant, tout comme il sait utiliser l'appareil répressif militaire dans le seul but de protéger son pouvoir. Le monde carcéral n'est donc pas uniquement la concentration des personnes dans un espace clos, mais un ensemble des privations que vivent aussi des personnes du milieu ouvert.

Le pouvoir traditionnel par sa phallocratie tend également à maintenir les couches faibles sous un joug qui passe souvent pour la norme. La femme principalement, n'a pas un statut qui assure non seulement l'égalité mais une juste reconnaissance. Elle donne pourtant la vie et assure le *continuum* du clan, de la lignée et de toute son espèce. Le sort qu'on lui réserve ne sied pas aux attentes des sociétés actuelles. Son handicap physique ne lui assure pas une visibilité dans la société

³⁵⁸ N'da (Paul), *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 1987, p29

traditionnelle qui vit encore dans une certaine illusion de la permanence, renonçant à certains de ses fondamentaux comme la protection de l'individu, gage de cohérence. Cependant, le poids du groupe est souvent si pesant que l'on ressent une lassitude et une désinvolture.

La prison que l'on peut à juste titre présenter comme une institution qui accueillerait les damnés de la terre, peut faire évoluer les sentiments et les comportements de ceux qui sont admis. Il en est de même, d'ailleurs, pour toutes les autres formes de prison. Le désespoir du début se mue progressivement en intransigeance, espérance, puis parfois à de l'engagement. Il en est ainsi des différents protagonistes des ouvrages de base. Bien qu'encellulés, ils parviennent à se créer un espace intouchable où utopie et changement se côtoient allégrement. Ce qui fait penser que la prison pourrait, sous certaines conditions, constituer une forme d'exutoire au sens romantique du terme. Cela se justifie par le fait qu'il est un lieu où l'on refait le monde. C'est aussi un lieu où l'on s'imagine les valeurs démocratiques, la justice et dire le droit en toute impartialité. La mort des bourreaux dans certains textes comme *Prisonnier de Tombalbaye* et *Parole de vivant* est un motif d'espérance.

Les mots utilisés pour décrire l'espace carcéral passent de la trivialité, qui est un moyen propre à Ibrahima Ly de présenter cette horreur, à l'engagement. Tout pour lui est, de prime abord, montré sous le prisme d'une catastrophe. Aussi, sait-il inviter l'humour pour banaliser un milieu qui doit susciter la condamnation et l'indifférence. Car lui donner trop d'importance c'est participer à l'auréole des responsables de tels systèmes de punition. Ces systèmes s'en servent souvent uniquement dans le but de résoudre les problèmes politiques. Quand ils ne sont pas ignorés, leur évocation se donne une fonction thérapeutique. Le souvenir de la «la zombification des corps par

l'esclavage» pour reprendre une expression de Michel Naumann participe de cette forme de thérapie. Même si l'écriture n'est qu'un mode d'expression pas plus efficace que les autres, elle permet de favoriser l'effet amplificateur des souffrances des peuples. Dans un style réaliste et engagé, le fonctionnement des différentes prisons sont bien représentées.

CONCLUSION GENERALE

Le monde carcéral dans la littérature africaine" a été non seulement la prison comme espace clos, mais également celle des privations de toute sorte. Michel Foucault, dans *Surveiller et punir*, "*Naissance de la prison*", s'inquiétait du sens et du rôle qu'on assigne aux centres de détention en ces termes :

« Peut-être avons-nous honte aujourd'hui de nos prisons. Le 19^e siècle lui, était fier de ses forteresses qu'il construisait aux limites et parfois au cœur des villes (...). D'où vient cette étrange pratique et le curieux projet d'enfermer pour redresser, que portent avec eux les codes pénaux de l'époque moderne ? Un vieil héritage des cachots du Moyen âge ? (...). Le XVIII^e siècle a sans doute inventé les libérés mais leur a donné un sous-sol profond et solide. La société disciplinaire dont nous révélons toujours ³⁵⁹».

Les méthodes employées pour redresser les corps et les esprits sont aux antipodes des idées de liberté prônées par les Lumières. Elles sont loin de promouvoir le respect de la dignité humaine. Dans les geôles africaines, la dignité humaine est du domaine de l'illusion, surtout pour tout détenu qui oserait en réclamer. Le narrateur de *Toiles d'araignées* ne fait aucun mystère autour de l'absolue soumission des détenus envers les geôliers. Pour lui, le prisonnier avait un respect pour le garde semblable à celui que le cadavre a envers celui qui le lave. Cette situation, au sein de la prison, est confortée essentiellement par une double difficulté : les conflits entre détenus, et les logiques de la « prizonisation ». Dans une telle situation, la survie est l'attitude raisonnable qui prévaut au sein de la prison.

La prison, comme phénomène moderne, est problématique dans une situation sociale, culturelle et économique qui semble se moderniser à un rythme très lent. Cela dit, la captivité fait de l'espace clos un espace tragique. La réclusion suscite ainsi à la fois une excroissance de l'imaginaire et un ordre particulier. A travers les ouvrages étudiés, nous avons pu lire, au moyen d'une grille sociocritique principalement, les

³⁵⁹ Foucault (Michel), *Surveiller et punir*, "naissance de la prison", Paris, Gallimard, 1959, p58

difficultés auxquelles la société africaine est confrontée. En effet, au moment où les politiques pénales centralisent la prison comme réponse permanente et unique aux problèmes de société que sont la délinquance, le terrorisme et bien d'autres délits, celle-ci gagne péniblement un statut cohérent. Son inculturation est lente et semble compromise. En revanche, d'autres structures sociales telles que l'école et les unités médicales, elles aussi importées, ont su trouver une lisibilité au sein de la société africaine.

Avec des cellules de plus en plus congestionnées, causant des sérieux problèmes d'occupation de l'espace, la prison peut être assimilée à un camp de concentration. Celui-ci peut, à tout moment, et à cause des conditions climatiques et d'hygiènes délétères, favoriser la mort d'un ou de plusieurs détenus. Quand les sévices corporels ne viennent pas « zombifier » les corps des détenus, à travers des pratiques flagellatrices dignes des méthodes esclavagistes, les intimidations et la peur des fouets rendaient certains d'entre eux en état de démence. Nous avons vu qu'en prison, le corps est brutalisé afin d'anéantir toute velléité de révolte et donc d'instaurer un état de soumission totale, méthode nécessaire afin d'évaluer le caractère imposant du geôlier.

La position de la prison comme système pénal est encore brouillée par la mise en place des peines illimitées. Quand Mariama est incarcérée, elle est simplement envoyée en prison par le juge sans indication de durée. Il en est de même pour Antoine Bangui qui passe trois ans sans savoir quand pourrait-il recouvrer la liberté. Ytsia-Moon n'est pas en reste puisque, après la parodie de procès, il est incarcéré sans avoir la possibilité de faire appel de la décision du juge. Joseph Niamo dont l'avocat prend cinq ans d'emprisonnement pour outrage à la cour n'hérite guère d'une peine allégée. Antoine Bangui et Ytsia-Moon doivent leur libération aux insurrections, aux coups d'État perpétrés par des juntes militaires. Autrement dit, ils devaient subir la troisième fonction

dévolue à la prison, c'est-à-dire la neutralisation qui se matérialise par la peine de mort. C'est celle-là qu'a connue Mariama, dans la mesure où le processus de dégénérescence physique causée par la brutalité des gardiens de prison l'a conduite à la mort physique. Joseph Niamo quant à lui, bénéficie de la magnanimité de Son Excellence Nzétémabé Bwakanamoto à l'exemple de Fama qui est gracié après avoir passé du temps en prison sans bénéficier d'un procès équitable. La fonction principale de justification de peine, c'est-à-dire la resocialisation ou la réadaptation, comme politique pénale est, à l'exception notable de Joseph Niamo, purement et simplement envoyée aux calendes grecques.

La prison est, à travers la violence qu'elle suscite, en littérature africaine, une volonté de donner une leçon. On peut aussi la contrôler et la maîtriser. Cette représentation de la prison est également un défi lancé aux autorités, un exposé de la barbarie humaine, un encouragement à la révolte chez le lecteur et une excitation pour une prise de conscience.

Dans cet élan d'appel à la prise de conscience, les auteurs ne décrivent pas cette réalité carcérale sous un jour nécessairement odieux. Au contraire, ils convoquent les sentiments humanistes et transcendants des personnages pour enfin sortir de cette ornière. Même si, dans le même temps, les pouvoirs des nouveaux Etats indépendants se sont construits sous des formes autocratiques, en contradiction de l'organisation du pouvoir chez les « occupants » d'hier. Une abondante littérature va voir le jour. Elle indexe les pouvoirs dictatoriaux. La justice à laquelle aspiraient de nombreuses générations ayant vécu sous l'ostracisme se transforme en véritables désillusions. C'est ainsi que le dramaturge nigérian, Chinua ACHEBE va dire :

Nous avons commencé et c'était nécessaire pour montrer qu'il y avait chez nous quelque chose, une civilisation, une religion, une histoire. Puis nous dûmes passer à l'ère des indépendances.

Après avoir lutté avec les mouvements nationalistes et m'être rangé du côté des politiciens, je me suis rendu compte après l'indépendance qu'eux et moi, nous étions à présent dans deux camps différents, parce qu'ils ne faisaient pas ce que nous étions convenus qu'ils devaient faire. Aussi ai-je dû me transformer en critique. Je me suis trouvé du côté du peuple contre ses dirigeants. Les dirigeants étaient cette fois-ci des noirs³⁶⁰.

Pour lui, après l'étape connue dans l'espace francophone sous le vocable de « Négritude » impulsée par les poètes Sénégalais et Martiniquais, respectivement Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, ou antérieurement le mouvement noir américain, "Renaissance de Harlem" dans les années 20 avec W.E.B Du Bois, Alain Locke et Jessie Redmon Fauset, qui avaient pour devoir de faire connaître les arts et cultures noirs, le tour revient à ceux qui ont la charge des jeunes Nations. Cette dernière catégorie se voit reprocher les méthodes répressives employées. Dans cet élan, l'ouvrage réquisitoire de Pierre N'da sur le rôle des intellectuels et l'Etat stigmatise les compromissions et le clientélisme :

Le patrimonialisme de l'Etat africain est là. Avec toutes ces prérogatives énormes, le Président de l'exécutif dispose du soutien total et inconditionnel du régime et du parti, soutien qui contribue à la maximisation continue de son pouvoir : On a parlé de présidentialisation du régime³⁶¹

Et :

L'Etat et les dirigeants politiques sont clientélistes lorsqu'ils distribuent les postes de responsabilité, accordent des avantages matériels, des emplois ou des prébendes dans les buts intéressés de pérenniser leur pouvoir ou de créer les conditions d'un consensus socio-politique en leur faveur entre les diverses catégories sociales de la nation³⁶².

La complaisance et le cynisme qui entourent la conception du pouvoir dans ces Etats se font au détriment des peuples. Ces derniers sont prisonniers du sectarisme et de l'avarice des politiques. Les réalités sociales ne semblent pas totalement différentes de celles vécues avant les

³⁶⁰ ACHEBE (Chinua), "Commitment and African writers", *Africa Report*, N° 5, March, 1970, p 18

³⁶¹ N'da (Pierre), *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, l'harmattan, 1987. p29

³⁶² *Op. Cit.* p30

indépendances. Le champ politique est verrouillé par les intellectuels qui donnent caution à ces tyrans.

Mais comme nous le disions plus haut, l'espace social de la prison ne revêt pas que ce côté innommable, indicible, nauséabond et inhumain. Il y a par ailleurs un optimisme souvent insoupçonné qui guide principalement les héros à dépasser, à survoler, à transcender les réalités carcérales et ses dérivées pour espérer vivre autrement.

Tel le poète baudelairien comparé à l'albatros qui cherche à atteindre les hautes sphères de l'Idéal, l'héroïne de Ibrahima Ly veut aussi sortir de son corps embarrassant pour atteindre les idéaux de liberté qu'elle défend. Elle qui, comme la flore sauvage, souhaite d'un monde libre, non agressé par l'action de l'homme. Elle aimerait être une verdure pour toutes celles qui seraient contraintes à vivre son expérience carcérale. Mariama assume parfaitement son statut de renégate au sein d'une société partagée entre les valeurs traditionnelles et les réalités modernes. Cette forme d'«inculturation» qui n'est, en principe, qu'une continuation de la justice coutumière phallogratique, tente de perpétrer les mêmes méthodes. Cependant, les efforts de Mariama d'épargner son âme par le refus de la compromission laissent à penser que les fondements d'un nouvel ordre socio-culturel sont posés.

L'écriture carcérale, à travers le roman d'Ibrahima Ly est, comme l'a appelée Bernard Ekome, « coprolalique et palilalique »³⁶³. On relève une répétition lexicale sur le bas corporel, le scatologique, dit-il. Il y a effectivement chez cet auteur une surenchère des termes triviaux. Il procède par parallélisme entre d'une part, les réalités carcérales et d'autre part, les parties du corps les plus sordides. Nous avons les

³⁶³ Ekome Ossouma (Bernard), *L'esthétique de la laideur dans le roman négro-africain d'expression française*, Thèse de doctorat, Nouveau Régime, Paris12, 1995, p70
Pour lui, la coprolalie est la tendance morbide à utiliser des mots scatologiques. La palilalie est une répétition d'un ou plusieurs mots au sein d'un énoncé ; de manière extensive (permanence dans le texte de la même thématique, des mêmes images)

lexèmes tels que l'anus (p36), la morve (p37), les urines et les miasmes (p92) qui montrent cette inclinaison pour l'eschatologie. Quant aux autres écrivains, c'est-à-dire Auguste Moussirou Mouyama, Antoine Bangui et Henri Djombo, ils sont moins poignants dans leur façon de décrire le milieu carcéral. Les violences sont certes présentes, mais elles renvoient plus à la brutalité basique quand Ibrahima Ly voit, lui, la bestialité et l'immoralité. Il va jusqu'à instituer le « pet » en valeur cardinale en prison, car il devient une source de pouvoir. Il l'oppose allégrement aux valeurs de la société dite ouverte, celle-ci récuse le pet, jugé infâme. Il tente de déconstruire, dans une posture carnavalesque, selon les propositions de Pierre Zima, lui-même influencé par Mickhael Bakhtine et Georg Lukács, les valeurs de la dite société. Ces valeurs sont celles de la soumission et du respect des règles, tant du point de vue traditionnel que du point de vue moderne. Cette approche de la prison contraste avec les corvées et les violences que les détenus subissent, faisant penser, dans un sens positif, à la prizonisation dont parle Philippe Combessis(ici, il s'agit de la nouvelle culture que le détenu est tenu de se forger pour vivre en bonne intelligence avec les autres co-détenus et son milieu).

Si les autorités ne pensent pas à donner une fiabilité à leurs politiques pénales dont la prison est l'épicentre, les détenus qui arrivent à la dépasser proposent des valeurs humaines de justice. C'est le cas de Joseph Niamo qui, après avoir été victime de la justice à travers le procès inéquitable qu'il subit, se trouve aussitôt à reconnaître la noblesse de l'institution judiciaire. Il va jusqu'à penser que l'une de ses progénitures pourrait incorporer le corps magistral.

Si l'écriture ne guérit pas, elle propose des pistes de réflexion sur des sujets d'ordre social et existentiel. C'est ainsi que la prison est décrite de plusieurs façons dans la littérature africaine d'expression française pour attirer l'attention sur les méfaits d'un système qui est souvent jugé dangereux pour ceux qui en font l'expérience. Son évocation

est aussi une façon de la stigmatiser, au lieu de passer sous silence sa présence, afin de la parodier et donc, de réduire l'impact psychologique dû à la brutalité de ses méthodes

L'expérience de certains écrivains avec le milieu carcéral permet de donner une valeur ajoutée à leurs écrits. Dans ce cas de figure, la littérature se fait moins fictionnelle (quoi qu'étant sa vocation première) pour embrasser un réalisme crédibilisé dans les faits, par la relation personnelle de l'écrivain au monde de la prison. C'est ainsi que dans un entretien avec Bernard Magnier, Puis Ngandu Nkashama relate avec ironie son expérience carcérale :

C'est seulement en 1978 que je suis passé moi-même dans ces lieux atroces de la souffrance et de la mort(...) A ce propos, je voudrais réitérer mes sentiments de totale gratitude au responsable régional du Centre national de documentation de Lumumbashi, qui m'avait fait enfermer et torturer dans ses cachots sinistres, où j'ai été supplicié inutilement, où j'ai affronté l'absurde de la douleur infligée sur les corps humains, puisque, désormais je sais que ce que l'on dit des cachots de sécurité dans mon pays est la vérité et non un univers de fiction. Il m'a permis de comprendre que ce que je n'avais fait qu'imaginer correspondait bien à des faits véridiques et que je n'avais pas d'autres moyens pour en vérifier l'authenticité³⁶⁴

A travers cette expérience que l'écrivain arrive désormais à ironiser, se cachent des souffrances qu'il peut partager avec les lecteurs. Si pour lui, les cachots de son pays sortent du domaine de la fiction pour celui de la réalité, il est évident que son aura d'écrivain a plus d'impact sur le sujet que quiconque. La relation au lecteur peut avoir pour intentions, la prise de conscience et une prise de position par rapport au sujet. La relation née de cette conscientisation peut conduire à une « guérison » même symbolique du traumatisme subi par les anciens détenus.

³⁶⁴ Ngandu Nkashama (Puis), *Ecritures et discours littéraires*, Paris, L'harmattan, p294

La prison comme instrument pénal en Afrique profite essentiellement à deux catégories de personnes :

- ◆ Aux dirigeants politiques des Etats modernes.
- ◆ Aux tenants des pouvoirs traditionnels.

Dans le premier cas, la prison est un formidable instrument de dissuasion. Mise à part la figure de Nelson Mandela incarcéré pour ses opinions, les pouvoirs politiques utilisent volontiers la prison sous toutes ses formes pour neutraliser tous ceux qui constituent une menace pour eux. D'ailleurs, Sony Labou Tansi l'appelle sans détour « l'Université » et ses occupants des « universitaires ». Cette allusion à une institution comme l'université est la caricature de la qualité des personnes qui se trouvent aux prises à ce système. L'élite est souvent la cible privilégiée. Quand elle se sent exclue du champ politique parce qu'elle n'adhère pas aux méthodes clientélistes du pouvoir central et qu'elle ose le critiquer, la prison est souvent la voie privilégiée par les responsables politiques.

Dans le second cas, la prison que vit l'héroïne Mariama est le symbole de cette tradition qui enferme les femmes en limitant très fortement leurs droits. Le choix par Ibrahima Ly d'un personnage jeune et féminin s'inscrit dans une dynamique d'explosion des valeurs traditionnelles qui méprisent les femmes. La jeune héroïne est d'abord faite prisonnière dans le cadre familial. Elle est successivement enfermée dans le grenier familial et dans la chambre nuptiale. De là-bas, elle est violée avant d'être remise aux mains des autorités judiciaires pour afin purger sa peine illimitée. Au moment où la prison prend une connotation moderne, les méthodes pénales dans le cadre familial réservent aussi des allusions à une prison traditionnelle basée sur l'incarcération dans l'habitat familial. Mais cette possibilité ne semble être valable que dans des situations où le condamné est un enfant ou un jeune, ce qui s'apparente à une punition de type ordinaire. Il ne faut

guère oublier, comme le souligne John Mbiti, que pour la pensée traditionnelle, le mal est « quelque chose d'indépendant et d'extérieur qui...ne peut agir de lui-même, mais qui doit employer un être humain comme agent »³⁶⁵. Voilà pourquoi Hawa, la mère de Mariama, n'hésite pas à consulter le marabout afin d'extirper de la jeune fille le mauvais esprit qui l'habite.

La prison, quand elle puise sa source dans des convictions fermes, peut profiter aux victimes. C'est ainsi qu'en dépit des violences subies, plusieurs personnages tels que Joseph Niamo, Ytsia-Moon finissent par recouvrer une liberté totale. En même temps, leurs bourreaux sont assassinés ou vivent dans une angoisse permanente. Même Mariama qui vit exclusivement entre les différentes cellules des prisons du Béléya, sa mort est une victoire certaine sur ses bourreaux. Cela se justifie par le fait qu'ils n'auront pas pu dompter son corps malgré les énormes moyens utilisés.

L'étude de ce vaste sujet reste non seulement d'actualité, mais aussi difficile à épuiser. Nous aurons essayé de montrer plusieurs facettes de ce milieu qui s'inscrit dans une logique de politiques pénales en Afrique. Bien que son acte inaugural ne remonte pas à l'Afrique des Soundjiata, des Chaka, qui lui préférait essentiellement l'exil ou le bannissement, la prison rencontre un succès indéniable dans nos pays. Ce succès n'est pas inhérent aux bons résultats que le système pénitentiaire enregistre, mais plutôt à la sollicitation malgré le niveau de saturation de ses structures. Entre la grotte de Gorée en Afrique Occidentale, au Sénégal notamment, qui enregistrait un nombre important d'esclaves prêts à embarquer dans les navires à destination des Amériques, et les prisons saturées du Rwanda post-génocide, la prison reste une expérience dramatique. Avec le génocide, l'événementiel

³⁶⁵ Cité par Claire L. Dehon dans son ouvrage, *Le réalisme africain*, op. Cit. p188. Elle tire cette référence au livre de John Mbiti dont le titre est : *African Religious and philosophy*, New York : Praeger, 1969

pénitentiaire au Rwanda a bénéficié d'une couverture médiatique internationale où une véritable inflation de la population carcérale est observée. Ce dysfonctionnement conjoncturel du système pénitentiaire montre en général qu'il est urgent de repenser la prison pour être capable de faire face à des crises de type conjoncturel. Mais c'est aussi toute la conception de la prison comme politique pénale qui est posée en Afrique dans son ensemble.

Les prisons héritées de la période coloniale deviennent inopérantes et anachroniques. Avant d'engager des projets d'agrandissement et d'aménagement des maisons d'arrêt ou des centres de détention, il serait urgent de les adapter à la manière de penser des Africains. Sophia Mappa, dans son ouvrage, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique "L'illusion universaliste"³⁶⁶*, dit qu'« il était difficile de transposer les institutions occidentales dans les Etats modernes africains ». Ces derniers sont tributaires des logiques traditionnelles. La prison est l'une de ces institutions dont les réformes doivent tenir compte des us et coutumes. Il n'est certainement pas question de revenir aux méthodes anciennes de bannissement ou d'exil dans une société qui évolue avec des principes basés sur la propriété privée et non de biens communautaires. Cependant, la question de l'inculturation de la prison et de toutes ses méthodes mérite d'être posée. Il est légitime de penser que d'une bonne justice peut résulter une bonne prison. Toutefois, la prison comme unique arsenal répressif n'est pas une solution miracle.

Il serait plus qu'urgent de penser de plus en plus aux peines alternatives, principalement, les travaux d'intérêt général. Ils ont l'avantage, quand l'acte délictueux commis est bénin, de conduire le condamné à payer et à se réconcilier par le travail avec la société qu'il a

³⁶⁶ Mappa (Sophia), *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique, L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998

offensée. Malheureusement, le « tout-carcéral » semble être la norme dans plusieurs Etats modernes Africains.

Quand plusieurs voix s'élèvent partout dans le monde pour réclamer l'abolition pure et simple des prisons comme ce fut le cas avec la peine de mort, en Afrique, cette question est sous-évaluée, sous-estimée et sous intégrée. La littérature se l'approprie quelque fois sous une forme anecdotique. Pourtant, ses conséquences sont souvent désastreuses pour les personnes qui vivent cette réalité.

Dans la plupart des cas, les perspectives des personnages par rapport au monde claustral sont optimistes. Ytsia-Moon, Joseph Niamo et Antoine Bangui sont des exemples de cette vision d'une prison tournée vers les reformes et l'adaptation aux exigences des Etats modernes des principes des droits de l'homme et de justice. Pour ceux qui font de la prison un espace total, c'est-à-dire que le personnage ne sort pas de la prison tels chez Ibrahima Ly, Calixthe Beyala avec *Tu t'appelleras Tanga*³⁶⁷, Emmanuel Dongola avec *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*³⁶⁸, cette clôture montre la dimension absurde de la prison. Elle ne débouche sur rien, sinon sur la mort du personnage.

En définitive, nous voulions que les réalités carcérales cessent d'être occultées et fantasmées. Elles méritent de sortir de la censure collective qui se manifeste du Nord au Sud, par une évocation émotive et par un oubli complice pour trouver enfin une place dans les colloques internationaux. Des résolutions collectives et concertées dans un mouvement de la défense des droits de l'homme doivent être plus concrètes. Les auteurs que nous avons étudiés nous auront à cet effet éclairé sur les différentes variantes de ce phénomène moderne.

³⁶⁷ Beyala (C), *Tu t'appelleras Tanga*, Op. Cit.

³⁶⁸ Dongola (E), *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*, Op. Cit.

BIBLIOGRAPHIE

I. CORPUS DE BASE

Bangui (Antoine), *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier, 1990

Djombo (Henri), *Le mort vivant*, Paris, Présence africaine, 2000

Ly (Ibrahima), *Toiles d'araignées*, Paris, Acte Sud, 1997 (1^{ère} édit. L'harmattan, 1985)

Moussirou Mouyama, *Parole de vivant*, Paris, L'harmattan, 1992

II. AUTRES OUVRAGES DES AUTEURS ETUDIÉS

Bangui (Antoine), *Les ombres de Kôh*, (chroniques), Paris, Hatier, 1993

Bangui (Antoine), *Tchad : élections sous contrôle (1996-1997)*, Paris, L'harmattan, 1999

Djombo (Henri), *Lumière des temps perdus*, Présence africaine, 2002

Djombo (Henri), *Sur la braise*, Paris, L'harmattan, 2000

Ly (Ibrahima), *Les noctuelles vivent des larmes*, Paris, L'harmattan

III. LITTÉRATURE GÉNÉRALE AFRICAINE

Achébé (Chinua), *Le monde s'effondre*, Paris, Présence africaine, 1966

Adiaffi (Jean-Marie), *La carte d'identité*, Paris, Hatier, collection monde noir, 1980

Badian(Seydou), *Sous l'orage*, Paris, Présence africaine, 2000

Béti (Mongo), *Remember Ruben*, Paris, Union Générale des Editions, 1974

Béti (Mongo), *Le pauvre Christ de Bomba*, Paris, Robert Lafont, 1956

Béyala (Calixthe), *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock, 1987

Béyala (Calixthe), *Tu t'appelleras Tanga*, édit.Stock, 1988

Bhêly-Quénum (Olympe), *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine, 1978

Césaire (Aimé), *Cahiers d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 1983

Césaire (Aimé), *La tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence africaine, 1996

Césaire (Aimé), *Et les chiens se taisaient*, Paris, Présence africaine, 1997

Dadié (Bernard), *Climbié*, Paris, Seghers, 1966

Dadié, (Bernard), *Carnets de prison*, Abidjan, CEDA, 1981

Diop (Birago), *Leurres et lueurs*, Paris, Présence africaine, rééd.2000

Dongala (Emmanuel), *Jazz et vin de palme*, Paris, Hatier, 1982

Dongala (Emmanuel), *Un fusil dans la main, un poème dans la poche*, Paris, Albin Michel, 1973

Fall (Malick), *La plaie*, Paris, Albin Michel, 1967

Fantouré (Alioun), *Le cercle des tropiques*, Paris, Seuil, 1972

Kane (Cheik Hamidou), *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961, réédit.1979

Karone (Yodi), *Le bal des caïmans*, Paris, Kathala, 1980

Kourouma (Ahmadou), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000

Kourouma (Ahmadou), *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1973

Labou Tansi (Sony), *L'anté-peuple*, Paris, Seuil, 1987

Labou Tansi (Sony), *La parenthèse de sang*, Paris, Hatier, 1981

Labou Tansi (Sony), *La vie et demie*, Paris, Seuil, 1979

Ngandu Nkashama (Pius), *La malédiction*, Paris, Silex, ACCT, 1983

Okoumba N'Koghé (Maurice), *La mouche et la glu*, Paris, Présence africaine, 1984

Oto (James), *Le drame d'un pays*, Yaoundé, Clé, 1979

Ousmane (Sembène), *Les bouts de bois de dieu*, Paris, Presse Pocket, 1961

Owondo (Laurent), *Au bout du silence*, Paris, Hatier, 1985

Oyono (Ferdinand), *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, Julliard, 1956

Oyono M'bia(Guillaume), *Trois prétendants un mari*, Paris, classiques africaines, 1984

Rawiri (Angèle), *Fureurs et cris de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1989

Sassine (William), *Le jeune homme de sable*, Paris, Présence africaine, 2000

Senghor (L.S), *Œuvres poétiques*, Paris, Seuil, 5 réedit, [1964, 1973, 1979 ? 1984, 1990]

Soyinka (Wolé), *Cet homme est mort*, Paris, Belfond, 1986

Tandundu (E.A), *Quand les Afriques s'affrontent*, Paris, L'harmattan, 1984

Tchicaya (U tamsi), *Les cancrelats*, Paris, Albin Michel, 1980

IV. OUVRAGES GENERAUX SUR L'AFRIQUE

Bernault (Florence), *Enfermement, prison et châtements en Afrique, Du 19è siècle à nos jours*, Paris, Karthala, 1999

CHEVRIER (Jacques), *Les Blancs vus par les Africains*, Lausanne, Favre, 1998

Dehon (Claire. L), *Le réalisme africain, le roman francophone en Afrique Subsaharienne*, Paris, L'harmattan, 2002

Gonidec (P-F), *Les droits africains. Evolution et Sources*, Paris, LGDJ, 1968

Mappa (Sophia), *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique, L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998

Mbiti (John), *Religions et philosophies africaines*, Yaoundé, Clé, 1972

Mouralis (Bernard), *Littérature et développement*, Paris, Silex, 1984

N'da (Pierre), *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'harmattan, 1987

Naumann (Michel), *Les nouvelles voies de la littérature africaine et de la libération (Une littérature voyoue)*, Paris, L'harmattan, 2001

Ngandu Nkashama (Pius), *Ruptures et écritures de la violence. Étude sur le roman et les littératures africaines contemporaines*, Paris, L'harmattan, 1997

Ngandu Nkashama (Pius), *Écritures et discours littéraires*, Paris, l'Harmattan, 1989

Paravy (Florence), *L'espace dans le roman africain francophone contemporain (1970-1990)*, Paris, L'harmattan, 1999

Tani (Naro-Alexandre), *Roman africain de la langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral*, Paris, L'harmattan, 1995

V. OUVRAGES CRITIQUES ET THEORIQUES

Bakhtine (M), *L'esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984

Barbéis (Pierre), *Aux sources du réalisme : aristocrates et bourgeois*, Paris, UGE Coll 10/18, 1978

Becker (Colette), *Lire le réalisme et le naturalisme*, Paris, Armand Colin, réédit.2005

Bellemin-Noël (Jean), *Psychanalyse et littérature*, Paris, PUF, 2002

Chelebourg (Christian), *L'imaginaire littéraire "Des archétypes à la poétique du sujet"*, Paris, Nathan, 2000

Dirkx (Paul), *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin,2000

Foucault (Michel), *Surveiller et punir"naissance de la prison"*, Paris, Gallimard, 1959

Genette (Gérard), *Figure III*, Paris, Seuil, 1972

Girard (René), *La violence et le sacré*, Paris, Hachette littéraire, 1998

Larroux (Guy), *Le réalisme "Eléments de critique, d'histoire et de poétique"*, Paris, Nathan, 1995

Schwartzberg (Roger-Gérard), *L'Etat spectacle*, Paris, Flammarion, 1977

Toursel(Nadine) et Vassevière(Jacques), *Littérature : textes théoriques et critiques*, Paris, Nathan, 1994

Zima (Pierre), *Critique littéraire et esthétique, les fondements esthétiques de la littérature*, Paris, L'harmattan, 2003

Zima (Pierre), *Manuel de sociocritique*, Paris, l'Harmattan, 2000

VI. ETUDES GENERALES

Artières (Philippe) et Lascoumes(Pierre), *Gouverner, enfermer"la prison, un modèle indépassable ?"*, Paris,

Combessie (Philippe), *Sociologie de la prison*, Paris, La découverte, 2001

Muller (Jean-Marie) et Refalol (Alain), *Vers une culture de non-violence*, St-Jean-de-Braye, édition Dangle, 2000

Musset (Alfred de), *Confession d'un enfant du siècle*, Paris, Gallimard, édit de 1973

Otmani (Ahmed), *Sortir de la prison"Un combat pour reformer les systèmes carcéraux dans le monde"*, Paris, La découverte, 2002

Platon, *La République Livre VII*

Reuter (Y) et Glaudes (P), *Le personnage*, Paris, PUF, 1998

VII. THESES ET ARTICLES

Achébé (Chinua), "Commitment and African writers", *African Report*,
March 1970

Ekome Ossouma (Bernard), *L'esthétique de la laideur dans le roman
négro-africain d'expression française*, Thèse de doctorat, Nouveau
Régime, Paris12, 1995

Korthals (Liesbeth) et aie, Etudes littéraires, « Ethique et littérature »,
Volume 31 N°3,

Montréal, Été 99

Magnier (Bernard), Entretiens avec l'auteur, Paris-Bamako, 1985

MOUKODOUMOU MIDEPANI (Eric), *Les indigènes évolués dans
l'œuvre romanesque de Tchicaya U'Tamsi*, Thèse de Doctorat, Paris 12,
Décembre 2006

N'da, Pierre, Onomastique et création littéraire : les noms et titres des
chefs d'Etat dans le roman négro-africain, *Présence francophone*, N°45,
1994

INDEX DES AUTEURS

A

Achebe (C), 93, 322

Adiaffi (J-M), 75, 332

B

Badian (S), 10, 64, 66, 67, 281

Balzac (H), 278, 283

Bakhtine (M), 21

Bangui (A), 15, 24, 29, 30, 49, 50, 51, 56, 57, 60, 79, 80, 81, 82, 104, 116, 135, 142, 147, 148, 151, 154, 157, 175, 187, 187, 188, 200, 204, 219, 236, 241, 258, 278, 287, 289, 292, 302, 309, 312, 321, 325, 330

Barb ris (P), 299

Beker (C), 298

Bellemin-No l (J), 314

Bernault (F), 131, 133

B ti (M), 4, 301

Beyala (C), 330

Bh ly-Quenum, 88

C

C saire (A), 225, 306, 323

Chelebourg (C), 313

Chevrier (J), 9

Combessie (P), 166, 184, 199

D

Dadié (B), 10, 275, 276, 302

Dehon (C), 99, 234, 242, 275, 301, 302, 303

Diop (B), 48

Djombo(H), 14, 42, 58, 142, 226, 229, 236, 264, 286, 292, 313, 325

Dongala (E), 302, 307

E

Eco (U), 20

Ekome Ossouma (B), 324

F

Fall (M), 279

Fantouré (A), 87, 213

Foucault (M), 133, 166, 177, 320

G

Genette (G), 138

Girard (R), 228, 229

Gonidec (P), 250

Greimas (A), 20

H

Hugo (V), 304

J

Jauss (H-R), 128, 306

K

Kourouma (A), 10, 24, 136, 142, 225, 288, 301, 307, 333

Kristeva (J), 20

L

Labou Tansi (S), 24, 88, 136, 213, 214, 288, 327

Larroux (G), 300

Leauté (J), 191

Lopès (H), 302

Ly (I), 10, 12, 13, 17, 25, 30, 35, 36, 38, 41, 53, 61, 64, 107, 135,
142, 145, 169, 170, 197, 234, 248, 258, 271, 292, 296, 302, 304, 309, 310,
317, 324, 325, 327, 330

M

Magnier (B), 309, 326

Mappa (S), 207, 210, 256, 329

Mbiti (J), 257, 328

Mérimée (P), 86, 87

Moukodoumou (E), 9

Mouralis (B), 300, 301

Moussirou Mouyama (A), 15, 38, 55, 142, 219, 292, 309, 325

Muller (J-M), 87

Musset (Alfred de), 337

N

Naumann (M), 252, 311, 318

N'da (P), 24, 214, 215, 223, 266, 316, 323

Ngandu N'kashama (P), 10, 20, 279, 326

O

Okoumba N'koghé (M), 64, 67

Otmani (A), 337

Oto (James), 279

Ousmane (S), 258

Owono (J), 4

Owondo (L), 302

Oyono (F), 302

Oyono Mbia (G), 64, 66, 67, 281

P

Perrot (M), 163

R

Rawiri (A), 64

Reuter (Y), 21

Rousseau (J.J), 84, 248

S

Sartre (J-P), 306, 309

Sassine (W), 10, 213

Senghor (L S), 3, 89, 323

Schwartzenberg (R-G), 288

Soyinka (W), 3, 209, 220, 266, 275, 302

T

Tandundu (E.A), 221, 281

Tchicaya (U'Tamsi), 213

Thioub (I), 7

Toursel (N), 308

V

Vassevière, 308

W

Wacquant(L), 260

Y

Yodi (K), 279

Z

Zima (P), 18, 19, 31, 196, 269, 303, 325

Zola (E), 301

INDEX DES NOTIONS

A

Acculturation, 13, 177, 199

C

Claustral, 16, 53, 106, 117, 118, 132, 262, 292, 296, 330

Colonial, 3, 7, 10, 17, 72, 75, 80, 90, 126, 133, 134, 135, 138, 219,
275, 276, 301, 302, 329.

Colonisation, 18, 71, 72, 85, 135, 249, 252

D

Déconstruction, 124, 275, 312

Déshumanisation, 85, 117, 120, 121, 123, 152, 176, 207, 272

F

Flagellation, 93, 109, 252, 271

I

Inculturation, 133, 254, 321, 324, 329

M

Maison d'arrêt, 12, 29, 30, 52, 68, 107, 112, 120, 129, 140, 143, 144,
155, 181, 186, 235, 329,

Misogyne, 4, 36

N

Nganga, 40, 41, 220

O

Oligarchie, 239

P

Post-colonial, 3, 18, 87, 189

S

Sociolecte, 20, 242, 303

T

Thérapie, 208, 292, 311, 313, 318

Z

Zombifier, 252, 321

TABLE DES MATIERES	
DEDICACES.....	
REMERCIEMENTS.....	1
AVANT-PROPOS.....	43
INTRODUCTION GENERALE.....	76
PREMIERE PARTIE :LES CARACTERISTIQUES DU MONDE CARCERAL.....	2827
CHAPITRE I : LES ACTEURS DU MONDE CARCÉRAL.....	3029
1.1.1 Les chefs.....	3130
1.1.2 Les Subalternes.....	5453
1.2. Les détenus : étude de cas.....	6261
1.2.1 Le cas de Mariama.....	6362
1.2.2 Le cas de Ytsia-Moon.....	7270
1.2.3 Le cas de Joseph Niamo.....	7876
1.2.4 Cas de Bangui.....	8381
CHAPITRE II : PRISON ET VIOLENCE.....	8886
2.1 Les sévices corporels ou physiques.....	9088
2.2 Les tortures psychologiques.....	102100
2.3 La violence comme une affirmation de soi.....	109107
2.4 De la déshumanisation.....	121119
CHAPITRE III : LA PRISON : UN ESPACE MODERNE.....	130128
3.1 La prison : un phénomène moderne.....	131129
3.2 La prison comme espace de description.....	142140
3.3 Un cadre de vie atypique.....	153151
3.4 La prison : un modèle permanent?.....	165163
CHAPITRE IV : LES FONCTIONS DE LA PRISON.....	170168
4.1 L'expiation.....	171169
4.2 La dissuasion.....	176174
4.3 La neutralisation.....	180178
4.4 La réadaptation.....	183181
CHAPITRE V : PRISON : UN ESPACE DE MORT.....	189187
5.1 La mort physique.....	190188
5.2 La mort psychologique.....	195193
5.3 La mort des valeurs de la société.....	200198
CONCLUSION PARTIELLE.....	207205
DEUXIEME PARTIE : LA METAPHORE DE LA PRISON ET L'ECRITURE CARCERALE.....	210208

CHAPITRE I : LE POUVOIR MODERNE ET LE MONDE CARCÉRAL.....	<u>213211</u>
1.1 Le conservatisme politique.....	<u>214212</u>
1.2 L'appareil répressif	<u>229227</u>
1.3 Une juridiction du soupçon	<u>242240</u>
CHAPITRE II : LE POUVOIR TRADITIONNEL : UN MONDE CARCÉRAL ?	<u>247245</u>
2.1 L'illusion de la permanence	<u>249247</u>
2.2 La répression	<u>254252</u>
2.3 La co-appartenance en question	<u>260258</u>
CHAPITRE III : PRISON COMME CHEMINEMENT.....	<u>264262</u>
3.1 Le désespoir	<u>266264</u>
3.2 L'intransigeance	<u>270268</u>
3.3 L'espérance	<u>273271</u>
3.4 La combativité des détenus.....	<u>279277</u>
CHAPITRE IV : LA PRISON : EST-CE UN EXUTOIRE ?.....	<u>282280</u>
4.1 Un lieu de l'utopie	<u>283281</u>
4.2 La justice.....	<u>289287</u>
4.3 La démocratie	<u>293291</u>
CHAPITRE V : LA PRISON : UN ESPACE D'ECRITURE.....	<u>297295</u>
5.1 La trivialité du langage	<u>298296</u>
5.2 L'écriture réaliste	<u>303301</u>
5.3 L'écriture engagée	<u>311309</u>
5.4 L'écriture est-ce une thérapie ?.....	<u>316314</u>
CONCLUSION PARTIELLE.....	<u>320318</u>
CONCLUSION GENERALE	<u>324322</u>
BIBLIOGRAPHIE	<u>336334</u>
INDEX DES AUTEURS.....	<u>344342</u>
INDEX DES NOTIONS	<u>349347</u>

RESUME :

La notion de prison est obsédante en littérature africaine d'expression française. Le dispositif d'enfermement des hommes dans un espace clos remonte véritablement à la période coloniale. Les nombreuses méthodes punitives qui avaient cours en Afrique précoloniale privilégiaient davantage d'autres formes de sanction que la prison. Il y avait par exemple le bannissement, la réparation immédiate, l'exil et la lapidation. Avec l'installation occidentale, l'habitat africain s'est doté d'une structure particulière et singulière. La prison fait désormais partie des politiques pénales de premier choix. Les écrivains, Ibrahima Ly dans *Toiles d'araignées*, Henri Djombo dans *Le mort vivant*, Auguste Moussirou Mouyama à travers *Parole de vivant* et Antoine Bangui dans *Prisonnier de Tombalbaye* montrent la complexité de ce nouveau phénomène. Ils évoquent les conditions de vie atypiques à savoir : la surpopulation, l'hygiène, la rareté d'aliments etc. La prison avilit l'homme au lieu de l'aider à prendre conscience de l'intérêt de sa peine par rapport à la société offensée. La resocialisation qui est la logique de justification de la prison qui allie la peine aux principes des droits de l'homme est fortement compromise. Mais malgré ces privations, la prison peut être un véritable chemin pouvant permettre à ceux qui ne succombent aux violences, de repenser la société. Ils combattent tout ce qui peut empêcher à l'homme de s'épanouir. C'est ainsi que l'on peut entendre l'héroïne de *Toiles d'araignées* souhaiter un monde libre.

Mots clés :

Afrique, démocratie, détenu, droits de l'homme, justice, politique, pouvoir, prison, prisonnisation, tradition, surpopulation.

Abstract:

The concept of prison is recurring in African literature of French expression. Its device of enfermement of the men in a closed space goes up truly at the colonial period. The many punitive methods which had course in Africa pre-colonial privileged more other forms of sanction the prison. With the Occidental installation, the African housing obtains a particular and singular structure. The prison is part from now on of the penal policies of first choice. The writers, Ibrahima Ly in *Toiles d'araignées*, Henri Djombo in *Le mort vivant*, Auguste Moussirou Mouyama through *Parole de vivant* and Antoine Bangui in *Prisonnier de Tombalbaye* show the complexity of this new phenomenon.

They evoke the atypical living conditions to know: overpopulation, hygiene, scarcity of food etc. The prison degrades the man instead of helping it to become aware of the interest of its sorrow compared to the offended company. But in spite of these deprivations, the prison can be a true springboard which can make it possible those which do not succumb to violences, to reconsider the company. They fight all that can prevent with the man from opening out.

Key- words :

Africa, democracy, prisoner, human rights, justice, politic, authority, prison, jail culture, tradition, overpopulation.



Mis en forme : Anglais (Royaume-Uni)